André GAILLARD

Le judaïsme et l'invention du racisme culturel

Essai

Éditions Bénévent

LE JUDAÏSME

ET

L'INVENTION DU RACISME CULTUREL

André Gaillard

Je dédie ce texte aux Juifs et aux non-Juifs
qui ont souffert dans le passé,
qui souffrent aujourd'hui, particulièrement en Palestine,
qui souffriront dans l'avenir,
de la composante raciale du judaïsme.

Et je le dédie aussi aux auteurs cités qui, par leurs écrits,
ont contribué à l'émergence de cette donnée
restée longtemps dans l'ombre.

SOMMAIRE

Préface…….…. 4

PROPOS PRÉLIMINAIRES

Race, Racismes, Pensée raciale et racisme culturel ……. 9
la notion de "race" : substratum du racisme
racisme "naturel" ; racisme "culturel" ; racisme "réactionnel"
la pensée raciale et le racisme culturel

Propos de sémantique : "judaïsme" ; la "judéité" ; la "race juive" ; "les Juifs" et "le Juif" ; "les non-Juifs" ; "anti-judaïsme" ; "antisionisme" ; "antisémitisme"…… 16

Ière Partie
LE RACISME JUIF

Ch I – Le judaïsme antique et les prémisses de la pensée raciale ; la division de l'humanité en Juifs et non-Juifs…….…….. 23
le mythe biblique de l'Alliance divine/peuple élu
la loi rabbinique de transmission héréditaire de la judéité
la mystique biblique du pur et de l'impur : l'impureté de nature des Gentils
les textes explicitant la division de l'humanité en Juifs et non-Juifs

Ch II – Le développement de la pensée raciale dans la sphère du judaïsme ; racialisation des Juifs et racisme en "miroir" …… 32
une mystique de la "race" et du "sang " ; un peuple-race
la conscience de race inhérente au judaïsme

racisme de contamination ou racisme inhérent au judaïsme ?
l'altérité structurelle dans le judaïsme : fondement d'un double racisme

Ch III – La violence dans le judaïsme de l'Antiquité à la création de l'État d'Israël……. 42
une mystique de la violence
les violences physiques
les violences d'ordre psychologique
les violences symboliques : l'anti-christianisme dans la culture juive

Ch IV – L'État d'Israël et sa composante raciale……. 56
le sionisme : un national judaïsme
une société à majorité raciste
un État ségrégationniste

Ch V – De quelques formes de violences autres que physiques au sein de l'entreprise sioniste…….69
les violences d'ordre juridique et administratif
les violences de langage
les violences verbales et comportementales de l'internationale sioniste
la violences des violences : le verrou sur la démocratie

Ch VI – De quelques conséquences de l'altérité Juifs/non-Juifs issue du judaïsme……. 82
la ghettoïsation territoriale et/ou spirituelle et le phénomène de double conscience
la paranoïa
l'esprit de domination par le Verbe
la "haine de soi" juive : une névrose par auto-accusation

Conclusion sur le racisme juif …… 92
un racisme largement méconnu
un racisme dont la régression est liée à celle du judaïsme
"racisme inhérent au judaïsme" et "racisme chez les Juifs"

2ème Partie
LE RACISME ANTIJUIF

Ch VII – L'hostilité antijuive (anti-judaïsme et racisme) dans le monde gréco-romain……... 96
rapports des Grecs et des Romains avec les étrangers en général
rapports des Grecs et des Romains avec les Juifs

Ch VIII – L'hostilité antijuive dans le christianisme européen jusqu'au XVIIe siècle ; de la *pureté de race* juive à la *limpieza de sangre* chrétienne…….101
l'anti-judaïsme chrétien
le racisme antijuif au Moyen-Âge et au début des temps modernes ;
les "Statuts de pureté du sang"

Ch IX – L'hostilité antijuive dans l'Europe intellectuelle des

XVIIe-XVIIIe-XIXe siècles…… 110
XVIIe siècle
XVIIIe siècle
XIXe siècle

Ch X – L'hostilité antijuive au XXe siècle en Allemagne et en France……. 117
l'eugénisme en Occident et son évolution vers le racisme
le racisme anti-Juifs dans l'Allemagne nazie
l'hostilité antijuive dans la France de Vichy

Ch XI – La racialisation des Juifs dans le judaïsme : clef du racisme antijuif. 130
le piège de l'antisémitisme
la racialisation des Juifs : facteur invariant de toutes les formes
du racisme antijuif

Ch XII – Un phénomène perpétuellement résurgent ou l'inanité de
la « lutte contre l'antisémitisme » ……..…… 138
l'hostilité nouvelle dans le monde islamique envers les Juifs
l'échec irrémédiable de « la lutte contre l'antisémitisme »

Conclusion……..…… 150

Bibliographie ……... ……. .. 154

On ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur le racisme dans la pensée et la tradition juives.
Henri Korn[1]

PRÉFACE

Un texte de plus sur le racisme ? Alors que ce sujet suscite chaque année nombre d'ouvrages et d'articles peut-on encore, par quelque analyse théorique supplémentaire, avoir l'espoir de réduire ce phénomène, source de multiples conflits, tantôt larvés, tantôt sanglants ? À cette question la réponse peut être positive… Malgré l'abondante littérature en question, il apparaît à l'évidence que des données relatives au judaïsme, dans le contexte duquel le racisme s'est particulièrement développé au cours des siècles, sont restées jusqu'ici dans l'ombre et que certains processus racistes sont toujours mal élucidés, le premier d'entre eux, pourtant amplement étudié, étant celui dont les Juifs ont été victimes. Comprendre la nature d'un mal endémique pour qu'il puisse être traité, ou mieux prévenu de façon efficace, clarifier dans une perspective pédagogique un sujet volontiers controversé et parfois polémique (puisque nous sommes contraints d'utiliser des mots nouveaux pour qualifier des situations anciennes, faisant en somme de l'anachronisme philologique), proposer une base réflexive, telles sont les raisons de ces propos.

Face au racisme en général, défini par les dictionnaires comme une *« idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les races, l'une, celle à laquelle on appartient, étant vue comme supérieure, les autres inférieures »*, il s'agit d'abord de reconnaître qu'il existe deux types caractérisés de racisme quant à leur source et leur devenir : l'un, génétique, universel, inhérent à la nature humaine, l'autre acquis, contingent, d'ordre culturel. C'est cette dernière forme qui nous intéresse essentiellement dans cette étude qui, par ailleurs, concerne exclusivement le racisme développé dans la sphère d'influence du judaïsme, c'est-à-dire le racisme dont les Juifs, en tant qu'héritiers directs du judaïsme, et les non-Juifs au contact de cette culture peuvent être tantôt les acteurs, tantôt les victimes.

Dans cette perspective une question fondamentale s'est toujours posée : *« Quelle est la société qui, la première dans l'histoire de la sphère occidentale, a formulé une pensée raciale et produit un droit codifiant des pratiques racistes au sens moderne permettant de lui attribuer l'invention du racisme culturel ? »*

Et dans cette étude concernant exclusivement le judaïsme une question non moins essentielle attend une réponse : *« Quelle est la société qui, la première dans l'histoire, a racialisé les Juifs et, partant, généré du racisme ? »*

Contrairement à certaines études selon lesquelles une pensée raciale structurée, avec le racisme potentiel qui en découle, est un phénomène des temps modernes se situant soit dans l'Europe chrétienne de la fin du XVe siècle, soit dans l'Europe bourgeoise du XIXe siècle, cet essai montrera, d'une part, avec divers auteurs, que la pensée raciale est bien plus ancienne, d'autre part qu'elle remonte par ses prémisses à l'Antiquité et plus précisément au judaïsme rabbinique au seuil du premier millénaire. Il montrera aussi qu'il n'y a pas un racisme isolé à l'encontre des seuls Juifs mais un racisme *en miroir*, disons un racisme juif et un racisme antijuif, phénomène continu avec des manifestations paroxystiques.

On l'aura compris, il s'agit ici de l'étude critique d'un système de pensée directement dépendant du judaïsme dans ce domaine sensible et délicat qu'est le racisme, cette idéologie

[1] *Histoire d'un adjectif*, p. 199.

dont a été victime, chacun le sait, en temps et en intensité, une fraction notable des Juifs d'Europe. De plus, alors que le racisme dans le contexte du judaïsme est habituellement vu comme étant à sens unique – des *agresseurs non-juifs* contre des *agressés juifs* – nous découvrirons ici un racisme spécifique, à savoir un double racisme dont les deux séquences conjointes dépendent pour partie de la même source.

Si le judaïsme, comme toutes les entreprises humaines, porte des tares particulières dont l'étude est à reprendre dans le sillage des grands critiques juifs que furent notamment Spinoza[2] d'abord ou, plus près de nous, Bernard Lazare, Maxime Rodinson et tant d'autres, personne n'est plus convaincu que l'auteur de ces lignes que *la pensée occidentale ne serait pas ce qu'elle est* sans l'apport éminent du judaïsme. Faut-il rappeler, dans le domaine de la morale, que le commandement biblique *« Tu ne tueras pas »*, même s'il fut inventé précédemment par d'autres sociétés humaines et appliqué par les Hébreux aux seuls membres de leur tribu, est devenu avec le relais du christianisme un monument de la conscience universelle ? Faut-il rappeler l'apport du judaïsme dans le domaine de l'étude puisque nombre de lauréats du Prix Nobel, même s'ils furent largement tributaires des cultures de voisinage et notamment de celle de l'Occident, ont bénéficié pour une part notable d'une tradition d'étude et de débat particulièrement active dans le judaïsme ? Mais le propos, ici, est tout autre. Par delà les personnes et leurs responsabilités éventuelles, loin de toute idée d'offense et de stigmatisation, et sans aucunement minimiser les souffrances qui leur furent infligées, il s'agit de soumettre le judaïsme à un examen critique afin, notamment, d'apporter quelque éclairage, d'une part sur l'antisémitisme considéré à tort par nombre d'auteurs comme largement énigmatique dans son développement continu à travers les siècles, d'autre part sur le racisme issu de cette tradition religieuse.

À cette méconnaissance du rôle néfaste de certaines données du judaïsme, deux raisons paraissent primordiales. La première : le fait que le discours dominant, en rapportant principalement les souffrances des Juifs donne à penser que le racisme n'existe pas chez eux. Comme si le fait d'avoir souffert pendant très longtemps du racisme des non-Juifs excluait pour eux toute responsabilité dans ce domaine et exonérait le judaïsme de transporter de lourdes pesanteurs, comme si les Juifs ne faisaient pas partie du commun des mortels. En effet, à l'idéologie perverse d'une culpabilité totale a succédé souvent celle, non moins perverse, d'une innocence totale ! S'il est logique que l'histoire contemporaine soit profondément marquée par le génocide, inédit à bien des titres, des Juifs européens par les nazis, il reste que nombre d'auteurs sur le sujet omniprésent dans les médias de l'antisémitisme se sont manifestement laissé subjuguer par le discours dominant, dans lequel la mémoire récente se confond volontiers avec l'histoire.

La seconde raison permettant d'expliquer la méconnaissance du phénomène « antisémitisme » réside, comme nous le verrons, dans le fait que les auteurs des multiples travaux consacrés au racisme en général ne retiennent souvent comme critères du processus que ses manifestations spectaculaires d'ordre physique en négligeant les multiples manifestations d'un autre ordre (psychologiques, juridiques, diplomatiques, économiques, verbales…) lesquelles, pour silencieuses, discrètes voire occultes qu'elles puissent être, pour différentes qu'elles soient dans leurs expressions, n'en sont pas moins des violences effectives, souvent plus *efficaces* que les premières quant au but poursuivi. Ici, la pensée prévaut sur la force, la matière grise sur le muscle, le Verbe sur le poignard. Or, si le judaïsme sioniste dans l'État d'Israël avec sa ségrégation institutionnelle, a généré depuis le milieu du XXe siècle une explosion de violences de tous ordres que rapportent quotidiennement nombre d'observateurs libres, nous dirons que le racisme juif n'avait guère comporté, pendant les dix-huit siècles précédents, que des violences autres que physiques.

[2] On sait qu'il eut en effet à subir de la part des rabbins, l'équivalent de l'excommunication chrétienne, le *herem.*

Ici, dans cet essai, des Juifs, en tant que tributaires de cette culture, vont être mis en cause. Toute critique d'un système idéologique repose, certes sur des idées, mais aussi sur des faits impliquant des personnes. C'est la loi du genre, difficile et délicate par nature. Elle l'est d'autant plus ici que nous savons à quelles violences ont pu conduire dans le passé les accusations portées à l'encontre des Juifs lorsque se déchaînaient propagande et persécutions. Mais, à l'heure actuelle, face au repli marqué d'une partie notable du monde juif sur lui même en un communautarisme exacerbé, repli qui l'empêche d'analyser sereinement ses difficultés passées et présentes, le danger potentiel est considérablement moindre que celui qu'encourage l'absence de critique. Si les Juifs, dans les pays occidentaux, ne courent plus de risques majeurs pour leur vie ou leurs biens, il n'en est pas de même pour ceux qui vivent en Palestine au nom d'une idéologie agressive, le sionisme, dont la confrontation avec cette autre idéologie folle et largement réactionnelle à la précédente qu'est l'islamisme, peut logiquement conduire à un conflit, tout à la fois inédit comme le veut l'histoire cette *« science d'événements toujours nouveaux »*, et à la mesure des capacités modernes de destruction massive. Comme l'écrit Alain Finkielkraut[3] à propos des Sionistes, *« Imperturbables, ils présentent encore Israël comme une* solution, *alors qu'il s'agit du lieu central où l'existence juive continue à faire problème »*.

Une autre difficulté, elle aussi inhérente au contexte moderne du judaïsme, vient s'ajouter aux précédentes. Elle est relative à l'information. Si le christianisme, par exemple, donne lieu de nos jours à de multiples critiques, voire à de véritables pamphlets sans que les chrétiens ne s'offusquent vraiment et vouent les auteurs à la vindicte, on constate que, face aux critiques, nombre de représentants du judaïsme apparaissent fébriles comme s'ils n'étaient pas tout à fait en paix avec eux-mêmes, manifestent une grande intolérance et mettent volontiers en œuvre des tactiques d'intimidation, voire des pratiques de terrorisme intellectuel à l'égard des opposants, qu'ils soient Juifs ou non-Juifs. Il s'ensuit que mes propos, soulignés par des gardiens vigilants, ne manqueront pas de me faire accuser d'anti-judaïsme, voire de racisme antijuif[4], au prétexte que je dénonce des éléments propres au judaïsme… Face à ces contempteurs volontiers adeptes de quelque théorie du soupçon deux questions se posent : Le judaïsme serait-il la seule entreprise humaine à ne pas véhiculer de tels éléments ? Les Juifs seraient-ils incapables de percevoir que la Bible et le Talmud, à l'instar de l'Évangile et du Coran transportent, sous le sceau du sacré qui entrave la raison et suscite des interprétations multiples, des données potentiellement pernicieuses ?

Le discours qui suit obéit en définitive à quelques orientations précises et à elles seules :
1° - Il s'intéresse avant tout à un système de pensée et non à des personnes : il ne s'agit pas de juger des individus ou d'attribuer un niveau de gravité à leurs actes mais de mettre en lumière les éléments du judaïsme qui les conditionnent.
2° - Il se situe dans le cadre de la résistance au racisme suscité par le judaïsme à la fois chez les siens et chez les non-Juifs, racisme que le sionisme, en le cristallisant, en le concentrant en

[3] *Le Juif imaginaire*, p. 157.
[4] Ces accusations d'anti-judaïsme et d' « antisémitisme » lancées à tout va par des officines ne reculant devant aucun moyen, y compris les plus moralement indéfendables, pour discréditer toute critique concernant le judaïsme ou des Juifs, ne sont pas sans rappeler l'"anti-philosophie" (ce courant du XVIIIe siècle dressé contre les Lumières, où s'illustrèrent particulièrement les Jésuites pour calomnier grossièrement des philosophes libres ne respectant pas les règles établies par l'Église) ou bien l'"anti-communisme", idéologie d'intouchabilité développée, à l'époque précédant l'extinction du communisme soviétique, par les cadres du mouvement allergiques à toute critique.

un lieu, a rendu manifeste au XXe siècle avec la colonisation de la Palestine et l'oppression caractérisée d'un peuple.

Après une introduction consacrée essentiellement aux notions de *race*, de *racismes*, de *pensée raciale* et à la sémantique dans le contexte du judaïsme, la première partie de cette étude envisagera le racisme juif, la seconde partie le racisme antijuif. La première, consacrée au sujet largement inédit qu'est le racisme chez les Juifs[5], sera plus développée que la seconde traitant du racisme antijuif des non-Juifs, de l'antisémitisme suivant le terme généralement utilisé et au sujet duquel la bibliographie est d'une particulière richesse depuis la seconde guerre mondiale. Sur ce dernier thème, ce qui compte avant tout c'est moins de rapporter des données historiques largement présentes dans les ouvrages que de prendre quelque recul face aux événements-phares que l'histoire a mis particulièrement en évidence, afin de distinguer chez les acteurs de ce racisme la part de l'héritage et celle de l'invention. Quant à la bibliographie consacrée au racisme des Juifs on peut dire qu'elle est quasiment inexistante avant l'avènement du judaïsme sioniste, avènement qui, par delà tous les malheurs engendrés dans les populations de la Palestine historique, permet d'apporter un éclairage nouveau sur la culture issue du judaïsme.

[5] S'il n'est ni courant, ni politiquement correct, de parler du racisme des Juifs remarquons d'emblée avec Maxime Rodinson que *« supposer que les Juifs puissent être inaccessibles aux tendances qu'on accorde aujourd'hui à condamner sous le mot de "racisme", c'est leur accorder une supériorité essentielle, donc encore une vision de type raciste ». (Peuple juif ou problème juif,* p. 281).

PROPOS PRÉLIMINAIRES

RACE, RACISMES, PENSÉE RACIALE ET RACISME CULTUREL

Suivant la définition que nous avons donnée, le racisme représente une certaine idéologie mettant en œuvre certains concepts qui vont générer sentiments et comportements. C'est dire notamment, d'une part que c'est l'inspiration qui *fait* le racisme, d'autre part que le racisme met en jeu deux sortes de personnages : des *racisants* (potentiellement *racistes*) et des *racisés*, les premiers nourrissant une hostilité systématique à l'égard des seconds non pas pour ce qu'ils *font* mais toujours pour ce qu'ils *sont*, c'est-à-dire en tant que membres d'une communauté – d'une *race* – considérée à la fois comme différente et inférieure.

LA NOTION DE *RACE* : SUBSTRATUM DU RACISME

Remarquons tout d'abord que le terme de *race* emprunté au latin *ratio* est apparu au XVe siècle et qu'il désigne une famille, une lignée ou une espèce. Le *Dictionnaire français-latin* de Robert Estienne (1539) fournit comme équivalent *domus, familia, genus, sanguis*. Deux critères sont essentiels pour désigner ces groupes d'individus : leur aspect extérieur et/ou leur hérédité, ce dernier critère pouvant s'exprimer par les termes de naissance, de filiation, de sang... On trouve donc ce mot *race* dans la littérature écrite depuis cette période, mais aussi dans les traductions et les travaux divers relatifs au Moyen-Âge et à l'Antiquité grecque, romaine et juive. Quant au terme de *racisme* créé en 1932 il fut d'abord appliqué aux théories nazies appliquées aux Juifs. Comme le terme de *race*, nous l'appliquerons ici, suivant la pratique courante chez les auteurs et les traducteurs, à des réalités passées quelle que soit leur situation dans le temps mais jugées aujourd'hui *racistes* d'après les données historiques qui nous sont connues : des mots modernes pour des phénomènes ancestraux. Car, comme l'écrit Voltaire en 1756 dans son *Essai sur les mœurs* : *« Il n'est permis qu'à un aveugle de douter que les Blancs, les Nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, soient des races entièrement différentes »*. C'est dire que la conscience de *race* (par référence initiale au groupe auquel on appartient) et le racisme susceptible d'en découler (cette hostilité envers quelque groupe autre que le sien) sont immémoriaux et qu'en la circonstance, la pensée raciale a largement précédé l'invention des mots et leur introduction dans les dictionnaires. Comme l'écrit le paléontologue américain Stephen Gould *« les préjugés raciaux sont aussi anciens que l'histoire connue »*.

Voyons néanmoins ce que disent ces ouvrages de référence concernant le terme de *race*…

Dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie française (1694) il se définit ainsi :

1- Lignée, lignage, extraction, tous ceux qui viennent d'une même famille (Ex : *il est d'une race illustre, ancienne ; il est d'une race de gens de bien ; il est de la race royale ; les trois races des Rois de France ; c'est un homme qu'on soupçonne d'être de race juive) ;*

2- On dit par injure et par mépris *race maudite ; méchante race ; les usuriers sont une race maudite ;*

3- On dit en parlant à de petits enfants : *méchante race, méchante petite race ;*

4- Race se dit aussi des animaux domestiques, comme chiens, chevaux, bêtes á cornes : *ce chien, ce cheval est de bonne race.*

Dans sa sixième édition (1832-1835), le dictionnaire, après avoir repris le sens de *lignée* et de *lignage* des éditions précédentes, ajoute : *« Se dit, par extension, d'une multitude d'hommes qui sont originaires du même pays et se ressemblent par les traits du visage, par la conformation extérieure : la race caucasienne ; la race mongole ; la race malaise... »*

Quant au Littré, en 1866, il évoque notamment *la race germanique, la race caucasienne, la race juive…*

Dans sa huitième édition (1932-1935) le dictionnaire de l'Académie s'applique à préciser les qualités essentielles du groupe auquel est appliqué le terme de race : *Se dit d'un groupe d'individus qui se distinguent d'autres groupes par un ensemble de caractères biologiques et psychologiques dont on attribue la constance non pas à l'action du milieu, mais à une lointaine hérédité (Ex : la race caucasienne ; la race mongole ; la race juive ; une race pure ; une race métissée).*

En pratique, le terme de *race* revêt deux sens très distincts :

Dans son ***sens courant, traditionnel,*** que l'on peut dire encore ***biologique***[6]… le concept de race réunit un ensemble d'individus présentant en commun un élément physique concernant l'aspect du corps : couleur de la peau, forme du visage, taille… On parle de *race blanche*, de *race noire*, de *race jaune*… À cet élément qui d'emblée, à la simple vue, permet de distinguer les groupes humains vient automatiquement s'associer dans l'esprit des utilisateurs, un élément d'ordre héréditaire, c'est-à-dire une référence à des ancêtres communs où vont entrer les notions de filiation, de lien du sang, de lignée, de généalogie ou, à l'époque moderne, celle de patrimoine génétique[7].

Dans son ***sens figuré***, que l'on peut qualifier aussi de ***métaphorique***, le terme de *race* s'applique à une catégorie d'individus qui n'ont en commun que des traits tels que la nationalité, l'âge, la classe sociale, la religion, l'histoire, la langue (ou les langues d'une même famille), la profession, l'intérêt... C'est ainsi, par exemple, que l'on va parler de la *race française*, de la *race des jeunes*, de la *race des patrons*, de la *race des chrétiens*, de la *race des artistes*…

Bien entendu, dans certains groupes humains plus ou moins fermés sur eux mêmes, on peut imaginer que le terme de race puisse associer les deux sens précédents. Dans la civilisation occidentale la *race juive* souvent citée dans les dictionnaires est, comme nous le verrons, un exemple particulièrement caractéristique de cette association.

La *race* : un signifiant défectueux mais néanmoins incontournable.

Remarquons tout d'abord, compte tenu des deux sens dans lequel il peut être pris, que ce concept de race peut revêtir une certaine ambiguïté. Ainsi, chez les auteurs de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, époque où il a été largement utilisé, il y a souvent un passage inconscient des éléments somatiques héréditaires aux éléments culturels acquis. Comme on le sait, ce glissement de sens entre les deux catégories a fait couler beaucoup d'encre puisque l'interaction entre le somatique et le culturel ne saurait à la fois être niée dans son principe au nom de l'unicité de la personne et ne saurait non plus, tant les données sont multiples et complexes, déboucher sur quelque conclusion valable du point de vue scientifique.

Bien d'autres difficultés apparaissent dans l'emploi de ce concept dans son sens courant : son caractère indéfinissable lui enlevant toute valeur scientifique (la distance génétique qui sépare les individus de même race est comparable à celle qui sépare les individus de races différentes), sa fâcheuse capacité de métamorphoser une hostilité banale en racisme caractérisé, son utilisation rattachée particulièrement, dans la culture occidentale de notre époque, à l'expérience nazie…

Pour remédier à ces difficultés son remplacement par celui d'*ethnie* a été suggéré par plusieurs auteurs lorsque le groupe décrit est bien localisé dans un territoire. Dans le langage moderne les deux termes sont volontiers conjoints : *origines raciales ou/et ethniques*

[6] Le terme de « biologie » a été créé en 1802 par Lamarck.
[7] Terme créé en 1846.

à moins qu'ils soient intimement liés : *origines ethno-raciales*. En fait, en associant presque toujours des éléments de culture (langue, rites, traditions…) et des éléments anatomiques apparaissant d'emblée à la vue, il ne saurait remplacer le concept de *race* qui, en pratique, reste pourvu de valeurs essentielles en tant que marqueur des différences entre les individus. Ainsi se révèle-t-il utile et opérationnel, par exemple, dans l'art vétérinaire ou dans l'art médical de la procréation assistée, pratiquant l'un et l'autre la sélection de certains individus dans une perspective jugée à tel moment comme représentant un progrès. Car, si dans le domaine du droit *tout homme en vaut un autre* et que l'inégalité naturelle ne saurait fonder une inégalité de droit conformément à un principe essentiel de la civilisation, il est non moins clair qu'il y a hiérarchie dans des domaines déterminés de la nature et de l'activité humaines : les sujets de grande taille sont *a priori* supérieurs à des sujets de petite taille dans le domaine de la course, les populations au mode de vie nomade ou pastoral ont des capacités de perception du milieu naturel supérieures à celles d'un citadin moderne...

Il y a donc lieu de considérer en pratique que la notion de *race* dans son sens courant est plus une donnée virtuelle qu'une réalité concrète (l'ADN en est le grand démonstrateur), qu'elle est impossible à définir, notamment d'un point de vue scientifique ou législatif, mais qu'elle reste néanmoins un signifiant indispensable**.** Dans un rapport de 1951 intitulé *Le racisme devant la science*, l'UNESCO précise ainsi que *« les anthropologues sont tous d'accord pour considérer que la notion de race permet de classer les différents groupes humains dans un cadre zoologique propre à faciliter l'étude des phénomènes d'évolution »*. Quant à l'historien André Pichot[8] il écrit à ce sujet que : *« Nier l'existence des races ou remplacer le terme de race pas un synonyme en espérant un quelconque résultat en matière de racisme relève de la niaiserie ou de la mauvaise foi »*.

Avec Michel Wieviorka[9], on peut constater par ailleurs *« qu'il est rare qu'un acte ou un discours raciste, aussi isolé qu'il puisse paraître, n'en appelle à une communauté d'appartenance où la race est associée d'une façon ou d'une autre, à d'autres référents identitaires »*. En sachant aussi que la *race* même dans son sens métaphorique peut – lorsque le sentiment d'appartenance à une communauté est particulièrement développé – revêtir un pouvoir de conditionnement des hommes au racisme non moindre que celui résultant de la *race* au sens propre. L'utilisation de ce concept apparaît donc comme devant toujours comporter quelques difficultés ; il convient d'en avoir conscience.

En définitive, il apparaît que la *race* est un concept défectueux, car qui dit race dit aussi frontière, différenciation et racisme potentiel, mais qu'il est en même temps irremplaçable.[10]

RACISME "NATUREL", RACISME "CULTUREL", RACISME "RÉACTIONNEL"

Avant d'envisager ces différentes formes il y a lieu tout d'abord de considérer qu'à la base de tout racisme il y a un personnage-cible, *l'étranger*. Tout racisme commence, en effet, par la désignation de *l'étrangèreté* vue comme une donnée absolue, stable, immuable, irréversible. Ainsi que l'écrit Pierre-André Taguieff[11], *« le racisme consiste à interpréter la distinction entre Nous et Eux, ou entre Nous et les Autres, comme une distinction entre deux espèces humaines, la première espèce – celle de l'énonciateur de la distinction – étant jugée plus humaine que la seconde, voire la seule véritablement humaine des deux »*.

---

[8] *La société* pure – *De Darwin à Hitler*, p. 13.
[9] *L'espace du racisme*, p. 185.
[10] Saluons néanmoins ici, émanant d'une trentaine de députés socialistes français, une proposition de loi de novembre 2004 visant à supprimer du 1er article de la Constitution de la République française le mot « race » du fait de ses effets pervers et à le remplacer par celui d' « origines »... L'idée est généreuse, mais exprimant manifestement un idéal inaccessible, utopique.
[11] *Le racisme*, p. 62.

Le racisme "naturel" ou "instinctuel"

Penser le mot *race* à partir de la différence héréditaire apparaissant à la simple vue entre les espèces d'hommes est, avons nous vu à la suite de Voltaire, la chose la plus banale du monde. C'est dire que la présence de la notion de race dans l'inconscient et le comportement des hommes a largement précédé l'invention du mot et qu'elle est au fondement du racisme *naturel.*

Dans le cadre d'un instinct primordial d'auto-conservation dont la base est génétique – notre cerveau reptilien – il est logique de penser, à la suite de divers biologistes et généticiens, que la préférence communautaire, ou l'ethnocentrisme, *« ce point de vue suivant lequel le groupe auquel on appartient est le centre du monde et l'étalon auquel on se réfère pour juger les autres »*[12], puisse être rattaché à la nature. *« Certains phénomènes de dégénérescence du comportement social humain, phénomènes qui montrent des parallèles très poussés avec certaines modifications de comportement chez les animaux domestiques reposent manifestement sur une base génétique »* a écrit l'éthologue Konrad Lorenz[13]. Lévi-Strauss a, lui aussi, montré que cet *« égocentrisme appliqué à l'ethnie »* était une caractéristique universelle des sociétés humaines dont les membres possèdent un penchant plus ou moins prononcé à s'agréger à quelque groupe, à y puiser leur identité et, parallèlement, à exclure les autres.

Cette tendance peut s'appliquer à bien des groupements humains : groupements familiaux, politiques, religieux, associatifs, sportifs, amicaux… avec, bien entendu, des conséquences diverses. Il est humain et … normal de préférer sa vie à celle des autres ; il est humain de préférer ses parents à ses voisins ! Mais remarquons dès maintenant que la poursuite de ce raisonnement vers sa bande, sa patrie, sa nation, son parti, sa religion, sa race… peut s'avérer vite infirme, terriblement infirme et contestable d'autant plus que s'estompe souvent le sentiment de la responsabilité personnelle de l'individu qui s'absout de tout, tant qu'il fait ce que font ses semblables. Les solidarités intra ou intercommunautaires vont ainsi, dans certaines circonstances, s'exercer à l'encontre des membres d'une autre communauté humaine en se jouant des frontières diverses spirituelles ou géographiques. Dans les formes marquées du communautarisme qui veut que la communauté prévaut sur l'individu, il y aura les *bons* (ceux qui font partie de la communauté) et les *méchants* (les autres), il y aura de façon banale des solidarités et des alliances abusives, agressives, oppressives voire criminelles, génératrices de conflits sans cesse renouvelés.

Comme le constate Albert Memmi[14], *« il y a en nous un terrain préparé pour recevoir et faire germer les semences du racisme pour peu que nous n'y prenions garde »*. La banalité du phénomène, *« son omniprésence dans l'histoire »* semble bien confirmer ce point de vue selon lequel il s'agit d'une disposition (ou d'une tare) originelle des hommes, ces animaux sociaux qui, au sein de leur groupe, de leur clan, de leur tribu, de leur « communion »[15], ont tendance spontanée à développer quelque mépris à l'égard des autres communautés, mépris qui dans les cas extrêmes peut être qualifié de xénophobie. La généralisation abusive : *« tous les Anglais sont… »* ; *« tous les Arabes sont… »*, donnée immédiate toujours présente dans la moindre forme de *racisme,* n'est-elle pas particulièrement banale ? Certes, ainsi que l'écrit Delacampagne[16], *« une réaction subjective et momentanée n'est ni toujours évitable ni automatiquement dangereuse »* mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une tentation

[12] Définition de W. Sumner rapportée dans l'ouvrage précédent de Taguieff, p. 13.
[13] Citation rapportée par Georges Nataf, *Les sources païennes de l'antisémitisme,* p. 28.
[14] *Le racisme,* p. 32.
[15] Expression de R. Debray dans son ouvrage *Les communions humaines – Pour en finir avec « la religion »,* Fayard, 2005.
[16] *L'invention du racisme,* p. 28.

permanente pour tout individu, tentation à laquelle il succombe souvent et d'abord par paresse de langage.

Primo Levi, de son côté, vient appuyer la banalité, voire la *naturalité*, du phénomène : *« Beaucoup d'entre nous*, écrit-il, *individus ou peuples, sont à la merci de cette idée, consciente ou inconsciente, que "l'étranger, c'est l'ennemi". Le plus souvent, cette conviction sommeille dans les esprits comme une infection latente […] Mais lorsque le dogme informulé est promu au rang de prémisse majeure d'un syllogisme, alors, au bout de la chaîne logique, il y a le Lager »…*[17] Certes, il n'y a pas toujours de *Lager* mais à coup sûr l'émergence d'une forme de racisme.

Le racisme "culturel" (ou "idéologique") : la naissance de la pensée raciale

Les données précédentes d'ordre héréditaire, comme ce qui sommeille en chaque individu, ne sauraient suffire pour expliquer les sentiments et les manifestations xénophobes et racistes qu'on peut observer dans l'histoire. Le conditionnement des hommes est aussi de l'ordre de l'acquis : l'homme n'est pas seulement un être de *nature* avec des comportements génétiquement déterminés, instinctifs, mais aussi un être de *culture*. Il va théoriser tel sujet et, comme toujours, peuvent en résulter des réalités très contrastées : le meilleur et le pire. La civilisation, la philosophie, les religions sont venues modifier et faire évoluer profondément les dispositions naturelles des hommes. Les religions surtout : *« le religieux est à la fois ce qui permet aux hommes de vivre, d'aimer et se donner et ce qui les pousse à haïr, à tuer et à prendre »* constate Régis Debray[18]. À partir de leurs textes sacrés elles vont, tantôt contribuer par l'éducation à réduire les oppositions et affrontements naturels, tantôt au contraire elles vont les promouvoir en fonction des valeurs qu'elles véhiculent dont les principales ont été jusqu'ici la Vérité, l'Élection divine, le Paradis, la Race…

C'est avec la naissance de la pensée raciale que l'on va parler de racisme *culturel* en se basant non pas sur des faits et des gestes dont les motivations peuvent être discutables mais sur les textes d'ordre religieux ou philosophique qui nous sont parvenus. Car, seuls des textes peuvent vraiment permettre de distinguer le racisme *culturel* du racisme *naturel*, de situer sa naissance dans le temps et de suivre son évolution à travers les siècles.

Si racisme *naturel* et racisme *culturel* mettent en jeu volonté de puissance et de domination, leur devenir et leur gravité ne sont cependant pas semblables. Avec le temps, il apparaît nettement que la première forme n'a pas la gravité de la seconde dans laquelle une pensée raciale structurée est inscrite dans des traditions ancestrales, mieux dans des textes contraignants ayant à la fois la prétention d'exprimer une quelconque vérité et l'intention d'établir des règles s'imposant à tous les membres d'une communauté. Le racisme *naturel* peut certes entraîner de sauvages et durables conflits mais un espoir de tolérance voire de réconciliation entre les antagonistes est toujours permis avec les progrès de la civilisation, de la démocratie et de l'humanisation qui réduit la composante instinctuelle… Dans le cas contraire, l'évolution d'un conflit ne peut, alors, qu'être tout autre.

Le racisme réactionnel à une agression racisante

Racisme naturel, racisme culturel… certes, mais il convient de distinguer aussi le racisme *réactionnel*. Sa place n'est pas négligeable dans l'histoire du racisme.

Si, face à une agression, il y a des contre-agressions qui peuvent n'être que légitime défense et n'être nullement de type *raciste*, il n'en est pas de même lorsque l'agression initiale est celle d'une société *racisante* : la contre-agression se fait pratiquement toujours sur ce même mode, tout au moins si l'agression initiale se prolonge un certain temps.

---

[17] *Si c'est un homme*, p. 7.

[18] Dans un commentaire de son ouvrage *Le Feu sacré, fonctions du religieux.* (Figaro Magazine du 12/04/2003*).*

On peut aussi logiquement penser que le processus raciste *réactionnel* sera particulièrement violent si l'*agressé* est porteur lui-même d'une culture *racisante.*

Les formes associées de racisme

À côté des grandes formes précédentes de racisme il peut y avoir des formes associées. Le nazisme en est un exemple particulièrement caractéristique : il a éliminé massivement les Juifs, les Tziganes, les Slaves en tant qu'héritiers d'une certaine *race* mais aussi une foule d'opposants politiques, de handicapés, d'asociaux ou d'individus déclarés seulement *inférieurs* (*Untermenschen*) par une assemblée de *seigneurs* (*Herrenvolk*).

LA PENSÉE RACIALE ET LE RACISME CULTUREL

Face à la banalité du racisme, une question essentielle s'est toujours posée aux historiens : *Quels sont les éléments qui, en s'associant, contribuent à édifier une pensée raciale potentiellement capable de générer des comportements racistes et qui permettent de considérer que tel groupe, telle communauté, tel régime a développé un racisme culturel ?*

À cette question, et en suivant l'avis de divers auteurs, on peut répondre que ces critères sont représentés par l'existence de règles, théories, commandements, lois, règlements… pérennisés dans des textes promouvant, au sein d'un groupe et au nom d'une notion de *race* par définition irréversible, un système de séparation radicale basé sur le rapport supérieur/inférieur ou/et sur celui du pur/impur. Car ici le non-mélange est le critère de la pureté idéologique en matière religieuse ou philosophique : toute fusion est corruption. Comme l'écrit Bernanos en 1940, *« ce qui importe aux races est de se garder intactes, incorruptibles, et le sentiment qui les exalte ne peut être que celui d'une supériorité absolue, d'une sorte d'élection mystique, indiscutable, incontrôlable, puisqu'elle leur a été conférée par le sang ; elle est la supériorité du sang […] Car tout ce qui ne leur ressemble pas est une menace à leur intégrité, à leur pureté ».*[19] P.A. Taguieff[20] écrit de même avec pertinence : *« La phobie du mixte ou de l'hybride porte principalement sur la descendance : ce qui est rejeté, c'est une descendance métissée perçue comme interruption de la continuité de la lignée, perte de ressemblance, dissolution de la continuité transgénérationnelle ».*

En pratique, deux critères essentiels sont nécessaires et suffisants pour parler du racisme culturel d'une société, d'une communauté, d'un groupe humain. Ce sont : une conscience de race chez les membres du groupe et une loi écrite interdisant dans ce groupe les unions inter-raciales. À ces dispositions sont néanmoins toujours associées, d'une part des contraintes à l'égard des personnes racisées telles que l'exclusion de certains emplois, charges et lieux de résidence, l'établissement de quelque frontière matérielle ou morale ou l'expulsion d'un certain territoire, d'autre part des sanctions pour les membres contrevenants de la communauté.

Quant aux violences diverses par lesquelles se manifeste toujours un processus raciste, remarquons que c'est aux violences d'ordre physique, celles du bras armé, que l'on pense généralement tant elles sont spectaculaires et présentes dans le quotidien des hommes. Elles donnent lieu à des récits historiques relativement objectifs rapportant des destructions de biens, des brutalités, des agressions, des expulsions, des assassinats, des tueries, des guerres, des génocides. Mais, comme nous l'avons remarqué, ces violences physiques ne sont pas seules en cause. À côté d'elles, dans la jungle des hommes, il en est d'autres non moins pernicieuses. Avant le coup de poing ou le fusil, associés à ces gestes ou pratiqués isolément, inventés parfois par tel individu dans l'intimité de sa personne mais bien plus souvent par un

[19] *Essais et écrits de combat* II, Gallimard 1995, p. 221.
[20] *Le racisme,* p. 68.

groupe d'individus solidaires, sont les *actes verbaux qui prévoient de tuer* au sens propre ou au sens figuré. C'est la (pré)méditation, la réflexion, la planification… accompagnant ou non l'acte brutal. Remarquons aussi que ces violences, qu'elles soient individuelles ou collectives (dans ce dernier cas on parle parfois de complot ou de conspiration), sont parfois fort subtiles, si subtiles même que les victimes peuvent ne pas identifier leurs agresseurs, voire ne pas être conscientes de l'agression elle-même. C'est dire aussi que ces violences multiformes peuvent n'être connues d'abord que de quelques initiés, lesquels garderont assez souvent leur secret, secret que des historiens laborieux, un jour plus ou moins lointain, s'appliqueront peut-être à dévoiler.

Toutes ces violences peuvent se traduire notamment par les mots de ségrégation, de discrimination, de séparation, d'infériorisation, de différenciation, d'exclusion, d'oppression, de domination… et conduire à la tyrannie, à la barbarie, à la persécution, voire au martyre.

EN RÉSUMÉ

1) La notion de *race* est le substratum du *penser race*, de la conscience ou de *l'esprit de race* et du *racisme*.

2) Le mot *race* reste incontournable pour désigner l'appartenance à une certaine lignée d'individus, mais il est en même temps d'utilisation potentiellement dangereuse puisqu'en biologisant un groupe consciemment ou non, tout à la fois il conditionne et expose ses membres au racisme. Car une conception biologisante ne peut pas ne pas faire le lit d'une conception racisante.

3) Le racisme *culturel*, qu'il convient de distinguer du racisme *naturel*, peut être légitimement vu comme une maladie de l'esprit acquise au contact de quelque système de pensée ambiant et, à peine métaphoriquement, comme une maladie infectieuse. La notion de *race* est son agent causal lequel, à la manière d'un virus informatique pour le *cerveau* des ordinateurs, pollue l'esprit des humains. On peut ajouter que la présence de ce *virus* au sein d'une idéologie d'ordre religieux, philosophique ou politique, entraîne chez les individus qui en sont tributaires deux scénarios possibles. Tantôt le *virus* reste latent : il y a des porteurs *sains* (lesquels peuvent être néanmoins contagieux en transmettant le *virus*, voire la *maladie*) ; tantôt le *virus*, activé avant tout par l'environnement culturel et notamment religieux, devient virulent : il y a des porteurs *malades* et éminemment contagieux.

Par ailleurs, si la pensée *raciale* inspirant les manifestations qualifiées aujourd'hui de *racistes* au sens culturel du terme s'explicite principalement de façon relativement récente avec l'invention des mots *race* (au XVe siècle), *antisémitisme* (à la fin du XIXe siècle), *racisme* (en 1932), il est évident, contrairement à l'avis de quelques ethnologues suivant lesquels il s'agit d'un phénomène des temps modernes[21], qu'elle est bien antérieure et que c'est à juste titre que les historiens, et notamment ceux de l'*antisémitisme racial*, s'appliquent à dépister cette pensée chez les peuples de l'Antiquité**.**

À ce propos, on peut remarquer que l'Antiquité gréco-romaine a été particulièrement fouillée et a fait l'objet de nombreux travaux, tandis que l'exploration ethnologique de l'Antiquité hébraïque, dont les textes religieux et sacrés semblent avoir été largement immunisés contre la critique, est restée jusqu'ici pratiquement vierge. C'est pourtant là, comme l'a bien vu le philosophe Michel Onfray, avec l'invention dans la Torah de *« l'inégalité ethnique, ontologique et métaphysique des races »*[22] que gisent les prémisses de la pensée raciale.

---

[21] Tel Michel Leiris pour qui « *le préjugé racial* en tant qu'*opinion préconçue est vieux d'à peine trois siècles »*, *Race et civilisation*, 1951, p. 15 et 75.

[22] Michel Onfray, *Traité d'athéologie*, p. 199.

PROPOS DE SÉMANTIQUE APPLIQUÉE AU JUDAÏSME

Compte tenu de l'ambiguïté subsistant dans les dictionnaires concernant certains mots largement utilisés dans le contexte du judaïsme, des interprétations diverses qui peuvent en être données, du caractère de mot-piège revêtu pas plusieurs d'entre eux, de l'obligation de langage d'en appliquer certains à des situations historiques antérieures à leur création, je donnerai ici, de façon aussi précise que possible, la signification que je retiens personnellement de quelques mots couramment utilisés dans l'ensemble du texte.

Seront examinés ainsi successivement **: "*judaïsme*" ; "*judéité*", la "*race juive*" ; "*les Juifs*"** et **"*le Juif*" ; les "*non-Juifs*" ; "*anti-judaïsme*" ; "*anti-sionisme*" ; "*antisémitisme*".**

« judaïsme »

Ce terme s'applique le plus souvent au système de pensée issu de la religion des Hébreux avec les antiques livres sacrés, à la littérature émanant de ses représentants et aux commentaires qui en sont faits, en résumé à la culture et à la civilisation du peuple juif ; parfois il désigne l'ensemble ou une partie notable des Juifs, parfois encore les institutions du judaïsme. Le contexte permet facilement de retenir l'une au l'autre de ces acceptions.

Nous disons, système de pensée et non religion, dans la mesure où, ici, la religion (vue, selon le sens courant d'une relation à un ordre surnaturel) est devenue, à un moment donné de l'histoire, facultative pour les tenants du judaïsme.

Remarquons que ces tenants se désignent successivement dans l'histoire par différents termes : *Hébreux* (membres de la tribu nomade sémitique dont il est question dans les écrits appelés par les chrétiens "Ancien Testament"), *Judéens* (héritiers réels ou supposés des Hébreux après la destruction des royaumes d'Israël et de Juda et de leur déportation en Assyrie en 724 et en Babylonie en 587 av. J.-C.), *Juifs* (pendant de nombreux siècles), *Israélites* (au XIXe siècle, par ceux qui veulent privilégier l'élément religieux par souci d'équivalence avec les catholiques, les protestants ou les musulmans), *Juifs* enfin (depuis le milieu du XXe siècle).

À noter aussi que l'appellation *Israélites* fut adoptée et revendiquée par les Juifs assimilés à la suite de la Révolution française pour se démarquer des traditionalistes jugés retardataires. Plusieurs écrivains juifs demandèrent même que le mot *Juif* fut retiré des dictionnaires. Comme le constate Alain Finkielkraut : *« ce mot pernicieux ne devait plus vivre puisqu'il évoquait une réalité morte et défigurait, aux yeux de leurs concitoyens, les Français de confession mosaïque… Il fallait que disparaisse ce terme qui était à lui-seul un concentré de passion venimeuse, une diatribe, une calomnie »*[23].

Il y a donc un judaïsme au sens religieux, disons un judaïsme-religion ou judaïsme orthodoxe avec son monothéisme, ses lois, ses concepts inauguraux fondateurs et ses rites spécifiques et un judaïsme qualifié tantôt de culturel, de séculier, de laïque, englobant des données diverses, d'ordre moral, historique, sentimental… Le judaïsme est donc divers. Nous verrons de plus, fait qui lui est spécifique, qu'il y a des Juifs totalement étrangers au judaïsme-religion ou au judaïsme-culture, voire ignorant tout du judaïsme et qui sont néanmoins, pour la culture juive traditionnelle, des Juifs à part entière.

À noter aussi, dans ce contexte du judaïsme, qu'il y a lieu de tenir compte d'une autre donnée susceptible de gêner les interprétations : le fait que nombre de Juifs, parmi les Juifs européens notamment ayant vécu deux mille ans au contact de la civilisation occidentale, ont

[23] Dans *Le Juif imaginaire*, p. 84.

été largement inspirés et conditionnés par les croyances, les idées, les sciences, les manières de vivre portées par la civilisation environnante et notamment la civilisation chrétienne, tous éléments venant s'associer, suivant des modalités infinies, à ceux transportés par le judaïsme.

***La « judéité »* (ou « judaïté »)**

Que signifie être juif ? Donnée singulière dans l'histoire des traditions religieuses qui complexifie encore le discours et désoriente volontiers le lecteur, l'identité *juive* ne se définit pas obligatoirement par une adhésion à un système de pensée, par une croyance religieuse, par par une tradition, par une pratique, par une nationalité, par une catégorie sociale, par un état d'esprit, par une histoire (tel le génocide nazi)…!

Alors, par delà les mille et une manières pour les Juifs de décliner leur rapport au judaïsme – du Juif pieux qui rend à chaque instant de sa vie un culte à Yahvé à l'athée qui pense que ce dieu est un personnage littéraire, de l'érudit à celui qui ignore tout du judaïsme, du Juif qui revendique sa judéité et en est fier à celui qui la refuse, qui l'a en aversion ou qui l'ignore, quel est donc le dénominateur commun des Juifs ? Ou, en d'autres termes, quelle est la constante à la fois nécessaire et suffisante pour définir la judéité, quel est le lien qui réunit les Juifs ?

Comme nous l'expliciterons plus avant, il s'agit (sauf exception confirmant la règle) d'une donnée légale relevant d'un critère biologique. L'hérédité, disons la filiation, représente cette condition. Comme la couleur de la peau, cette donnée d'ordre racial est indépendante de la volonté des personnes, permanente, irréversible, indélébile.

La « race juive »

Expression a priori fort discutable que cette expression de *race juive*. Même si de multiples auteurs ont décrit un *type juif*[24], n'est-il pas évident que les populations juives sont hétérogènes quant à leurs origines et leur aspect extérieur ? Pourtant, depuis longtemps et notamment à l'époque moderne, elle est utilisée de façon courante, que ce soit dans les textes fondamentaux du judaïsme ou dans de multiples ouvrages d'auteurs juifs et non-juifs. Pourquoi donc cette expression à la fois courante et singulière ?

Il ne fait aucun doute, tout d'abord, à l'appui du concept de *race juive*, qu'il y a une continuité spirituelle depuis plus de deux millénaires entre les Hébreux de l'Antiquité et les Juifs de la Modernité par l'intermédiaire des croyances, des textes, des rites et des traditions. Ce lien permet à l'évidence d'appliquer à la lignée des Juifs le terme de *race* au sens métaphorique.

Mais il y a manifestement plus. D'une part les Juifs ont eu l'intime conviction, tout au moins jusqu'à une période récente, qu'ils étaient les descendants génétiques du peuple hébreu et plus particulièrement de *la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, cette donnée imprégnant également les mondes chrétien et musulman en tant qu'héritiers directs du judaïsme. D'autre part les Juifs sont – et ils peuvent même n'être que cela – des individus porteurs de sang juif, des Juifs *par nature* dont la judéité est fondée sur des critères strictement biologiques, en dehors de tout autre élément susceptible de faire appartenance.

Fait sans doute unique dans l'histoire, le terme de *race* est donc pris, lorsqu'il est appliqué aux Juifs, à la fois dans son sens métaphorique (la race : catégorie sociale ou idéologique) et dans son sens propre (la race : catégorie biologique).

En constatant par ailleurs que cette notion de *race juive* est largement consacrée par le temps et par l'usage dans la judaïcité et hors d'elle, qu'elle est revendiquée par des Juifs religieux ou non religieux dans de nombreux écrits, qu'elle s'est imposée comme allant de soi

[24] Ce « type juif » représente tantôt une donnée morphologique commune, témoin des mariages endogamiques des populations juives ne se mélangeant pas aux autres, tantôt un habitus commun résultant des conditions spécifiques dans lesquelles ont vécu et vivent encore beaucoup de Juifs.

à de nombreux auteurs et traducteurs modernes, qu'elle est incluse dans le terme d'antisémitisme, il s'ensuit que l'expression est non seulement justifiée mais incontournable, tandis que le mot *juif* représente parallèlement, pour répondre positivement à une question du philosophe Alain Badiou[25], un signifiant exceptionnel.

À noter qu'à l'époque moderne quelques rares voix juives, en mettant en avant l'hétérogénéité apparente des populations juives, jugent absurde de parler de *race* à leur propos. En vérité, contrairement à ces auteurs, nous verrons que *c'est tout le judaïsme des deux millénaires qui "veut" qu'il en soit ainsi.* À cette dernière proposition nous ajouterons : *pour le malheur des siens* (ce que les auteurs précités ont bien saisi et qui les motive dans leur déni de la *race juive*).

« les Juifs »* et *« le Juif »

L'expression *les Juifs*, comme les expressions courantes : *les Français*, *les X* ou *les Y*, comporte *a priori* une généralisation souvent abusive. Que peuvent avoir en commun un tel nombre d'individus ? En principe, cette *faute*, banale dans la conversation courante, généralement commise pour aller vite, faute bénigne en somme, est de même niveau dans tous les cas… Or, qui ne sent que l'expression *les Juifs* comporte une déviance plus marquée que les autres expressions et une connotation particulière ?

De même en est-il avec *le Juif* dont la capacité signifiante est tout autre que celle des expressions symétriques que sont a priori *le Français*, *le chrétien*, *le musulman* ! Il est clair que cette expression désigne non pas tel individu dans sa singularité mais l'individu en tant que porteur d'une essence particulière ? Fait singulier : alors qu'elle apparaît typiquement d'ordre raciste – banale en Allemagne à la fin du XIXe siècle ou à l'époque nazie et plus généralement dans tous les pamphlets anti-Juifs[26] – cette expression est d'abord une expression largement utilisée dans le judaïsme.

Il y a donc avec les Juifs (la *judaïcité* pour désigner l'ensemble d'entre eux) un problème spécifique ! Pourquoi cet état de fait ?

Nous verrons précisément que le mot *juif*, que ce mot soit un nom désignant une personne ou un adjectif la qualifiant, est chargé de la notion de race conditionnant tous les utilisateurs à l'intégrer et à la répandre, notion que nous avons considérée comme potentiellement maléfique. En pratique, sauf à alourdir considérablement le moindre texte, l'expression *les Juifs* ne peut pas ne pas être employée, mais ce sera toujours avec quelque réticence. Il convient de l'entendre alors dans un de ses sens courants pouvant être, suivant le contexte : la majorité des Juifs, la fraction précédemment désignée ou suggérée ou une fraction représentative. Il en est de même de l'expression *communauté juive*. Ces expressions ne signifient donc nullement *tous-les-Juifs*. Ceci, d'autant plus, qu'il n'y a guère de groupe social dont les membres professent des opinions aussi diverses : opinions politiques allant d'un internationalisme débridé au nationalisme le plus étroit, opinions religieuses allant de l'athéisme le plus résolu à l'orthodoxie la plus farouche... Et ne parlons pas du problème du sionisme, avec ses Sionistes acharnés voyant la création de l'État d'Israël comme une manifestation divine, et ses anti-Sionistes non moins résolus considérant le sionisme comme une idéologie fondamentalement perverse et Israël comme un État raciste voué au malheur.

Les « non-Juifs »

---

[25] Pour Alain Badiou, *Circonstances, 3, Portées du mot « juif »*, 4ème de couverture, il s'agit en effet *« de savoir si le mot "juif" constitue, oui ou non un signifiant exceptionnel dans le champ général de la discussion intellectuelle »*.

[26] Grattenauer dans *Wieder die Juden*, parle quant à lui de l'expression « les Juifs » comme désignant *« les Juifs en général, les Juifs de partout et de nulle part »* (rapporté par Hannah Arendt dans *La tradition cachée*, p. 164).

Face aux Blancs il y a des Noirs, des Métis, des Jaunes…, face aux chrétiens il y a des juifs, des musulmans, des bouddhistes, des animistes… tous chrétiens potentiels mais, pour la culture juive l'humanité est constituée essentiellement de deux catégories d'hommes et de deux seules, les Juifs et les non-Juifs (désignés aussi par *étrangers*, *gentils*, *goyim*). Dans le contexte du judaïsme, en effet, les hommes qui ne sont pas juifs sont des « non-Juifs » conditionnés à se voir et à se désigner eux-mêmes comme tels. Pourvus d'une identité en négatif, comme privés de *quelque chose*, incomplets, lacunaires, tels sont ces a-Juifs. Dans ce système-de-pensée-qui-oppose s'établit ainsi d'emblée, entre Juifs et non-Juifs, une *étrangèreté*, un écart, une distance, une différence, une hétérogénéité, une altérité irréductible.

Dans l'amitié entre deux personnes il y a bien aussi altérité, mais aucune de ces personnes ne s'y définit par rapport à l'autre. L'altérité véhiculée dans le judaïsme est d'une autre nature : elle conditionne les deux parties, et d'abord bien entendu la partie juive, à une démarche essentielle de distinction et d'opposition. Nous dirons d'ailleurs que, tout imprégné de cette notion d'altérité par ses mythes fondateurs de l'Élection et de l'Alliance, le judaïsme, qui impose sans cesse des limites et élève des obstacles physiques ou psychologiques est, par excellence, *l'idéologie des frontières*. Il y a, au nom de la Loi, ceux qui sont *dedans* et ceux qui sont *dehors*, ceux qui *en sont* et ceux qui *n'en sont pas*.

A propos du regard réciproque que se portent notamment les Juifs et les non-Juifs, Claude Liauzu a écrit : *« L'autre, le sauvage, le barbare, l'étranger, l'oriental, le juif... est si intimement lié à notre histoire que l'Occident s'est défini par rapport à lui, par opposition á son origine, à sa "race", à sa religion, à ses mœurs … »*[27]. Si son assertion est parfaitement juste en ce qui concerne les quatre premiers personnages l'historien se trompe gravement pour le Juif : le judaïsme a défini le Juif par opposition au Gentil bien avant que ce dernier ne se définisse par opposition au Juif. Il en résulte que les non-Juifs, tous concernés par la culture juive, sont engagés à se définir comme tels et à se considérer comme appartenant à une catégorie d'hommes, à une race, non seulement différente mais antagoniste de celle des Juifs. Issue du judaïsme, entretenue avec un soin jaloux dans la judaïcité, consacrée par le temps, cette conception manichéenne ne peut être que profondément regrettable.

« anti-judaïsme »

Le mot sera utilisé uniquement pour désigner une opposition aux données du judaïsme-religion avec ses éléments de doctrine ou de morale. Cette opposition est exercée soit par les adeptes d'une autre religion vue comme porteuse de la seule Vérité, soit accessoirement par certains penseurs non religieux et radicaux dans leur jugement péjoratif à l'égard du judaïsme. Karl Marx, qui a éprouvé une *« répugnance absolue pour la religion israélite qui s'accommode si bien d'un régime économique et social inhumain qu'elle paraît en être le credo spirituel »*[28], est un exemple de ce second type d'anti-judaïsme laïque ou universaliste.

Il y aura donc plusieurs anti-judaïsmes. Seront particulièrement distingués par la suite les anti-judaïsmes confessionnels : païen, chrétien et arabo-musulman.

Disons de suite que l'entreprise qui est menée ici ne relève pas de quelque anti-judaïsme mais d'une critique du judaïsme, critique sévère certes de certains de ses éléments fondamentaux, mais critique qui ne signifie nullement une opposition de principe à un système de pensée. Le judaïsme est vu comme une entreprise humaine avec ses lumières et ses ombres, ses valeurs humanistes et anti-humanistes, une entreprise évolutive et non comme une entreprise divine, parfaite et immuable par définition.

Notons aussi à la suite des historiens que l'anti-judaïsme, pourtant parfaitement légitime dans l'acception retenue ici, a très souvent évolué vers le racisme antijuif qui, lui, vise

---

[27] *Race et Civilisation »*, 4ème de couverture.

[28] Donnée rapportée par Maximilien Rubel, dans son livre *Karl Marx, essai de biographie intellectuelle.*

directement des personnes. Alors que l'opposition radicale à une autre religion pour des motifs purement religieux, a pu entraîner des conflits sanglants mais jamais d'ordre raciste, nous aurons à voir, avec le judaïsme, la cause de cette donnée qui lui est spécifique.

« anti-sionisme »

Si, pour aller à l'essentiel, on définit le sionisme comme un mouvement politique porté par une idéologie dont les *valeurs* sont directement issues du judaïsme et ayant comme finalité l'instauration d'un État en Palestine réservé aux Juifs, disons que l'anti-sionisme regroupe toutes les formes d'opposition à cette idéologie considérée comme globalement maléfique par son contenu idéologique et/ou les exactions qu'elle suscite sur le terrain.

« antisémitisme »* ou *« racisme antijuif » ?

Si l'anti-judaïsme vise uniquement, dans l'acception retenue, une opposition à un système de pensée religieuse vu comme fondamentalement erroné, l'antisémitisme, quant à lui, vise une opposition à des personnes, les Sémites, considérées comme porteuses de quelque danger dont il convient de se protéger.

Remarquons tout d'abord que le mot « antisémite » est utilisé pour la première fois en 1860 par l'intellectuel juif Moritz Steinchneider dans l'expression *"Préjugés antisémites"* (en allemand : *"antisemitische Vorurteile")* pour qualifier les idées alors courantes selon lesquelles la *race sémite* est inférieure à la *race aryenne*.

Quant au terme « antisémitisme » (en allemand Antisemitismus), c'est le journaliste allemand Wilhelm Marr qui l'invente en 1879 à l'occasion de la fondation d'une "ligue antisémite". Très rapidement il est repris par une publication juive allemande, *l'Allgemeine Zeitung des Judenthums,* pour caractériser les activités antijuives de Marr [29] lequel, dans son ouvrage *La victoire du judaïsme sur le germanisme* paru quelque temps auparavant, considère que les Juifs sont porteurs, de par leur naissance, de critères proprement raciaux conditionnant leur rôle néfaste dans la société, notamment dans les domaines économique et social, et les rendant inassimilables.

Par ailleurs, en cette fin de XIXe siècle, les successeurs de Darwin distinguent les « Aryens » et les « Sémites », cette distinction étant adoptée alors par nombre d'intellectuels européens, tel Ernest Renan en France. Sous le terme d'*Aryens* sont désignés principalement les peuples germaniques et scandinaves descendants de populations dites indo-européennes et appartenant à la race aryenne ; sous le terme de *Sémites* sont désignés un ensemble de peuples issus d'un même groupe ethnique (en principe les descendants de Sem, fils aîné de Noé dans le récit biblique), les principaux d'entre eux étant les Hébreux et les Arabes.

Remarquons ici, fait d'une particulière importance, que les termes *aryens* et *sémites* sont des termes exclusivement relatifs à l'origine raciale des individus et que le terme *sémites* est appliqué exclusivement aux Juifs.

Les termes *antisémite* et *antisémitisme*, promus à la fois par des Juifs et des non-Juifs, font l'unanimité : il sont rapidement adoptés. En 1882, tandis que se créent en Allemagne et en Autriche divers partis s'affichant antisémites, le premier congrès antijuif international réunit à Dresde 3.000 délégués venus d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Russie. Quelques années plus tard la Ligue pan-germanique se créée et adopte elle aussi une pensée foncièrement hostile aux Juifs. La France n'est pas en reste : le mot *antisémite* apparaît dans le *Journal des Goncourt* en 1890, le mot *antisémitisme* dans *Le lys rouge* d'Anatole France en 1896 et, en 1898, la Chambre des députés comporte un groupe, avec Drumont à sa tête, de 22 députés antisémites tandis que la vieille ligue antisémite s'intitule bientôt le "Grand Occident de France" (par opposition au "Grand Orient de France" considéré comme le fief des Juifs et

[29] Rapporté par l'historien Gerald Messadié, *Histoire Générale de l'antisémitisme,* p. 14.

des Francs-maçons). Et c'est à cette époque qu'éclate l'affaire Dreyfus qui allait profondément diviser le pays.

Avant de revenir sur ce sujet dans la dernière partie de ce texte, constatons dès maintenant, d'une part que le terme d'*antisémitisme* est inadéquat puisqu'il occulte les Arabes parmi les Sémites, d'autre part qu'en transportant la notion de *race* que nous avons considérée comme regrettable, il racialise les Juifs comme l'ont voulu, à la fin du XIXe siècle, à la fois les promoteurs juifs du terme et les antisémites par hostilité envers les Juifs. On peut ajouter que la quasi totalité des auteurs juifs de l'époque moderne, fidèles à la tradition qui veut qu'il y ait une race juive, l'ont adopté sans réticence. Exceptionnels, en effet, sont ceux regrettant cette utilisation. Parmi eux citons Yaakov Malkin[30] et Klaus J. Hermann. Ce dernier écrit en 1976 : *« On n'avait pas besoin, bien sûr, pour persécuter les Juifs de la trouvaille de termes comme l'antisémitisme. Le vrai sens de ce mot absurde réside dans sa connotation raciste. Jusqu'à l'invention de ce mot l'opposition aux Juifs était, à tout prendre, concomitante à leur appartenance religieuse ; ils faisaient partie d'une minorité confessionnelle […] Tout ceci se trouva aisément transformé avec la définition de leur appartenance raciale à laquelle se sont consacrés les simples adeptes comme les rabbins »*[31].

Quoiqu'il en soit, par son application habituelle chez tous les historiens à des données remontant à l'Antiquité, par son adoption dans tous les dictionnaires, par sa présence dans une littérature particulièrement abondante et dans tous les médias depuis plus d'un siècle, ce terme d'antisémitisme ne peut pas ne pas être utilisé. Néanmoins, pour exprimer *l'hostilité systématique envers la lignée héréditaire des Juifs* seront également employées les expressions synonymes : *racisme antijuif*, *racisme anti-Juifs* ou *racisme envers les Juifs*. Constatons dès maintenant que ces dernières expressions en désignant une cible précise au racisme ont le mérite d'être plus adéquates mais qu'elles racialisent tout autant les Juifs. Nous verrons d'ailleurs que de ce simple constat peut s'induire une partie du malheur de la judaïcité au cours des temps !

Remarquons que certains historiens considèrent qu'il y a plusieurs sortes d'antisémitismes, notamment en fonction de la cause principale d'hostilité antijuive et qu'il conviendrait, de ce fait, de mettre le terme au pluriel. Sont distingués principalement les antisémitismes économique, religieux, racial... Si ce dernier qualificatif de *racial* peut a priori être discutable puisque le mot antisémitisme contient déjà la notion de race, il vient néanmoins affirmer par l'élément répétitif que c'est bien le peuple tout entier qui, dans sa continuité raciale, est la cible de l'hostilité exprimée.

Enfin, avec les données précédentes appliquées à la sémantique, seront suivies quelques règles concernant la typographie des mots "juif", "chrétien" et "musulman"...

Parce que les mots *chrétien* et *musulman* renvoient essentiellement à la religion chrétienne ou musulmane il est logique de les écrire avec une minuscule. C'est la règle qui sera suivie ici. Par contre, le mot *juif* renvoie, comme nous l'avons vu, tantôt à une religion, tantôt à une population, un peuple, une race, une ethnie, une lignée… Dans le premier cas il est logique d'y mettre une minuscule, dans le second d'y mettre une majuscule, mais il est clair que les deux perspectives sont parfois associées ou indistinctes. En pratique, nous mettrons une minuscule lorsque il est question d'un aspect religieux, notamment lorsque une certaine comparaison est faite avec les chrétiens et les musulmans et une majuscule dans les autres cas.

---

[30] *La Foi Athée des Juifs laïques*, p. 36.
[31] *Perspectives historiques sur le sionisme et l'antisémitisme,* in *Sionisme et Racisme,* Sycomore, 1976, p. 257.

PREMIÈRE PARTIE :

LE RACISME JUIF

CH I – LE JUDAÏSME ANTIQUE
ET LES PRÉMISSES DE LA PENSÉE RACIALE
LA DIVISION DE L'HUMANITÉ EN JUIFS ET NON-JUIFS

Trois éléments intimement associés sont à l'origine de la pensée raciale que nous allons découvrir au sein du judaïsme antique où « *la Torah invente l'inégalité ethnique, ontologique et métaphysique des races* ».[32] Ce sont :

. le mythe de l'Alliance divine/Peuple élu ;

. la loi rabbinique de transmission héréditaire de la judéité ;

. la mystique biblique du pur et de l'impur.

Ces éléments qui consacrent la division de l'humanité en Juifs et non-Juifs sont ensuite explicités dans des textes sacrés

LE MYTHE BIBLIQUE DE L'ALLIANCE DIVINE/PEUPLE ÉLU

« Désormais, si vous êtes dociles à ma voix, si vous gardez mon alliance, vous serez mon trésor entre tous les peuples ! Car toute la terre est à moi, mais vous, vous serez une dynastie de pontifes et une nation sainte » (Exode 19:5-6).

« Race d'Israël, le serviteur de Yahvé, Enfants de Jacob, ses élus ! » (1 Chroniques 16:13).

De multiples textes de la Bible, de la Mischna, du Talmud vont développer ce thème du Peuple élu tandis que rabbins et docteurs de la Loi, à travers les siècles et dans les nations de dispersion, vont travailler de toutes leurs forces pour faire des Juifs la communauté de prêtres et de saints voulue par la divinité. Rares sont les textes dans lesquels les Juifs sont destinés à apporter la bonne parole aux nations.

Avant d'aborder ce mythe spécifique et capital du judaïsme, rappelons tout d'abord et pour aller à l'essentiel, qu'un mythe en général, dans son acception moderne qui marque une rupture avec l'histoire, est un récit mettant en scène des dieux, récit légendaire, fabuleux, merveilleux, fantastique, né de l'imagination des hommes, mais qui est néanmoins porteur de sens pour les communautés humaines qui l'ont adopté. Ainsi que l'écrit Paul Valéry[33] : *« Il n'est de discours si obscur, de racontar si bizarre, de propos si incohérent à quoi nous ne puissions donner un sens »*. En effet, le récit mythique qui exprime et enseigne indirectement des règles de vie, des interdits, des sentiments peut représenter pour certains le fondement d'une existence, d'un comportement, d'une conception du monde, d'une certaine philosophie. *« Le mythe est véridique,* écrit de son côté Paul Veyne[34], *mais au sens figuré ; il n'est pas vérité historique mêlée de mensonges : il est un haut enseignement philosophique entièrement vrai, à condition qu'au lieu de le prendre à la lettre on y voie une allégorie »*.

Remarquons aussi qu'il n'y a de « mythes », pour telle catégorie de croyants, que les histoires des *autres* et qu'ils sont soumis avec le temps à une évolution singulière. Dans un premier stade, les événements sont vus comme des événements authentiques. C'est la phase théologique où leur prégnance est maxima. Puis, dans un second stade, atteint après un certain nombre de siècles d'évolution, voire de millénaires, ils rentrent dans la phase mythologique proprement dite : c'est la phase que l'on peut qualifier de culturelle où leur influence globale se réduit tout en gardant, très longtemps encore, leur capacité d'inspiration et de conditionnement. Malgré l'émergence dans les esprits de leur caractère légendaire, ils continuent à imprégner encore durablement la civilisation qui les a portés, à meubler son imaginaire collectif et à mobiliser des énergies considérables. Comment ne pas faire référence

---

[32] Michel Onfray, *Traité d'athéologie*, p. 199.
[33] *Petite lettre sur les mythes*, Variétés II, 1930.
[34] *Les Grecs ont-ils cru en leurs mythes*, Seuil, 1983.

aux Pères fondateurs du sionisme et aux Sionistes d'aujourd'hui, athées dans leur majorité, qui ont exploité et exploitent chaque jour en Palestine depuis un siècle cette *Alliance* avec un dieu qui n'existe pas pour eux ! Comme l'écrit Régis Debray[35] : *« Ce n'est pas parce que Dieu est mort, qu'est morte la théologie instinctive et inconsciente qui nous pousse à placer au départ de toute histoire une origine, puis un processus ; un Créateur, puis des créatures ; une Essence, puis des phénomènes ; une Fin idéale puis des moyens subordonnés »*.

Mais abordons particulièrement le mythe qui nous intéresse essentiellement ici : le mythe de l'Alliance (le *berith*) entre Dieu et le peuple juif. Selon ce mythe, les Hébreux et leur dieu, Yahvé, ont élaboré, voici quelque trois mille ans, un contrat (l'Alliance) selon lequel les Hébreux, moyennant obéissance à ce dieu, constituent son peuple privilégié, le *Peuple choisi* parmi tous les autres, et reçoivent en héritage, en propriété exclusive et perpétuelle, une terre particulière, *la Terre promise* (Genèse 16:18-21). C'est le grand apport biblique : *« Les habitants du monde sont répartis entre Israël et les autres nations prises en bloc. Israël est le peuple élu : dogme capital. »*[36] Toute la tradition juive va être particulièrement marquée par cette donnée suivant laquelle Dieu, après avoir échoué plusieurs fois à établir une alliance avec les hommes, s'est tourné vers Israël pour instaurer un ordre social conforme à ses lois et offrir ainsi un modèle pour toute l'humanité.

À noter que le mythe de l'Alliance conclue entre un dieu et un peuple – comme les autres mythes hébreux (la Création, le Paradis terrestre, le Péché originel, le Messianisme...) – est passé intégralement dans le christianisme. *« Le salut vient des Juifs »* proclame l'Évangile de saint Jean (Jn 4:22). Mgr J.M. Lustiger[37] peut ainsi écrire logiquement *: « Deux catégories [d'hommes] divisent l'histoire : celle qui participe de l'élection, Israël, et celle qui n'y a pas droit […] Les juifs ne sont ce qu'ils sont que dans la mesure où ils sont d'abord les témoins de l'Élection »*. Comme nous le verrons, en adoptant et en confortant ces éléments doctrinaux du judaïsme créant deux catégories d'hommes, les chrétiens, auront une responsabilité particulière, à la fois dans le racisme consubstantiel au judaïsme et dans celui qu'ils développeront eux-mêmes à l'encontre des juifs rebelles à la conversion.

Remarquons aussi que l'*Élection* sacrée d'une communauté a son corollaire : l'*Exclusion*, elle-même sacrée, des autres communautés et son accompagnement obligé : l'*Esprit de supériorité*. Il y a les Juifs et les Autres, un Peuple saint et les Autres, une nation sainte à côté de celle des *impies*, une religion supérieure aux autres. Quant à la *Terre promise* elle deviendra naturellement la *Terre acquise*, donnée essentielle de l'idéologie sioniste.

Si l'Élection a été vue par le monde juif depuis deux millénaires comme un honneur et un privilège divins absolument gratuits conférant un statut d'exception au peuple juif, certaines voix, particulièrement à l'époque moderne, ont insisté sur le fait que cette idée d'élection devait plutôt impliquer pour les Juifs une charge et une responsabilité : celle d'apporter, bien suprême, la Justice et la Paix sur la terre. *« C'est pour l'humanité que le judaïsme est venu »* écrit Emmanuel Levinas [38]*; « Le juif est au monde pour accomplir une mission qu'il n'a pas choisie et à laquelle tout se subordonne, et non pour pourvoir à son propre "épanouissement" »* écrit de son côté Gilles Bernheim[39]. Bien des idéologies, idéologies laïques et révolutionnaires comme le communisme, ou religieuses telles que le christianisme et l'islam, se sont donné aussi la mission de promouvoir pour tous les hommes quelque

---

[35] *Le pouvoir intellectuel en France*, Ramsay, 1979.
[36] *Le Talmud* du rabbin Cohen, Éditions Payot, 1986, p.104.
[37] *La Promesse*, p.16 et 162.
[38] *Difficile liberté*, Albin Michel, Le livre de poche, p. 247.
[39] *Réponses juives aux défis d'aujourd'hui*, p. 144

paradis terrestre ou céleste. Pourtant la différence est fondamentale entre elles et le judaïsme. Pour ces idéologies, tous les hommes – il leur suffit de le vouloir – sont appelés à apporter leur concours à l'entreprise de salut universel ; pour le judaïsme, seul le peuple juif a cette vocation éminente entre toutes.

À propos du mythe hébreu de l'Alliance, il n'est pas inintéressant d'évoquer ici les travaux récents d'Israël Finkelstein et de Neil Asher Silberman sur la *Bible dévoilée*[40]. Suivant ces chercheurs juifs, la religion juive a été (re)constituée par divers personnages (Esdras, Néhémie…) au retour de l'exil babylonien, sur la base d'une idéologie antérieure. Il n'y a donc eu ni d'Abraham, ni de Moïse, ni de conquête de la terre promise. Pour ces chercheurs le monothéisme a une origine perse ou hittite tandis que N. Kramer[41] montre, par ailleurs, qu'une large partie du matériel biblique est d'origine sumérienne ou akkadienne et plus globalement babylonienne (avec particulièrement le code d'Hammurabi).

Si on mesure notamment les incalculables conséquences que la croyance au mythe de l'Alliance divine ont entraînées dans l'histoire, notamment depuis un siècle avec le mouvement sioniste et si, par ailleurs, on suit l'hypothèse très vraisemblable de divers historiens contemporains selon lesquels les juifs du Maghreb seraient des Berbères judaïsés à l'époque romaine, tandis que les musulmans de la Palestine arabe seraient des juifs convertis à l'islam dans les premiers temps de la conquête, comment ne pas évoquer les abysses où peuvent conduire les éléments fondamentaux : l'Alliance, l'Église du Christ, l'Umma, qui structurent respectivement les trois religions monothéistes !

La circoncision : signe d'appartenance au peuple élu et marque d'identité

Il convient d'ajouter que le marquage par le sang institué, comme nous allons le voir, par la loi de transmission héréditaire de la qualité de *juif* se trouve complété par un marquage spécifique dans la chair de l'enfant mâle (ou du prosélyte adulte qui se convertit) : la circoncision. Dans le judaïsme, elle revêt une signification précise : c'est le signe de l'Alliance éternelle d'un individu avec Yahvé le dieu de la mythologie hébraïque. *« Mon alliance sera marquée dans votre chair, comme une alliance perpétuelle. L'incirconcis, le mâle dont on n'aura pas coupé la chair du prépuce, cette vie-là sera retranchée de sa parenté : il a violé mon alliance »*. Genèse 17:13-14.

Avec le temps, ce marquage dans la chair qui s'est éloigné de sa référence purement religieuse est même devenu un acte affirmant à lui seul et de façon irrévocable, l'identité juive et la division de l'humanité. Comme l'écrit Rey-Flaud, *« ce symbole identitaire divise l'humanité en deux : d'un côté, un peuple élu par Dieu et qualifié par la circoncision et, d'un autre côté, des païens qui sont exclus de la promesse »*[42]. Elle est une marque qualifiante. Même *« s'ils sont proches des idées et des pratiques du judaïsme »*, ceux qui n'ont pas *le lien du sang* ne sauraient devenir Juifs s'ils refusent la circoncision. Ce jeune enfant de sang juif qui va être circoncis ou bien cet exceptionnel *goy* prosélyte qui, après avoir été reconnu comme adepte et pratiquant du judaïsme, se fait circoncire, ne sera plus – quelles que soient ses futures options spirituelles – tout à fait libre. Les séquelles de son sexe mutilé lui rappelleront chaque jour de sa vie qu'il fait partie d'une *race* à part des autres, *« qu'il n'a pas le pouvoir de dire non, sauf à être rejeté parmi la "canaille" et à porter sur lui le signe de son abandon comme insigne du reniement de son être »*.[43]

LA LOI RABBINIQUE DE TRANSMISSION HÉRÉDITAIRE DE LA JUDÉITÉ

---

[40] *La Bible dévoilée, Les nouvelles révélations de l'archéologie,* Bayard, 2002.
[41] Dans *L'histoire commence à Sumer*.
[42] *Et Moïse créa les Juifs*, p. 207.
[43] *Ibid.*, p. 253-254.

"Est Juif celui qui a du sang juif"

Alors que les adeptes de la plupart des religions n'ont que le lien d'une croyance commune et que ce caractère d'adepte est accessible à tous, le judaïsme établit un lien particulier d'ordre biologique. Fait notable, la naissance est le vrai critère d'appartenance : la loi, dictée par les rabbins lors de l'expulsion des Juifs par les Romains à l'aube de l'ère moderne, établit que le caractère de *juif* est transmis par le sang maternel. *« Est juif celui qui a une mère juive »*.

On peut noter que la transmission de la judéité se faisait par le père pendant la période biblique et qu'un changement est survenu pendant la période talmudique : les rabbins décidèrent alors que l'identité juive passerait par la mère. En fait, il est évident qu'un Juif, en tant que membre de l'Alliance, reçoit aussi son identité par l'intermédiaire de son père. Donnée essentielle en définitive : la transmission de la qualité de juif se fait par le sang.

Ce caractère est de ce fait indélébile : même en cas d'apostasie du judaïsme ou de mariage mixte (qui équivalent l'un et l'autre à une trahison du peuple juif) le sujet concerné reste juif selon le Talmud. De la législation établie et qui précise les *« rigoureuses conditions biologiques exigées pour la définition légale du Juif »*[44], il ressort que le critère d'appartenance est binaire : *« on est Juif pour la vie ou l'on ne l'est pas »*.

Certes, la loi juive prévoit des apports étrangers par conversion. L'option existe, mais les conditions exigées concrètement par les rabbins sont telles – notamment celle de pratiquer les 613 commandements de la Torah – que, sauf exception, un *goy* (terme appliqué initialement aux chrétiens et ensuite à tous les étrangers) ne devient pas juif, conformément d'ailleurs à la thèse largement majoritaire selon laquelle *« la volonté ne saurait suffire pour faire partie du peuple choisi* ». Ainsi, le judaïsme rabbinique, non seulement ne fait aucun prosélytisme mais pratique depuis la fin de l'Antiquité une dissuasion maximale près de tout candidat éventuel à la conversion[45]. S'il a pu exister, ici ou là, un certain prosélytisme juif au cours de l'histoire, il est resté très marginal. Traduisant une négation de cette donnée essentielle du judaïsme qu'est l'Élection divine, il fut toujours combattu vigoureusement par la plupart des autorités religieuses. De toutes façons, après ces exceptionnelles conversions légitimées par les rabbins, le droit du sang, le *jus sanguinis* en vigueur, s'applique automatiquement pour les descendants du converti. Le judaïsme va ainsi comporter une dimension qui lui est spécifique parmi toutes les autres traditions religieuses : la dimension généalogique vue ici avec un double contenu, celui d'irréversibilité et de contrainte morale. C'est ainsi que plusieurs auteurs, pour bien marquer ces données originales sinon uniques de la tradition juive, parlent de la dimension biologique ou raciale du judaïsme, dimension selon laquelle les notions de généalogie, de naissance, de sang ont pour les Juifs une tout autre portée que pour les non-Juifs. Ces derniers sont, certes, toujours plus ou moins conditionnés par l'environnement familial à être chrétiens, socialistes, communistes ou fascistes … mais ils gardent néanmoins, pour la plupart d'entre eux, la liberté *de ne pas se voir* et *de ne pas être vus* comme les héritiers obligatoires de l'idéologie de leurs parents. Cette liberté acquise ne saurait être celle des Juifs voués à être tributaires de la culture de leurs ancêtres.

LA MYSTIQUE BIBLIQUE DU PUR ET DE L'IMPUR ; L'IMPURETÉ DE NATURE DES GENTILS

Les notions de pur et d'impur jouent un grand rôle dans la Bible au point de représenter pour les Juifs fidèles une véritable obsession dans un idéal constamment réaffirmé de *distinction* et de *séparation*. *« Soyez saints pour moi, car je suis saint, moi l'Éternel, et je vous ai séparés d'avec les autres peuples pour que vous soyez avec moi »* (Lévitique 17:14).

---

[44] Citation du philosophe Georges Friedmann dans son ouvrage *La Puissance et la Sagesse*.

[45] A. Chouraqui dans *Mon testament* p.7 précise même que : *« Pour le juif de l'exil, tout prosélytisme était à la fois impossible, interdit et lourdement sanctionné »*.

Toujours associé au système du licite et de l'illicite, de l'autorisé et de l'interdit, ce thème récurrent de la Torah s'appuie principalement sur deux éléments : Yahvé, vu comme le seul et vrai dieu et les mystères de la vie.

Le culte qui est rendu à Yahvé est le premier critère de distinction entre le pur et l'impur. L'idolâtrie, ce culte aux faux dieux, est vue comme une abominable prostitution, une grave impureté rendant inapte au devoir d'adoration de Yahvé qui a libéré son peuple et fait alliance avec lui.

Les mystères de la vie ? Pour les Hébreux comme pour les peuples anciens, bien des réalités dont ils sont les témoins : la maladie, la mort, la reproduction… échappent à leur entendement. Dans une conception fondamentalement religieuse du monde, tous ces éléments mystérieux sont vus comme une manifestation de la divinité. Une distinction nette est établie entre le monde du divin et celui de l'humain, entre le sacré et le profane, d'où les multiples tabous entourant la mort, l'exercice de la sexualité et notamment l'accouchement où une femme est en contact avec le sang. Dans cette circonstance, la femme doit alors se purifier pendant quarante jours afin de redevenir apte à prendre part au culte divin. Après un rapport sexuel, une purification est également exigée de l'homme et de la femme.

À partir de cette donnée biblique suivant laquelle la vie est sacrée et le sang siège de la vie, le judaïsme va forger et enrichir ses propres données mythiques : le sang devient tantôt le symbole de la pureté, de l'intégrité et de la sainteté quand il est à l'intérieur du vivant, tantôt au contraire le symbole de l'impureté et de l'abomination lorsqu'il provient d'une plaie ou des voies naturelles de l'homme et de la femme. D'ailleurs, à l'extérieur, il se durcit, se coagule, se recouvre d'un croûte noire. *« Sang de l'homme assassiné qui "crie" vengeance depuis la terre […] Sang de la femme non fécondée qui, dissocié de l'œuvre de vie, la quitte au moment de ses règles et la met en état d'impureté rituelle. Sang de l'animal abattu absolument interdit à la consommation ».*[46] Tout sang qui s'évacue devient un sang souillé, impur, salissant celui qui le touche.

Cette distinction entre le pur et l'impur va revêtir de multiples formes et s'appliquer dans de multiples domaines : le corps de l'homme et celui de la femme, les animaux, les plantes, les aliments, les vêtements, les objets, les métiers, les lieux, l'air, les odeurs, la terre, les hommes... Tous les aspects de la vie font ainsi l'objet d'une codification par le droit rabbinique : mariages et naissances, circoncisions et enterrements, divorces et héritages, jeûnes et fêtes, prêts et remboursements, salaires et indemnités, propriété des esclaves et modes de fermage des terres. L'alimentation est particulièrement concernée. Dès la Genèse, les premières lois alimentaires sont formulées de façon précise par Dieu lui-même : *« Et Dieu dit : Voici que je vous donne toute herbe portant de la semence et qui est à la surface de toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence ; ce sera votre nourriture »* (Genèse 1:29). Quant aux animaux destinés à être consommés après avoir été offerts en sacrifice pour s'attirer les bénédictions de Yahvé, il convient de distinguer aussi ceux qui sont purs et dignes d'être offerts, de ceux qui ne le sont pas. Voici les signes de différenciation *: « Vous mangerez de tout animal qui a la corne fendue, le pied fourchu et qui rumine ».* Ils seront tués de façon rituelle (casher) et vidés de leur sang. *« Mais vous ne mangerez pas de ceux qui seulement ruminent, ou qui ont seulement la corne fendue. Vous les regarderez comme impurs ».* Impurs aussi sont les poissons sans écailles et sans nageoires. (Lévitique 11:3-4).

Particulièrement concernée aussi la terre d'Israël. C'est une terre pure, une terre sacrée car elle est la terre que Yahvé a donnée au peuple qu'il a choisi. Réciproquement la terre des étrangers est considérée comme impure : on ne peut y adorer Yahvé. Et dans l'armée de l'Israël moderne on parlera même de la *« pureté des armes juives » !*

---

[46] *Le Juif et l'Autre*, p. 80.

Car, avant tout, ce qui est sacré doit rester avec le sacré, le profane avec le profane. Si l'un et l'autre se mêlent il y a *impureté*, état qui appelle le plus vite possible un nettoyage, de peur d'une contamination du voisinage. Ce thème de la contamination, extrêmement fréquent dans la Bible, est étroitement lié aux notions de mélange et de souillure. D'où les multiples rites de purification ou de préservation et les pratiques de ségrégation présents dans le judaïsme, telle la *cacherout* qui interdit l'accès des Juifs à la table des Gentils – *on ne boit pas de vin servi par un non-Juif, on ne mange pas la nourriture de l'impur pour ne pas devenir impur* – toutes pratiques faisant partie des 613 commandements de la Torah.

Les relations sexuelles avec un étranger, impur par nature, sont bien entendu particulièrement visées par cette mystique. Pour la Torah elles constituent une faute et une souillure particulièrement graves. À moins d'un repentir sincère et prolongé, l'infidèle va directement dans le *gehinnom* (l'enfer). Il y a cependant une différence entre la relation d'une femme avec un goy et celle d'un homme avec une goya (non-juive). Pour la femme juive souillée par le non-Juif, c'est une faute impardonnable. La *Halakha* (la loi) désigne cette relation comme un lien de prostitution : pendant plusieurs siècles, la femme coupable d'infidélité raciale était lapidée par le peuple ou bannie comme lépreuse. Pour l'homme, c'est une faute grave mais le repentir est néanmoins possible au prix d'humiliation publique, de mortification sexuelle, de bannissement plus ou moins long…

Une des missions essentielles de la race sainte élue de Dieu est de ne pas se mêler à la race des Gentils. Et le judaïsme talmudiste apportera même cette précision : un Juif reste toujours un Juif même s'il devient athée, agnostique ou se convertit à une autre religion et un Gentil reste un Gentil même s'il se convertit au judaïsme. Certes, par la conversion, un Gentil devient un fils spirituel d'Abraham et accède au salut par la foi, mais par le sang, il reste biologiquement et ethniquement un Gentil, un impur.

Dans cette tradition, la judéité est indélébile. Jean-Claude Milner, après avoir constaté qu'il y avait trois catégories de Juifs : les *Juifs d'affirmation*, les *Juifs d'interrogation*, les *Juifs de négation*, peut ainsi écrire, à propos de ces derniers considérés par lui comme des *« compagnons de route des persécuteurs »*[47] : *« même pour eux, le nom demeure »* car, *« rien, ni Dieu ni maître, ne peut faire que ce nom […] ne soit le même nom que celui que se donnent les Juifs d'affirmation »*[48] !

C'est dire aussi, d'une part que la conversion est généralement vue comme une trahison du peuple juif, d'autre part qu'il y a une multitude de *Juifs malgré eux* affiliés d'autorité au critère de race et des *Juifs inconnus* ignorant leur ascendance.

L'angoisse des origines impures et des filiations incertaines, la propension à préserver l'homogénéité ethnique et génétique du peuple choisi par Dieu, la phobie de la pollution raciale, la psychose du mélange entre Juifs et non-Juifs imprègneront toujours profondément le judaïsme où le sang, plus que dans les autres traditions religieuses, est porteur de la filiation et de l'appartenance. Les notions de *race juste ou pure*, de race *incirconcise ou impure*, découlant de l'Élection et promues par les multiples commentateurs au cours des siècles, contribueront ainsi grandement à faire des Juifs un peuple à part, différent, séparé, saint, *« le trésor bien-aimé de Dieu »*, puisque porteur des coutumes de pureté dictées par Dieu lui-même.

Ces concepts obsédants du pur et de l'impur, du licite et de l'illicite, de l'autorisé et de l'interdit, concepts vus initialement dans une perspective de sainteté mais qui, depuis longtemps, se maintiennent intacts chez beaucoup indépendamment de toute référence religieuse, n'ont guère leur équivalent dans les autres cultures. Ils entraînent l'interdiction du métissage et des mariages mixtes, élément essentiel par lequel s'exprime le racisme

[47] *Le Juif de savoir*, Grasset 2006.
[48] *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, p. 108.

idéologique. *« Comme en répétition de l'obsession « raciale » de Néhémie,* constate avec pertinence Ilan Halevi[49], *le droit rabbinique barricade la communauté dans son unicité ethnique ».*

LES TEXTES EXPLICITANT LA DIVISION DE L'HUMANITÉ

Alors que certains écrits du judaïsme appellent à respecter l'étranger : *« N'humilie pas l'étranger, ni l'opprimé, car vous avez été étrangers en Égypte ! N'humilie jamais la veuve ni l'orphelin »* (Exode 22:20) ; « *Tu aimeras l'étranger qui s'installe chez toi comme toi-même »* (Lévitique 19:17-18 et 34) ; *« Vous et l'étranger serez égaux devant l'Éternel. Même loi et même droit existeront pour vous et pour l'étranger parmi vous »* (Nombres 15:15-16), alors que le monothéisme intransigeant du judaïsme et son mythe de la Création ont pu contribuer à promouvoir l'égalité entre les hommes tous créés à l'image de Dieu, à réduire la barbarie de l'Antiquité et à susciter la générosité qui a pu guider les pionniers du socialisme[50], ces données seront largement occultées par l'histoire et la littérature juives au profit de celles exaltant l'ethnocentrisme suivant lesquelles le non-Juif est toujours le gentil, le goy, *l'autre* par nature. Entre ces deux sortes de textes contradictoires à propos du comportement vis-à-vis des étrangers à la tribu, les plateaux de la balance ne sont manifestement pas au même niveau... Découlant directement du mythe de l'Alliance et de la loi raciale, bien des écrits émanant du judaïsme vont venir conforter cette donnée : le peuple juif est fondamentalement différent des autres. Citons quelques-uns de ces textes antiques dont la caractère sacré masque l'archaïsme mais qui sont toujours source d'inspiration en dehors même des cercles religieux :

« Race d'Israël, son serviteur, Enfants de Jacob, ses élus ! » (Chroniques 16:13).

« C'est un souvenir pour les enfants d'Israël, afin qu'aucun étranger à la race d'Aaron ne s'approche pour offrir du parfum devant l'Éternel » (Nombres 16:40).

« Toi, Éternel, Tu les garderas, Tu les préserveras de cette race à jamais » (Ps 12:8).

Ainsi parle le Seigneur Dieu : *« Aucun étranger, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, n'entrera dans mon sanctuaire, aucun étranger qui demeure au milieu des fils d'Israël »* (Ez. 44:9).

Le *Deutéronome* précise de son côté le sort qu'il convient de réserver aux idolâtres : *« Si ton frère, fils de ta mère, ou ton fils ou ta fille ou la femme que tu serres contre ton cœur, ou ton prochain qui est comme toi-même, vient en cachette te faire cette proposition : "Allons servir d'autres dieux" – ces dieux que ni toi ni ton père vous ne connaissez, parmi les dieux des peuples proches ou lointains qui vous entourent d'un bout à l'autre du pays – tu n'accepteras pas, tu ne l'écouteras pas, tu ne t'attendriras pas sur lui, tu n'auras pas pitié, tu ne le défendras pas ; au contraire, tu dois absolument le tuer. Ta main sera la première pour le mettre à mort, et la main de tout le peuple suivra ; tu le lapideras, et il mourra pour avoir cherché à t'entraîner loin du Seigneur ton Dieu »* (Deut. 13:7-11).

Dans nombre d'écrits fondamentaux du judaïsme, notamment dans le Talmud, le peuple juif est toujours vu comme un peuple différent des autres.

N'est-il pas écrit dans la Torah : *« qu'Israël vivra en solitaire et ne se confondra pas avec les nations »* (Nombres 23:9) ?

---

[49] *Question juive*, p. 67.

[50] Si on peut légitimement attribuer au monothéisme des vertus, notamment dans le domaine de la morale (Emmanuel Levinas parle d'une nette supériorité, ce que contestent d'autres auteurs), il ne faut pas méconnaître de toutes façons qu'il fut et reste le plus souvent, contrairement au polythéisme, source d'intolérance. Le monothéisme c'est la vérité absolue. Par ailleurs, sur le plan Vérité, il est évident que le monothéisme n'est pas « supérieur » au polythéisme même s'il semble être apparu postérieurement dans l'histoire de l'humanité. L'un et l'autre appartiennent au domaine de la mythologie, par définition, inaccessible à la raison.

N'est-il pas défendu à un Juif de boire du vin versé par un non-Juif ou d'épouser une non-Juive ?

N'est-il pas dit que le Juif religieux doit, chaque matin, bénir Dieu de l'avoir créé Juif et non autre ?

N'est-il pas écrit, dans la *Halakha*, qu'un Juif peut transgresser le Shabbat pour sauver la vie d'un autre Juif, mais non de celle d'un non-Juif ?

N'est-il pas prescrit au Juif pratiquant de prononcer chaque matin les paroles de la prière du Shaharit : *« Béni soit l'Éternel qui ne m'a pas fait goy… »*?

Le grand mystique juif Moshe Luzzatto (1706-1746) intégrera parfaitement ces données : *« Dans le monde à venir,* affirme-t-il sans ambages, *aucune nation n'a de place à l'exception d'Israël ».* N'est-il pas dit d'ailleurs dans le Lévitique que : *« le plus saint des peuples, est celui d'Israël »* ? À ce propos, Schattner[51] rapporte une donnée tout à fait caractéristique d'une certaine évolution de l'éthique juive. Alors que dans une version ancienne de la *Mishna* il est dit : *« Qui a détruit une vie a détruit tout un monde et qui a sauvé une vie a sauvé tout un monde »,* les versions imprimées ultérieurement sont devenues : *« Qui a détruit une vie au sein d'Israël a détruit tout un monde et qui a sauvé une vie en Israël a sauvé tout un monde ».*

Éviter le mélange du sang des Juifs et celui des non-Juifs, cette grande prescription du judaïsme repose sur de nombreux textes de la Torah : *« Tu ne t'allieras pas par mariage avec eux (les Cananéens) ; tu ne donneras pas tes filles à leurs fils et tu ne prendras pas leurs filles pour tes fils »* ordonne le Deutéronome (VII, 3-4). Dans l'Exode (34:16) Moïse reçoit un ordre de Dieu pour que son peuple n'épouse pas les filles des étrangers tandis qu'Esdras pleure amèrement parce que *« la race sainte s'est mêlée avec les peuples des pays voisins »* (Esd. 9:2) et ordonne d'autorité la sélection : *« Tous ceux qui avaient pris des femmes étrangères, ils les renvoyèrent avec leurs enfants »* (Esd. 10:44). Car la pureté du sang c'est à la fois la non-souillure des hommes et la sauvegarde des frontières matérielles et spirituelles de la communauté.

Le Livre de Josué (23:13), quant à lui, donne cette recommandation : *« Si vous vous alliez par mariage avec eux, s'ils pénètrent chez vous, sachez-le bien : Yahvé, votre Dieu, ne continuera pas à déposséder ces nations devant vous. Elles deviendront pour vous un filet et un piège, un fouet sur vos flancs et des aiguilles dans vos yeux, jusqu'à ce que vous disparaissiez de dessus cette terre que vous a donnée Yahvé, votre Dieu ».*

Comme le suggèrent ces textes, si le judaïsme a généré une pensée d'ordre racial inédite dans les autres religions, c'est pour avoir théorisé de façon particulière *l'étranger.* Ici, il n'est pas seulement l'étranger de nation ou de religion. Désigné à la fois par la doctrine, les rites et les textes sacrés, l'étranger est celui qui n'est pas élu de Dieu, qui est soit un ennemi, soit un opposant, soit celui que l'on tolère par condescendance, voire celui que l'on reçoit par intérêt, bonté ou générosité (comme en témoignent divers textes cités précédemment), mais qui est fondamentalement un *autre* de par sa généalogie, celui qui, par son caractère impur, est susceptible de menacer l'équilibre et l'intégrité du Juif. Les deux éléments de base que nous trouvons ici sont toujours les mêmes : le mythe de l'Élection divine et la loi fondant la judéité, éléments qui se sont associés et confortés mutuellement au cours des temps et qui annoncent d'emblée une situation irréversible.

Le christianisme et l'islam ont commis nombre de crimes au nom de leur Vérité – les Indiens d'Amérique, comme plus tard les esclaves d'Afrique, n'étaient-ils pas censés être dépourvus d'humanité avant l'ardent plaidoyer de Las Casas ? – néanmoins, les dites traditions religieuses n'ont jamais perdu de vue très longtemps que les populations étrangères

[51] *Le maillon faible, Interrogations sur l'alliance entre nationalisme et religion en Israël,* Esprit-mai 1998, p. 92.

qu'elles méprisaient ou oppressaient étaient faites de gens destinés avant tout, quels qu'ils soient, à être convertis (par la persuasion ou la force) et à devenir des frères. Pour le christianisme, un musulman est toujours un chrétien potentiel et réciproquement. Pour le judaïsme au contraire (sauf exception) l'étranger reste *l'étranger* en vertu du mythe de l'Alliance et du droit du sang qui fondent à tout jamais deux catégories d'individus, les Juifs et les Autres. Régis Debray[52] remarque fort pertinemment que le Décalogue dit *: « "Tu ne tueras pas "* mais qu' *« autrui n'est point les autres. Interdit est l'homicide, non la guerre. Caïn est coupable de meurtre, il a tué son frère, mais Josué est un héros, il a exterminé les Cananéens par milliers. Tu ne tueras point (un coreligionnaire) mais tu tueras outre-mont, derrière la dune (les faux frères idolâtres, les apostats, et, bien sûr, les philistins) »*.

Pour la tradition juive, notamment pour le pouvoir rabbinique qui commence et se renforce sans cesse avec l'ère chrétienne, l'étranger c'est en définitive la menace absolue. Alors que le prophétisme juif s'était donné une honorable mission universaliste (mission certes très impure car traduisant un esprit de prédominance sur les autres religions), le judaïsme rabbinique au contraire, en aggravant le racisme *naturel* d'une population par un élément spécifique d'origine religieuse confortant le mythe du Peuple élu, *« judaïsme raciste selon tous les conseils d'Esdras et de Néhémie »*[53], a joué comme un élément de civilisation hautement régressif.

EN RÉSUMÉ

En instaurant un ensemble de rites exclusivistes destinés à séparer les Hébreux de leurs voisins, en utilisant à de multiples reprises le concept de race associé à un adjectif glorificateur ou avilissant suivant qu'il s'applique aux Hébreux ou aux étrangers, en fournissant une vision raciale des hommes, les rédacteurs de la Bible s'appliquèrent à décrire une altérité structurelle entre deux catégories : les Juifs et les Non-Juifs. Il y a *Nous et Eux*, expression qui deviendra volontiers *Nous ou Eux* ! Sont formulées les notions fortement subjectives de *race juste et pure*, de *race incirconcise et impure* tandis qu'est rapporté un code juridique tout entier inspiré par la volonté de distinguer et de séparer le peuple hébreu des populations environnantes et d'en faire par auto-ségrégation un peuple-race, un peuple qui se veut pur et à lui-même sa propre fin.

Dans maintes communautés étudiées par les ethnologues, il existe un orgueil de groupe portant ces sociétés à se croire supérieures ou privilégiées par rapport aux autres mais ne se posant pas comme des races dans son sens moderne. La société hébraïque, désignée initialement par la divinité, basée comme aucune autre ne l'a été dans l'histoire sur la généalogie avec irréversibilité d'appartenance, fondée en droit par une législation révélée prônant le non-métissage et punissant les contrevenants dans une mystique de non-contamination, société à laquelle est appliquée par les auteurs et traducteurs modernes le qualificatif de *race* dans son acception biologique, a véritablement inauguré, au seuil du premier millénaire, la pensée raciale, à la base du racisme culturel.

Comme nous le verrons, trois des éléments précédents sont à la fois nécessaires et suffisants pour parler, non pas de simple nationalisme, d'ethnicisme ou de tribalisme mais de racisme au sens moderne. Communs à toutes les sociétés racisantes ce sont :

. la croyance en la supériorité du groupe (quel qu'en soit le fondement d'ordre religieux, scientifique ou philosophique…) ;

. un culte du lignage dans le souci de la préservation de son intégrité;

. une législation écrite proscrivant le métissage.

---

[52] *Le feu sacré*, p. 200.

[53] Ilan Halevi, *Question juive*, p. 68.

CH II – LE DÉVELOPPEMENT DE LA PENSÉE RACIALE DANS LA SPHÈRE DU JUDAÏSME

RACIALISATION DES JUIFS ET RACISME "EN MIROIR"

UNE MYSTIQUE DE LA RACE ET DU SANG

Si le christianisme, l'islam, le bouddhisme... peuvent chacun se définir essentiellement comme une tradition spirituelle et plus précisément une tradition religieuse parce que reliée à quelque divinité, le judaïsme quant à lui représente bien une tradition de ce type avec ses mythes spécifiques, mais il lui associe obligatoirement, comme nous l'avons vu, une notion apportée par la loi rabbinique en association avec le mythe du Peuple élu et relevant d'un tout autre ordre : une notion de *race*. Le judaïsme n'est pas resté une religion au sens courant : il représente une « religion-peuple » ou, pour Kant[54], une *« religion ethnique »* en opposition aux religions chrétienne et musulmane, confessions trans-raciales et universelles. Comme l'écrit Jean-Christophe Attias[55] : *« Le Juif n'est pas uniquement le dépositaire du message hébraïque originel, il est aussi, par le sang, par la généalogie, descendant d'Abraham ; « Quand on lit des textes juifs, les Juifs eux-mêmes se disent appartenir à la race juive »*. Michel Wieviorka[56] de son côté, en jugeant à juste titre qu'il s'agit là d'un *« problème immense »*, précise en effet que *« la façon même dont les Juifs conçoivent le plus souvent la judéité (par la mère) est d'ordre biologique »*. Pour J.C. Milner[57] aussi, la race est un élément essentiel pour les désigner. À propos des immigrés maghrébins arrivant massivement en France dans les années 1960, il écrit *: « Leur affection pour ceux qui allaient vers eux, les conduisait bien souvent à ne pas pouvoir croire que certains de ces Français généreux fussent Juifs, je veux dire : Juifs de race* ». Car la *race* mise en avant par la Bible et par nombre de ses commentateurs, avant d'être l'élément fédérateur de l'entité juive, c'est d'abord l'héritage sanguin conditionnant la qualité du patrimoine culturel. De sa pureté découlent sa sainteté et sa supériorité et, en fin de compte, sa pérennité. *« La race juive témoigne, par sa vitalité même, de la sainteté qui la caractérise »* écrit Hermann Cohen[58] ; pour le philosophe Morris Raphaël Cohen (1880-1947), les Juifs forment toujours *« une race pure et supérieure »*.

Remarquons que cette notion de *race* spécifique de la culture juive, notion que nous avons vue plus riche que la notion ordinaire de race fondée sur la simple *nature*, a permis à la fois d'agréger à la judaïcité des individus issus de races diverses et de respecter la dimension proprement raciale de la judéité dans laquelle le lien du sang revêt une si grande importance de par sa présence et de par sa qualité. Alors que toutes les autres traditions religieuses intègrent des croyants plus ou moins *bons*, dans la tradition judaïque, la croyance est contingente et le critère héréditaire essentiel. Comme le dit Sartre, *« un Juif ne peut pas choisir de ne pas être Juif »* : il n'y a pas de bons ou de mauvais Juifs mais des Juifs, Juifs de sang pur et Juifs de qualité raciale inférieure, demi-Juifs et quart-Juifs. Tandis qu'à côté d'eux il y a des non-Juifs.

Conformément aux nombreux textes de la Torah fustigeant le mélange du sang juif et du sang des non-Juifs, la pureté ethnique est un souci constant dans certaines couches des

---

[54] Dans son ouvrage *La Religion dans les limites de la simple raison*.
[55] *Les Juifs ont-ils un avenir ?*, p. 11 et 64.
[56] *L'espace du racisme*, p. 230. Le fait que la judéité soit d'ordre *« biologique »* représente un problème *« immense »* pour M. Wievorka. Problème immense, en effet. Il est dommage que cette fort pertinente remarque n'ait pas été complétée par une analyse du phénomène tant celle qu'il convient de faire, et qui est une raison essentielle de cet essai, peut ouvrir d'horizons.
[57] *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, p. 68.
[58] *L'éthique du judaïsme*, p. 231.

populations juives. *« La peur de l'exogamie,* écrit Esther Benbassa, *est devenue une véritable obsession dans les milieux rabbiniques, dans les instances communautaires, et chez plus d'un juif ordinaire »*[59]. Car, ajoute-t-elle, *« l'exogamie est apostasie, adultère et prostitution »* [60]. *« Je voudrais que les jeunes gens juifs n'épousent jamais que des jeunes filles juives »* proclame de son côté Joseph Sitruk, grand rabbin de France en 1993. Pour les Juifs fidèles à la loi, c'est un impératif absolu.

On peut noter que la pression des rabbins a certes toujours existé pour que l'ordre biblique de non-assimilation des Juifs dans les pays où ils vivent soit respecté, mais la hantise de la mixité, de l'hybridation et du métissage, avec les représentations toujours sous-jacentes de souillure ou de contamination, s'est faite particulièrement insistante à l'époque moderne, notamment avec la création de l'État d'Israël. Shmuel Trigano traduit fort bien l'anxiété de nombre de Juifs face à la corruption et à l'altération du lignage qu'entraînent ces alliances *contre nature* que sont les mariages mixtes. *« La question la plus inquiétante,* écrit-il, *est de savoir si nous n'allons pas assister à la constitution de statuts inégaux dans la " citoyenneté" juive. Il va y avoir des Juifs ethniques, non halakhiques, que l'on ne pourra pas épouser et qui pourront plus facilement se marier à des non-Juifs qu'à des Juifs […] Certaines catégories de Juifs n'auront pas les mêmes droits que nous. Ceux-ci seront inférieurs parce que ces gens n'auront pas la même pureté de lignage ou un statut reconnu […] Sommes-nous prêts à voir se constituer des castes dans ce qu'il est convenu d'appeler le "peuple juif" »* [61] *?*

Dans son ouvrage *Sur l'antisémitisme*[62], Hannah Arendt l'éminente philosophe juive d'origine allemande, constate que Disraeli, homme politique anglais (1804-1881) qui, comme beaucoup de Juifs, se croyait choisi sans croire à celui qui choisit *« n'hésitait pas à affirmer que l'élément sémitique "représente toute la spiritualité de notre nature (juive)" ; que "les vicissitudes de l'histoire trouvent leur principale solution dans la race qui est un tout" ; que la race est " la clé de l'histoire" sans considération de "langue et de religion, car "seul, le sang, fait une race" ; qu'il n'y a qu'une seule aristocratie, l'"aristocratie de la nature", à savoir "une race pure et parfaitement organisée" »…* Et Hannah Arendt de poursuivre : *« Il est inutile de souligner l'étroite relation entre ces théories et les idéologies racistes modernes ».* Comme l'écrit pertinemment Pierre-André Taguieff : *« La phobie du mélange des "races", des lignées ou des "couches", la mixophobie, est au cœur du racisme ».*[63]

Dans la tradition judaïque le *sang* n'est pas une banale métaphore. Composante essentielle de la notion de *race* dans sa signification biologique, il est intimement lié à l'être-juif. *« Je suis né pour vivre dans un pays éclatant et lumineux, dans la clarté du ciel bleu,* écrit Léon Blum dans une lettre de jeunesse. *Cela me prouve à moi-même combien s'est conservé purement mon sang sémite. Vénérez-moi en pensant que dans mes veines il court sans mélange et que je suis le descendant sans macule d'une race impolluée »*[64]. *« Vous ne savez pas ce que cela signifie pour moi d'être fille du peuple élu, d'appartenir au Christ non seulement par l'esprit mais aussi par le sang »* peut dire Edith Stein (1891-1942), religieuse catholique convertie, au père Hirschmann avant de mourir à Auschwitz.[65]

Pour l'important philosophe juif que fut Martin Buber (1878-1965) : *« Le sang est une force qui constitue nos racines et nous vivifie ; les couches les plus profondes de notre être sont déterminées par lui, notre pensée, notre volonté lui doivent leur plus intime coloration*

---

[59] *Les Juifs ont-ils un avenir,* p. 179.
[60] *Le Juif et l'Autre,* p. 92.
[61] *Un exil sans retour,* p. 246.
[62] p. 164.
[63] *Le racisme,* p. 23.
[64] Citation rapportée par Alfred Fabre-Luce dans son ouvrage *Pour en finir avec l'antisémitisme,* p. 10.
[65] Citation rapportée par Sylvie Courtine-Denamy *Le souci du monde* p. 239.

»[66]. Dans le court chapitre (8 pages) d'où est extraite cette citation, on peut d'ailleurs noter que le sang revient 14 fois dans des expressions telles que *« la confluence du sang », « la communauté de sang », « la patrie du sang », « le sang, le plus profond et le plus puissant substrat de l'âme », « le sang, force créative de notre vie », « ceux de son sang »…*

Et dans son ouvrage *Trois discours sur le judaïsme,* il écrit aussi : *« C'est le sang que le Juif ressent comme son héritage millénaire et qui le rend immortel. Cette connaissance du fait que le sang produit la force nutritive de chaque individu est essentielle. Que les lois les plus profondes de notre existence sont déterminées par le sang, que notre pensée intérieure et notre volonté sont modelées par lui... Si quelqu'un est amené à choisir entre les influences de l'environnement et la substance et la source de vigueur du sang, il se décidera pour le sang s'il veut être un juif authentique ».*

Moïse Hess (1812-1875) parle de *« l'antique vénération du sang par les Juifs ».*[67] Quant à Freud, il considère la judéité – le fait de se sentir juif tout en étant incroyant – comme une valeur éternelle, transmise *« par les nerfs et le sang »* et quasi *« héréditaire ».*[68] La *race juive* n'est point pour lui non plus une vaine expression : à l'idée d'une correspondante selon laquelle le Messie sera issu d'un couple mixte, outré il répond : *« J'avoue que je n'ai pas trouvé du tout sympathique votre fantasme […] Dieu doit le faire naître de la meilleure race juive »*[69].

Les expressions extrêmement fréquentes dans la littérature de *race juive* et de *peuple juif* traduisent bien l'importance particulière de cette hérédité de sang. Dans sa *Lettre sur l'Autonomie,* Jabotinsky (1880-1940), savant lettré ayant traduit en hébreu nombre de classiques de la littérature mondiale, principal théoricien de la conquête sioniste de la Palestine et promoteur d'un État juif ethniquement pur, aborde lui aussi ce sujet : *« Il est impossible à un homme de s'assimiler à un peuple dont le sang est différent du sien. Pour être assimilé il faudrait qu'il change son corps et devienne autre par son sang. Il ne peut pas y avoir d'assimilation. Nous n'autoriserons pas de choses du genre des mariages mixtes parce que la préservation de notre intégrité nationale est impossible autrement que par le maintien de la pureté de la race et pour ce faire nous aurons ce territoire dont notre peuple constituera la population racialement pure ».*[70]

« Prétendre, comme le font nombre d'Israélites, que les Juifs sont les adeptes d'une religion et non les éléments d'une race est une erreur historique et ethnologique » écrit de son côté Brandeis[71], ancien juge à la Cour suprême des États-Unis et l'un des chefs sionistes de ce pays dans les années 1920.

Alors que la politique raciale des nazis dirigée contre les Juifs se met progressivement en place dès le début de 1933, le président des anciens combattants juifs d'Allemagne ne songe nullement à contester sa différence raciale. Il déclare dans le *Schild* du 12 avril 1934 : *« La solution du problème juif est possible à l'intérieur de notre patrie à condition que la discrimination raciale ne soit pas une diffamation raciale qui nous parait inacceptable et injuste en regard de notre passé ».*[72]

« Venger le sang juif » clament de nombreux rabbins lors des attentats en Israël tandis que parallèlement ils interdisent l'inhumation rituelle de certaines victimes venues d'URSS au motif que, *« russes, il n'est pas sûr qu'elles soient juives ».* (Ha'aretz).

---

[66] *Judaïsme,* p. 12.
[67] Citation rapportée par dans Henri Arvon dans *Les Juifs et l'idéologie,* p 118.
[68] Henri Rey-Flaud, *Et Moïse créa les Juifs… Le testament de Freud,* Aubier 2006.
[69] Citation rapportée par Georges Zimra, *Freud, les Juifs, les Allemands,* p. 130.
[70] Citation rapportée dans *L'Histoire cachée du sionisme,* p. 38.
[71] Citation rapportée par P. Prévost dans son ouvrage *La France et l'origine de la tragédie palestinienne,* p. 93.
[72] Citation rapportée Rita Thalmann - "*20 janvier 1942, le protocole de Wannsee : de l'antisémitisme à la solution finale"* in *10 leçons sur la nazisme,* p. 212, Éditions complexe.

« Être haï, personnellement, pour une race, est un destin que mon sang juif m'a appris á supporter avec le sourire depuis des années », écrit Stefan Zweig[73] dans une lettre à Romain Rolland dans les années 1910. À l'époque actuelle David Ouziel qui, du fait de son antisionisme résolu *« s'attend à être accusé de ne pas être un juif de pur sang »*[74], ne s'aperçoit nullement que la lucidité et le courage dont il fait preuve en dénonçant l'idéologie sioniste vont malgré tout de pair avec une inspiration tributaire de la dimension raciale inhérente à sa culture. Quant au romancier André Schwarz-Bart il s'interroge : *« Si Dieu est en petits morceaux, qu'est-ce que çà peut bien signifier d'être juif ? Quelle est donc la place du sang juif dans l'univers ? ».*[75]

Faut-il conclure alors avec Theodor Lessing que, dans le monde juif, *« nul n'a jamais pu se libérer de la contrainte de son sang. Nul impératif catégorique n'a jamais pu couvrir la voix du sang » ?*[76]

Face à ces professions de foi sacralisant la race juive, vouant à l'ostracisme les mariages mixtes, prônant la primauté et la pureté du sang, face à une telle approche émanant de personnalités éminentes, comment mieux traduire la dimension raciale du judaïsme et le racisme auquel est exposée la judaïcité depuis toujours ? Comment ne pas éprouver aussi quelque vertige ou ressentir quelque *froid dans le dos*, après le traitement que les Juifs ont subi en Allemagne au nom du racisme nazi parfaitement exprimé dans cette phrase, étrangement semblable aux précédentes, de Hitler dans *Mein Kampf* : *« Le mélange des sangs et l'abaissement du niveau des races qui en est la conséquence inéluctable sont les seules causes de la mort des civilisations anciennes. Les hommes ne meurent pas parce qu'ils perdent la guerre, mais parce qu'ils perdent cette force de résistance qui ne s'y maintient que dans le sang pur. Tous ceux qui, en ce monde, ne sont pas de bonne race, ne sont que rebut. »* Car, *« ce qui fait la race,* écrit-il encore, *ce n'est pas la langue, c'est le sang ».*

LA CONSCIENCE DE RACE DANS LE JUDAÏSME

Alors que, avec le monothéisme dont il s'est fait le champion, le judaïsme-religion a pu enseigner par certains de ses prophètes que Yahvé n'était pas seulement le dieu de la tribu des Hébreux mais celui de tous les hommes de la terre – ce qui impliquait leur égalité foncière et représentait une avancée vers l'humanité universelle, avancée qu'amplifieront le christianisme et le socialisme – il considère parallèlement, pour le malheur des siens et des *autres*, qu'un individu dès sa naissance et de par son sang, appartient à jamais, quelles que soient ses futures options philosophiques ou religieuses et ses pratiques d'ordre culturel, à une certaine *catégorie*. Et si l'histoire montre que ces deux options opposées ont toujours subsisté au sein de la tradition judaïque, on doit constater que l'option communautariste est restée largement dominante par rapport à l'option universaliste qui n'a guère été notable qu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe avec les thèses socialistes et communistes.

Dans son orientation majoritaire, en conditionnant ses adeptes à voir deux catégories différentes d'hommes : les Juifs et les non-Juifs séparés par un critère qui s'est voulu précis, le judaïsme, avec l'appui inconscient des chrétiens qui ont hérité de ses mythes fondamentaux[77], établit ainsi une opposition foncière entre les deux catégories d'hommes. Un Juif conscient de son statut particulier n'est jamais parfaitement libre face à un non-Juif, tandis que celui-ci ne

---

[73] Citation apportée par Jean-Jacques Lafaye, *Stefan Eweig*, p. 22.
[74] *Parole d'un juif libre : http://juif-antisioniste.blogspot.com*
[75] Dans *Le Dernier des Justes.*
[76] *La Haine de soi, p. 72.*
[77] Dans *La Promesse*, p. 16, Mgr Lustiger confirme bien « *que deux catégories (d'hommes) divisent l'histoire : celle qui participe de l'élection et celle qui n'y a pas droit ».*

l'est pas non plus s'il sait son interlocuteur tributaire d'un tel statut. Une frontière leur est imposée qui pourra parfois s'estomper mais rarement disparaître. Même s'il récuse la foi et la culture juives, le Juif *ordinaire* n'en est pas moins marqué à jamais dans son esprit comme dans sa chair et conditionné à vivre dans un quelconque ghetto aux marges de la société non-juive. Cette *mise à part* le portera d'abord à supporter avec peine au sein de sa famille de *race* des individus très éloignés de lui par la pensée et par l'action,[78] mais aussi à s'opposer d'une manière ou d'une autre aux non-Juifs, condamné qu'il est à souffrir des siens et des *autres. « Toute judaïcité, même opulente, même riche et sûre d'elle-même est la conscience d'un ghetto »* écrit Albert Memmi.[79] Seuls les sujets maniant humour et grande indépendance d'esprit sont vraiment capables de dominer cette conception raciale qui leur a été inculquée dès la prime jeunesse et que l'on continue d'autorité à leur imposer, parfois contre leur volonté expresse. Bien des individus, telle la philosophe Simone Weil (1909-1943) qui, en esprit libre, *« refusait l'hérédité de race »*[80] et *« ne voulait rien avoir de commun avec eux (les Juifs) »*[81], se révolteront sous cette chape de plomb qui leur est insupportable : *être catégorisé sur une donnée raciale et non sur ses libres choix.* Disposition impérieuse mais aussi hautement contaminante pour les esprits : après tant d'hommes et de femmes ayant récusé formellement le judaïsme de leurs ancêtres, n'est-elle pas encore de nos jours considérée comme *juive* par tous ses biographes malgré tout ce qu'ils savent de sa pensée et de son action ? *« J'ignore,* écrit-elle en 1940 dans une profession de foi à l'adresse du gouvernement de Vichy qui l'excluait de l'enseignement public, *la définition du mot juif ; ce point n'a jamais été au programme de mes études… Ce mot désigne-t-il une religion ? Je ne suis jamais entrée dans une synagogue et n'ai jamais vu une cérémonie religieuse juive… La tradition chrétienne, française, hellénique est la mienne ; la tradition hébraïque m'est étrangère. Ce mot désigne-t-il une race ? Je n'ai alors aucune raison de supposer que j'ai un lien quelconque avec le peuple qui habitait la Palestine, il y a deux mille ans ».*[82] En réaction farouche à cette notion de race juive qu'elle voit comme une *« idole »*[83] du judaïsme, Simone Weil pourra même écrire : *« personnellement, je suis antisémite ».*[84]

D'autres payeront même de leur vie cette donnée de race : Hitler et les siens, en envoyant systématiquement à la mort des Juifs de toutes conditions, de toutes croyances, sans distinction d'âge et de sexe, et notamment des enfants n'ayant de *juif* que l'hérédité, n'appliqueront-ils pas à la lettre cette malheureuse disposition du judaïsme ? [85]

Rejetant à la fois l'assimilation des Juifs dans les communautés de non-Juifs (assimilation vue comme un déshonneur, une trahison, voire comme une forme d'antisémitisme ![86]) et l'assimilation des non-Juifs dans les communautés de Juifs (au nom de l'Alliance et de la Loi du sang), le judaïsme conditionne voire condamne les siens, à aller de ghetto en ghetto, que ce ghetto soit territorial ou spirituel avec la désorientation qui s'ensuit lorsque les murs sont

---

[78] C'est, par exemple, Gustav Mahler écrivant d'Ukraine à son épouse : *« Mon Dieu ! Et je suis, moi, censé être apparenté à ces gens-là … ? »* (citation rapportée par M.R. Hayoun dans la préface à l'ouvrage de Lessing *La haine de soi,* p. 13).

[79] *La libération du Juif,* p.111.

[80] Gilles Zenou, *Regards sur la condition juive,* p. 163.

[81] Sylvie Courtine-Denamy, *Trois femmes dans de sombres temps,* p. 57.

[82] S. Pétrement, *La Vie de Simone Weil,* t. II, p. 289.

[83] *Lettre à un religieux,* Gallimard, 1951, p. 15.

[84] Simone Pétrement, *La Vie de Simone Weil,* t. II, p. 291.

[85] Pour Hitler et les théoriciens nazis en effet le *virus* à combattre n'est pas représenté par quelque élément de la culture juive mais par les Juifs eux-mêmes en tant que personnes.

[86] Alain Finkielkraut peut écrire dans *Le Juif imaginaire* : *« Aujourd'hui […] les Juifs, dans leur majorité, abandonnent la stratégie de l'effacement, car elle leur paraît à la fois illusoire et condamnable : ils réprouvent l'assimilation et savent discerner en elle, sous son aspect secourable et ses allures de dame patronnesse, le visage moderne de l'antisémitisme »* (p. 76) ; *« l'assimilation fut cet engrenage fatal qui les précipita dans l'antisémitisme »* (p. 82) ; *« tout cet antisémitisme juif pour rien : pour le génocide »* (p. 86).

abattus. À ce propos Martin Buber parle d'une déchirure laquelle va être suivie inexorablement de l'établissement d'une nouvelle frontière, frontière spirituelle celle-là mais qui restera néanmoins celle d'un ghetto. *« Lorsqu'enfin nous avons franchi les murs du ghetto et sommes entrés dans le monde, une calamité pire que celles qui nous avaient atteints de l'extérieur nous ravagea intérieurement. Le fondement originel, l'unité incomparable du peuple et de la religion, subit une déchirure profonde ».*[87]

Theodor Herzl, quant à lui, avant de fonder le mouvement sioniste, a songé un certain temps à résoudre la « question juive », c'est-à-dire l'éternelle hostilité envers les Juifs, par la conversion massive des Juifs au christianisme.[88] Pour lui, qui était parfaitement assimilé, *« Juif malgré lui », « plus citoyen que juif », « intimement hostile à la religion et aux traditions juives »*[89] comme l'étaient alors nombre de Juifs du monde germanique, le judaïsme, en tant que tradition religieuse et culturelle, n'était point porteur de valeurs spécifiques à conserver. Il ne représentait guère qu'un certain handicap héréditaire, une infirmité de naissance, un souci majeur, un fardeau, une malédiction, un malheur…! Pour certains Juifs il s'agissait même d'une honte[90]… ! Où l'on mesure ce qu'a de pervers dans le monde juif l'imprégnation des esprits par ces notions de race et d'hérédité fatidique !

Certains auteurs ont comparé la barrière établie par le judaïsme entre les Juifs et les non-Juifs à celle qui a prévalu pendant plusieurs siècles entre les *Blancs* et les *Autres*, entre *Nous* et *Eux* (Noirs, Indiens, Maures...). Cette comparaison n'est pas juste. Dans ce dernier cas le racisme n'avait, le plus souvent, que des bases *naturelles*. Avec les progrès de la civilisation elle devait s'atténuer, voire disparaître comme le temps a pu le montrer. Avec le judaïsme le problème est tout différent du fait qu'il institue entre les deux catégories d'hommes une altérité radicale fondée sur les deux éléments conjoints d'Élection et de race, altérité qui se veut même d'ordre métaphysique : *« Le juif sait qu'il est une figure irréductible de l'altérité et que son refus d'être "normal" constitue sa spécificité »* écrit Gilles Zenou[91]. *« Le peuple juif n'est pas un peuple quelconque parmi les autres, il est une catégorie ontologique. Cela signifie qu'il est à soi seul un mode d'être irréductible à toute autre entité, politique, nationale, sociale, ou culturelle. L'homme juif touche à l'universel humain, non point par similitude, mais par sa spécificité même »* écrit de son côté André Amar[92]. Le philosophe Emmanuel Levinas en désignant, lui aussi, le Juif, parle de *« l'irrémissibilité de son être »*. Quant à Benny Lévy[93], aux Juifs tentés de s'éloigner du judaïsme il lance ce défi : *« Vous aurez beau devenir sociologue, révolutionnaire, Juif réformé, vous ne changerez* rien *à ce fait foncier, fondamental, initialement et destinalement : vous êtes nés du début jusqu'à la fin »*. Pour Maurice Blanchot[94] aussi : *« On est juif avant de l'être, et en même temps cette*

---

[87] *Judaïsme*, p. 164.

[88] A. Boyer, *Theodor Herzl*, Albin Michel. Cette conversion devait concerner notamment les deux cents grandes familles juives de Vienne et se faire *« à l'Église St Étienne en processions solennelles sous le bourdonnement des cloches, en plein jour, le dimanche à midi. Non plus honteusement, comme l'avaient fait jusqu'à présent des individus isolés mais avec des attitudes fières »*. À Berlin, la proposition aux Juifs de se faire baptiser en masse, faite par David Friedlander, un des Anciens du Consistoire israélite, eut un franc succès puisqu'un dixième des juifs y souscrivirent. (Sylvie Courtine-Denamy, *Trois femmes dans de sombres temps*, p. 218). En fait, depuis la fin du XVIIIe siècle, de nombreux Allemands se convertissaient au protestantisme ou au catholicisme.

[89] Signe d'importance : son seul fils, Hans, ne fut pas circoncis.

[90] Dans son étude concernant *Rahel Varnhagen*, Hannah Arendt dit de cette animatrice des salons littéraires de Berlin du début du XXe siècle que toute se vie fut dominée par la honte de sa naissance. Hannah Arendt pense elle-même : *« qu'on ne peut pas échapper à la "honte" d'être juif que "par l'engagement politique et la lutte pour l'honneur du peuple tout entier" »* (Sylvie Courtine-Denamy, *Trois femmes dans de sombres temps*, p. 234.

[91] *Regards sur la condition juive*, p. 291.

[92] Dans *Information juive* (Paris), N° 251, mai 1975, p. 1-2. (citation rapportée par Maxime Rodinson).

[93] *Être juif*, p. 34.

[94] Citation rapportée par Gilles Zenou dans *Regards sur la condition juive* p. 256.

antériorité qui précède l'être ne l'enracine pas dans une nature mais dans une altérité déjà constituée ».

Où l'on voit avec ces diverses citations d'auteurs juifs que *l'essence du Juif précède l'existence* (pour parler comme Jean-Paul Sartre). C'est sur cette donnée spécifique du judaïsme, phénomène singulier en vérité, que vont reposer le racisme premier des Juifs à l'égard des non-Juifs, le racisme second des non-Juifs à l'égard des Juifs.

RACISME DE CONTAMINATION OU RACISME INHÉRENT AU JUDAÏSME

En présence des multiples propos rapportés précédemment émanant de Juifs représentatifs de la judaïcité des XIXe et XXe siècles, propos à la fois troublants et significatifs, quelques auteurs juifs modernes ont suggéré qu'il pouvait s'agir d'un racisme de contamination, soit par la pensée des doctrinaires européens du XIXe siècle, soit par celle des nazis, laquelle aurait agi à la fois comme repoussoir et comme modèle ! Pour la première forme de racisme, nous avons cité Hannah Arendt soulignant l'étroite relation entre les théories soutenues par Disraeli et celles en vigueur en Europe à la fin du XIXe siècle. Pour la seconde, citons Haïm Cohen. Face à la législation ségrégationniste mise en place dans l'État d'Israël, cet ancien juge à la Cour Suprême évoque sans hésitation les lois nazies *: « L'amère ironie du sort*, écrit-il, *a voulu que les mêmes thèses biologiques et racistes propagées par les nazis et qui ont inspiré les infamantes lois de Nuremberg, servent de base à la définition de la judaïcité au sein de l'État d'Israël »*[95]. Il en est de même de Hannah Arendt. Dans une lettre de 1961 adressée à son mari, elle fait un étroit parallèle entre les lois de Nuremberg et celles de l'État juif[96]. Relatant un dîner avec Golda Meir, ministre israélienne des Affaires étrangères, elle écrit : « *Nous nous sommes disputées jusqu'à une heure du matin […] Avant tout sur la question de la Constitution, des mariages mixtes ou plus exactement de ces lois de Nuremberg qui existent actuellement et qui sont en partie vraiment monstrueuses ».*

Si cette hypothèse de contamination des Juifs par la pensée raciale du voisinage n'est pas a priori illogique et ne saurait être totalement exclue – certains Juifs ont pu sans doute par un habile renversement tactique la tourner momentanément à leur avantage – il faut bien voir qu'elle révèle avant tout de la part de ses auteurs une méconnaissance caractérisée de deux données essentielles. La première : le fait que nombre de penseurs juifs très connus, notamment parmi les anthropologues allemands, pourtant directement concernés en tant que victimes ou en tant qu'érudits par le racisme anti-Juifs des deux derniers siècles, non seulement n'ont jamais rejeté la dialectique de race en vigueur dans leur pays mais ont revendiqué et promu la leur avec détermination. La seconde : la composante spécifiquement raciale de la culture judaïque traditionnelle, avec ses trois valeurs fondamentales que sont la séparation radicale de l'humanité entre Juifs et non-Juifs, la racialisation des Juifs relevant de la transmission héréditaire de la judéité, la loi du non-métissage dans une mystique de non-souillure, données qui ont inauguré le racisme culturel dans la sphère occidentale et qui, depuis deux mille ans, contaminent Juifs et non-Juifs.

L'ALTÉRITÉ STRUCTURELLE DANS LE JUDAÏSME : FONDEMENT D'UN DOUBLE RACISME

Ainsi que nous venons de le voir, la notion de *juif, « qui n'était à l'origine ni raciale, ni nationale mais religieuse »*[97], a donc évolué : avec le temps, la condition raciale (l'hérédité) est devenue nécessaire (sauf exception) et toujours suffisante pour être Juif, la condition religieuse (la croyance) est devenue facultative. Ainsi que l'écrit Yerushalmi : *« l'ancienne*

---

[95] *Fundamental Laws of the State of Israël,* Joseph Badi, New-York 1960, p. 15.
[96] Lettre rapportée par Alain Gresh dans *Israël, Palestine,* p. 67.
[97] Y. Leibowitz, *La mauvaise conscience d'Israël,* p. 65.

définition religieuse du juif, devenue manifestement anachronique, céda progressivement le pas à une définition raciale »[98].

Après avoir constaté que nombre de Juifs *« n'observent plus le shabat, s'habillent comme tout le monde, ne mangent pas d'une manière différente »*, que *« les traits discriminants dont l'histoire les avait affublés sont en train de disparaître »*, Jean-Christophe Attias[99] peut ainsi écrire qu'*« il ne reste plus que la "race" »* comme élément distinctif entre un Juif et un non-Juif.[100] Quand on sait, par ailleurs, qu'aucune définition de la judéité n'apparaît valable aux multiples auteurs anciens et modernes qui ont abordé ce sujet, c'est bien la notion de *race juive*, notion culturelle incluant une donnée biologique essentielle – phénomène spécifique du judaïsme – qui, par delà les diverses races *naturelles* que comportent les populations juives représente le dénominateur commun de tous les Juifs. Et l'auteur de poursuivre : *« la généalogie demeure quelque chose de fort dans la tradition juive qui insiste sur la valeur du lignage »*[101]. Shmuel Trigano[102] s'exprime pareillement : *« L'identité juive – outre la référence à l'Alliance – se définit très fortement en fonction du principe généalogique ». « C'est l'hérédité qui définit l'appartenance au peuple juif »*, écrit de même le grand rabbin Sirat[103]. En effet, on n'est pas juif par la géographie, par la croyance ou par le fait de se reconnaître partie prenante d'une histoire, d'une tradition, d'une communauté comme on peut être chrétien ou musulman. On l'est avant tout par la naissance, l'hérédité, la génétique, le sang... Selon la formule courante *: « On ne devient pas juif, on naît juif et on meurt juif »*. D'où il résulte, en particulier, que le terme de coreligionnaires n'est pas utilisé dans la judaïcité. Stefan Zweig[104] utilise pour sa part l'expression de *« frères de sang »*.

Avec le temps, l'identité juive par filiation a donc prévalu sur l'identité par adhésion. Le critère généalogique est devenu l'élément décisif. La frontière établie entre les Juifs et les non-Juifs ne saurait être franchie par la volonté. Cette frontière est subjective, certes, mais profondément culturelle et, de ce fait, autrement plus contraignante qu'une frontière matérielle. Désormais le non-Juif sera *l'Autre* pour le Juif lequel, s'il est fidèle à sa culture, sera directement exposé au racisme, en même temps qu'il sera *l'Autre* pour le non-Juif. Quant à ce dernier, s'il ne prend pas pleinement conscience du *virus* du racisme reçu du judaïsme, s'il ne se sait pas particulièrement vulnérable par nature à cet élément contaminateur, s'il ne pense et n'agit pas *comme si le Juif qu'il a en face de lui n'était pas juif,* il peut lui-même facilement succomber. Car il est clair que les non-Juifs, tout au moins ceux qui n'ignorent pas tout du judaïsme, c'est-à-dire notamment ceux qui vivent en contact des communautés juives, ont un subconscient racialiste à l'adresse des Juifs.[105] C'est le problème spécifique du judaïsme inventant dans la Torah la pensée raciale et distinguant deux mondes irréductibles. Au contact de la société culturellement racisante qu'est la société juive, la société voisine ne peut pas ne pas participer de cette orientation. Car, entre la simple opposition à un individu pour une raison d'ordre politique, économique, caractériel, moral… et l'opposition envers sa

---

[98] *L'antisémitisme racial est-il apparu au XXe siècle ? De la limpieza de sangre espagnole au nazisme : continuité et rupture*, Esprit N° 190, p. 25.
[99] *Les juifs ont-ils un avenir*, p. 77.
[100] Notons à ce propos que dans le judaïsme dit réformé ou libéral la transmission du caractère *juif* est assurée indifféremment par l'homme et par la femme. On peut ajouter que l'État d'Israël, dans la perspective d'augmenter sa population, a pris de nombreuses libertés avec la loi des rabbins qui prône la transmission par la femme. De toute façon, le sang reste le critère fondamental pour la transmission de la judéité.
[101] *Les juifs ont-ils un avenir*, p. 29.
[102] *Un exil sans retour ? Lettre à un Juif égaré*, p. 232.
[103] *La Tendresse de Dieu*, Nil 1996, p. 128-129.
[104] Donnée rapportée par Jean-Jacques Lafaye, *Stefan Zweig*, p. 61.
[105] Sollicité *ex abrupto* de commenter l'attentat de la rue Copernic en 1980, le Premier ministre Raymond Barre avait distingué parmi les victimes *« des Juifs qui allaient au culte »* et des *« Français innocents »*.

lignée, le chemin est toujours raccourci lorsque quelque notion de race est présente dans les esprits.

Ainsi, dans la sphère d'influence du judaïsme, à l'altérité du non-Juif pour le Juif répond l'altérité symétrique du Juif pour le non-Juif : *« Puisque tu ne veux pas partager mon repas ni m'inviter à ta table, puisque tu ne veux pas que ton fils épouse ma fille et que mon sang se mêle au tien, puisque tu me considères comme un étranger,* dit le non-Juif au Juif, *comment veux-tu ne pas être étranger aussi pour moi ? »*

« Vingt siècles de souffrance avaient modelé mon caractère, écrit Alain Finkielkraut[106], *j'étais l'un de ces lieux de ce monde où s'exprimait l'âme juive. Jamais il me serait venu à l'idée d'employer le terme exécré de "race" et pourtant imprégné de la sensibilité de mon peuple, pur instant d'un processus, maillon dans la chaîne ininterrompue des existences, je faisais implicitement allégeance au déterminisme de la pensée raciale ».* Hannah Arendt elle-même, pourtant issue d'une famille juive assimilée, cultivée et non pratiquante, faisait la distinction entre *son groupe* : les Allemands et *son peuple* : les Juifs.

Ce *« déterminisme de la pensée raciale »* dont parle Finkielkraut, cette conception de l'altérité juive fournie par le judaïsme aux Juifs et aux non-Juifs, représentent effectivement une donnée-clé de l'histoire juive et donc de l'histoire occidentale. Basée sur une Écriture sacrée de statut divin avec ses deux éléments conjoints d'Alliance divine et de filiation sanguine, cette altérité structurelle, irréversible, consacrée par une législation établie plusieurs siècles avant notre ère et reprise constamment jusqu'à nos jours dans la littérature et les traditions, va imprégner profondément la culture juive et contaminer celle du voisinage. Les personnalités éminentes converties au christianisme que furent Edmund Husserl, Heinrich Heine, Adolf Reinach, Max Scheler, Edith Stein, Raïssa Maritain, Fritz Haber, Gustav Mahler, Felix Mendelssohn… ne sont-elles pas encore classées et considérées comme juives de façon habituelle par les auteurs, juifs et non-juifs, tributaires qu'ils sont tous du critère sanguin [107] ? D'une tout autre nature que celle existant, par exemple, entre les Blancs et les Noirs, cette altérité de naissance est manifestement d'une tout autre prégnance, d'une tout autre malignité, d'une tout autre longévité. Elle sera d'ailleurs à la fois, le ciment des communautés juives et la pesanteur inhérente à la condition de Juif.

Ciment des communautés juives ? Alors que les chrétiens (ou les musulmans) de différentes nations s'entretuent sans état d'âme, elle permet à la judaïcité d'admettre en son sein les opinions les plus extrêmes et les haines les plus aiguës. Le commandement « tu ne tueras pas » un frère de race ne sera transgressé que par un Juif devenu fou ou dans quelques rares épisodes tel celui rapporté par Flavius Josèphe concernant le siège de Jérusalem par les Romains en 70 où les Zélotes juifs massacrèrent les juifs de Jérusalem avec une grande férocité.

Pesanteur de la condition de Juif ? Une contrainte culturelle permanente aussi impitoyable que largement inconsciente n'est pas, comme nous le verrons, la moindre conséquence de cette altérité établie par le judaïsme entre les siens et le reste de l'humanité.

EN RÉSUMÉ

La racialisation des Juifs, initiée par les mythes de la Torah et consacrée par le judaïsme rabbinique, n'a pas son équivalent dans l'histoire. Aucune autre tradition religieuse ne semble avoir, avec une telle application, formulé des règles, établi une législation, exalté le *sang*, cet élément qui porte symboliquement la filiation, qui donne au mot *race* une assise biologique (et non le sens d'une espèce sociale) et permet de parler de racisme dans son sens *vrai* et moderne.

---

[106] *Le Juif imaginaire*, p. 48.

[107] Il peut en être de même pour les descendants de convertis. C'est notamment le cas de Félix Mendelssohn dont le père, Abraham, avait converti sa famille au protestantisme et qui suivit pour lui-même cette orientation.

Par l'élaboration du matériel conceptuel donnant une assise juridique au racisme culturel, cette pensée, qui n'est ni le fruit d'un héritage, ni le résultat d'une contamination de voisinage mais le produit d'une invention, a fait de la société juive la première société racisante de l'histoire occidentale et de tout Juif un raciste anti-goys en puissance. Par ailleurs, ne concernant pas seulement les Juifs mais tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, héritent du judaïsme, elle va avoir une longue et malheureuse descendance : *racisme juif* et *racisme antijuif* vont être souvent et intimement associés dans un *autrisme*[108] réciproque. Car il n'y pas un non-Juif instruit de la culture juive ou au contact de la société juive qui, dans son conscient ou son subconscient, ne nourrisse le sentiment de l'*étrangèreté* et une conception biologisante des Juifs, ne porte en lui le *virus* mental du racisme et… ne soit, en somme, un antisémite en puissance ! Concept militant à l'encontre des Juifs, le concept de racialisation des Juifs se retrouvera avec une particulière ampleur chez les chrétiens espagnols du XVe siècle pour qui il y aura les chrétiens et les juifs, chez divers doctrinaires européens au XIXe siècle pour qui il y aura les Aryens et les Sémites, chez les théoriciens de la révolution conservatrice et les nazis au XXe siècle pour qui il y aura les Aryens et les Juifs… Nous la retrouverons enfin dans l'islam du XXIe siècle.

[108] Ce terme a été créé par André Langaney dans son ouvrage *Comprendre l'autrisme*, Fayard 1981.

CH III – LA VIOLENCE DANS LE JUDAÏSME
DE L'ANTIQUITÉ À LA CRÉATION DE L'ÉTAT D'ISRAËL

Comme il a déjà été dit, en dehors des formes proprement *silencieuse*s du racisme siégeant avant tout au niveau des sentiments, toute autre forme s'exprime par des violences plus ou moins discrètes, plus ou moins bruyantes. Développées à partir d'une véritable mystique issue des Écritures sacrées du judaïsme, plusieurs sortes de violences peuvent être décrites. Ce sont notamment :

. des violences physiques ;

. des violences d'ordre psychologique ;

. des violences d'ordre symbolique.

Bien entendu, nous n'entendons ici que les violences relevant exclusivement de la culture juive et non les violences réactionnelles que des Juifs en état de légitime défense ou de légitime défiance[109] ont pu, au cours des siècles, exercer à l'encontre de leurs agresseurs.

UNE MYSTIQUE DE LA VIOLENCE

Les textes de la Bible servant de justification à des actions violentes sont multiples. Citons en quelques uns :

« Lorsque le Seigneur ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays et qu'il aura chassé devant toi les nations nombreuses, tu les voueras totalement à l'interdit (Deut. 7:1-2) *« et tu les supprimeras »* (Deut. 7:24).

« Qu'Israël se réjouisse en son Créateur, que les enfants de Zion se réjouissent en leur Roi [...] Qu'ils chantent pour la joie sur leurs couchettes ! Que les louanges élevées vers Dieu ne quittent pas leurs gorges et que les sabres à deux pointes ne quittent pas leurs mains, afin de faire descendre la vengeance dévastatrice sur les nations et le châtiment sur les peuples » (Psaume 149).

« Sache aujourd'hui que l'Éternel, ton Dieu, marchera lui-même devant toi comme un feu dévorant, c'est lui qui détruira tes ennemis, qui les humiliera devant toi ; tu les chasseras, tu les feras périr promptement, comme l'Éternel te l'a dit » (Deut. 9:3).

Le peuple hébreu adresse ainsi ses supplications à son dieu Yahvé *: « Dieu ! si tu voulais massacrer l'infidèle ! Hommes sanguinaires, éloignez-vous de moi... Seigneur, comment ne pas haïr ceux qui te combattent ? Je les hais d'une haine parfaite, ils sont devenus mes propres ennemis »* (Ps 139, 19-22). *« Par ta fidélité tu extermineras mes ennemis et tu feras périr tous mes adversaires, car je suis ton serviteur »* (Psaume 143, 12).

« Quand le tabernacle partira, les Lévites le démonteront, quand le tabernacle campera, les Lévites le dresseront ; et l'étranger qui en approchera sera puni de mort » (Nombres 1:51).

Yahvé n'est pas tendre pour les opposants à son peuple : *« Je vais punir Amalec de ce qu'il a fait à Israël en s'opposant à lui quand il remontait d'Égypte. Va maintenant, tu battras Amalec et vous vouerez à l'anathème tout ce qui est à lui : tu n'auras pas pitié de lui et tu mettras à mort hommes et femmes, enfançons et nourrissons, bœufs et moutons, chameaux et ânes »* (Samuel 15:2-3).

N'est-il pas prévu dans le psaume 137 de *« broyer sur le roc les bébés de Babylone »* ?

Remarquons qu'Amalec (avec les Amalécites) est vu dans le judaïsme comme l'archétype de l'ennemi des Juifs. Ce qualificatif fut appliqué au cours des temps aux Romains, aux

[109] Rejetés ou persécutés comme ils l'ont été à certaines époques il est normal que les Juifs aient noué entre eux des relations privilégiées entraînant des solidarités de défense et de protection vis-à-vis des non-Juifs. Mais lorsque ces solidarités sont jugées agressives, un cercle sans fin d'hostilité réciproque commence.

Arméniens, aux chrétiens et de nos jours aux Arabes. Et, chacun le sait : Amalec doit être exterminé.

Quant à la loi du Talion proprement dite, elle est ainsi formulée dans l'Ancien Testament :

« Si malheur arrive, tu paieras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, meurtrissure pour meurtrissure » (Exode, 21:23-25).

« Si un homme provoque une infirmité chez un compatriote, on lui fera ce qu'il a fait : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent ; on provoquera chez lui la même infirmité qu'il a provoquée chez l'autre » (Lévitique, 24:17-20).

La conquête du pays de Canaan par Josué est un épisode servant particulièrement de référence.

Dans cette conquête de la Terre promise, l'ordre de Yahvé, le dieu des combattants, dont la puissance et la justice s'exercent exclusivement à l'égard du peuple hébreu, est impératif : *« Vous chasserez devant vous tous les habitants du pays car c'est à vous que je le donne à titre de possession... Si vous ne dépossédez pas à votre profit tous les habitants, ceux que vous aurez épargnés seront comme des épines dans vos yeux et vous harcèleront sur le territoire que vous occuperez ».*

Le texte biblique rapportant l'événement représente, semble-t-il, la première relation de l'extermination systématique de toute une population. *« Quand il entendit le son de ma trompe, le peuple poussa un cri de guerre formidable et le rempart s'écroula sur lui-même. Aussitôt le peuple monta dans la ville et ils s'en emparèrent. Ils appliquèrent l'anathème à tout ce qui se trouvait dans la ville, hommes et femmes, jeunes et vieux, jusqu'aux bœufs, aux brebis et aux ânes, les passant au fil de l'épée »* (Jos. 7:21).

La célébration de la violence : la grande fête liturgique de Pourim.

Chaque année, depuis près de deux millénaires, cette fête joyeuse du calendrier juif vient entretenir une tradition de vengeance et de revanche. En même temps est exalté, précise Elliott Horowitz[110], le caractère opportun d'exprimer ses sentiments. La référence biblique est l'histoire, rapportée dans le Livre d'Esther, du massacre de Gentils *« n'opposant pourtant aucune résistance »* : *« Dans toutes les provinces du roi Assuérus ils se rassemblèrent afin de frapper ceux qui avaient comploté leur perte… Ils se débarrassèrent de leurs ennemis en égorgeant soixante-quinze mille de leurs adversaires sans se livrer au pillage. Le quatorzième jour ils se reposèrent et de ce jour ils firent un jour de festins et de liesse ». « Personne ne leur résista car la peur des Juifs pesait sur toutes les populations » (Esther 9: 2 et16).*

Horowitz ajoute qu'en contraste avec le stéréotype du Juif *faible, passif et efféminé* avancé par les antisémites, les Juifs, lorsqu'ils n'étaient pas minoritaires dans leur pays de résidence, ont commis leur part de violence à l'égard des non-Juifs avec des flambées particulièrement liées à la fête de Pourim.

Cette mystique de la violence, de la vengeance et de la force basée sur des textes sacrés dans lesquels Yahvé (Esra-El : "que notre Dieu soit fort") annonce d'emblée quelque combat sans merci contre ceux qui ne font pas partie de son peuple, mystique renouvelée par une liturgie à la fois ancestrale et particulièrement joyeuse, apparaît spécifique du judaïsme. Si certain hymne national exhorte *le sang impur à abreuver les sillons,* il n'y a guère de tradition religieuse ayant célébré une telle mystique. Elle va être à la source de manifestations fort diverses.

---

[110] *Reckless Rites : Purim and the Legacy of Jewish Violence* (*Des rites imprudents* : *Pourim et l'héritage de la violence juive*), Princeton University Press, 2006.

LES VIOLENCES PHYSIQUES SUSCITÉES PAR LE JUDAÏSME

De la longue période allant de l'Antiquité à la création de l'État d'Israël en 1947, en dehors d'incidents le plus souvent individuels lors de la fête de Pourim, l'histoire ne rapporte guère que trois épisodes principaux où nous voyons les Juifs *l'épée à la main* à l'encontre des non-Juifs.

Le premier concerne la lutte menée par les Juifs contre les Romains jusqu'à ce que ces derniers les expulsent, d'abord en grand nombre en 70, et totalement au siècle suivant. Lors de cette période vont particulièrement s'illustrer d'authentiques bandes d'hommes armés, les Sicaires ou *artistes du poignard*, qui attaquent aussi bien les Juifs *collaborateurs* que les Romains. Les Sicaires, que l'historien juif Josèphe traite de *brigands* sanguinaires, restent aujourd'hui encore des modèles pour les petites organisations terroristes au sein de l'État d'Israël dans leur lutte pour chasser les non-Juifs de Palestine.

Le second épisode de violences physiques se situe au VIIe siècle lors de la conquête de la Palestine par les Perses dont les Juifs sont devenus les alliés de circonstance. Les chrétiens sont alors les grandes victimes de cette conquête. À propos du principal combat, près de Mamilla en 614, Maxime Rodinson[111] précise que les généraux juifs de cette armée participèrent activement avec les Perses au massacre de toute la population chrétienne, massacre *« qui fit une impression d'horreur sur les contemporains »*. Sur ce même épisode, l'archéologue israélien Romy Reich écrit de son côté que la rumeur de l'époque fait état de plusieurs dizaines de milliers de morts parmi les prisonniers chrétiens.

Fait notable, après ces conflits sanglants et pendant les douze siècles qui ont suivi, les Juifs, pourtant souvent gravement persécutés en Europe chrétienne, ne pratiquèrent guère de violences brutales. C'est avec l'avènement du sionisme colonisateur au début du XXe siècle et son entreprise de conquête en Palestine que les violences, à la fois justifiées par les textes bibliques et encouragées par de nombreux rabbins, vont se manifester de façon progressivement croissante.

Le troisième épisode de violences physiques, dans cette période précédant la création de l'État juif en 1947, est en effet celui de la colonisation sioniste

Les violences de cette période vont s'exercer d'abord à l'encontre des autochtones dont il s'agit de prendre la place mais aussi, secondairement, à l'encontre des Britanniques quand ceux-ci réduiront leur collaboration avec les colonisateurs.

Si les heurts entre les communautés furent relativement modestes pendant la période précédant l'administration de la Grande Bretagne, il n'en fut pas de même ensuite, c'est à dire à partir de 1922. Les commandos sionistes mis sur pied antérieurement sont désormais organisés en armée secrète. Puissamment armés ils appuient les colons présents sur le terrain pour intimider les Palestiniens et les convaincre d'abandonner leurs terres tandis que l'immigration juive clandestine se structure et progresse sans cesse.

Seule la résistance des Arabes de Palestine limite quelque peu l'extraordinaire expansion en cours

Après avoir protesté en vain pendant des années près des Britanniques qui, en sous-main, s'emploient à favoriser l'immigration des colonisateurs juifs à un rythme toujours croissant, les Arabes et les chrétiens se révoltent de 1922 à 1929. Les émeutes comportent des morts de

[111] *Mahomet*, Le Seuil, 1968, p. 52 et s.

part et d'autre mais elles sont toujours suivies de terribles représailles contre les Arabes de la part de l'armée britannique : à un moment donné, la ville de Jaffa notamment, place forte des insurgés, est évacuée de force puis en grande partie rayée de la carte par les unités du génie aidées des forces armées juives clandestines puissamment fournies en matériel par les Britanniques. Près de mille Palestiniens sont tués, plusieurs milliers faits prisonniers et, parallèlement, plusieurs milliers de maisons sont détruites.

Parmi les armées juives clandestines citons notamment la Haganah fondée par Jabotinsky qui, avec l'appui des groupes terroristes (le Lehi et l'Irgoun), est chargée de supprimer les opposants à la politique sioniste. À noter que *« tout israélite qui en fait la demande reçoit une arme, des munitions, un permis de port d'arme et un brassard […] Cet ensemble de Juifs armés constitue la « special force » chargée en cas d'émeute de prêter main forte à l'autorité britannique […] Tout juif muni d'un brassard peut tirer sur un musulman ou un chrétien sans être passible de poursuites […] Les armes distribuées sont des pistolets automatiques et des Mausers. Quant aux Arabes ils n'ont pas le droit de porter des armes ».*[112]

Après chaque répression sanglante un calme relatif est constaté pendant quelque temps mais, avec la colonisation de plus en plus pressante, les révoltes reprennent de nouveau de 1936 à 1939. Tandis que la répression se fait plus sévère encore.

Les Britanniques, pour conserver les bonnes grâces des Arabes des régions voisines et sauvegarder leurs intérêts pétroliers, veulent alors limiter l'immigration. Mais cette nouvelle politique est un échec total

L'habileté des colons, leurs méthodes, leur détermination et les ressources financières considérables dont ils disposent vont avoir raison du Royaume-Uni devenu maintenant franchement hostile au projet sioniste. Le terrorisme juif le prend maintenant pour cible privilégiée. Le Lehi et l'Irgoun qui se sont dotés de nouveaux moyens, se donnent alors une triple mission : entraîner militairement (et illégalement) une partie de la jeunesse juive, voler des armes à l'armée britannique et les stocker, enfin s'attaquer directement aux militaires.

En ce qui concerne les organisations terroristes, disons notamment que l'Irgoun d'inspiration fasciste vit le jour en 1935 et qu'elle se spécialisa dans les attentats à la bombe contre les Britanniques, civils ou militaires. En 1939, lors du déclenchement de la guerre en Europe, elle conclut une trêve, mais en 1943, sous la direction de son chef Menahem Beghin, futur Premier ministre, elle reprend ses attentats avec une détermination renouvelée. Le 31 octobre 1945, une centaine d'explosions simultanées paralysent le réseau ferroviaire palestinien et détruisent des navires et une raffinerie à Jaffa et à Haïffa. Le 22 juillet 1946, le plastiquage de l'hôtel King David, quartier général de l'administration britannique, où périssent des militaires et de très nombreux civils (200 morts et blessés), est également son œuvre.

Dans un ouvrage intitulé *"Begin & Co"*, Israël Shahak, président de la Ligue israélienne des droits de l'homme et du citoyen, a pu rassembler une somme considérable de documents relatifs à cette organisation. On y trouve notamment une série de communiqués de victoire lapidaires sur le thème : *« Nos forces ont tué tant d'Arabes »*.

Quant au Lehi, il a représenté une dissidence de l'Irgoun, jugée insuffisamment agressive envers les Britanniques. Cette organisation juive, encore plus extrémiste que la précédente, se spécialisa quant à elle, dans les meurtres de policiers et militaires britanniques. Elle va multiplier les attentats. Son chef, Avraham Stern, pour qui *« ni la morale juive, ni la tradition juive ne peuvent rejeter l'usage de la terreur comme moyen de se battre »*, fut tué par les Anglais en 1943. Il eut comme successeur Yitzak Shamir (futur Premier ministre de l'État

[112] *La France et l'origine de la tragédie palestinienne*, p. 220.

d'Israël). C'est ce dernier qui fit assassiner en 1944 l'envoyé spécial du Royaume-Uni et ambassadeur en Égypte, Lord Moyne, grand ami de Churchill et partisan de limiter l'immigration juive. (À noter que les deux assassins de Lord Moyne ont été enterrés, lors de la création de l'État d'Israël, au Monument des héros de Jérusalem).

À la suite de ces dernières actions terroristes sionistes les Britanniques arrêtent 2 675 suspects juifs dont Shamir, commandant le Lehi. Beghin, quant à lui, parvint à s'échapper. Par ailleurs, en perquisitionnant le siège de l'Agence juive, ils découvrent un important stock de matériel militaire. L'occupation de cette Agence par l'armée britannique pendant un jour est considérée, par son président Weizmann, comme une déclaration de guerre du Royaume-Uni non seulement à la communauté juive de Palestine, le Yishouv, mais à tous les Juifs du monde. Mobilisant alors le puissant service de propagande de l'Agence, n'hésitant pas à mobiliser des enfants juifs pour participer aux violentes manifestations anti-britanniques organisées, Weizmann ordonne à tous les Juifs sans exception de faire front contre le Royaume-Uni.

Parallèlement à ces actions militaires, la Haganah est chargée de la colonisation du Néguev. Dès octobre 1946 les onze premières colonies y sont fondées. En 1900, il y avait environ 50 000 Juifs en Palestine, en 1922, 84 000 soit le 1/10 de la population, en 1946, 608 000 (soit le 1/3 de la population), tandis que pendant la même période le nombre des colonies juives passait de 27 à 300 et la superficie possédée par les Juifs de 20 000 hectares à 608 000 hectares (soit 7 % des terres).

LES VIOLENCES D'ORDRE PSYCHOLOGIQUE ET LE JUDAÏSME

Les difficultés d'appréhender ce type de violences silencieuses

S'il est relativement facile aux historiens de rapporter avec quelque objectivité des violences d'ordre physique, violences d'emblée évidentes, bien localisées dans le temps et l'espace et condamnables d'emblée par la morale commune, il est évident qu'il n'en est pas de même pour les autres violences qui, elles, relèvent de la Parole, des motivations de leurs acteurs avec leurs ressources intellectuelles et morales variées et qui, de plus, sont multiformes. Par ailleurs, ces dernières violences se déterminent et se mettent souvent en œuvre dans la discrétion, voire dans le secret qu'observent des unités fermées sur elles-mêmes, inaccessibles aux non-initiés, dont le judaïsme avec son communautarisme particulièrement développé offre un exemple caractéristique. D'où les méprises, les soupçons, les erreurs d'appréciation…

À ces difficultés il faut encore ajouter le fait que ces violences, en s'exerçant comme ici de façon permanente, entraînent une lassitude des observateurs face à la tâche qui est la leur : tâche de tous les jours, à reprendre sans cesse, jamais achevée. Le phénomène est particulièrement patent à propos de l'interminable conflit palestinien où les observateurs se succèdent de génération en génération tandis que s'éloigne la connaissance des sources de ce conflit, connaissance pourtant indispensable à sa compréhension.

C'est donc toujours une entreprise difficile, aléatoire et parfois impossible que de juger de façon parfaitement juste et équitable des violences de cet ordre exercées sur une population. Tantôt ces violences sont surestimées en donnant lieu à des calomnies, tantôt elles sont sous-estimées, voire totalement méconnues du grand nombre. [113]

[113] Remarquons que la Franc-maçonnerie, à propos des soupçons qu'elle suscite, a quelque analogie avec le judaïsme. Toutefois, différence notable : ses cercles spécifiques, tout au moins dans certaines obédiences, cultivent certes la discrétion mais non le secret, ne sont qu'entrouverts mais non fermés au commun des mortels contrairement au judaïsme, société close par excellence. Et son idéal de tolérance et de fraternité, *« l'étranger est mon frère »*, se veut dépassement, loin de la loi biblique du talion et de toute pensée raciale.

Un exemple particulièrement caractéristique de cette difficulté est l'existence, dans tous les pays où les Juifs sont présents, de leur représentation, supérieure à celle que voudrait leur nombre, dans les professions élevées de l'échelle sociale. Tantôt cette sur-représentation est jugée comme le fruit d'une solidarité oppressive : c'est peut-être oublier le fait que, plus que la culture chrétienne ou musulmane, la culture judaïque porte les Juifs à étudier et donc à dominer logiquement dans les domaines concernés ; tantôt cette sur-représentation des Juifs n'est pas rapportée à sa cause : l'entente occulte, spontanée ou concertée de certains d'entre eux au nom de la solidarité intra ou inter-communautaire, entente pouvant réaliser une violence caractérisée.

C'est dire que les Juifs ont été tout au long de l'histoire en matière de violences autres que physiques, à la fois les victimes de calomnies et de fantasmes et les auteurs, parfois en toute bonne conscience, de violences morales graves à l'encontre des non-Juifs. Les deux phénomènes existent, il convient de ne méconnaître ni l'un ni l'autre. Ni le premier phénomène, comme si les hommes, que l'on sait pourtant vulnérables aux idéologies de rencontre, n'étaient pas portés naturellement à être racistes, ni le second phénomène, comme si les jugements critiques portés sur les Juifs ou sur le judaïsme tout au long des siècles par nombre de personnalités éminentes : philosophes, historiens, théologiens des diverses confessions chrétiennes, penseurs des temps modernes Juifs et non-Juifs, n'étaient que grossières affabulations. Les calomnies furent nombreuses mais nombreuses aussi les accusations dont le fondement pouvait être juste même si leur forme peut apparaître aujourd'hui parfois discutable. On sait que le vocabulaire employé est très tributaire du temps et que l'inflation des termes propre à une époque peut faire que des accusations non dépourvues de fondement soient considérées à tort comme fausses, suspectes ou insignifiantes. Faut-il citer de Jean Jaurès, ardent défenseur de Dreyfus, le discours au Tivoli en 1898 : *« Nous savons bien que la race juive, concentrée, passionnée, subtile, toujours dévorée par une sorte de fièvre du gain quand ce n'est pas par la force du prophétisme, nous savons bien qu'elle manie avec une particulière habileté le mécanisme capitaliste, mécanisme de rapine, de mensonge, de corset, d'extorsion ».*

Les violences d'ordre psychologique

La notion de solidarité comporte *a priori* une connotation positive. Elle est généralement vue comme une variante de la fraternité manifestée par les membres d'une communauté venant au secours de ceux qui, au sein de cette même communauté, souffrent d'une manière ou d'une autre. Comme nous l'avons déjà remarqué, il est humain, il est normal de préférer spontanément sa famille à celle des autres, de préférer ses compatriotes, ses coreligionnaires, les membres de son groupe de pensée à ceux qui ne rentrent pas dans ces catégories. Mais, il faut bien voir que ce raisonnement peut, dans certaines circonstances, s'avérer contestable et le comportement de solidarité répréhensible. Et si cette solidarité devenue agressive et coupable peut se voir particulièrement dans certaines circonstances extrêmes où les individus luttent pour la vie : grandes catastrophes, camps de concentration… elle n'en est pas moins un phénomène banal. Chaque individu, parce qu'il est un animal social, peut être confronté à ce type de situation où, avec les moyens dont il dispose, de façon active ou passive, de concert avec les membres de son groupe, il agresse plus ou moins gravement les membres d'une communauté autre que la sienne. Peut-on citer, dans les siècles passés, les chrétiens allant massacrer les musulmans au nom de l'Église de Rome, les communistes bafouant les intérêts de leur patrie native en allant servir la cause de l'URSS[114], les Européens allant coloniser l'Afrique ?

[114] C'est par exemple Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste français qui, en septembre 1939, déserte la France en guerre contre l'Allemagne et va rejoindre sa partie spirituelle, alliée de circonstance de l'Allemagne nazie qui s'apprête à envahir la France.

C'est particulièrement dans ce cadre là, lorsque l'obéissance au groupe est sacralisée par quelque donnée religieuse, politique, raciale ou crapuleuse que les hommes sont susceptibles de devenir *des loups pour l'homme*. *« Je pense*, écrit Boris Cyrulnik, *que peu de personnalités sont capables d'échapper à une pression culturelle qui apporte tant de bénéfices : l'affection des siens, l'estime de soi, la griserie, l'appartenance et la noblesse d'un projet moral épurateur fondé sur la croyance en une surhumanité […] Quand le « moi » est fragile, le « nous » sert de prothèse ».* [115]

Effectivement, les violences les plus notables sont généralement la résultante d'un tel système dont les participants sont solidaires dans l'action à entreprendre. Suivant sa constitution et son exercice, ce système, où s'organise et se cristallise la violence, pourra se nommer : *communauté*, *groupe*, *cercle*, *cellule*, *unité*, *comité*, *bande*, *commando*… Il pourra aussi s'associer à d'autres groupes de même nature pour former, en s'aidant des moyens de communication que la civilisation ne cesse d'inventer et de perfectionner, des réseaux plus ou moins complexes.

Remarquons que dans les États de droit, et plus encore dans les sociétés intellectuellement avancées, ce sont évidemment les violences autres que physiques qui vont être d'emblée privilégiées par les communautés principalement désireuses, dans leur volonté de puissance, de promouvoir leur influence dans quelque domaine de la vie en société.

Dans le judaïsme – comme dans toute tradition religieuse sûre d'elle-même – le facteur de rassemblement et de solidarité est d'abord représenté par les mythes fondateurs spécifiques, mais à ces données vient s'ajouter ici un élément d'une particulière prégnance et qui porte particulièrement au communautarisme et… au racisme : l'élément racial. Les violences suscitées par le judaïsme naissent donc généralement d'une démarche de solidarité relativement banale mais dont l'objectif, par contre, est pratiquement inédit : l'exaltation d'un peuple en tant qu'entité ethnologique.

De multiples domaines sont évidemment concernés par ces violences destinées, comme les violences physiques, mais par d'autres moyens, à infériorisier, voire à *détruire* un adversaire. Fruit de la rhétorique et de la dialectique à la recherche du *« Verbe qui subjugue ou qui "tue" »*, du projet à élaborer, de l'intrigue à nouer ou du scénario à mettre en œuvre, ces violences vont s'exercer notamment dans les domaines de l'information et de la propagande (avec la diffusion de fausses nouvelles), de la politique et de la diplomatie (avec des alliances de circonstance et l'utilisation de sophismes), de la finance et du commerce (avec des ententes condamnables), de l'espionnage, de la corruption, de la guerre… etc.

Voyons donc, à partir de données rapportées par les historiens, quelques exemples illustrant ce type de violences par solidarités communautaires qu'a suscité le judaïsme chez certains des siens et qui se sont accompagnées d'un racisme anti-Juifs de riposte. Nous verrons aussi, plus avant, celles qui sont relatives à la colonisation de la Palestine.

Redisons qu'il ne s'agit pas ici de juger et à plus forte raison de condamner des personnes mais d'expliquer le rôle de la culture juive dans des comportement répréhensibles, voire gravement coupables, suivant la morale commune.

Le premier exemple retenu se situe au moment de la guerre de 1870 entre la France et l'Allemagne. Pour soutenir leur effort de guerre respectif, les deux gouvernements font alors des emprunts auprès des banques. Fait particulier, l'emprunt de guerre français a un succès considérable auprès des banquiers allemands, juifs pour la plupart[116], tandis que l'emprunt de la Confédération d'Allemagne du Nord est boudé par la Bourse de Berlin également aux

---

[115] *Les Anges exterminateurs*, Nouvel 0bservateur, 13/01/2005.

[116] Selon l'historien Gérald Messadié, dans *Histoire Générale de l'antisémitisme*, p. 353 : *« En 1807 les juifs possédaient 30 des 52 banques de Berlin et en 1862, 550 des 662 banques de Prusse ».*

mains des Juifs[117]. Cet épisode, témoin de *« la redoutable puissance financière »* des Juifs dont parle quelques années plus tard Theodor Herzl[118], où des Juifs agirent contre les intérêts manifestes de leur pays, donna assurément du *grain à moudre* aux penseurs antisémites allemands de la fin du XIXe siècle.

Les violences exercées par les colonisateurs sionistes sur les populations palestiniennes avant la guerre de 1914-1918, lorsque la Palestine est sous domination turque, constituent le second exemple retenu

Les violences d'ordre psychologique dont nous parlons ici sont représentées avant tout par la perte de la terre.

C'est au congrès de Bâle, premier congrès juif mondial, réuni en 1897 par Theodor Herzl, que le mouvement sioniste (qui tire son nom de Sion, colline de Jérusalem) se donne pour objectif d'entreprendre la colonisation du pays. L'Organisation sioniste mondiale est créée à cet effet. Elle se dote d'une banque et d'une Presse spécialisée tandis qu'une charte de colonisation (charte qui devait rester secrète pendant très longtemps) est élaborée.

Le noyau dur des fondateurs est composé de quelques milliers de personnes jeunes, hommes et femmes, convaincus d'être investis d'une mission sacrée : la conquête programmée de la Palestine. Ils adoptent une tactique qui doit être intangible et qui effectivement le restera malgré les difficultés rencontrées : *« ne jamais abandonner ni position, ni territoire sauf sous la contrainte d'une force supérieure »*. Jamais ils ne se départiront de cette ligne de conduite qui va être d'une efficacité remarquable malgré l'opposition déterminée, pendant la période précédant le conflit mondial, de la majorité du milieu juif.

La colonisation sioniste de la Palestine revêt un caractère très particulier : dans l'esprit de ses promoteurs seul le sol a une valeur positive. Disons qu'il s'agit d'abord d'une colonisation de peuplement inédite dans l'histoire visant à s'approprier progressivement l'ensemble du territoire en repoussant sans cesse plus loin les populations non-juives. Conformément aux directives de ses premiers initiateurs, l'expérience montre qu'elle fut commencée sans violences physiques – dans la persuasion, la persévérance, l'habileté, la ruse – par l'achat des terres aux Palestiniens. Comme le recommande Herzl dans son journal de 1895, il s'agit en priorité *« de ne pas faire de vague » : « Nous devons les exproprier gentiment » […] « Le processus d'expropriation et de déplacement des pauvres doit être accompli à la fois discrètement et avec circonspection »*.

Les colons sont puissamment aidés par le Fonds national juif (F.N.J.), organisme créé en 1901 lors du Ve Congrès de l'Organisation sioniste mondiale, dont la vocation est de recueillir de l'argent des communautés juives du monde entier pour acquérir les terres des habitants, lesquelles par la suite ne peuvent être ni revendues, ni même louées à des non-Juifs. La constitution de cet organisme est formelle : seuls des Juifs peuvent s'installer sur ces terres et y habiter. Tout retour en arrière est exclu, une terre acquise est inaliénable : elle doit rester juive à perpétuité.

Les objectifs du F.N.J et son *modus operandi* ont été résumés ainsi :

1) Rassembler des fonds *« auprès de tous les Juifs du monde »* pour acheter *« des territoires juifs »* c'est-à-dire appartenant au *« peuple juif »* ;

2) Acquérir ces territoires exclusivement en *« Palestine et dans les pays voisins »* ;

3) Acheter *« des terre agricoles et maraîchères, ainsi que des forêts et des lots de terres de tous genres »* ;

---

[117] *L'antisémitisme à l'époque bismarckienne et l'attitude des catholiques allemands* in *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain,* pp. 166 et 177.

[118] *L'État juif* in *Sionismes. Textes fondamentaux,* p. 51.

4) Les terres acquises sont *« inaliénables »*. Leur revente est interdite même à des Juifs ;
5) Les territoires sont exploités par le F.N.J. lui-même ou loués à bail, *« mais seulement à des Juifs »*. La location *« n'excède pas quarante neuf ans »* (cf. Lévitique 25:8-10, 23-4) et la sous-location est interdite.

Nantis d'un niveau éducatif et culturel élevé, bénéficiant d'une étroite solidarité et de l'argent des communautés juives du monde, les colons sont en position de force face à des paysans pauvres et peu instruits ou face à quelques riches propriétaires arabes alléchés par les gains immédiats. Progressivement, ils achètent la terre en même temps que s'accroît le rythme de l'immigration juive. Précédant la colonisation *« sous le signe de l'Épée »*, c'est la période où la colonisation se déroule essentiellement *« sous le signe du Verbe et de l'Argent »*.

Le troisième exemple de violences non physiques se situe à l'occasion de la guerre de 1914-1918

Ces violences, qui ont quelque analogie avec celles rapportées lors de la guerre de 1870, sont dirigées contre les intérêts de l'Allemagne par des Juifs allemands ou d'origine allemande.

En 1916, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont sur le point de gagner la guerre tant leurs forces sont supérieures à celles de la France dont le territoire est largement envahi et à celles de la Grande Bretagne particulièrement affectée par le blocus entraîné par les sous-marins allemands. La situation financière des deux pays est catastrophique, leurs réserves monétaires ne sont plus que de quelques semaines et la situation militaire apparaît très défavorable. À tout moment le front peut être rompu en faveur de l'Allemagne d'autant plus qu'elle est libérée sur le front de l'Est. La Russie, où débute la révolution bolchevique, s'est effondrée militairement.

À ce moment là, l'Allemagne propose à la Grande Bretagne une paix négociée. Les dirigeants de celle-ci hésitent sur la réponse à donner : *« les uns comme Lloyd George sont partisans d'emprunter largement pour continuer la guerre, les autres comme Sir Edward Grey veulent qu'on profite des propositions de paix que le Président des États-Unis ne manquera pas de lancer après les élections de novembre 1916 pour arriver à une paix de compromis, seule façon, à leur avis, de sauver la Livre et d'échapper aux conditions humiliantes que le pays, arrivé au bord de la faillite, serait peut-être obligé d'accepter par la suite. En novembre 1916, les partis sont tranchés : ce sont les jusqu'au-boutistes qui l'emportent »*.[119]

C'est alors que les Juifs sionistes américains, britanniques, voire allemands, dont nombre avaient pourtant trouvé asile en Allemagne en 1905 après avoir été victimes de persécutions en Russie, usèrent de toute leur influence près du cabinet de guerre britannique. *« Vous pouvez encore gagner la guerre si les États-Unis deviennent votre allié. Si vous nous promettez la Palestine après la victoire sur l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie, nous vous garantissons de les faire entrer dans la guerre à vos côtés »*[120]. Tel fut le marché proposé à la Grande Bretagne en octobre 1916.

Il faut noter par ailleurs que les masses juives américaines, notamment les banquiers juifs dont un grand nombre, tel Kuhn Loeb, étaient d'origine allemande, avaient pris initialement le parti de l'Allemagne, persuadées qu'elles étaient de la victoire de celle-ci devenue en quelques dizaines d'années, notamment par son industrie, une des plus grandes puissances du monde. De plus, les Juifs américains, comme les Juifs allemands, contrôlaient une partie notable de la Presse et des moyens de communication de leur pays.

---

[119] Philippe Prévost, *La France et l'origine de la tragédie palestinienne.* p. 102. C'est de cet ouvrage que sont tirées la plupart des données sur ce sujet.
[120] Benjamin H. Freedman, *The Hidden Tyranny.*

Il faut remarquer aussi, précise Philippe Prévost[121], que *« dès le début de la guerre, les Alliés se sont souciés bien entendu d'emprunter aux grandes banques américaines, en partie juives. La mission qui fut envoyée aux États-Unis dans ce but, était composée du côté français de Octave Homberg et d'Émile Mallet, Régent de la banque de France. Très habilement les Anglais désignèrent Sir Edward Holden, président d'une banque privée, et Lord Reading, né Rufus Daniel Isaacs. Mais cela ne suffit pas pour amadouer les banquiers israélites. Les alliés eurent beaucoup de mal à placer leurs emprunts ».*

Le puissant soutien financier apporté à l'Allemagne depuis le début de la guerre était d'autant plus notable que, parallèlement, les banquiers en question refusaient de financer la Grande Bretagne et la France en tant qu'alliés de la Russie tsariste qui persécutait les Juifs.

En définitive, la Grande Bretagne avec Llyod George, son Premier ministre, décide de refuser les propositions de paix de l'Allemagne et de continuer la guerre en lançant de nouveaux emprunts. C'est dans cette perspective que Lord Balfour ministre des Affaires étrangères, à la recherche d'un financement, se rend au printemps 1917 aux États-Unis. Il y fait d'emblée l'expérience de la toute puissance des Juifs et spécialement des Sionistes, particulièrement présents dans l'entourage du président Wilson. L'ambassadeur anglais Spring-Rice, trop lié aux républicains, doit d'ailleurs être remplacé par Lord Reading, de religion juive et sioniste convaincu.

Et les États-Unis entrent en guerre le 6 avril 1917.

« Il faut remarquer, précise encore l'historien Philippe Prévost, *que l'entrée en guerre des États-Unis suivit de peu l'abolition de la monarchie en Russie le 16 mars. Cette coïncidence n'était pas due au hasard. Hostiles jusqu'alors à toute alliance avec les pays de l'Entente et profondément germanophiles, les masses juives américaines et leurs dirigeants leur devinrent soudain favorables. De ce point de vue, le changement d'attitude de la banque Khun Loeb et Cie parle mieux que de longs discours ».*[122]

Et, avec l'aide de la puissance industrielle et militaire des États-Unis, la Grande Bretagne, la France et leurs alliés remportèrent la victoire finale tandis que l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Turquie étaient vaincues et qu'elles devaient subir, par la suite, la loi de vainqueurs particulièrement exigeants.

En définitive, c'est à la conférence de la paix, en 1919, à laquelle étaient présents 117 Juifs dont Benjamin H. Freedman (Juif converti au christianisme, témoin direct de l'action du mouvement sioniste près du président Wilson) que la déclaration Balfour est produite devant l'ensemble des nations présentes et notamment devant les Allemands qui réalisent pour la première fois la machination dont ils ont été victimes et à laquelle, non sans quelque raison, ils attribuent leur défaite. Ils parleront de nouveau de la trahison de Juifs allemands, ce qui ne sera pas sans influencer Hitler et les siens lesquels, en négligeant le patriotisme du grand nombre, leur appliqueront systématiquement le concept d' *« ennemis de l'intérieur »* qu'avait formulé quelque temps auparavant le philosophe Heidegger[123].

Par ailleurs, avec les promesses inconsidérées de la Grande Bretagne par l'intermédiaire de Lord Balfour, de donner à la fois aux Juifs sionistes un *« foyer national »* et aux Arabes *« l'indépendance en Palestine »*[124], le conflit du Moyen-Orient allait s'aggraver

---

[121] *Op. cit.*, 101.

[122] *Op. cit.*, p. 103.

[123] *« L'ennemi est celui-là, est tout un chacun qui fait planer une menace essentielle contre l'existence du peuple et de ses membres. L'ennemi n'est pas nécessairement l'ennemi de l'extérieur, et l'ennemi extérieur n'est pas nécessairement le plus dangereux. Il peut même sembler qu'il n'y ait pas d'ennemi du tout. L'exigence radicale est alors de trouver l'ennemi, de le mettre en lumière… »* (*L'essence de la vérité*, éd. Klostermann, p. 90-91). Quant à Staline il déclare en 1952 que *« tout juif est un ennemi potentiel à la solde des États-Unis »*.

[124] Alors que le judaïsme français officiel est alors violemment opposé au sionisme (et qu'il devait le rester jusqu'après la guerre de 1940-1945), on peut noter que les chefs de l'Organisation sioniste internationale arrivant à Paris peu après l'armistice de novembre 1918, pour la Conférence de la Paix débutant le 29 février 1919, furent

inexorablement avec les années. La Palestine passe alors sous domination de la Grande Bretagne en vertu du Mandat de la Société des Nations. Une nouvelle période s'ouvre : aux violences morales vont venir s'ajouter, de la part des colons et des Britanniques, des violences physiques caractérisées.

Le quatrième exemple retenu concernant les violences morales se situe en avril 1947

La Palestine est alors administrée par la Grande Bretagne. À cette date s'y déroulent les travaux des membres d'une Commission d'enquête internationale (l'UNSCOP) créée par l'ONU à la recherche d'une solution pour la Palestine que les Juifs sionistes ont entrepris (depuis quelque cinquante ans) de conquérir et où se déroulent quotidiennement des heurts sanglants avec les habitants se voyant refoulés progressivement et dépouillés de leurs terres.

Cet exemple concerne l'affaire de l'Exodus, du nom d'un vieux bateau affrété par une armée clandestine juive, la Haganah. La perspective de cette organisation est de contraindre les Britanniques à admettre en Palestine les 4 500 Juifs passagers de ce bateau, toutes personnes déplacées d'Europe centrale ou rescapées des camps nazis.

Les Britanniques, qui ont payé depuis quelques années un lourd tribut aux actions terroristes sionistes, notamment dans les rangs de leur armée, et ont pris la juste mesure des organisations criminelles en cause, s'opposent au débarquement des passagers et les transfèrent à bord de bateaux britanniques qui, après une escale en France, les conduisent en définitive à Hambourg, alors sous l'autorité britannique d'occupation de l'Allemagne.

C'est alors, pendant ces semaines émaillées de péripéties diverses, que l'Agence juive et les multiples réseaux sionistes lancent à travers toute l'Europe, l'Amérique du Nord et du Sud, par la Presse et la radio, une propagande anti-britannique à la fois d'une ampleur jusque là inédite et d'une violence extrême. Cette propagande à base d'informations relatives notamment au comportement brutal des Britanniques à l'égard des passagers, informations que l'on sait aujourd'hui en grande partie mensongères, est destinée à s'attirer la sympathie de l'opinion internationale dans une perspective unique : la conquête programmée de la Palestine sur laquelle ils ont jeté leur dévolu.

À propos de l'exploitation de l'Exodus par l'intelligentsia juive, exploitation qui a représenté un entraînement efficace pour la propagande internationale qui devait présider bientôt à la création de l'État d'Israël, Christopher Sykes a pu écrire : *« Exodus 1947 fut parmi les plus importants succès du sionisme avant la naissance de l'État d'Israël. Il devint le sujet d'une saga, avec un livre et un film, ayant autant de ressemblance avec les événements en cours que l'Iliade d'Homère avec le siège de Troie »*[125].

Un dernier exemple des violences d'ordre psychologique nous est fourni par la création à l'arraché de l'État d'Israël

Décidée par l'ONU en novembre 1947, elle fut le résultat, de la part des organisations juives acquises à la cause sioniste, de forces verbales considérables et de multiples manœuvres diplomatiques aussi habiles que contraires à la morale commune. Les éléments historiques désormais bien connus ne seront pas repris ici[126]. Disons néanmoins que cette forfaiture légale, où une population est dépossédée de sa terre au profit d'une autre, a été la

---

reçus par la Ligue locale des Amis du Sionisme. L'Organisation sioniste dirigée par Nahum Sokolow installa ses bureaux et fonda immédiatement une revue, *La Palestine nouvelle*, qui, du 15 décembre 1918 au 15 août 1919, fut l'organe officiel à Paris de l'Organisation sioniste au cours des débats de la Conférence de la Paix. (André Spire, *Souvenirs à bâtons rompus*, Albin Michel 1962, propos rapportés par P. Prévost).

[125] Propos rapportés dans *Le péché originel d'Israël*, p. 33.

[126] La littérature sur ce sujet est évidemment considérable. On peut en trouver un résumé ainsi qu'une bibliographie dans mon ouvrage *Le sionisme en Palestine/Israël, fruit amer du judaïsme*, Éd. Bénévent 2004.

résultante, de la part des organisations sionistes, de violences d'ordre moral et psychologique inédites, aussi caractérisées que longtemps méconnues. Citons notamment :
. les pressions exercées par les unités sionistes sur les gouvernements non acquis à leur cause ;
. les menaces de boycott envers certains pays s'ils ne votaient pas en faveur d'un État juif ;
. la corruption de certains représentants de ces nations ;
. l'utilisation de personnalités chrétiennes éminentes, tel le cardinal Spelmann de New-York, mais inconscientes alors de la dangerosité de la cause sioniste à laquelle ils apportent leur caution[127] ;
. le mensonge répandu dans toute l'opinion internationale avec le slogan : *"la Palestine : une terre sans peuple pour un peuple sans terre"*[128] ;
. l'utilisation du génocide juif pour promouvoir le sionisme ;
. l'exploitation de la culpabilité des Occidentaux dans l'extermination des Juifs ;
. le mépris souverain pour les populations non-juives.

LES VIOLENCES SYMBOLIQUES : L'ANTI-CHRISTIANISME DANS LA CULTURE JUIVE

Fait singulier, alors que le concept d'*anti-judaïsme* est omniprésent dans l'immense littérature consacrée à l'antisémitisme, on constate que celui d'*anti-christianisme* est totalement inédit : les chrétiens n'ont pas jugé bon de le créer et de l'utiliser en réponse aux critiques parfois acerbes suscitées au cours des temps à l'encontre du christianisme de la part des juifs. Il est manifeste dans la circonstance que les chrétiens ont été plus tolérants que ces derniers, en même temps que moins lucides. Le mot n'ayant pas été créé, son contenu passe inaperçu de la plupart des individus qui vont être privés d'une donnée importante à connaître pour juger des rapports entre les deux traditions religieuses.

Deux raisons principales peuvent être évoquées pour expliquer la vision très partielle que l'immense littérature livresque et journalistique prodigue à propos des rapports du judaïsme et du christianisme. La première est la relative discrétion du monde juif quant à son anti-christianisme doctrinal. Pour les juifs, qui professent un monothéisme absolu, l'incarnation d'un dieu en la personne d'un homme, Jésus de Nazareth, notion de base du christianisme, représente une telle aberration de l'esprit que toute discussion sur ce sujet est a priori dépourvue de sens et donc superflue. Seul le silence est de mise. La seconde réside dans le fait que les juifs, longtemps minoritaires dans les pays où ils vivaient et menacés par les chrétiens dominants, ne pouvaient guère s'exprimer par la violence physique.

Il reste que le mépris nourri par les juifs vis-à-vis de la doctrine chrétienne, pour être moins public, n'est pas moins marqué que celui manifesté par les chrétiens pendant des siècles vis-à-vis du judaïsme. Dès le IIIe siècle, et plus particulièrement à l'occasion du concile de Nicée en 325 lorsque les chrétiens se distinguent nettement des juifs par leur conception différente de la divinité[129], les rabbins, en réponse à l'anti-judaïsme des chrétiens, font montre d'un anti-christianisme caractérisé comme en témoigne le Talmud et ses multiples passages attaquant directement le Christ, le christianisme et les chrétiens. Pendant longtemps, du IIe siècle

[127] Sur la suggestion d'un sioniste américain, le cardinal parcourut l'Amérique du Sud pour convaincre les dirigeants des différents pays catholiques de voter en faveur de la création d'un État juif en Palestine. On sait qu'il devait par la suite, devant les exactions d'Israël perpétuellement répétées, regretter amèrement sa démarche.
[128] Ce mensonge destiné à faire passer la fiction selon laquelle la Palestine était un lieu désert devait être suivi de la négation même des Palestiniens et de leur droit légitime à la terre sur laquelle ils avaient vécu. Golda Meir, Premier ministre du gouvernement d'Israël, scandalisée par la mise en accusation morale du sionisme dans l'opinion publique, déclarait à la radio israélienne en août 1973 : *« Tout ne s'est pas déroulé comme s'il y avait eu en Palestine un peuple palestinien que nous aurions chassé pour prendre sa place. Ce peuple n'existait pas ! »*
[129] Le concile de Nicée déclarera que « le Fils (Jésus-Christ) est consubstantiel au Père » ce qui est totalement inacceptable pour les rabbins et leur monothéisme absolu. Désormais le judéo-christianisme fait place au christianisme gréco-romain.

jusqu'au Xe siècle environ, ils vont s'appliquer à contester chacune des données de la doctrine chrétienne et d'abord, bien sûr, la conception miraculeuse de Jésus. Gamliel, l'un d'entre eux, fait introduire dans le Shmonéh Esréh, la prière quotidienne de la liturgie juive, une malédiction contre les chrétiens, ces nouveaux hérétiques : *« qu'en un instant ils périssent, qu'ils soient effacés du livre des vivants et qu'ils ne soient pas comptés parmi les justes ».* [130] Pour éviter de donner des arguments à la répression chrétienne, remarque l'historien, les juifs d'Europe supprimèrent au Moyen Âge cette prière quotidienne de leurs rituels mais ceux qui furent expulsés d'Espagne en 1492 la rétablirent immédiatement. Aujourd'hui encore, elle se trouve dans tous les manuels des communautés séfarades.

La coutume consistant à se moquer de Jésus et de la Croix, particulièrement lors des processions et des fêtes de Pourim est déjà très répandue au cinquième siècle de l'ère chrétienne, rapporte Elliott Horowitz dans son ouvrage déjà cité. En 408, l'Empereur romain Théodose II publie un édit interdisant aux juifs certaines cérémonies de leur rituel où ils brûlent l'image de la sainte Croix dans une intention sacrilège de mépris pour la foi chrétienne et où ils expriment leur volonté de vengeance. L'auteur cite des dizaines de cas de *« violences contre des symboles chrétiens »* dont beaucoup sont occultés par l'historiographie juive contemporaine : brûler la croix, uriner ou cracher dessus publiquement. À titre d'exemple de l'atmosphère antichrétienne au sein de certaines communautés et d'une interminable chaîne de violences à l'encontre du christianisme et des symboles chrétiens, il rapporte notamment qu'en octobre 2004, lors d'une procession marquant un jour de fête chrétienne dans la Vieille Ville de Jérusalem, un étudiant de la yéshiva Har Hamor de Jérusalem crachait sur l'archevêque arménien portant un crucifix.

L'anti-christianisme des Juifs n'entraînera plus vraisemblablement de réactions violentes de la part des chrétiens, comme ce fut le cas très souvent dans le passé – le profanateur était parfois puni de mort – mais il est clair qu'il ne saurait y avoir de rapprochement ou de compromis sur les données doctrinales. Comme l'écrit André Neher[131] : un *« fossé vertigineux »* sépare à jamais les deux traditions religieuses. Pour Martin Buber : *« Le Juif est incompréhensible pour le Chrétien : il est l'obstiné qui se refuse à voir ce qui est arrivé. Et le Chrétien est également incompréhensible pour le Juif : il est le présomptueux qui prétend que la rédemption est un fait accompli. Aucune force humaine ne peut jeter un pont sur ce schisme »*[132]*. « Dans le christianisme, ce qui n'est juif n'est pas créateur, c'est un mélange de rites et de dogmes innombrables […] nous le disons en tant que juifs et en tant qu'hommes, nous ne voulons pas de rapprochement ».*[133] Quant au philosophe Y. Leibowitz[134] avec se franchise coutumière, il n'hésite pas à parler de sa *« très, très, profonde haine du christianisme »* car ajoute-t-il *« le christianisme est une abomination »*. Le dialogue inter-religieux de l'époque moderne, mené d'un côté par des « chrétiens-naïfs-de-bonne-volonté » et de l'autre par des « juifs-exclusivement-soucieux-de-réduire-l'antisémitisme », comme le mouvement qui, lors des siècles précédents, se proposait de réduire les divergences vient confirmer cette donnée d'importance.

EN RÉSUMÉ

Si pendant les deux millénaires précédant la création de l'État d'Israël les Juifs ont souffert gravement et à de multiples reprises de la part des non-Juifs, s'il est souvent difficile, au cours de cette longue période, de déterminer la source des violences dans le cercle vicieux qui, en la matière, s'établit généralement entre les protagonistes, il reste que le judaïsme-culture – en

---

[130] Georges Nataf, *Les sources païennes de l'antisémitisme,* p. 90.
[131] *L'existence juive (solitude et affrontements),* Seuil 1962.
[132] Citation rapportée par A. Memmi dans *La libération du Juif,* p. 218.
[133] *Ibid.*, p. 38.
[134] *Israël et judaïsme,* p. 108 ; *La mauvaise conscience d'Israël,* p. 49.

fournissant aux Juifs un terrible ingrédient : la vision d'une altérité radicale – est directement responsable chez les siens d'un racisme largement méconnu parce que s'exprimant le plus souvent par des violences tout autres que d'ordre physique. Avec le judaïsme sioniste et sa concrétisation dans l'État juif depuis le milieu du XXe siècle, le problème est à la fois plus simple et plus grave : l'entité juive hégémonique en Palestine va, par sa démarche d'agression, parfaitement traduire à l'encontre des populations non-juives les violences de toutes sortes directement issues de la composante raciale du judaïsme.

CH IV – L'ÉTAT D'ISRAËL ET SA COMPOSANTE RACIALE

Conçu dans le contexte européen de la fin du XIXe siècle en même temps que sévissait l'impérialisme colonisateur des nations et l'oppression des Juifs européens, inspiré à la fois par la mystique du *sol*, du *sang* et de la *vengeance* émanant de la Bible[135], l'État juif établi en Palestine en 1948 et fondé sur des critères ethniques et religieux ne pouvait logiquement être autre que nationaliste, militariste, ségrégationniste et, à l'exemple de la société juive traditionnelle, engendrer une société racisante. Le recul du temps – un siècle d'évolution et de développement – permet de conforter ce jugement.

LE SIONISME : UN NATIONAL-JUDAÏSME

Apparu en même temps que les nationalismes occidentaux, le nationalisme sioniste a des ressemblances avec eux. Ainsi que l'écrit Edward W. Saïd[136] : *« les premiers Sionistes empruntèrent à leur environnement européen la forme, la philosophie, le langage et le style de la pensée impériale en ce qui concernait les territoires d'Orient. Ainsi que l'a noté Hannah Arendt, les financiers juifs jouaient déjà un rôle important dans le soutien aux entreprises coloniales (notamment le baron Hirsch et plus tard les Rotschild). Le projet sioniste concernant la Palestine fut formulé dans des termes identiques à ceux qu'employèrent les Britanniques, les Français, les Allemands et les Américains pour leur expansion territoriale »*. Néanmoins, ce nationalisme judéo-centré en diffère profondément par ses deux composantes spécifiques : d'une part, la composante mythique, celle de l'Alliance[137], suivant laquelle le dieu Yahvé s'est choisi un peuple, d'autre part la composante raciale inhérente au judaïsme, définie très précisément à partir de l'hérédité au sens strict et basée sur *le droit du sang : « est Juif celui qui a du sang juif »*.[138]

Par ailleurs, contrairement aux entreprises colonisatrices des Européens où l'exploitation de la force de travail des populations indigènes et l'accaparement des ressources naturelles du pays ont pu s'accompagner d'une perspective pédagogique, émancipatrice ou humaniste, la colonisation sioniste entreprise en Palestine est d'une autre nature. Menée avec un esprit de système inégalé dans l'histoire, elle n'a pas pour intention d'utiliser les Palestiniens à qui elle refuse cette ultime dignité, mais de les déposséder, de les disperser, de les chasser toujours plus loin et de les forcer à l'exil. Les colonisateurs sionistes, prédateurs d'un genre inédit, sont là forts d'un droit à la fois fondé sur une donnée religieuse ancestrale et évoluant sans cesse pour s'adapter aux circonstances toujours changeantes. En inventant sans cesse de nouvelles mesures, en utilisant les violences de tous ordres en fonction de la résistance des populations opprimées, il s'agit de prendre la place des agriculteurs, des artisans, des villageois, des citadins… de récupérer leur terre, toute la terre de la Palestine historique et de l'attribuer exclusivement et définitivement à des Juifs.

---

[135] Les théoriciens racistes allemands des XIXe et XXe siècles ont eu de même leur *Blut und Boden. « La poutre maîtresse du national-socialisme est la communauté du Volk (peuple) enracinée dans son sol et unie par les chaînes du même sang »* proclame Hitler dans un de ses discours de janvier 1937. Heidegger lui même utilise *« la terre et le sang »* dans son discours lors de sa prise de fonction à l'Université de Fribourg en avril 1933.

[136] *Les origines intellectuelles de l'impérialisme et du sionisme* in Sionisme et Racisme, p. 168.

[137] Dans un commentaire, à propos de son ouvrage *La prison juive*, Jean Daniel écrit pertinemment : *« l'histoire du peuple juif est tricotée de mythes. Et donc ces mythes font que même les incroyants ne sont pas de vrais incroyants. Ils sont liés à ces mythes auxquels ils finissent par croire et qui ont une valeur sacrée […] Cette prison ils se la sont inventée, et ce qui est assez sublime, c'est comment ces hommes peuvent se sentir élus et exercer de forts préjudices envers d'autres hommes »*. (*La Vie* du 20/11/2003)

[138] Remarquons que le *droit du sang* institué dans l'État juif et qui attribue à un sujet la citoyenneté israélienne est foncièrement différent du *jus sanguinis* en vigueur dans certains pays comme l'Allemagne. Repris du judaïsme il établit la judéité comme un caractère racial indélébile.

Malgré leur incroyance métaphysique quasi généralisée, leur athéisme, tous les dirigeants israéliens sont restés tributaires des mythes religieux fondateurs. Dirigeants de droite ou de gauche – ces derniers, mobilisant volontiers le socialisme non pour un objectif social avec ses valeurs universalistes mais pour un objectif étroitement national – ont partagé depuis la création de l'État d'Israël cette mystique nationaliste réclamant les territoires antiques dont il est question dans la Torah. Tous ont intégré cette idée d'un peuple spécifique *qui n'est pas comme les autres*, à qui appartient une terre de toute éternité. Tous ont pratiqué parallèlement une solidarité de *race*.

Les religieux, en interprètes les plus fidèles de la tradition juive, sont logiquement à la pointe du combat. *« Cette terre est ma terre, donnée par Dieu à mon peuple »* proclame le député et rabbin israélien Avraham Ravitz, tandis que l'ex-grand rabbin français, René-Samuel Sirat, de son côté, n'hésite pas à écrire que *« personne ne peut nier les droits d'Israël sur les terres de la Promesse »* et à revendiquer, pour les Juifs exclusivement, et le droit du « *sol »* et celui du *« retour à Jérusalem »*. Le Juif israélien *moyen* d'aujourd'hui partage bien entendu ces mêmes convictions d'autant plus que la jeunesse israélienne, élevée dans le culte de l'État et la mystique de la force, tend à rejeter toutes les valeurs qui lui sont étrangères ou qui ne renforcent pas l'unité nationale. Comme l'écrit en 1998 Zeev Sternhell (professeur de sciences politiques à l'Université hébraïque de Jérusalem) : *« Le nationalisme juif n'éprouve aucune difficulté à refuser à autrui les mêmes droits élémentaires qu'avec une tranquillité d'esprit absolue il exige pour lui-même. Confiant dans son bon droit à réclamer toute la terre antique de nos rois et de nos prophètes, le sionisme ne peut concevoir qu'une autre légitimité puisse exister au pays de la Bible »*.

Israël est ainsi le seul pays établi sur des fondements théoriques d'origine transcendante, fondements aussi contraignants les uns que les autres, les premiers portant sur un territoire précis, les seconds visant à éliminer un groupe d'hommes parfaitement désigné, les non-Juifs, désormais *en trop* et tyrannisés sur leur terre ancestrale. En référence à la Bible, Menahem Barash peut écrire ainsi dans le journal *Yediot Aharonot : « Pour nous emparer de la terre promise par Dieu à Abraham, nous devons suivre l'exemple de Josué pour conquérir la terre d'Israël et nous y installer, comme le commande la Bible [...] Il n'y a pas de place, en cette terre, pour d'autres peuples que celui d'Israël. Ce qui signifie que nous devons en expulser tous ceux qui y vivent [...] C'est une guerre sainte exigée par la Bible »* [139]. L'application de la loi biblique du talion formulée dans le Lévitique, cette loi que le christianisme, pour son honneur, a formellement récusée, va être particulièrement réactivée et réclamée par les religieux. *« Si nous voulons défendre héroïquement notre existence historique,* écrit le rabbin Joseph Soloveichik, *alors nous devons parfois interpréter l'injonction "œil pour œil" dans son sens le plus littéral. Nous avons perdu beaucoup d'yeux durant les années d'exil, parce que nous ne rendions pas coup pour coup. Il est grand temps de prendre la règle "œil pour œil" au pied de la lettre »*. Pour le général Eitam[140], en référence aux nombreux textes du judaïsme générant orgueil, esprit de domination, agressivité envers les non-Juifs : *« le "Grand Israël" est "l'État de Dieu" ; les juifs sont l'âme de ce monde ; le peuple juif a pour mission de révéler l'image de Dieu sur terre […] un monde sans juifs est un monde de robots, un monde mort ; l'État d'Israël est l'arche de Noé de l'avenir du monde. Sa tâche est de montrer à tous l'image de Dieu »*.

---

[139] À propos des pages de la Bible inspirant ce type de texte, le philosophe Michel Onfray (*Op. cit.*, p. 216) constate fort justement que *« depuis deux mille cinq cents ans, aucun responsable issu du peuple élu n'a décidé que ces pages relèvent de la fable, de balivernes et de fictions préhistoriques dangereuses au plus haut point, car criminelles »* et qu'il existe *« un nombre considérable de gens qui vivent, pensent, agissent, conçoivent le monde à partir de ces textes qui invitent à la boucherie généralisée sans jamais avoir été interdits de publication pour appel au meurtre, racisme et autres invitations aux voies de fait »*.

[140] *Ha'aretz* du 28 avril 2002.

Une idéologie structurellement racisante

Dans son livre *L'État juif* où il jette les bases de son action à la fin du XIXe siècle, Herzl s'évertue à définir la judéité par le concept auquel les Juifs ne sauraient échapper, celui de *race*. Dès l'introduction il insiste sur cette idée omniprésente dans la tradition juive. Faisant une rétrospective de la condition des Juifs en Europe il écrit : *« Les Juifs, matériellement et intellectuellement supérieurs, avaient tout à fait perdu le sentiment de leur solidarité de race… Les Juifs forts reviennent fièrement à leur race lorsqu'éclatent les persécutions »*.

Face aux idées et pratiques de pureté ethnique mises en œuvre en Israël dès sa création en 1948 et poursuivies depuis avec une détermination sans égale, quelques voix juives éminentes vont néanmoins réagir avec force. Nous avons cité Haïm Cohen et Hannah Arendt parlant de la similitude des lois d'Israël avec les lois nazies… Moshe Zimmermann, chef du département d'études germaniques à l'Université hébraïque de Jérusalem, évoque quant à lui le *« judéo-nazisme populaire »* sévissant parmi les Juifs d'Israël et de certains pays anglo-saxons : *« Il y a un secteur entier de la population juive que je définis, sans hésitation, comme une copie des nazis allemands. Regardez les enfants des colons juifs d'Hébron, ils ressemblent exactement à la jeunesse hitlérienne. Depuis leur enfance, on les imprègne de l'idée que tout Arabe est mauvais, et que tous les non-Juifs sont contre nous. On en fait des paranoïaques : ils se considèrent comme une race supérieure, exactement comme les jeunesses hitlériennes »*.

En fait, cette terrible similitude ne devrait pas surprendre, compte tenu de *« la communauté d'idées existant entre le nationalisme sioniste et le nationalisme nazi »* évoquée par Blumenfeld, chef des Sionistes allemands, dès l'avènement du régime hitlérien.[141] Elle explique bien, par ailleurs, que les Juifs sionistes aient été longtemps tolérés en Allemagne nazie, voire même qu'ils aient collaboré intimement pendant un certain temps. Dès l'arrivée au pouvoir des nazis, en effet, les dirigeants sionistes allemands entreprirent de négocier avec les hitlériens à partir de leur idéologie commune concernant la race. Dans un mémorandum adressé au parti nazi le 21 juin 1933 par la Fédération sioniste d'Allemagne, quelques mois après l'accession de Hitler au pouvoir, mémorandum que rapporte Lucy Dawidowicz, dans son ouvrage *A Holocaust reader* (p. 155), il est dit ceci : *« Dans la fondation du nouvel État, qui a proclamé le principe de la race, nous souhaitons adapter notre communauté à ces nouvelles structures... notre reconnaissance de la nationalité juive nous permet d'établir des relations claires et sincères avec le peuple allemand et ses réalités nationales et raciales. Précisément parce que nous ne voulons pas sous-estimer ces principes fondamentaux, parce que nous aussi nous sommes contre les mariages mixtes, et pour le maintien de la pureté du groupe juif... Les Juifs conscients de leur identité, au nom desquels nous parlons, peuvent trouver place dans la structure de l'État allemand, car ils sont libérés du ressentiment que les Juifs assimilés doivent éprouver ; nous croyons en la possibilité de relations loyales entre les Juifs conscients de leur communauté et l'État allemand »*.

Les auteurs du mémorandum ajoutaient : *« au cas où les Allemands accepteraient cette coopération, les sionistes s'efforceraient de détourner les Juifs de l'étranger, du boycott anti-allemand »*.

Loin de dénoncer cette politique, le congrès de l'Organisation sioniste mondiale en 1933 repoussa une résolution appelant à l'action contre Hitler, par un vote de 240 voix contre 43, tandis que Hitler annonçait au même moment la conclusion d'un accord commercial avec la Banque anglo-palestinienne de l'Organisation sioniste mondiale. Cet accord avait pour but d'une part d'obtenir de cette organisation l'arrêt du boycott du régime nazi par les Juifs à une époque où l'économie allemande était extrêmement vulnérable, d'autre part de percevoir

[141] In Greilsammer, *Op. cit.* p. 148.

l'argent de la bourgeoisie juive allemande, avec lequel les marchandises nazies allaient être achetées en quantité substantielle.

En raison de cette communauté idéologique qui s'accordait si bien avec la thèse de Herzl exprimée dans son *Journal intime* selon laquelle : *« Les antisémites deviendront nos amis les plus loyaux, les nations antisémites nos alliées… »*[142], l'Agence juive devait conclure avec le ministre de l'Économie, le 27 août 1933, l'accord de Haavara (en hébreu : transfert) qui autorisait les émigrants juifs à transférer une partie de leurs avoirs d'Allemagne en Palestine. Les futurs Premiers ministres d'Israël, Ben Gourion qui était en Palestine et Golda Meir qui était alors à New-York, ainsi que Moshe Sharret qui était Chef du Département politique de l'Agence Juive et Levi Eshkol qui représentait le monde sioniste à Berlin, approuvèrent cet accord.[143]

La circulaire du 28 février 1934 émanant de la Wilhelmstrasse et destinée à toutes les missions diplomatiques du Reich indique ainsi que : *« les objectifs poursuivis par cette catégorie de Juifs s'opposant à l'assimilation et favorables à un regroupement de leurs coreligionnaires au sein d'un foyer national sont ceux qui s'écartent le moins des buts que se fixe la politique allemande à l'égard des Juifs »*. Quelque temps plus tard, dans une lettre adressée au Ministère de l'Intérieur, l'auteur de la circulaire précédente (Bülow-Schwante) précisait de nouveau : *« qu'il n'y a aucune raison d'entraver, par des mesures administratives, l'activité sioniste en Allemagne, car le sionisme n'est pas en contradiction avec le programme du national-socialisme dont l'objectif est de faire partir progressivement les Juifs d'Allemagne »*.

Reinhardt Heydrich, chef des Services de Sécurité S.S., écrit lui-même en 1935 dans *Das Schwarze Korps*, l'organe officiel de la S.S. : *« Nous devons séparer les Juifs en deux catégories : les sionistes et les partisans de l'assimilation. Les sionistes professent une conception strictement raciale, et, par l'émigration en Palestine, ils aident à bâtir leur propre État juif... nos bons vœux et notre bonne volonté officielle sont avec eux »*.

En traduisant la commune vision des deux parties en présence, Ilan Greilsammer[144] résume ainsi la situation : *« Les deux partenaires y trouvent leur compte : les sionistes deviennent l'organisation dirigeante de la communauté juive, et les nazis trouvent en eux un instrument pratique pour séparer les juifs du reste de la population »*. Confirmant cette collusion, Y. Leibowitz nous apprend de son côté que l'organisation sioniste des Juifs allemands eut une existence légale jusqu'en 1938 – cinq ans après l'avènement de Hitler – et que son journal, la *Jüdische Rundschau*, parut parallèlement jusqu'à cette même année.

Comme on le sait, cette collaboration devait intervenir dans le désastre juif de la Seconde guerre mondiale avec la création par les Allemands des Conseils juifs (Judenräte), ces administrations municipales juives servant à transmettre et à appliquer les ordres et les lois des nazis, et à qui, pour Hannah Arendt, est revenue la responsabilité d'une fraction notable des morts.

UNE SOCIÉTÉ À MAJORITÉ RACISTE

Selon un sondage de septembre 2003[145] concernant le mariages mixtes en Israël – un des critères essentiels que retiennent en priorité les auteurs modernes, pour attribuer le qualificatif de *raciste* à une doctrine, une organisation ou une société véhiculant parallèlement quelque

---

[142] À l'appui de sa thèse, Herzl rapporte dans son Journal l'audience que lui avait accordée Frédéric 1er, Grand Duc de Bade : *« il accueillit mon projet de fonder un État avec le plus grand sérieux. Sa principale appréhension était qu'on puisse l'accuser d'antisémitisme »*.

[143] Information rapportée par Tom Segev, *Le septième million*, p. 30 et 595.

[144] *Op. cit.*,p. 147.

[145] Sondage rapporté par *La voix de la communauté juive de France.*

mystique de pureté du sang – 62% des interrogés s'opposent à ces mariages avec des non-juifs.

La répartition est la suivante :

. 66 % chez les personnes âgées de 35 à 54 ans

. 54 % chez les plus jeunes

. 67 % chez ceux qui ont fini leurs études secondaires

. 65 % chez les personnes mariées

. 55 % chez ceux qui possèdent un diplôme universitaire

. 51 % chez les célibataires

Comme il est logique, plus les personnes se disent religieuses, plus elles s'opposent aux mariages mixtes. Cette opposition est de

. 35 % chez les laïcs

. 68 % chez les traditionalistes

. 95 % chez les religieux.

Par référence à de nombreux de la Bible (notamment au Deutéronome VII:3, au livre d'Esdras IX:2,12 ; X:44 et au livre de Néhémie XIII:25), la religion est effectivement le principal support de la mixophobie. Rappelons qu'en Israël, ce sont les rabbins qui ont le monopole de statuer sur les mariages et les divorces juifs, l'héritage et l'identité juridique. La *Loi fondamentale* prévoit que sera inscrit comme Juif aux rubriques « religion » et « ethnie » de l'état civil celui qui est né de mère juive et n'appartient pas à une autre religion ou bien s'est converti selon la *Halakha* (la Voie en hébreu) » (instruction du 10 janvier 1960). Précisons notamment que seul le mariage entre Juifs prononcé par un rabbin est reconnu en Israël. Le mariage civil n'existe pas, pas plus que le divorce civil. Pour être reconnu comme Juif il faut aussi être circoncis par un rabbin (ce qui donne accès aux divers droits de citoyen, allocations familiales par exemple). C'est encore la loi religieuse qui conditionne notamment la *loi du retour* selon laquelle tout Juif, quelle que soit sa nationalité initiale, devient citoyen israélien dès qu'il réside en Israël.

Les mariages mixtes sont réprouvés depuis toujours par les dirigeants israéliens et interdits de fait en Israël. Car *« épouser un non-juif, c'est rejoindre les six millions (de juifs exterminés) »* disait pour sa part Golda Meir ; *« ce n'est pas l'holocauste mais l'assimilation qui est la pire catastrophe pour le judaïsme »*, déclare un autre ministre israélien[146].

Tirant à l'avance les leçons de la consultation électorale qui allait avoir lieu en mars 2006, le journaliste israélien Gidéon Lévy n'hésite pas à écrire : *« Contrairement aux apparences les élections sont importantes en ce qu'elles révéleront la véritable physionomie de la société israélienne et ses aspirations secrètes. Plus de cent élus seront envoyés au Parlement sur la base d'une seule carte : celle du racisme. Si autrefois on avait l'habitude de penser que deux Israéliens faisaient trois opinions, on verra clairement que tous les Israéliens, cela ne fait plus qu'une seule opinion, raciste. Les élections 2006 le montreront à la lumière la plus crue »*[147].

Quant aux musulmans et chrétiens qui vivaient en Palestine avant la création de l'État d'Israël en 1947, ils sont considérés par l'article 3 de la Loi sur la nationalité de 1952 comme *« n'ayant jamais eu de nationalité »* : ce sont des apatrides. Pour acquérir la citoyenneté israélienne, ils doivent prouver qu'ils vivaient en Palestine avant la création de l'État d'Israël, ce qui est fort difficile compte tenu des vastes destructions systématiques opérées par l'armée et les milices sionistes. Il ne leur reste plus alors que la voie de la naturalisation qui exige une excellente connaissance de la langue hébraïque et qui reste à la libre appréciation du ministre de l'Intérieur. De toutes façons, n'étant pas Juifs, ils ne seront jamais que des Israéliens de seconde zone, apatrides dans le pays de leurs ancêtres.

---

[146] Citation rapportée par Edgar Morin, *Le monde moderne et la question juive*, p. 153.

[147] Éditorial du journal *Haaretz* du 24 mars 2006.

Les partis politiques et les mouvements nationalistes et racistes

Nationalisme et racisme vont se retrouver dans nombre de partis et mouvements israéliens. À l'exception du parti communiste et des petits partis arabes, tous se réclament du sionisme. Ce sont notamment :

les partis formant la droite israélienne :

- le Likoud, parti laïque mais qui pour arriver au pouvoir s'allie souvent aux partis religieux ultra-orthodoxes, tous partisans du Grand Israël. Il comporte une aile ultra nationaliste et fanatique ;
- les partis russes.

puis les partis ultra-religieux de l'extrême droite israélienne :

- le Shass (composé de séfarades gardiens de la Torah) ;
- Agoudat Israël (Le Rassemblement d'Israël) ;
- Deguel Hatorah (Le Drapeau de la Torah) ;
- le Mafdal (le Parti National Religieux).

Ces quatre partis ultra-orthodoxes et ultra-nationalistes sont tous dominés par les rabbins pour qui l'obtention de tous les territoires occupés, au besoin par la guerre, est un impératif religieux et sacré dans la perspective du Grand Israël dépourvu de non-Juifs.

À côté de ces partis politiques *transféristes*, divers mouvements ont également pour but la mainmise juive sur toute la Palestine et l'expulsion de tous les non-Juifs en *« achevant la guerre de 1948 »*. On peut citer notamment :

- le mouvement Kach ("C'est ainsi"). Fondé en 1971 par le rabbin américain Meir Kahane (qui fut assassiné en 1989), il vise explicitement *« l'expulsion de tous les Arabes du Grand Israël »* pour que la Terre sainte soit débarrassée de toute *« souillure étrangère »*. Ce mouvement a été interdit en 1994, mais il poursuit néanmoins son activité au grand jour. Son idéologie raciste se traduit dans un discours férocement anti-"non-Juifs" ;
- le mouvement Tehiya (Renaissance) où sont présents de nombreux immigrants issus de l'Union soviétique ;
- le mouvement Modelet (Patrie) ;
- le mouvement Tsomet (le Renouveau sioniste) qui milite pour la laïcité ;
- le mouvement Gouch Emounim ("le Bloc de la foi"). Ce mouvement idéologique encadré par de nombreux rabbins est particulièrement agressif. Parfaitement organisés en milices, puissamment armés et fanatiques, ses partisans ne se laissent arrêter, ni par les risques d'affrontements avec les Arabes qu'ils se plaisent à agresser, ni par la loi (la loi humaine est sans valeur à leurs yeux par rapport à la loi divine qui exige la possession par les Juifs de toute la Palestine), ni par les décisions éventuelles du gouvernement israélien. En son sein se sont formés de nombreux petits groupes d'individus particulièrement violents se consacrant à des actions terroristes caractérisées. Ceux de la grande colonie de Kyriat Arba qui domine la ville arabe d'Hébron, comme ceux de Rammah, El Bireh, Naplouse... sont coutumiers d'expéditions punitives dans un quartier différent de la ville, s'en prenant aux voitures, aux vitrines et aux habitants palestiniens. À plusieurs reprises il y eut mort de musulmans. Deux idées maîtresses animent ce mouvement. La première : les temps messianiques ont commencé avec la création de l'État d'Israël en 1947 et la libération de la Judée-Samarie biblique en 1967. La seconde : l'arrivée finale du Messie et la rédemption qui l'accompagne pour les Juifs ne pourront intervenir que lorsque le peuple juif sera en possession de toute *sa* terre.

Pour la plupart de ces partis ou mouvements chez qui s'affichent les deux composantes nationaliste et raciste du judaïsme c'est l'Arabe qui est devenu l'ennemi à combattre. À noter que leurs membres bénéficient toujours d'une grande indulgence de la part des tribunaux. L'immunité est pratiquement de règle. Comme le montre le rapport Karp de 1982,

stigmatisant la banalisation de la violence anti-arabe, *« la plupart des crimes et des délits ne donnent lieu à aucune poursuite judiciaire »*.

Le racisme sioniste concerne en fait toutes les classes de la société israélienne

« Il y a quarante ans, écrit Régis Debray, *Israël avait pour idéal le kibboutz profondément marqué par l'héritage socialiste et athée ; aujourd'hui il est contesté par la* yeshiva, *l'école talmudique »*[148]. Établie le plus souvent sur des terres anciennement palestiniennes et donnée longtemps comme un modèle de coopération, cette institution du kibboutz, dominée désormais par l'élément religieux, a évolué très logiquement vers un racisme caractérisé. Israel Shahak[149] écrit à ce sujet : *« L'organisation israélienne qui pratique le plus haut degré d'exclusion raciste est le kibboutz »*.

La rue juive israélienne est particulièrement révélatrice du racisme ambiant. Dans son livre *À tombeau ouvert* [150], Michel Warschawski évoque des affiches et des autocollants posés sur les voitures et les murs de Jérusalem. Parmi les multiples slogans qu'il rapporte citons par exemple : *« Transfert = Paix + Sécurité »* ; *« Expulser l'ennemi arabe »* ; *« Vaincre les Arabes - Casser les Arabes »* ; *« Pas d'Arabes, pas d'attentats »* ; *« C'est eux ou nous – Transfert »* ; *« Mort aux Arabes »* ; *« Shoah pour les Arabes »…*

Certaines couches de la société juive vont, bien entendu, être particulièrement marquées. Outre celle des rabbins dont nous avons déjà parlé, il en est ainsi de la police qui considère depuis toujours les villes et les villages arabes d'Israël comme un *cinquième front* devant rester sous haute surveillance et être réprimé à la moindre exaction. Lors des pogroms de Nazareth, de Tel-Aviv, de Jaffa... perpétrés lors de l'Intifada 2000 sur des Arabes par des nervis juifs, le chroniqueur juridique israélien Moshé Hanegbi pouvait déclarer *« que ces pogroms ont renforcé le sentiment que la police est une police raciste engagée seulement dans la défense des juifs : elle n'a tiré pour tuer que sur les émeutiers arabes »*.

Israël Shahak constate d'ailleurs que l'enseignement traditionnel joue auprès des enfants israéliens un rôle décisif quant à leur vision des Palestiniens. Ces derniers sont volontiers identifiés aux Philistins de la Torah dont l'élimination fait partie du plan divin.

Les Organisations israéliennes pour les droits de l'homme elles-mêmes n'ont pas échappé à ce pouvoir de corruption. La plupart d'entre elles :

. restent indifférentes face aux lois édictées par l'État qui fondent une citoyenneté de seconde zone et un apartheid institutionnel, impitoyable et humiliant ;

. se sont absoutes de la responsabilité des pertes subies par les réfugiés dépossédés par l'État de leurs maisons et de leurs terres *au nom du peuple juif* ;

. acceptent l'annexion du Golan et de Jérusalem, dénient le droit au retour des Palestiniens exilés ;

. ne demandent même pas la fin de l'occupation de la Cisjordanie…

Les intellectuels israéliens sont également largement concernés. Un auteur juif israélien peut ainsi écrire : *« Les institutions académiques israéliennes sont toutes impliquées dans la politique raciste et colonialiste de leur État, dans la mesure où elles fournissent le soutien pratique et idéologique indispensable à la poursuite de l'occupation. C'est ainsi par exemple qu'elles offrent des services de conseil à l'establishment militaire et sécuritaire et financent la recherche utilisée pour justifier le nettoyage ethnique, les meurtres extra-judiciaires, la ségrégation raciale et les expropriations. Il n'y a pas un corps universitaire israélien qui ait*

---

[148] *Avec ou sans Dieu*, Bayard 2006, p. 21.
[149] Citation rapportée par Ralph Schoenman, dans *L'Histoire cachée du sionisme.*
[150] p. 38.

protesté publiquement contre les enseignants-chercheurs israéliens qui produisent des travaux racistes sous prétexte de couvrir les cursus des étudiants ».

Si on se souvient que l'Allemagne des années 1930 s'est laissé séduire par le nazisme malgré l'existence en son sein d'élites intellectuelles nombreuses dans de multiples domaines, si on n'oublie pas qu'une partie notable des intellectuels français a adhéré à l'idéologie communiste dont les goulags ont tué plus encore que les camps nazis (certes sur un temps plus long et non dans une perspective d'élimination systématique), si on sait, en ce début de XXIe siècle que les communautés juives à travers le monde comportent des élites intellectuelles particulièrement importantes soutenant le sionisme au nom duquel enfants et petits-enfants des Juifs persécutés par les nazis se font persécuteurs, une conclusion s'impose à l'évidence : certaines idéologies, auxquelles peuvent succomber les hommes les plus instruits, constituent manifestement des pièges redoutables.

À propos d'un projet de loi émanant d'instances religieuses juives

Soutenu par la haute hiérarchie religieuse israélienne et par un certain nombre de députés, un projet de loi déposé au parlement israélien il y a quelques années et très comparable à la loi proposée au Reichstag par Adolf Hitler en 1935 prévoyait les dispositions suivantes :

. aucun non-juif ne doit résider à l'intérieur de la ville de Jérusalem ;

. les non-Juifs n'ont ni droits nationaux ni participation à la vie politique au sein de l'État d'Israël. Un non-Juif ne peut être nommé à aucun poste de pouvoir. Il n'est pas admis à participer à des élections pour la Knesset ou pour tout autre organe étatique ou public ;

. il est interdit aux citoyens et résidants juifs, hommes et femmes, d'épouser des non-Juifs, en Israël ou à l'étranger. De tels mariages mixtes ne sont pas reconnus devant la loi ;

. il y a séparation absolue entre les établissements d'instruction juifs et non-juifs ;

. les relations sexuelles, complètes ou partielles, sont interdites entre des citoyens juifs, hommes et femmes, et des non-Juifs. Ceci comprend les relations hors mariage. Les violations sont sanctionnées de 2 ans d'emprisonnement ;

. un non-Juif qui a des relations sexuelles avec une prostituée juive ou avec un mâle juif est passible de 5 ans d'emprisonnement. Une prostituée juive ou un mâle juif qui a des relations avec un homme non-juif est également passible de la même peine ;

. les camps de vacances et les autres activités mixtes Juifs-Arabes sont abolis. Les programmes de visites entre élèves juifs et arabes dans leurs villages ou maisons respectifs le sont également. Les voyages à l'étranger où un enfant juif est l'hôte d'une famille non-juive sont interdits comme les visites analogues en Israël par des non-Juifs.

Pour ce courant de pensée qui est celui de nombre de rabbins, la simple présence des Arabes en Terre d'Israël est inadmissible et insupportable. Conformément à la Torah, aucun non-Juif n'a le droit d'y résider et notamment à Jérusalem, la ville sainte. Le maintien des non-Juifs sur cette Terre sacrée est une transgression de la loi religieuse juive, une *« profanation du nom de Dieu ».*

Si le racisme est toujours fondamentalement violent en actes ou en paroles, il peut aussi être simplement stupide. Qu'on en juge par les propos d'Israël Shahak[151] qui se pose la question : *« Qu'est-ce en pratique qu'un État juif ? Commençons par les statistiques officielles : l'État d'Israël publie tous les ans un "Annuaire statistique d'Israël". Dans tout cet annuaire, il est presque impossible de trouver des statistiques concernant les Israéliens ; on ne trouve que celles concernant les Juifs et les non-Juifs. Ainsi, par exemple, il n'existe pas en Israël de statistiques sur la mortalité des personnes, mais seulement des statistiques sur la*

[151] *Le racisme de l'État d'Israël,* p. 55

mortalité des "Juifs" et des "non-Juifs". Ainsi, par exemple, lorsque l'État d'Israël enquête officiellement sur la mortalité infantile, il n'enquête pas sur la mortalité des enfants israéliens : il y a des nourrissons juifs et des nourrissons non-juifs qui, même statistiquement, ne sont jamais associés. Et si, dans certains cas, on les associe, on n'écrit pas "Israéliens", mais "Total", comme s'il s'agissait d'additionner des espèces différentes.

Non seulement il n'existe pas d'Israéliens en Israël, mais les animaux et les plantes elles-mêmes sont divisés en juifs et non-juifs. Officiellement l'État d'Israël recense et classifie les vaches et les moutons, les tomates ou le blé en "juifs" et "non-juifs ».

Comment répondre par ailleurs à la question : *« Où les non-juifs sont-ils autorisés à vivre au sein de l'État juif ? La réponse est que, dans la plupart des lieux, ils n'ont purement et simplement pas le droit de vivre. La majorité des terres en Israël appartenant à l'État qui les a soumis aux règlements interdisant aux non-Juifs d'y vivre, il leur est interdit d'y construire une maison, d'y louer un appartement, d'y ouvrir une affaire, bref il leur est interdit d'y vivre. Cela est d'autant plus cruel que la majorité des terres sur lesquelles s'exercent ces lois ségrégationnistes appartiennent à ces mêmes Palestiniens qu'on définit officiellement en Israël comme non-Juifs, et leur ont été arrachées. Ils sont ainsi privés, même en tant que citoyens de l'"État juif", du droit de jouir des terres de leur État. Ainsi, il existe en Israël des villes entières où la loi interdit formellement aux non-Juifs d'habiter ».*

Dans la Rome antique, certes, les étrangers n'avaient pas non plus le droit de cité, mais il s'agissait de non-citoyens. Ici, en Israël, la discrimination porte sur les citoyens car il n'y a pas de nationalité israélienne. Pour les Sionistes une religion est une nation de telle sorte que les citoyens sont subdivisés en nationalités. La nationalité des citoyens non-Juifs d'Israël est donc définie comme arabe, chrétienne, russe, turque et ainsi de suite. Beaucoup d'Israéliens ont demandé à diverses reprises que l'État reconnaisse la nationalité israélienne mais la Cour Suprême d'Israël s'est toujours prononcée défavorablement. Grâce à ce subterfuge suivant lequel le critère ethnique et le critère religieux sont confondus et la nationalité dissociée de la citoyenneté, les discriminations envers les non-Juifs sont d'emblée légales et donc justifiées : seuls les Juifs peuvent être citoyens à part entière.

UN ÉTAT SÉGRÉGATIONNISTE ET RACISTE

Dans son ouvrage déjà signalé, Michel Wieviorka[152] décrit quatre niveaux au racisme. Il voit ainsi le quatrième : *« Un dernier niveau est atteint à partir du moment où l'État lui-même s'organise à partir d'orientations racistes, développe des politiques et des programmes d'exclusion, de destruction ou de discrimination massive, en appelle aux savants ou aux intellectuels pour qu'ils contribuent à cet effort, mobilise les ressources du droit pour affirmer les catégories sociales, structure les institutions en fonction de ces catégories. Le racisme devient total si ceux qui dirigent l'État parviennent à tout lui subordonner : la science, la technique, les institutions, mais aussi l'économie, les valeurs morales et religieuses, le passé historique, l'expansion militaire ; s'il informe tous les domaines de la vie politique et sociale, et à tous les degrés, sans débat ni contestation possible ».*

Si le racisme de l'État sioniste est loin d'être *total* au sens que l'auteur donne à ce qualificatif – sens très théorique d'ailleurs que l'État nazi, lui-même, n'a pas atteint – on peut néanmoins constater que nombre de ses caractéristiques – notamment celle qui n'accorde pas les mêmes droits à tous les citoyens israéliens à partir d'une donnée essentiellement raciale – sont bien présentes dans la description et qu'elles font du racisme institutionnel israélien, fondé sur le mythe religieux et la loi rabbinique, un racisme structurel, c'est-à-dire foncièrement différent des racismes d'État anti-Noirs qui ont sévi aux États-Unis ou en Afrique du Sud jusqu'à des périodes récentes, racismes *ordinaires* qui ont amorcé, avec

[152] *L'espace du racisme,* p. 83.

succès, leur régression progressive[153]. Dès le mois de mai 1948, Hannah Arendt pouvait d'ailleurs écrire à propos du racisme des Juifs sionistes : *« Le sentiment traditionnel du sionisme est que tous les non-juifs sont antisémites... L'hostilité générale des non-juifs est considérée par les sionistes comme un fait inaltérable et éternel de l'histoire juive... Cette attitude est pur racisme chauvin ; il est évident que cette division entre les juifs et tous les autres peuples – tenus pour ennemis – ne diffère pas des autres théories de la race des seigneurs »*[154].

On sait par ailleurs que l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 3379 du 10 novembre 1975 condamna le sionisme comme *« une forme de racisme et de discrimination sociale »*. Les Israéliens et leurs protecteurs américains, lors de la Conférence de Madrid en 1991, parvinrent à faire annuler la condamnation précédente, par la résolution 4686 qui, à la faveur de l'effondrement du bloc soviétique, modifia la répartition des votes aux Nations Unies.

Un État fondamentalement violent

L'époque moderne, avec l'État juif de Palestine, nous apporte des données particulièrement caractéristiques et concrètes sur les violences de tous ordres de type raciste suscitées par les éléments pernicieux du judaïsme retenus dans l'idéologie sioniste. De multiples expressions utilisées couramment témoignent avec éloquence de cette violence propre à la société sioniste : Rabin, Premier ministre, lance en 1975 la politique de *« la main de fer »* (Hayad Barzel), Raphaël Eitan, son successeur comme chef des armées, impose le *« bras d'airain »* (Zrdaa Barzel), l'opération de purge des camps de Sabra et Chatila est appelée le *« cerveau d'acier »* (Moah Barzel). C'est le *« poing de fer »* (Egrouf Barzel), que Rabin utilise de nouveau comme la base de sa politique de répression et de représailles collectives face au soulèvement palestinien de 1987-1988 en Cisjordanie et à Gaza.

L'homme éminent que fut Jabotinsky, fondateur du sionisme révisionniste, a parfaitement décrit dès 1923, dans The Iron Wall (Le Mur d'acier), l'esprit du processus de conquête qu'il convenait de mettre en œuvre pour la pleine possession de la Palestine : *« Nous ne pouvons offrir aucune compensation contre la Palestine, ni aux Palestiniens, ni aux Arabes. Par conséquent un accord volontaire est inconcevable. Toute colonisation, même la plus réduite, doit se poursuivre au mépris de la volonté de la population indigène. Et donc, elle ne peut se poursuivre et se développer qu'à l'abri du bouclier de la force, ce qui veut dire un mur d'acier que la population locale ne pourra jamais briser. Telle est notre politique arabe. La formuler de toute autre façon serait de l'hypocrisie ».*[155] On sait que ce programme fut suivi à la lettre et que les Sionistes n'ont pas hésité notamment à recourir au terrorisme de masse dans leur *« lutte de libération »* de la Palestine. Car le « *Tu ne tueras pas* » ne s'applique pas dans la circonstance. Comme l'écrit le philosophe Michel Onfray[156] *« Le décalogue vaut comme une invite locale, sectaire et communautaire. Sous-entendu : " toi, juif, tu ne tueras pas de juifs". Le commandement joue un rôle architectonique pour que vive et survive la communauté. En revanche, tuer les autres, les non-juifs, les goyim – le mot signale deux mondes irréductibles – le forfait n'est pas vraiment tuer, du moins ça ne relève pas des dix commandements »*. De nombreux rabbins, tel Yisrael Hess, aumônier du campus de l'Université de Bar-Ilan dans un article *« Le commandement de Génocide dans la Torah »* du

[153] La conception race noire/race inférieure relevait initialement d'un épisode mythique de l'Ancien Testament qui resta longtemps vivant chez les juifs et les chrétiens. Cet épisode est relatif à Cham le fils maudit de Noé. Ayant engendré la race noire les membres de ce groupe étaient destinés à devenir esclaves. Au XIXe siècle, une théorie pseudo-scientifique relança cette conception d'infériorité de la race noire mais elle perdit rapidement toute autorité.

[154] Article *Sauver la patrie juive* dans la revue *Commentaire* p. 401.

[155] Citation rapportée par Ralph Schoenman, *L'Histoire cachée du sionisme*, Ed. Selio 1988, p. 35.

[156] *Op. cit.*, p. 198.

Journal des étudiants, confirment bien que le fait de tuer un non-Juif ne transgresse pas le *« Tu ne tueras point »* biblique. Ici, la guerre n'est pas seulement justifiée mais sacralisée par la culture. Elle est sainte. C'est *« le phénomène religieux par excellence »* écrit le pasteur et philosophe Olivier Abel. On s'y prépare par le jeûne, la prière et les rites répétés de purification (Nb, 31:19). *Yahvé Sabaot*, le Dieu des armées d'Israël, est un guerrier (Ex. 15:23) : *« il bénit la guerre et ceux qui la font ; il sanctifie le combat, le mène, le conduit en inspirant son peuple ; il justifie les crimes, les meurtres, les assassinats, légitime la destruction des innocents […] Aux Palestiniens, il promet la destruction totale, la guerre sainte selon l'expression terrifiante et hypermoderne du livre de Josué »*[157]. *« Dieu est avec nous »* proclame le Deutéronome (20, 4) ; le *« Livre de guerre du Seigneur »*, titre originel des Nombres, justifie les combats sanglants contre les ennemis. Et en temps de guerre *« il n'y a pas d'innocents chez l'ennemi »*.[158]

Cette notion de guerre sainte inventée par la Torah au nom de *Yahvé-Sabaot* aura une longue descendance. Ce sera la *guerre juste* des chrétiens justifiée par saint Augustin dès le second siècle et le *djihad* prôné par Mahomet quelques siècles plus tard. Pour les réformés d'Amérique ce sera, y compris dans la guerre, le "*In God we trust*"[159]; en Allemagne, directement repris du texte biblique,[160] ce sera le "*Gott mit uns* "; en Israël, les soldats orneront leurs armes de l'*Étoile de David* et, sur le champ de bataille, se conforteront avec des textes bibliques. Car la *bonne* cause rend *bonne* la violence.

Que cet *« État juif avec canons, drapeaux et médailles »*, qu'avant de se suicider de désespoir voyait Stefan Zweig[161] dans un *« dangereux rêve prémonitoire »*, soit devenu ce concentré de haine d'ordre racial et de violence est dans la logique des choses. *« La violence est devenue l'essence de l'État d'Israël »* écrit Y. Leibovitz[162]. Parmi toutes les grandes traditions spirituelles, seule la religion judaïque porte cette tare que d'avoir inventé et promu deux *races* humaines et deux seules : les Élus et les Autres, les Juifs et les non-Juifs...[163] Ernst Ludwig Pinner, philosophe juif qui avait été un temps sioniste peut lui-même écrire à ce sujet : *« L'arrogance raciale et la haine raciale empoisonnent le sentiment national, comme ce fut le cas autrefois pour l'arrogance et la haine religieuses. Aujourd'hui on exalte la race et on s'en sert comme d'une bannière au nom de laquelle tout se justifie »*.[164]

Dans la qualification de toutes les violences il convient, par ailleurs, indépendamment de leur niveau d'intensité, de tenir compte de la vision que les agresseurs ont des agressés, c'est-

---

[157] *Ibid.*, p. 216

[158] Pour le conseil rabbinique Yesha lors de l'invasion du Liban en juillet 2006, *« tous les débats issus de la moralité chrétienne affaiblissent l'esprit de l'armée et de la nation et entraînent un coût en sang de nos soldats et de nos civils »*.

[159] La guerre d'Irak est menée par le président des États-Unis comme une croisade. Le général William G. Boykin, sous-secrétaire adjoint à la défense pour le renseignement aux États-Unis, chrétien évangéliste, peut proclamer : *« Nous, l'armée de Dieu, dans la maison de Dieu, dans le royaume de Dieu, avons été élevés pour une telle mission »* ; et, à propos de la guerre en Somalie contre les chefs de guerre musulmans, *« je savais que mon Dieu était plus grand que le leur, je savais que mon Dieu est un vrai dieu et le leur une idole »* (*Los Angeles Times*, 16 octobre 2003). Comme l'explique naïvement un caporal américain : *« Nous devons tuer les méchants »* (Cité dans *GI's in Iraq are asking : Why are we here ?*, International Herald Tribune, Paris, 12 août 2004).

[160] *« Dieu marche avec nous »* (Deut. XX, 4) dans le combat contre les Égyptiens voués à l'extermination.

[161] Lettre à Martin Buber rapportée par Sylvie Courtine-Denamy dans *Le souci du monde*, p 127.

[162] *La mauvaise conscience d'Israël*, p. 119.

[163] Certes, de nombreux Juifs des derniers siècles ont été des « universalistes », mais on constate que la plupart d'entre eux avaient rejeté le judaïsme en tant que religion, voire en tant que culture, et que tous étaient essentiellement tributaires de la pensée occidentale.

[164] Citation rapportée par Klaus J. Hermann dans son article *Perspectives historiques sur le sionisme et l'antisémitisme*, in Sionisme et Racisme p. 252.

à-dire de la prime raison qui motive et sous-tend l'action violente et qui conditionne grandement l'avenir, c'est-à-dire notamment la réconciliation éventuelle ou la non-réconciliation des antagonistes. La vision en question dictée par le sionisme est celle-ci : la Terre de Palestine appartient aux Juifs, et à eux seuls, en tant que constituants de la race juive. Si les Palestiniens étaient chrétiens, bouddhistes, athées ou autres, la vision des Juifs sionistes à leur égard ne serait pas différente de celle qu'ils ont des musulmans : toutes ces personnes auraient à souffrir et à expier de ne pas être nés Juifs comme d'autres ont eu à souffrir et à expier de n'être pas Aryens. Car *« les races n'ont pas de cœur »* écrit Bernanos.[165]

B. Michaël, Juif pratiquant, fils de rescapés du génocide nazi et éditorialiste du *Yediot Aharonot*, après qu'on eut découvert que les soldats israéliens numérotaient les bras des Palestiniens arrêtés, a décrit à sa manière le caractère impitoyable du régime engendré par l'idéologie sioniste. Ce texte intitulé *"De marqué à marquant"* commence ainsi :

« En soixante courtes années – de marqué à marquant et numérotant ;

En soixante ans – d'enfermé dans des ghettos à enfermant ;

En soixante ans – de dépossédé à dépossédant ;

En soixante ans – de celui qui défile en colonne les mains en l'air, à celui qui fait défiler en colonne les mains en l'air ;

En soixante ans – d'écrasé au nom d'un nationalisme cruel, à celui qui écrase au nom d'un nationalisme cruel ;

En soixante ans – de victime d'une abjecte politique de transfert, au soutien de plus en plus enthousiaste à une abjecte politique de transfert ;

En tout et pour tout soixante ans, et nous n'avons rien appris. Rien intériorisé. Nous avons tout oublié[166] *»*.

EN RÉSUMÉ

Ainsi qu'en témoigne l'histoire depuis plus de cinquante ans, l'État sioniste où, pour la première fois depuis plus de deux millénaires, le pouvoir est juif [167], État bâti sur des particularités ethniques et religieuses, né dans la violence de la dépossession d'un autre peuple et ne pouvant subsister sans elle (Derrida a parlé de *violence originaire*[168]), constitue, avec ses lois ségrégationnistes, un laboratoire expérimental absolument unique et irremplaçable sur le racisme spécifiquement lié au judaïsme. Car ce racisme sioniste n'est point le résultat d'une contamination par les nazis comme certains ont pu le penser mais l'utilisation des lois établies par la Torah ou autres textes bibliques et en vigueur depuis toujours dans la judaïcité. Certes toutes les lois racistes se ressemblent, puisque comportant toujours une mystique de la *race*, du *sang* et de la *force*, jointe à un sentiment de supériorité, mais le parallélisme, entre les lois de l'État d'Israël et celles de Nuremberg, constaté par

---

[165] *Essais et écrits II*, p. 224.

[166] Citation du Yedioth Aharonot du 15 mars 2002 rapportée par Michel Warschawski et Michèle Sibony dans *À contre-chœur, les voix dissidentes en Israël*, Textuel, 2003, p. 101. En ce qui concerne les contraintes humiliantes évoquées ici, citons particulièrement Cécile Winter : *« on marque les Palestiniens sur les bras, on les fait courir nus, on les parque derrière des barbelés et des miradors, on s'est même servi pendant un court moment de bergers allemands […] Le camp de détention d'Offer n'est pas un camp d'extermination, mais il ressemble beaucoup aux camps de concentration allemands des années trente, avec ses barbelés, ses miradors, ses masses de détenus apeurés, dénués de droits et parqués dans des conditions véritablement inhumaines »* (*Circonstances, 3 Portées du mot « juif »*, p. 118).

[167] À signaler toutefois, rapporte Maxime Rodinson, qu'un petit et éphémère État juif a existé en Arabie du Sud au VIe siècle.

[168] Expression rapportée par Henri Rey-Flaud, *Et Moïse créa les Juifs*, p. 307.

divers auteurs tels que ceux que nous avons cités, est aussi le témoin d'une source commune.[169]

On peut ajouter que les violences suscitées par l'idéologie sioniste sont organisées en Palestine avec un génie inédit dans la perspective, à la fois de *casser* la société antagoniste des non-Juifs et de subjuguer les dirigeants des nations qui seraient tentés de s'opposer à une œuvre banalement criminelle. Le succès de la tactique est incontestable : il est manifeste que ces dirigeants intimidés, oubliant chaque jour depuis quelque soixante ans les exactions à l'encontre de la population non-juive de Palestine et les affronts multiples faits aux Nations Unies, n'ont pas encore pris la juste mesure de la malignité de l'idéologie sioniste. Devant cet état de choses, comment ne pas évoquer la cécité ou la lâcheté des dirigeants occidentaux des années trente face à l'idéologie nazie ? Les dirigeants des pays musulmans eux-mêmes, voire ceux dits "Autorité palestinienne", ne sont-ils pas encore aveugles sur le caractère obligatoirement mortifère de tout compromis avec cette idéologie ?

Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des violences physiques : les guerres, les spoliations, les expulsions, les massacres, l'épuration ethnique, la torture, les enlèvements, les meurtres d'État délibérés, les emprisonnements préventifs, les contraintes humiliantes, les punitions collectives… Toutes ces violences destinées à annihiler la population autochtone et à mettre le monde entier devant une situation qui passerait pour irréversible ont été dénoncées à de multiples reprises par les organismes internationaux de défense des droits de l'homme. Nous envisagerons seulement ici les violences autres que physiques par lesquelles se distingue plus particulièrement la composante raciale du judaïsme.

[169] Comme nous le verrons, le législateur des lois nazies de 1935 s'est dit directement inspiré par les lois bibliques d'Esdras et de Néhémie, ces lois qui peuvent toujours être exploitées par les communautés, institutions et régimes nourrissant des griefs contre les Juifs.

CH V – DE QUELQUES FORMES DE VIOLENCES AUTRES QUE PHYSIQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE SIONISTE

Si depuis la création de l'État d'Israël en 1947, l'idéologie sioniste a fourni à des hommes voués à la guerre l'occasion de tuer en Palestine un nombre considérable de non-Juifs et de détruire leurs biens matériels hors du cadre de légitime défense, cette idéologie ne s'est cependant pas donné comme perspective finale l'anéantissement d'une population ainsi que l'histoire en montre de multiples exemples. Sa barbarie est d'un genre nouveau : celle qui vise à détruire, de façon méthodique et sous l'impulsion d'une autorité supérieure, une société et sa culture pour forcer ses membres à quitter leur territoire ancestral.

Dans le cadre d'une guerre déjà inédite dans l'histoire quant à la durée, les violences autres que physiques suscitées à l'encontre des non-Juifs représentent une expression caractéristique du racisme inhérent au sionisme dans sa volonté de poursuivre jusqu'à son terme la ghettoïsation juive de toute une région. Nous reviendrons ici sur quelques formes particulières revêtues par ces violences :

. violences d'ordre juridique et administratif ;
. violences d'ordre sémantique ;
. violences verbales et comportementales de l'internationale sioniste ;
. violence des violences : le verrou sur la démocratie.

LES VIOLENCES D'ORDRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF : une tyrannie inédite

De quelques lois racistes en Israël

Les Nations Unies, tout en s'abstenant par faiblesse d'appliquer la moindre sanction pratique envers Israël, ont néanmoins dénoncé les discriminations raciales dont sont porteuses de nombreuses lois de ce pays, lois contribuant à faire deux catégories fondamentalement distinctes de citoyens : des citoyens à part entière, les Juifs, des citoyens de seconde zone au statut subalterne, les non-Juifs. Elles en ont recensé 17. Parmi elles, on peut citer :

- les lois qui interdisent la participation aux élections de tout parti arabe n'ayant pas reconnu le caractère juif de l'État ;
- la *loi du retour* qui accorde systématiquement aux Juifs du monde entier la citoyenneté israélienne alors que les réfugiés arabes n'ont pas le droit de revenir en Israël sur leurs propres terres[170] ;
- la loi suivant laquelle les citoyens arabes d'Israël ayant épousé des non-israéliens se voient refuser la réunification familiale ;
- les lois d'urgence qui permettent la confiscation de terres appartenant aux Arabes ;
- les lois qui interdisent aux Arabes d'acheter des terres à des Juifs ;
- la loi sur l'éducation qui fixe parmi ses objectifs la promotion de l'idéologie sioniste ;
- la loi qui interdit aux non-Juifs d'habiter certaines villes ou d'occuper certains emplois.

Quant aux deux dernières lois de discrimination raciale de juillet 2005 concernant les couples, votées à une très grande majorité par le Parlement israélien et confirmées par une décision de la Haute Cour de justice israélienne du 14 mai 2006, l'une interdit le regroupement familial des deux côtés de la *ligne verte* si l'un des conjoints est palestinien, l'autre veut que les Palestiniens de moins de 35 ans et les Palestiniennes de moins de 25 ans

[170] Dès la fin de la guerre en 1948 une instruction lapidaire de l'état-major israélien, à propos des réfugiés massés au-delà de la ligne de cessez-le-feu, est celle-ci : *« Tirez sur les infiltrés »*. Le terme d'« infiltré » est appliqué à tout Palestinien tentant, fût-ce pacifiquement, de rentrer chez lui. (Ilan Halevi, *Question juive*, p. 278).

ne puissent pas demander la citoyenneté israélienne, même si leur conjoint(e) est israélien et vit en Israël. Ces lois visent spécifiquement les Arabes israéliens (les citoyens palestiniens d'Israël) et les habitants palestiniens de Jérusalem car ce sont eux qui épousent des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Les conjoints israéliens sont mis dans l'alternative : la séparation ou l'émigration.

À ces lois viennent s'ajouter de multiples interdictions ou dispositions prises par les autorités militaires à l'encontre des non-Juifs. Parmi les quelques 1.300 ordres promulgués depuis 1967 dans les « territoires occupés », citons par exemple :

- l'interdiction de puiser de l'eau sur terre ou sous terre sans permis spécial (n° 158) ;
- l'interdiction d'importer ou d'utiliser un tracteur ou tout équipement agricole sans autorisation (n° 134) ;
- l'interdiction de planter des arbres fruitiers et certains légumes sans autorisation (n° 1015, 1039, 1140) ;
- l'interdiction d'exporter la plupart des fruits et légumes, les produits industriels, les pierres, les algues, les timbres-poste, les antiquités sans autorisation ;
- le fait qu'est propriété d'État toute terre, dont le propriétaire est absent ou ne peut pas prouver ses droits (n° 59, 364, 1091, 1308), ou qui été confisquée pour des raisons d'intérêt public ou de sécurité[171] ;
- le fait que les propriétés d'État ne peuvent être cédées qu'à des colons ;
- le fait que l'Autorité militaire décide des livres autorisés ou interdits dans les écoles et les collèges (n° 107, 812), qu'elle peut boucler tout secteur ou bloquer la circulation sans préavis ni explication (n° 378) ou qu'elle peut arrêter et détenir toute personne pour une période de 6 mois renouvelable (n° 378, 1229-0, 1236, 1254).

……..

Tout un arsenal juridique, bien décrit dans le rapport d'Amnesty International de décembre 1999, est en effet utilisé depuis 1948 au service des expulsions, des expropriations de terres, des destructions, par le feu ou les bulldozers, de centaines et de centaines de maisons palestiniennes, de l'arrachement de milliers d'oliviers, de l'accaparement systématique de l'eau au bénéfice des seuls Juifs, de la destruction des archives et des cadastres. Parfaitement adapté au but poursuivi, réfléchi, précis, implacable, méthodique, perfectionné chaque jour depuis près de soixante ans par les juristes pour déposséder les Arabes de leurs terres et de leurs maisons, les réduire à l'impuissance et disloquer leur société, cet arsenal, fruit d'un racisme institutionnel caractérisé, constitue sans doute le summum des actions perverses suscitées par le sionisme. La Palestine des Arabes, rongée colline après colline, kilomètre carré après kilomètre carré, se rétrécit ainsi chaque jour par une colonisation inexorable. Au début du XXIe siècle 3.400.000 Palestiniens ont été privés de leur terre[172].

Edward W. Saïd (professeur de littérature à l'Université de Columbia aux États-Unis), à l'occasion d'un voyage en Cisjordanie, pouvait constater après nombre d'observateurs : *« Presque toutes les voies et tous les petits villages où nous sommes passés ont été le théâtre d'une tragédie quotidienne : terre confisquée, champs saccagés, arbres et plantes déracinés, moissons arrachées, maisons détruites, exactions contre lesquelles les propriétaires sont totalement impuissants ». « Dans aucun autre pays du monde les juristes et les religieux n'auront apporté leur concours à une entreprise d'une telle perversité »* écrit de son côté Eli Lobel. *« Quand le paysan arabe croyait avoir paré à une attaque tendant à l'arracher à sa*

[171] Les terres d'État sont placées dans la catégorie « terre nationale ». Cela signifie « juive » et non israélienne. Aujourd'hui, environ 93 % de la terre qu'on appelle l'État d'Israël est administrée par le Fonds national juif et réservée à des Juifs.

[172] Donnée rapportée par Edgar Morin, *Le monde moderne et la question juive*, p. 156.

terre, il était frappé par une nouvelle loi exhumée de l'arsenal juridique ou spécialement créée à cet effet. Et quand cela était nécessaire, la force suppléait ou remplaçait la loi ». [173]

Le zèle des gens de Loi israéliens qui approuvent et justifient depuis plus d'un demi-siècle une conception politique et discriminatoire du droit et qui, dans l'ombre, apportent un concours sophistiqué à l'entreprise sioniste a troublé bien des observateurs ?[174] À propos de cette entreprise colonisatrice inédite sur le plan des principes et des méthodes, *« acculée à une politique d'agressions préventives à l'extérieur et de lois discriminatoires à l'intérieur, tout en développant une mentalité raciste et chauvine »*[175], entreprise contrainte à aller toujours plus loin de par sa logique interne, Edmond Amran El Maleh, écrivain juif marocain, a pu écrire : *« Il est étonnant que personne n'ait osé entreprendre, au-delà des critiques du régime israélien, une analyse philosophique des bases racistes du sionisme. Raciste parce que prônant la patrie par le sang, l'exclusion des non-juifs et, dans la foulée, l'expansionnisme territorial, la terreur, la violation des lois internationales ».*

Dans son ouvrage sur le procès Eichmann, Hannah Arendt reviendra d'ailleurs sur ce sujet législatif : elle montrera l'ironie d'attaquer les Lois de Nuremberg alors que, terrible constatation, certaines lois israéliennes, concernant le statut des Juifs et reprenant celles que le judaïsme a établi depuis deux mille ans, basées sur le sang et toujours en vigueur, sont identiques à celles du régime nazi.

Toutes ces données expliquent fort bien qu'en Israël, si les non-Juifs sont susceptibles d'avoir des droits en tant qu'individus isolés, ils ne sauraient en avoir comme membres d'une communauté. N'a-t-il pas fallu attendre les "accords d'Oslo" en 1993 pour que les dirigeants israéliens arrivent à réviser leur position traditionnelle et à admettre qu'il n'y avait pas seulement des indigènes mais une communauté arabe en Palestine ? Cette communauté est d'ailleurs toujours ignorée par les livres d'histoire à l'usage des enfants israéliens : le Livre du Jubilé, publié en 1998 pour commémorer l'anniversaire de la création de l'État d'Israël et destiné à toutes les écoles du pays, en est un témoin exemplaire.[176] Car les non-Juifs ne seront jamais que des *guérim*, ces *résidants en terre d'Israël*, étrangers que l'on tolère dans la condescendance, à moins qu'on les considère comme des *ennemis potentiels*, voire des *ennemis de l'intérieur* en reprenant le concept appliqué par les nazis aux Juifs coupables d'agir contre les intérêts de l'Allemagne.

Nombre de sociétés expriment dans leur histoire une certaine composante raciste sans qu'elles puissent légitimement être qualifiées de *racistes*. Dans leurs colonies d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, d'Amérique du Sud, les Européens dans leur ensemble, Français, Britanniques, Néerlandais, Espagnols, Allemands… ont résolument affirmé leur supériorité et attribué un statut infiniment inférieur aux populations colonisées mais simultanément, en vertu de la *mission civilisatrice* qu'ils s'étaient souvent donnée, ils ont été amenés à accepter nombre d'accommodements en faveur des indigènes qui avaient adopté leur culture et plus particulièrement la religion chrétienne. C'est ainsi que la barrière de la race fut souvent franchie et les mariages entre colons et indigènes relativement banalisés… Le mélange des populations fut même souvent approuvé voire largement célébré au nom de l'universalisme laïque ou chrétien. Ce fut notamment les cas dans les États non ségrégationnistes du Nord des États-Unis, au Brésil et, bien entendu, dans les colonies des Européens. Dans ces territoires, la discrimination ne fut jamais inscrite dans un texte législatif.

---

[173] Préface à l'ouvrage *Les Arabes en Israël* de Sabri Geries, p. 13-14.

[174] À ce propos on ne peut pas ne pas évoquer les juristes allemands, parfois de grande qualité tel le catholique Carl Schmitt, qui apportèrent leur concours à l'entreprise nazie. Ce concours fut néanmoins d'une durée relativement courte.

[175] Maxime Rodinson, Préface à *La conception matérialiste de la question juive de A. Léon*, p. XLII.

[176] D. Vidal et J. Algazy, *Le péché originel d'Israël*, p. 7.

Il n'en fut pas de même, par contre, dans les États du Sud des États-Unis pour les Noirs soumis depuis la fin du XIXe siècle aux lois Jim Crow, en Afrique du Sud pour les Noirs et les Métis sous le régime de l'Apartheid et en Allemagne nazie pour les Juifs et les Tsiganes. Ces trois pays formulèrent des interdits concernant les mariages mixtes et instituèrent une ségrégation officielle, critère qui reste le plus adéquat pour distinguer un régime résolument *raciste* d'un régime dont les membres, tout en nourrissant quelque sentiment de supériorité à potentialité *racisante*, ne voient pas cette différence comme irréductible. Après la disparition du régime nazi en 1945, du régime ségrégationniste des États-Unis à la fin des années 1960 et de l'Apartheid en Afrique du Sud en 1994, c'est dire qu'il n'y a plus qu'Israël, cet *État juif pour les Juifs*, où la ségrégation, conformément au judaïsme traditionnel, est inscrite dans les lois.

LES VIOLENCES D'ORDRE SÉMANTIQUE

Comme chacun le sait, *c'est le Verbe qui mène le monde*... pour le meilleur et pour le pire. Si le barbare a pu être vu comme celui qui substitue la violence au langage, le langage peut aussi constituer une violence caractérisée et les mots devenir des armes redoutables.

Du fait de leur héritage culturel et religieux les portant à l'étude du *Livre* et, partant, à celle des livres, les Juifs sionistes jouissent d'une franche supériorité sur le très grande majorité de leurs adversaires : la supériorité du Verbe, une arme qui, à l'ère de la mondialisation de l'information, surpasse à l'évidence tous les moyens militaires. Dans l'histoire de l'humanité, c'est manifestement une donnée inédite que cette perversion du discours médiatique par la dialectique et les mots-pièges générés ou exploités par l'idéologie sioniste dans la guerre de conquête entreprise depuis plus d'un siècle. Particulièrement exploités par les Sionistes au service de leur entreprise palestinienne, citons :

. l'hébraïsation de la terre de Palestine ;
. l'expression verbale du mépris ;
. le langage au service de la colonisation.

a) L'hébraïsation de la terre de Palestine

De retour d'un voyage en Israël et Palestine en mars 2002, témoin, avec plusieurs de ses collègues du Parlement international des écrivains, d'une colonisation à la fois inédite et spectaculaire, Christian Salmon[177] peut écrire : *« Ici on défait les lieux. Forêts, Collines, Routes. La main de l'homme se retourne contre le paysage. Elle arrache, pille, déracine ; elle déplace, dépeuple […] Il ne s'agit pas ici d'habiter, mais de déloger. De détruire. C'est la première guerre menée avec des bulldozers. Un effort de dé-territorialisation sans précédent dans l'Histoire. C'est une guerre totale, dans le sens où elle n'est pas faite seulement aux populations civiles, mais au territoire lui-même. C'est une guerre agoraphobique. Qui ne vise pas au partage, mais à la dissolution du territoire ».*

La prise de possession de la terre par les colonisateurs est ici d'un genre nouveau. Entreprise spécifique, encore inconnue de l'histoire, il s'agit de purifier cette terre de toute présence non-juive. La *désappellation* de tous les lieux et l'attribution de nouveaux mots pour leur conférer une nouvelle existence fait partie de la stratégie mise en œuvre. Attias et Benbassa[178] signalent ainsi que dans *« une région du désert du Néguev dénuée de toute tradition historique, on a donné entre 1949 et 1950 des noms hébraïques à quelque 533 lieux et sites géographiques »* et *« qu'on a aussi traduit de l'arabe les noms de structures topographiques, de plantes, d'animaux, en un mot de tout ce qui était intimement lié à la terre et au paysage […] Comme si la conquête physique ne pouvait pas suffire. Le nom transforme*

[177] *Le monde diplomatique*, mai 2002.
[178] *Israël imaginaire*, p. 234.

le lieu en texte ». Car il s'agit de *désarabiser* la terre, toute la terre, et de l'*hébraïser*. « Cette hébraïsation, *poursuivent les mêmes auteurs*[179], est un rachat, une rédemption ; elle contribue aussi à assurer le primat de la langue et du mot - et donc à la dé-territorialisation, à la prise de possession de la terre par le mot ».

Le général Moshe Dayan[180], devant les étudiants de l'institut israélien de Technologie, en rappelant ses souvenirs du début de la conquête, apporte lui aussi son éloquent témoignage : *« Nous sommes arrivés dans un pays peuplé d'Arabes et avions à construire un État hébreu, juif. À la place des villages arabes, nous avons établi des villages juifs […] Nahahal a remplacé Mahahul, Gevat a remplacé Jobta, Sarid a pris la place de Hamifas et Kafr Yehoushu'a celle de Tel Shamam. Il n'y a pas une seule implantation de colons qui n'ait été faite sur les lieux d'un ex-village arabe »*.

Ici, il ne s'agit pas seulement, à l'instar de quelque terreur totalitaire, de détruire des formes extérieures et des monuments historiques mais d'effacer plus avant, *« avec méthode et persévérance »*, en usant de nouveaux mots, toute trace de ce qui existait précédemment. Dans cette perspective, les expositions, les sites archéologiques, les musées du patrimoine vont avoir un rôle majeur dans le conditionnement des esprits. En aucun autre pays n'existe autant de musées par rapport au nombre d'habitants. La population palestinienne honnie n'y est pas représentée de façon négative, suivant la méthode généralement suivie par les groupes dominants n'ayant pas *l'intelligence* de pousser plus loin leur réflexion et leur calcul : elle est rendue invisible.

À cette destruction systématique des preuves matérielles de la culture spécifique d'un peuple de façon à ce qu'aucune trace ne subsiste, destruction menée par les Sionistes en Palestine avec une détermination et une efficacité qui semblent inégalées dans l'histoire, plusieurs auteurs ont appliqué les termes de *« génocide culturel »*, de *« génocide moral »*, de *« mémoricide »*, de *« sociocide »*…

b) L'expression verbale du mépris : témoin privilégié du racisme

Boris Cyrulnik[181] a parfaitement décrit le phénomène suivant lequel le mépris se trouve toujours associé au processus raciste qui permet d'agresser une population, de la réduire en servitude, voire de la supprimer : *« Le processus qui permet d'exterminer un peuple sans éprouver de sentiment de crime,* écrit-il, *est toujours le même. En voici la recette : d'abord il faut le désocialiser afin de le rendre vulnérable… Puis il convient de parler de ce groupe humain en employant des métaphores animales : "des rats qui polluent notre société", des "vipères qui mordent le sein qui les a nourries"… Quand on arrive enfin à la démarche administrative… il devient possible de mettre à mort ce peuple sans éprouver de culpabilité car ce n'est tout de même pas un crime que d'éliminer des rats »*.

Pierre-André Taguieff[182] constate de même que les métaphores "bestialisantes" : *"vermine","rats", "virus", "bacilles", "coucous", "ténias"* sont largement utilisées dans la littérature judéophobe. Dès le XIXe siècle, la métaphore de la *"bactérie"* est d'ailleurs inventée par le philosophe allemand Duhring pour qualifier le Juif. Et, on sait que cette figure sera largement reprise par les nazis, notamment par Himmler, pour qui les Juifs devront être éliminés à tout prix dans la peur de voir la société allemande contaminée et ses intérêts économiques bafoués… Mais, en Palestine/Israël, non pour un génocide mais néanmoins pour un ethnocide caractérisé[183], les Palestiniens ne sont-ils pas aussi *animalisés* sous la forme de

---

[179] *Ibid.*, p. 233.
[180] Haaretz du 4 avril 1969, rapporté par Ralph Schoenman, p. 57.
[181] *Les Anges exterminateurs***,** Nouvel 0bservateur, 13/01/2005.
[182] *Op. cit.*, p. 15.
[183] Ce mot créé au milieu du XXe siècle, à partir du grec *ethnos*, « peuple », « nation », s'applique non pas à la destruction des corps (c'est le génocide) mais à celle de la civilisation d'un groupe ethnique par un autre groupe

« cafards » (pour Eitan ex-chef d'état-major israélien), de *« bêtes féroces »* (pour Menahem Beghin, ex-Premier ministre), de *« serpents »* (pour le grand rabbin Yossef, responsable du parti religieux Shass), de *« crocodiles »* (pour Ehoud Barak ex-Premier ministre), de *« vers de terre »* (pour Yehiel Hazan[184] député du Likoud) ?

Jules Isaac, dans *Genèse de l'antisémitisme* a popularisé, au sujet de l'hostilité chrétienne envers les Juifs, une expression accusatrice : *« l'enseignement du mépris »*. On voit que cette dialectique, largement reprise depuis lors et si symptomatique de la haine raciale perpétuellement résurgente chez les hommes, est utilisée par les descendants directs de ceux qui en furent les singulières victimes.

c) Le langage au service de la colonisation

Ainsi que nous l'avons vu l'idéologie sioniste ne s'est pas donné pour objectif de *coloniser* un territoire comme ont pu le faire les Européens au XIXe siècle, mais de le *récupérer* en vertu du don divin fait à leurs ancêtres et d'en repousser les habitants non-Juifs vus comme des habitants illégitimes. En Palestine/Terre promise, les Juifs sionistes prennent possession d'un *héritage* qui était tombé, il y a bientôt deux mille ans, entre des mains étrangères.

C'est ainsi qu'il n'y a pas en Palestine historique :

. de territoires occupés mais des *« territoires »* en voie de rédemption[185] ;
. une Cisjordanie colonisée mais une *« Judée-Samarie »* en voie de libération ;
. de territoires palestiniens mais des *« territoires où résident des Arabes »*.

Le terme de Palestine est banni de façon absolue par les Sionistes qui ne peuvent imaginer une entité indépendante de ce nom.

Il n'y a pas non plus pour eux :

. d'expulsion, de nettoyage ethnique ou de déportation mais de *« transfert » ;*
. de torture, mais de *« pressions physiques »* ;
. de liquidation physique, mais d'*« opération ponctuelle visant à déjouer un attentat »* ; d'*« autodéfense active »* ou de *« neutralisation »* ;
. d'assassinat politique ou de meurtre extrajudiciaire, mais d'*« élimination ciblée »* ;
. d'irruption dans un pays étranger comme le Liban, c'est-à-dire de pénétration par la force des armes et de destructions massives, mais d'*« incursion »* qui se veut momentanée ;
. de Résistance mais de *« terrorisme »* ;
. de colonies, mais d'*« implantations »* et d'*« installations »*. De plus, pour mieux conditionner les Juifs à s'en voir les nouveaux et légitimes propriétaires, ces *« installations »* sont établies en *« zones résidentielles »*.

---

plus puissant (Dictionnaire Petit Robert) : le groupe dominateur impose au groupe dominé son propre modèle de civilisation qu'il considère comme supérieur. En pratique générale, c'est l'assimilation forcée (en Europe, on a parlé par exemple des turcophones « bulgarisés »). En fait, la définition du dictionnaire ne convient nullement à l'État sioniste dont l'ethnocide est inédit. Ici, le peuple dominé n'est pas apte, au nom de la donnée raciale, à accéder au niveau du groupe dominateur. Il s'agit de le contraindre à abandonner son territoire ancestral et, éventuellement, de le « transférer » dans un autre pays.

[184] Lors de la séance de la Knesset, 13 décembre 2004. Face à tous ces propos d'hommes politiques israéliens il est facile d'imaginer les réactions des communautés juives si un responsable politique des 190 pays membres de l'ONU en avait tenu de semblables sur les Juifs !

[185] Un argument juridique est volontiers mis en avant par les Sionistes pour justifier l'expression de *« territoires »* et récuser celle de « territoires occupés ». Sont dits « territoires occupés » des territoires où existait précédemment un État indépendant. Or, la Palestine n'était qu'un territoire *« administré »* par la Grande Bretagne !

Dans la même perspective idéologique divers mots et expressions possèdent une interprétation spécifique. Parmi elles citons *: « Jérusalem », « guerre », « tuer », « offres généreuses », « mesures de sécurité », « mesures économiques »*.

« Jérusalem »

Cette *capitale réunifiée et éternelle* dont l'État d'Israël s'est doté au mépris de l'ONU ne désigne pas, comme il le laisse croire, la ville que son armée a occupée en 1967 mais une métropole quelque quatorze fois plus vaste, sa superficie étant passée de 73 à plus de 1 000 kilomètres carrés par l'accaparement progressif des terres des Palestiniens.

« guerre »

Ce terme ne désigne pas les opérations militaires de l'armée israélienne mais les *hostilités* déclenchées et planifiées par les Palestiniens sous un prétexte *fallacieux*. Les interventions de l'armée israélienne à l'aide de l'artillerie, des chars, des hélicoptères et des missiles ne sont, par principe, que de nature *défensive*. D'ailleurs, le terme de Tsahal ne signifie-t-il pas *armée de défense ?* Revêtue d'une majuscule, personnalisée, Tsahal devient ainsi une armée singulière, sympathique, qui n'est comparable à aucune autre. Dotée pour les Juifs d'une connotation affectueuse, nombre de journalistes occidentaux vont, plus ou moins inconsciemment, contribuer à la faire connaître comme telle, alors qu'elle est considérée, par quelques *refuzniks* courageux, compte tenu de la disparité des forces en présence et des opérations criminelles auxquelles ils devaient participer, comme *« la plus lâche du monde »*.

« tuer »

Les Israéliens qui agissent avec *« retenue »* peuvent être tués, mais ils ne tuent pas. Tout au plus font-ils quelques *« dégâts collatéraux »* dont il suffit de s'excuser. Il n'y a que les Palestiniens qui *tuent*.

De plus, en matière d'information, certaines règles doivent être appliquées lorsqu'il y a des morts :

- quand un Juif meurt dans un affrontement, il convient de détailler sa biographie : âge, nom et prénom, profession, situation familiale, pays d'origine s'il s'agit d'un émigré, croyance s'il est pratiquant... ; d'inclure des photographies suggestives prises sur le lieu du drame avec le corps, le sang... et, si la victime est un enfant, de parler de son école, de ses parents, de ses amis, d'obtenir des témoignages...
- quand des Palestiniens (ou des Arabes israéliens) sont tués il s'agit d'éviter toute personnification pour qu'ils restent sans nom ni visage (ce ne sont pas tout à fait des *individus* qui meurent mais des *éléments* palestiniens (les nazis, quant à eux, parlaient de *stücke* à propos des déportés). D'autre part est utilisé prioritairement le terme *abattus*, terme appliqué généralement à quelque bête menaçante. Exemple : *« Au cours d'affrontements, un soldat israélien a été tué, trois Palestiniens ont été abattus »*.
- quand un colon armé est tué, c'est un *civil* qui est tué ; les Palestiniens tués ne sont pas des *civils* mais des anonymes.

« offres généreuses » faites aux Palestiniens.

Pour juger de cette expression, il faut se rappeler ici les données suivantes :

- le *Plan de partage* de 1947 a octroyé aux Palestiniens 47 % de la Palestine historique (alors que les Arabes étaient au nombre de 1 315 000 et les Juifs au nombre de 668 000) ;
- les *Accords d'Oslo* de 1993 (signés par l'"Autorité palestinienne") prévoyaient un État arabe représentant 22 % de la Palestine historique ;
- l'*« offre généreuse »* faite en 1999 (par le Premier ministre israélien Barak), proposait un État arabe représentant 80 % des 22 % prévus à Oslo (soit 17 % de la Palestine historique) ;

- le *« plan de paix »* fait en 2000 (par le Premier ministre israélien Sharon) proposait 42 % des 80 % des 22 % prévus à Oslo (soit 7,5 % de la Palestine historique).

« mesures de sécurité et *mesures économiques »*

Ces deux expressions couvrent l'ensemble des initiatives du gouvernement israélien : élimination des opposants, bouclages, sanctions collectives, bombardements de quartiers résidentiels, couvre-feux, confiscation des terres, dynamitage des maisons, destructions des arbres et des récoltes, interruption de l'approvisionnement en eau... etc.

Dans les médias tributaires de l'idéologie sioniste il y a aussi des mots et des expressions qui s'appliquent exclusivement à l'une ou à l'autre des parties en présence :

. s'appliquent aux Palestiniens les mots : *"terrorisme", " terroriste", "agresseur", "meurtre", "escalade", "attaque", "attaque à la bombe", "provocation"….*

. s'appliquent aux Juifs israéliens les mots :*"civils", "victimes"," assassinés", "agressés", "assiégés", "état de légitime défense"…*

Signalons enfin les slogans-pièges qui ont fait le tour du monde *: « une Terre sans peuple pour un Peuple sans terre »* (dont ont été victimes les représentants des nations en 1947 lors de la création de l'État d'Israël) ; *« Israël : État juif et démocratique »*; *« Israël : la seule démocratie du Moyen-Orient »* (expressions subjuguant encore nombre de dirigeants de ces nations)…

Manier le Verbe pour les militants de l'idéologie sioniste et pour les réseaux qui lui sont acquis à travers le monde, ce n'est pas seulement, comme nous venons le voir, jouer astucieusement avec des mots-masques pour camoufler des exactions, subjuguer les politiques par la corruption et par une habile dialectique, élever la manipulation des concepts et la désinformation au niveau d'un art, exploiter des mythes religieux pour légitimer la domination absolue sur un territoire, pratiquer l'utilitarisme jusqu'à l'indécence (notamment à propos du génocide nazi) ou exploiter la Justice pour justifier une cause injuste… C'est aussi, face aux opposants Juifs et non-Juifs utiliser l'intimidation et les menaces, face aux populations opprimées user de ruse et de corruption, face à l'opinion publique manier le mensonge et le déni.

Le langage mystifiant du sionisme n'a pas son équivalent historique : seule une forme très élémentaire – sous forme de quelques mots ou expressions communs à tous – a pu être suscitée et mise en œuvre par les totalitarismes du XXe siècle[186]. Le résultat de cette dialectique est spectaculaire : n'a-t-elle pas réussi dans le monde occidental et musulman, à faire croire possible et à faire espérer au plus grand nombre, l'avènement d'un État palestinien libre, indépendant, souverain à côté d'un État juif ?

Devant cette vague déferlante, particulièrement violente et subtile, qui submerge tout le discours sur le conflit israélo-palestinien depuis tant d'années, Maxime Rodinson[187] parle, quant à lui, de *« l'exaspération d'un homme catalogué comme juif de par son ascendance (et qui ne songe nullement à le nier) devant cette vague de terrorisme qui charrie les sophismes, les paralogismes, les mensonges les plus évidents en quantité démesurée, qui veut imposer à tous une image idéale et intouchable du Juif en soi avec des excès de narcissisme ethnocentrique dont on a du mal à trouver des exemples plus forcés, qui débouche sur l'apologie des pratiques les plus condamnables. Cette vague étalée sur des millions de colonnes et de pages imprimées, qui répand sans arrêt des visions fausses des événements et*

---

[186] Citons dans le nazisme : *« traitement spécial »* pour mise à mort, *« solution finale »* pour extermination ; dans le communisme : *« camps de rééducation »* pour camps de concentration.

[187] *Op. cit.*, p. 292.

des structures du passé et du présent, persuadant des millions d'ignorants ou d'incompétents. Cet effort quotidien – non seulement par les textes écrits, mais par les menaces, les manœuvres souterraines et autres – pour contraindre Juifs (y compris ceux qui le sont surtout au sens hitlérien du mot) et non-Juifs à adopter, à soutenir cette idéologie, à s'enthousiasmer pour elle. Cette double inconscience ainsi répandue et imposée chez des milliers d'intellectuels et autres, des plus exigeants sur d'autres plans et qui pardonnent ou masquent chez des Juifs tant d'attitudes, de comportements violemment condamnés chez les autres ».

LES VIOLENCES VERBALES ET COMPORTEMENTALES DE L'INTERNATIONALE SIONISTE

À partir du postulat traditionnel selon lequel les Juifs n'ont qu'une patrie : la Palestine, bien des maladresses, des fautes, des erreurs, des agressions conscientes ou non d'ordre psychologique, tantôt concernant leur pays de résidence, tantôt à l'encontre des non-Juifs, vont être exercées très naturellement par les Juifs tributaires de l'idéologie sioniste. Citons quelques exemples de paroles et de comportements.

Des paroles…

Les propos de Marek Halter[188] attribuant la création de l'État d'Israël au combat des Juifs contre les Britanniques et comparant Ben Gourion (ex-terroriste devenu Premier ministre) à Gandhi en tant que décolonisateur :

« Israël, comme tous les pays en lutte pour leur indépendance, ne doit sa création qu'au combat et à la mobilisation de sa propre population contre le pouvoir colonial. Une lutte souvent violente et dont la victoire a sonné le glas de l'Empire britannique. La lecture de la correspondance entre Ben Gourion et Gandhi, accomplissant tous deux en même temps ce difficile travail de décolonisation, éclaire définitivement cet enjeu politique ».

Les propos de Jean Kahn, président du Consistoire central israélite, lors de l'Intifada d'octobre 2000 :

« Cela fait deux mille ans que les juifs sont des boucs émissaires. Il faut dire la vérité et ne pas oublier qu'Arafat, en fermant les écoles, est le responsable de la mort des enfants ».

Les propos de Roger Cukiermann, président du CRIF, confiés au quotidien Ha'aretz (du 26 septembre 2001) :

« Lorsque Sharon est venu en France je lui ai dit qu'il devait absolument mettre en place un ministère de la propagande comme Goebbels ».

Les propos de Jacques Kupfer, président du Likoud France et, secondairement, du Likoud mondial :

« Les droits d'Israël sont écrits dans la Bible et non dans les déclarations de l'ONU" […] Les Palestiniens sont des hordes de barbares et des squatters arabes en Eretz Israël […] Peut-être faut-il se rendre à la seule évidence : on ne peut plus vivre avec eux si tant est qu'ils aient le droit de vivre. Leur transfert apparaît comme la seule solution praticable capable de nous apporter la sécurité et plus tard la paix. L'histoire offre toujours les opportunités pour réaliser les rêves d'une nation. Encore faut-il savoir les saisir et ne pas rater les occasions comme nous l'avons fait en 1948 ou en 1967 ».[189]

---

[188] *Le judaïsme raconté à mes filleuls.*

[189] Citations rapportées dans *Le Monde* du 27.9.1996, dans *Le Monde diplomatique* de décembre 2002 et par Danielle Sallenave dans *dieu.com,* Gallimard 2004, p. 92. Notons que le *« transfert »* (c'est-à-dire la déportation)

Les propos traduisant la double allégeance de certains Juifs français dénoncée notamment par Alfred Fabre-Luce dans les années 1970 et plus récemment par Michèle Manceaux[190] :
. les paroles du grand rabbin de France Joseph Sitruc[191] adressées au Premier ministre israélien Itzhac Shamir : *« Chaque juif en France est un représentant d'Israël. Soyez assuré que chaque juif de France est un défenseur de ce que vous défendez »;*
. l'appel de ce même grand rabbin au boycott d'élections françaises le jour de Pessah [192];
. l'exhortation du responsable du CRIF, faite aux *« Juifs de France »* de *« s'identifier »* aux Juifs israéliens lors de la seconde Intifada ;
. la désignation *« notre ambassadeur »*, pour parler de l'ambassadeur israélien en France ;
. l'appellation *« les Français »* pour parler des non-Juifs ;
. l'évolution banale de certains suivant laquelle *« on se définit d'abord comme Français juif, puis successivement comme Juif français, comme Juif de France, enfin comme Juif en France »*[193] ;
. la déclaration de jeunes Juifs français faisant leur service militaire en Israël : *« Ici, on a vraiment le sentiment d'appartenir à une nation »*[194] ;
. les déclarations de Juifs français en arrivant en Israël dans le cadre de l'alyah : *« enfin nous arrivons dans notre patrie » ;*
. le *"Cher Ariel "* de Théo Klein[195], dans sa lettre ouverte au général Sharon où un criminel de guerre devient, par la loi de la judéité, un frère de *race* affectionné et, par la magie de mots très raisonnables, un personnage respectable ayant seulement besoin de quelques conseils de circonstance. D'ailleurs, Théo Klein ne dit-il pas que, si l'occasion lui était donnée de rencontrer le général, il l'apostropherait ainsi : *« Arik, ne raisonne pas comme un goy »* [196] *?*

Des comportements…

De multiples domaines sont évidemment concernés par ces violences s'exerçant par delà les frontières conformément aux intérêts exclusifs de l'État d'Israël. Comme nous l'avons vu dans la période précédant la création de cet État, sont particulièrement concernés l'information, la diplomatie, la politique, le commerce, le terrorisme, le renseignement, l'espionnage…

À titre de simple illustration de ce genre d'agressions dans lequel des Juifs sionistes bafouent les intérêts matériels et moraux de leur pays, dans la circonstance la France, citons le fait divers dit des "Vedettes de Cherbourg". Ce fait se situe en 1967. Alors que les armes à destination d'Israël sont sous embargo depuis la guerre déclenchée par les Israéliens contre les Arabes, des vedettes de guerre construites par l'arsenal de Cherbourg et destinées à Israël sont enlevées subrepticement en 1969 par les Israéliens avec la complicité de sionistes français.

Notons que depuis cet épisode, une mesure administrative concernant les services secrets français et européens dans leur ensemble, mesure de prudence élémentaire mais forcément

---

a toujours été vu par les sionistes, y compris par les travaillistes, comme *« un programme logique et juste, moral et humain »*.

[190] Fabre-Luce, dans *Pour en finir avec l'antisémitisme,* s'interroge *: « Sont-ils encore citoyens ceux qui paient un impôt à un État étranger ? »*. Quant à Michèle Manceaux, elle se plait à rappeler et à affirmer haut et fort contrairement aux sionistes que : *« Le pays d'un Français juif, ce n'est pas Israël, c'est la France »* (*Histoire d'un adjectif* et *Le Figaro* du 19/02/03).

[191] *Le Monde*, 12 juillet 1990.

[192] Actualité juive, N° 356 du 28 octobre 1993.

[193] Alfred Grosser, *Ouest France* du 03/03/2005.

[194] *Tsahal, la foi au bout du fusil.* Le Figaro du 27/04/98.

[195] *Lettre ouverte à Ariel Sharon,* Le Monde du 16/02/2005.

[196] *Journal de l'été 2002*, Études, déc. 2002. Où l'on mesure, par cette phrase d'un personnage estimé du judaïsme, homme libéral et pondéré parmi les siens, le mépris envers les non-Juifs véhiculé par le judaïsme dans l'inconscient sociologique de ses membres !

injuste puisque systématique, devait être prise par les dirigeants : celle de ne pas recruter dans l'avenir de Juifs comme potentiellement capables de déloyauté.[197]

Signalons aussi :

. le fait que nombre d'intellectuels juifs modernes piégés par l'idéologie sioniste se font les champions inconditionnels du nationalisme israélien et donc les complices de ses exactions, alors que la plupart de leurs prédécesseurs d'avant 1945, à l'exemple de Marc Bloch, étaient à la fois des universalistes et de grands patriotes.

. l'existence d'organisations juives d'extrême droite[198] et, sur Internet, une multitude de sites résolument racistes prônant la *pureté du groupe juif*, la guerre contre les Palestiniens auxquels sont attribués des qualificatifs abjects, sites où s'exprime parallèlement la haine des Juifs non-inconditionnels d'Israël et des non-Juifs, en même temps que celle de la France et de ses dirigeants.

À propos des terribles dérives directement inspirées par cette idéologie prégnante qu'est le sionisme remarquons que, si les conquêtes par les armes ont pu imposer tout au long de l'histoire une deuxième patrie à nombre d'hommes, la contrainte morale faite aux Juifs d'adhérer à une patrie *juive*, contrainte imposée de l'intérieur même de leur communauté spirituelle, est autrement plus grave et profonde que la contrainte précédente. Inédite, elle s'accompagne obligatoirement de la révolte du petit nombre et de la soumission du grand nombre et, dans les deux cas, d'un malaise qui ne peut s'effacer. Et ce malaise ou ce mal-être[199], avant d'amener certains Juifs à collaborer avec l'entreprise sioniste, fait manifestement de tous les Juifs les victimes premières du judaïsme sioniste.

LA VIOLENCE DES VIOLENCES : LE VERROU SUR LA DÉMOCRATIE

Indépendamment des manœuvres diverses des communautés sionistes du monde qui, en subjuguant les délégués des nations, ont permis le vote de novembre 1947 créant l'État d'Israël, revenons un instant sur le geste de l'ONU. Comme on le sait, les délégués ont eu l'intention de créer deux États. Munis d'une carte, d'une feuille blanche et d'un crayon, ignorant tout, pour la plupart d'entre eux, de la Palestine et de ses habitants, ils envisagèrent ainsi, par un semblant d'équité entre les deux principales parties en présence, un État « arabe » et un État « juif ».

Avec le qualificatif « arabe » attribué à un certain territoire, ils prenaient certes un certain risque compte tenu de la diversité des communautés présentes en Palestine et du caractère pesant de l'islam sur la politique des États où il prédomine, mais toute perspective de démocratie n'était pas abandonnée à jamais pour ce nouvel État, principe-guide de l'Organisation des Nations Unies au sein de laquelle les délégués se trouvaient. Avec le qualificatif de « juif », par contre, ils ont méconnu une donnée essentielle : l'importance au sein du judaïsme de la composante raciale. Et, ils ont créé ainsi d'autorité un État inédit, le premier État à dominante juive des temps historiques. Or, si les individus ont toujours quelques difficultés à s'abstraire de

---

[197] Malgré l'alliance étroite, le *Strategic Cooperation Agreement* existant entre Israël et les États-Unis, on peut noter que même ces derniers sont l'objet de l'espionnage israélien. Sous la présidence de Ronald Reagan se déroula l'affaire Pollard. Ce Juif américain, qui travaillait au sein de l'US Navy, fut condamné à la prison à vie.

[198] Parmi ces organisations citons la Ligue de défense juive (liée au mouvement Kach interdit en Israël) et le Betar particulièrement actif dans nombre de pays. Fondé par Jabotinsky avec l'aide des fascistes italiens, son hymne que rapporte Dominique Vidal (*Le mal-être juif*, p. 13), commence par ces mots :

Betar,
De la fosse, pourriture et poussière,
Naîtra une race,
Par le sang et la sueur,
Fière, généreuse, dure…

[199] Signalons que Dominique Vidal a consacré à ce sujet un ouvrage *Le mal-être juif*, Agone 2003.

la notion de race à laquelle ils sont confrontés de par la vie en société et à se garder de sentiments ou d'actes à connotation raciste, il faut bien voir qu'un État, en tant que structure dirigeante intégrant dans ses fondements une composante raciale, ne peut pas ne pas être ségrégationniste et raciste. L'État d'Israël, après avoir obtenu de haute main indépendance et souveraineté de la part des nations largement inconscientes du processus qu'elles déclenchaient, pouvait-il avoir d'autre vocation naturelle que celle de néantiser, d'une manière ou d'une autre, les populations non-juives ?

Mais le résultat de la faute insigne de l'ONU ce n'est pas seulement le désastre du présent (si l'on veut bien étendre le présent à tout ce qui se passe en continu depuis près de soixante ans en Palestine), c'est aussi le fait d'avoir donné son aval à une entreprise qui, fondée sur le droit du sang et la domination définitive sur la population non-juive, ne pouvait pas ne pas mettre un verrou sur la démocratie. N'est-il pas dit, dans la Loi fondamentale, qu'il ne saurait y avoir d'éligibles – et donc d'élus – ne reconnaissant pas le caractère juif de l'État d'Israël ?

À l'époque moderne, il n'y a plus guère, en effet, que l'État sioniste de par le monde qui soit institutionnellement raciste. Cet *« État qui ne respecte pas les règles du droit international et fait peser une menace sur la sécurité collective »*[200] ne peut que vivre un certain temps avec la complicité des nations qui, quelles que soient ses exactions, lui accordent une totale immunité de fait, attitude d'autant plus paradoxale qu'Israël doit son existence à ce même droit international.

On peut ajouter que cet État ne peut pas se transformer par lui-même. Disparition sous l'effet de forces extérieures dominantes dans un conflit potentiellement planétaire, disparition sous l'effet de contradictions internes comme celles qui ont fait éclater l'URSS… semblent bien être les scénarios d'avenir les plus probables. Le premier, hélas, bien plus probable encore que le second.

Il s'ensuit aussi, bien entendu, que la seule issue pacifique du conflit palestinien ne saurait être l'institution de deux États *barbelés*[201] mais la création d'une Palestine soustraite à toute donnée confessionnelle, nationaliste ou raciale, c'est-à-dire ni islamique, ni arabe, ni juive, mais laïque et démocratique. Remarquons à ce propos qu'un État n'est ni une société, ni une nation, ni une ethnie, ni un groupe humain, ni un territoire mais simplement une structure de direction relevant de la contingence. Après avoir pris conscience de la dangerosité de l'idéologie sioniste, espérer le démantèlement de l'État d'Israël, *« État ethnique et théocratique fondé sur le droit du sang »*[202] et sa métamorphose en l'*État de ses citoyens*, n'est, en effet, qu'une espérance de transformation démocratique.

EN RÉSUMÉ

Le sionisme n'est point une *simple dérive* extrémiste du judaïsme comme ont pu l'écrire certains auteurs. Il n'est pas non plus *tout le judaïsme* comme le veulent les propagandistes sionistes pour qui les deux concepts sont équivalents, mais il fait *partie intégrante* de cette culture. D'une part, il est soutenu à l'époque moderne par une grande majorité des Juifs de par le monde et notamment par la quasi-totalité des religieux, d'autre part il a été amené, contrairement à la perspective de ses initiateurs laïques mais de par sa logique interne, à édifier son projet politique et géographique en Palestine en référence, non exclusive mais principale, à des valeurs anti-humanistes du judaïsme. Son épanouissement à l'époque moderne dans l'État d'Israël est conforme à la culture de Séparation que représente fondamentalement le judaïsme. Il n'a rien inventé quant à ses principes d'action. Si l'État d'Israël est illégitime au nom de la morale élémentaire, son qualificatif de *juif*, qualificatif

[200] Définition de l'*"État-voyou"* selon les dictionnaires.
[201] Expression de Alain Badiou dans *Circonstances, 3 Portées du mot « juif »*, p. 16.
[202] Daniel Bensaïd, *Les inquisiteurs*, Le Monde du 27/01/2006.

qu’il s’est donné et que l’ONU a entériné en 1947 sans se rendre compte du désastre qui allait en être la conséquence, ne saurait être contesté.

Ajoutons néanmoins, par delà les malheurs immenses des populations juives et non-juives de la Palestine historique depuis plus d’un demi-siècle, par delà ceux qui sont destinés dans une intensité croissante à se renouveler sans cesse, l’idéologie sioniste aura démontré et révélé deux choses capitales pour comprendre nombre de chapitres de l’histoire occidentale : d’une part la composante raciale et donc le potentiel raciste du judaïsme qui, avant l’émergence de cette idéologie, passait inaperçu du grand nombre, d’autre part le processus réactionnel en découlant inévitablement de la part des populations non-juives. À l’époque moderne c’est le monde musulman, monde qui, pourtant dépourvu de par sa culture universaliste de sentiments racistes à l’égard des Juifs, a été incité, au contact d’une société culturellement ségrégationniste, à des mesures de plus de plus violentes et à développer, à l’instar du monde chrétien précédemment, un contre-racisme caractérisé envers les Juifs.

CH VI – DE QUELQUES CONSÉQUENCES DE L'ALTÉRITÉ JUIFS/NON-JUIFS ISSUE DU JUDAÏSME

L'altérité structurelle établie par le judaïsme entre les Juifs et les non-Juifs – altérité fondée sur des éléments de croyance (l'Élection divine, la Terre promise…) et une donnée particulièrement prégnante d'ordre racial (la législation ségrégationniste) – va de pair, outre le racisme potentiel, avec un certain nombre de situations propres à la judaïcité. Néanmoins, si ces situations s'appliquent directement aux Juifs et à eux seuls, les non-Juifs qui, au contact des communauté juives, sont obligatoirement tributaires du judaïsme, se trouvent également concernés. Parmi ces situations citons :
. la ghettoïsation territoriale et/ou spirituelle et le phénomène de double conscience ;
. la paranoïa ;
. l'esprit de domination par le Verbe ;
. la haine de soi en tant que névrose par auto-accusation.

LA GHETTOÏSATION TERRITORIALE ET/OU SPIRITUELLE ET LA DOUBLE CONSCIENCE

La ghettoïsation est un phénomène social qui, depuis toujours, est présent dans la judaïcité. Réunissant les Juifs autour de leurs mythes fondateurs et de leurs traditions, elle traduit une forme particulièrement marquée de communautarisme.

Remarquons tout d'abord que si la ghettoïsation territoriale leur a parfois été imposée de l'extérieur par des forces hostiles comme on a pu le voir notamment à partir de la fin du XVe siècle après leur expulsion d'Espagne par les rois catholiques[203], elle fut le plus souvent volontaire et spontanée de la part des Juifs, conditionnés par leur culture à élever sans cesse autour d'eux des séparations visibles ou invisibles et à parfaire leur auto-ségrégation. *« Partout où les autorités ne l'enfermaient pas dans les murs des ghettos il (le Juif) s'en créait un lui-même,* écrit Max Nordau, *[…] c'était le domicile sûr qui avait pour lui la signification spirituelle et morale d'une patrie ».*[204]

Quant à la ghettoïsation spirituelle, elle fut constante et multiforme quelles que soient les circonstances extérieures.

Notons aussi que ce phénomène de ghettoïsation comporte toujours des épisodes de durée variable. Dans des circonstances diverses il s'interrompt. C'est alors la dispersion d'une fraction des Juifs, voire leur assimilation, comme ce fut notamment le cas en Allemagne à partir de la fin du XVIIIe siècle avec le mouvement juif des Lumières, la Haskalah. Après avoir vu s'effriter le mur entre la communauté juive et le reste du monde et croître les échanges culturels, et au contact du christianisme, nombre d'intellectuels juifs européens s'ouvrirent alors à l'universalisme, soit en se convertissant au catholicisme ou au protestantisme, soit en étant largement présents dans les mouvements socialistes et communistes. Ainsi que l'écrit un historien : *« À la nation ils substituèrent l'humanité ; de l'étroit nationalisme proclamé par le judaïsme ancestral, ils passèrent à l'internationalisme ».* On remarque aussi qu'au cours de cette période un grand courant

[203] À noter que le premier ghetto que rapporte l'histoire – mais qui n'était pas historiquement le premier – est celui de Venise où furent accueillis, à l'écart de la ville (dans une fonderie, « ghetto » en italien), les nombreux Juifs exilés. Plus tard cette ghettoïsation fut par contre imposée d'autorité aux Juifs habitant divers pays dans le simple souci de préservation des populations chrétiennes. Par sa bulle, *Cum nimis absurdum*, le pape la préconise en 1555.

[204] Citation au Premier Congrès sioniste du 29 août 1897 rapportée par Sylvie Courtine-Denamy, *Le souci du monde*, p. 52.

inhabituel de tolérance parcourut le judaïsme. Même les conversions d'intellectuels[205] – telles celle du célèbre compositeur Félix Mendelssohn-Bartholdy et de Heine – n'entraînèrent guère de condamnation de la part des autorités religieuses juives comme c'était le cas auparavant. En définitive, c'est le mouvement sioniste qui, à la fin du XIXe siècle, va interrompre brutalement cette évolution favorable avec une nouvelle entreprise de ghettoïsation à la fois spirituelle et territoriale, ghettoïsation non plus à l'échelle traditionnelle du quartier d'une ville mais de toute une région. Et ce fut l'institution de l'État d'Israël, le pays des barrières[206] en même temps que *« le plus grand exil intérieur de la judéité ».*[207] *« Je me dis quelquefois avec rage,* écrit Albert Memmi[208], *que cet entêtement obsessionnel de rêveurs éveillés* (les promoteurs du sionisme) *aura fait d'eux des malfaiteurs de notre histoire. Comme s'ils avaient le besoin morbide de prolonger le malheur ».*

Le ghetto, qui découle des écrits fondateurs et/ou des réactions hostiles des populations non-juives de voisinage, reste toujours à l'état d'expériences plus ou moins prolongées. Ainsi que le montre l'histoire, il a comme destinée habituelle, soit d'être violé de l'extérieur par quelque force dominante, soit d'imploser sous l'effet de rivalités internes pouvant conduire à des affrontements violents (quoique exceptionnellement sanglants car, comme le veut le commandement divin, *un Juif ne tue pas un Juif).* Les deux phénomènes conjoints vont, de ce fait, se succéder perpétuellement au sein de la judaïcité en cercles continus, à un rythme variable en fonction du contexte. Mais *« il n'y a de salut ni à l'intérieur, ni à l'extérieur de ce pauvre domaine. À l'intérieur c'est la décrépitude et la moisissure, comme partout où ne pénètre ni l'air ni le soleil ; à l'extérieur la menace ne varie pas d'un degré et peut à tout moment faire écrouler les vieilles pierres de cette forteresse illusoire »* [209].

Pour s'en tenir exclusivement à l'époque moderne, disons que depuis 1945, comme le montre, non seulement l'État d'Israël créé pour être un État juif mais les divers pays où vivent des Juifs, la phase actuelle, est à l'évidence une phase de ghettoïsation avec un retour marqué de religiosité et de communautarisme. *« Je rencontre,* écrit Esther Benbassa[210], *de plus en plus de Juifs qui me semblent vivre dans une sorte d'aquarium. Ils écoutent les radios juives, ils lisent la presse juive, ils vivent avec des Juifs, ils vont voir des films juifs. L'auto-enfermement de certains orthodoxes, on le comprend. Le mode de vie, les règles diététiques imposent une certaine mise à distance. Là n'est pas le plus inquiétant, ni le plus étonnant. Je parle des autres ».* Un médecin d'une cité française explique de même que *« de la crèche jusqu'à la maison de retraite, du matin au soir, un juif peut désormais vivre pratiquement en circuit fermé »* [211].

« Le Juif qui s'accepte au milieu des autres (non-Juifs), écrit encore Albert Memmi[212], *adopte toujours plus ou moins une psychologie d'assiégé ; avec cette attention toujours en éveil, cette rumination constante, cette armure intérieure et cette riposte toujours prête […] il tend à reconstruire un petit univers complet, mental et matériel, à l'intérieur de l'univers des autres. Il reçoit des journaux juifs de toutes les judaïcités, se constitue une bibliothèque essentiellement juive, accroche aux murs des troncs d'œuvres juives, ne fréquente*

---

[205] Hannah Arendt (*La tradition cachée* p. 154), remarque qu'à l'époque : *« L'intelligentsia juive n'avait pas d'autre choix si elle voulait échapper au mode de vie traditionnel juif »* et entrer dans la culture européenne.

[206] *« Une barrière de protection sur la frontière, une barrière autour de nos colonies pour assurer leur sécurité, une autre pour boucler les localités palestiniennes, une autre sur le Jourdain : ce pays n'est plus que barrières emprisonnant deux peuples terrorisés »* (Avraham Burg, ancien président de la Knesset, *Le Monde* du 18/08/2005.

[207] Schmuel Trigano, *La Nouvelle question juive,* Gallimard 1979, p. 120.

[208] *La libération du Juif,* p. 253.

[209] *Ibid.,* p. 116.

[210] *Les juifs ont-ils un avenir ?,* p. 222.

[211] *Le Monde* du 15/04/2004.

[212] *La libération du Juif,* p. 111.

pratiquement que des Juifs, introduit des mots d'hébreu dans sa conversation, se laisse souvent pousser la barbe, garde la kippa sur la tête, décide en bref de vivre dorénavant une vie exclusivement juive ».

Nicolas Weil, lui, parle de la *« rue juive »* comme d'*« une sorte de nébuleuse religieuse, proche de la droite israélienne (sympathisants du Likoud France), formée d'habitués des magasins et des restaurants cashers, d'auditeurs de Radio J, de lecteurs de nouveaux journaux populaires, comme l'hebdomadaire Actu J, de pratiquants de kravmaga, l'art martial de l'armée israélienne »*[213]. Quant à Jean Daniel[214] il évoque *« toutes les manifestations communautaires des Juifs regroupés en tribus »* dans lesquelles il *« a peine à ne pas déceler des aspects communautaristes qui l'agressent ».*

Les problèmes des enfants scolarisés dans les établissements juifs

Dans le système clos du judaïsme traditionnel (ou l'*« enfermement dans des structures identitaires »*, suivant l'expression de Sartre) on peut inclure le fait que les enfants juifs vont en grand nombre dans des écoles généralement ultra-orthodoxes. En 2000, le Fonds social juif unifié (FSJU) comptait en France 250 établissements scolaires (jardins d'enfants, écoles primaires, collèges, lycées, un IUT.[215]). 85 % de ces établissements, étant sous contrat d'association avec l'État, reçoivent théoriquement des enfants non-Juifs, mais en fait – au mépris de l'esprit de la loi française – ils n'en admettent qu'une proportion « infinitésimale après les avoir triés sur le volet. On peut même noter que des organisations scolaires juives hors contrat d'association, reçoivent malgré tout des subventions grâce à l'appui de certains dirigeants français.[216]

Ces établissements, nouveaux ghettos pour enfants et jeunes gens, où l'enseignement repose sur les quatre piliers suivants : *« apprendre à être juif, connaître l'hébreu, aimer Israël, s'ouvrir à la vie sociale »*, réalisent un pôle communautariste sans précédent. Indépendamment du motif de sécurité qui, dans certains quartiers de grandes villes, guide le choix des parents, les effectifs de ces établissements sont soumis à une forte croissance : en 2001, ils regroupaient plus de 25 000 élèves. En 2002, une enquête menée par Erik H. Cohen indiquait que 26 % des enfants et adolescents juifs étaient scolarisés dans une école juive.

Conditionnés dès la petite enfance à être Juifs par les rituels multiples du judaïsme (circoncision, bar Mitsvah, mariage…), condamnés par la culture juive à vivre en exil et sur la défensive dans le pays de leur naissance où tout ce qui n'est pas juif est dangereux et impur, tiraillés par leur double appartenance, marqués dans leur chair, portés à rêver d'un *ailleurs*, ces enfants ghettoïsés ne sont-ils pas d'abord les victimes du judaïsme avant d'être celles d'une communauté antagoniste ?

Double allégeance, double appartenance, double identité, double conscience…

Si, des ghettos juifs, et de leur organisation en réseaux n'ayant guère d'équivalent dans l'histoire, émergent des élites remarquables d'excellence dans les domaines investis, on constate que, parallèlement, ils génèrent aussi, comme tout milieu manichéen selon lequel il y a les bons et les méchants, les purs et les impurs, à la fois peur et inquiétude chez certains, intolérance, haine et violences chez d'autres tandis que s'enchaînent deux antagonismes conjoints.

À propos des Juifs ayant intégré la culture des Gentils dans les États démocratiques modernes, Edgar Morin remarque que : *« la rencontre, la double ouverture entre juif et gentil, la double conscience qui permet le regard critique ou sceptique sur ce monde occidental dont*

---

[213] Propos de J. Macé-Scaron dans *La tentation communautaire*, p. 73.
[214] *La prison juive*, p. 47.
[215] Élie Maréchal, *Le Figaro* du 18/11/2000.
[216] *Le mal-être juif*, p. 18.

on fait partie sans en faire vraiment partie […] s'est avérée historiquement féconde »[217]. Et, non sans courage[218], il invente et applique à ces Juifs le qualificatif de "judéo-gentils". Remarquons que ce concept, où la composante juive accolée à la composante non-juive est relativisée, ne peut assurément qu'être insupportable, voire sacrilège, à nombre de Juifs attachés à la distinction-séparation radicale des Juifs et des Gentils et se consacrant au salut d'Israël avant celui de l'humanité Et ce n'est pas sans lucidité qu'il constate par ailleurs que : *« Le double Je conduit souvent au double jeu, et le double jeu à un double Je »* [219] . Mais, là se pose une interrogation : le fait de *« faire partie du monde occidental tout en n'en faisant pas partie »* pourrait-il ne pas comporter, avec le *« double jeu »*, quelques conséquences infiniment regrettables ?

LA PARANOÏA DANS LE JUDAÏSME

Fruit d'une conscience d'altérité particulièrement développée par la culture juive, conscience qui ne saurait aller sans celle de quelque supériorité intrinsèque, une paranoïa est volontiers associée à la haine de soi. Dès le XVIIe siècle Spinoza, après s'être dit scandalisé devant l'attitude des chrétiens donnant, eux aussi, foi au « Peuple élu », avait écrit à l'adresse des Juifs ses semblables : *« La joie qu'on éprouve à se croire supérieur, si elle n'est pas tout enfantine, ne peut naître que de l'envie et du mauvais cœur »*[220].

Depuis lors, bien des auteurs juifs sont revenus sur cette donnée essentielle de la tradition judaïque. Comme le remarque Maxime Rodinson[221] : *« Les périodiques et les livres juifs sont encombrés d'une floraison de proclamations délirantes de supériorité. On n'a que l'embarras du choix pour en donner des exemples ». « Le sentiment d'être éternellement vertueux et victime, renforcé par une version faussée de l'Histoire, est une source de maladie mentale, une obsession commune à de nombreux juifs modernes »* écrit de son côté Israël Shamir[222].

Sentiment de supériorité, refoulement des erreurs, cécité quant aux tares spécifiques du judaïsme, exigence jamais assouvie d'une repentance des chrétiens pour leurs fautes passées envers les juifs, repli sur ses souffrances *(« ce que l'on appelle l'histoire juive n'est jamais qu'une longue rumination du malheur juif »* écrit Albert Memmi[223]), mépris envers les juifs dissidents, occultation des héritages (héritage égyptien, assyrien[224], cananéen, perse, arabe, païen…), intolérance à la critique[225], insatiabilité face aux manifestations de repentance des Européens concernant le génocide nazi, incapacité de comprendre l'antagonisme perpétuellement rencontré… tels sont les éléments constitutifs essentiels de cette paranoïa, phénomène assez banal dans tout groupe fondé sur quelque idéologie ou foi religieuse mais qu'une partie notable de la judaïcité, portée par ses concepts inauguraux tel celui de

---

[217] *Le Monde moderne et la question juive*, Seuil 2006, p. 187.
[218] On sait notamment qu'il fut poursuivi devant les tribunaux pour ses critiques d'Israël et condamné, avant d'être relaxé par la Cour de Cassation.
[219] *Op. cit.*, p. 53.
[220] Citation rapportée par Léon Poliakov.
[221] *Peuple juif ou problème juif*, p. 280.
[222] *L'autre visage d'Israël*, p. 121.
[223] *Portait d'un juif*, p. 28, citation rapportée par G. Zenou dans *Regards sur la condition juive.*
[224] « *Pourquoi font ils comme s'il n'y avait pas eu de déluge avant celui de Noé, comme s'il n'y avait pas eu de Table de la Loi avant celle de Moïse, comme s'il n'y avait pas eu de Mésopotamie avant la naissance d'Israël ? »*, Jean Daniel, *Op. cit.*, p. 234.
[225] À l'époque moderne le fait est particulièrement patent notamment avec l'apartheid israélien. Shulamit Aloni, ex-ministre de la Culture israélien peut écrire à ce sujet : *« Israël est un État d'apartheid et nul ne s'en soucie. Sauf quand la presse en parle. Le journaliste est alors immédiatement accusé d'antisémitisme »* (Courrier international, 6 octobre 2004).

l'Alliance[226], par ses propres lois et par les malheurs de son histoire, cultive à un niveau exceptionnel.

Citons donc quelques textes émanant de personnalités éminentes de la judaïcité moderne et particulièrement significatifs :

de Martin Buber :

« Nous autres hommes sommes chargés de parfaire la part de l'univers qui nous appartient en propre, le monde de l'homme. Et il existe un peuple qui un jour entendit cette injonction énoncée si haut et si clair qu'elle pénétra au plus profond de son âme […] En tant que nation, il accepta de se charger de la vérité qui est destinée à être réalisée par toute l'humanité, par toute la race humaine. C'est cela l'esprit d'Israël. Seuls des peuples qui sont de vrais peuples, vivant dans la lumière de l'équité et de la justice, sont susceptibles d'entrer dans des relations réciproques d'équité et de justice Le peuple d'Israël a reçu la mission de frayer le chemin dans cette direction ».[227]

« Israël est seul (parmi les autres civilisations) à avoir connu un Dieu qui se soit choisi un peuple d'hommes, afin qu'il prépare le monde créé à être pour lui un royaume, en y réalisant la justice ».[228]

de Elie Wiesel :

« Il y a un État (Israël) *différent de tous les autres. Il est juif, et pour cela il est plus humain que n'importe quel autre ».*[229]

de André Amar :

« La pensée juive est une source, et non pas une rivière qui perd ses eaux dans un immense fleuve étranger. Et c'est pourquoi le penseur juif, quelque tentation qu'il en éprouve bien souvent, n'a pas à laisser sa pensée se perdre dans les fleuves des idéologies politiques ou philosophiques. Il a à demeurer ce qu'il est de toute éternité, une source faite d'un unique et perpétuel jaillissement ».[230]

de Benny Lévy

« Dans l'être juif se décide une forme de l'humain, essentiellement distincte de l'humain du monde présent sans origine ».[231]

de Gilles Zenou

« Cet être juif, figure d'une altérité irréductible… »[232]

de André Neher

« L'homme juif n'est pas un homme tout simplement *(…) quelque chose* complique *la simplicité de sa condition humaine » ;*

« Le Juif est le "passeur"... C'est sur la barque de chaque Juif répétant le geste d'Abraham que les hommes passent à l'autre rive de l'humanité » ;

« Cet homme qui accepte d'être l'homme particulier, l'homme "autre", l'homme "pas comme les autres", c'est Israël, dont Dieu a besoin pour d'autres tâches que celles de l'humanité anonyme » ;

---

[226] Dans son ouvrage *La Puissance et la Sagesse,* Georges Friedmann revient sur « *ce dogme qui a maintes fois répandu dans la pensée juive les semences de l'orgueil ».*

[227] *Judaïsme,* p. 150.

[228] *Ibid.* p. 158.

[229] Citation rapportée par Rony Braumann dans la post-face de *L'Industrie de l'holocauste* de Finkelstein.

[230] *Information juive (*Paris), N° 251, mai 1975, p. 1-2.

[231] *Être juif,* p. 39.

[232] *Regards sur la condition juive,* p. 15.

Le Juif…: *« Quelque chose d'autre qu'un homme au sens terrestre, technique, banal du terme » ;* c'est *« le sourcier de la Lumière perdue » ;*
« Le Juif est l'homme qui n'est pas né le jour de sa naissance. Il n'est pas né non plus comme le musulman, il y a 1 355 ans, ou, comme le chrétien, il y a 1 989 ans. L'homme juif est né avec Adam, le premier homme en lequel était déposé le germe du Juif, conjointement avec l'humanité tout entière ».[233]

« Si Dieu a créé l'univers entier, lit-on aussi dans la Revue de la Jeunesse loubavitch de France, *selon la division fondamentale des quatre règnes, minéral, végétal, animal et humain […], il est écrit qu'il existe en réalité un cinquième genre : Am IsrAël, le peuple juif. [Et] l'écart qui le sépare du quatrième genre – l'ensemble de l'espèce "parlante", humaine – n'est pas moindre que l'écart entre l'humain et l'animal ».*[234]

Cette exaltation de *« l'homme juif »,* de *« l'âme juive »,* de *« l'essence juive »,* du *« peuple juif »,* de *« l'esprit juif »,* du *« cœur juif »,* du *« destin juif »,* de la *« mission juive »,* de la *« race juive »,* de la *« nature juive »,* de la *« morale juive »,* de la *« science juive »,* de *« l'art juif »,* exaltation inspirée à des auteurs juifs par le judaïsme à l'époque moderne, cette inébranlable conviction pour certains d'entre eux de faire partie d'une humanité *« plus humaine que l'autre »,* cette désignation de son propre groupe clos comme ayant comme destin, seul et à lui seul, d'apporter la Justice sur la terre, cet impératif *"Sois Juif !"* volontiers adressé à celui qui doute, cette affectation narcissique qui s'enorgueillit *"de penser et de sentir juif"* avec, parallèlement, l'incapacité foncière de toute remise en cause de l'héritage idéologique, cette conscience d'une innocence totale jointe à la diabolisation des opposants et au mépris des *goyim* (ce *« quelconque »* dont parle J.C. Milner[235]), cette célébration emphatique d'un groupe humain par ses membres (comme s'il n'étaient pas, ainsi que tous les autres hommes, le fruit d'une hybridation culturelle et ne faisaient pas partie du commun des hommes), tout cela a quelque chose de proprement terrifiant. Témoin d'une culture racisante caractérisée, la dichotomie *juif/goy* qui lui est spécifique ne semble vraiment trouver un équivalent historique qu'avec la dichotomie *aryen/juif* qui fut celle de divers auteurs européens de la fin du XIXe et du début du XXe siècle avant d'être celle des nazis.

Pour des malheurs sans cesse renouvelés, terrible conditionnement que celui-là ! Néanmoins, nombre d'esprits libres parmi les hommes, nés Juifs pour le judaïsme, s'en arracheront avec succès. L'un d'entre eux, revisitant son passé, peut écrire : *« Je voulais découvrir à la face du monde une foule de trésors (juifs) méconnus : le même orgueil, qui m'y a poussé, m'y a fait rapidement renoncer. Depuis, je souris avec amertume quand je vois, de temps en temps, quelqu'un s'agiter pour célébrer une philosophie juive qui serait ignorée, injustement traitée ; quelle est cette philosophie ? Et surtout, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Comment formuler cette morale ? Et surtout, comment la distinguer aujourd'hui du christianisme et de l'humanisme laïque, qui imprègnent toute notre vie quotidienne, toutes nos démarches intellectuelles ?»*[236]

L'ESPRIT DE DOMINATION ET LE VERBE

L'esprit de domination, caractéristique d'une orientation paranoïaque, peut se traduire de mille manières et utiliser bien des armes. Parmi celles-ci il en est une particulièrement subtile que nous avons vu manier au service de l'idéologie sioniste : l'arme sémantique. Revenons ici

---

[233] *L'identité juive*, p. 8, 21, 23, 31, 95, 37.
[234] Citation rapportée par J. Macé-Scaron dans *La tentation communautaire*, Plon 2001, p. 51.
[235] Dans son ouvrage déjà cité *Le Juif de savoir*.
[236] Albert Memmi, *La libération du Juif*, p. 180.

sur elle, en examinant deux mots : "Shoah" et "Holocauste", dont l'invention et l'utilisation semblent particulièrement démonstratives de l'esprit dont nous parlons au sein du judaïsme.

La "Shoah" et "l'Holocauste" ou le "génocide des Juifs d'Europe "

Selon la définition des dictionnaires, le génocide est l'extermination systématiquement organisée de communautés civiles choisies selon les critères de nationalité, de race, de religion ou d'idéologie.[237] Le XXe siècle en a fourni un certain nombre d'exemples qui sont généralement rapportés dans la littérature journalistique de la manière suivante qui ne manque pas d'être instructive. Sont ainsi énumérés successivement :

- le massacre des Arméniens (environ un million et demi) par les Turcs en 1915-1916 ;
- l'anéantissement de la population de Nankin par les occupants japonais en 1937-1938 ;
- la "Shoah" ou "l'Holocauste" concernant les Juifs européens (quelque cinq à six millions) victimes des nazis en 1941-1945 ;
- le massacre de plusieurs millions d'Indiens musulmans et hindous au moment de la sécession de l'Inde en 1947-1948 ;
- le massacre de la population cambodgienne par les Khmers rouges en 1975-1978 ;

On rapporte aussi les massacres à caractère génocidaire tels que :

- l'extermination par la famine d'environ dix millions de paysans ukrainiens par le régime soviétique en 1932-1933 ;
- le massacre de quelque vingt millions de Chinois lors de la révolution culturelle des années 60 ;
- l'élimination au Goulag des opposants au régime communiste d'URSS de 1917 à 1989 (« entre douze et peut-être vingt millions »[238]) ;
- les massacres plus récents du Rwanda, de Bosnie, du Darfour ;

……..

Comme on le remarque d'emblée, les tueries massives d'hommes sont traitées généralement de "massacres", d'"exterminations", de "destructions", de "génocides", mots courants auxquels est ajouté quelque qualificatif qui, en précisant le lieu, la date, le contexte…donc les limites des actes perpétrés, en réduit plus ou moins la portée. Avec le temps, ils sont inexorablement voués à s'estomper dans la mémoire collective tandis que le génocide des Juifs, en se voyant attribuer deux noms, noms tout à la fois spécifiques, dotés d'une majuscule et dépourvus de tout élément complémentaire, reçoit un éclairage inédit pour un avenir unique.

"Shoah"

Désigner l'extermination par les nazis d'une fraction notable de la communauté juive d'Europe par le terme de "shoah", terme qui en hébreux signifie *catastrophe*, relève a priori d'une initiative tout à fait respectable pour perpétuer la mémoire d'un génocide particulier à plus d'un titre. Dans cette perspective, quoi de plus efficace qu'un mot-phare qui frappe les esprits !

Cependant, un phénomène particulier ne pouvait pas manquer de se manifester à la suite de cette initiative. Par sa création exceptionnelle en tant que mot emblématique, par sa promotion non moins exceptionnelle assurée par les multiples communautés juives dispersées à travers le monde, la "Shoah" allait en quelques années, avec le support des journaux et des moyens audiovisuels modernes,[239] non seulement devenir un élément linguistique universellement connu mais désigner dans l'esprit d'un grand nombre d'individus, non pas un génocide parmi

---

[237] Dans sa convention de 1948, l'ONU, quant à elle, définit le génocide comme *« la destruction, en tout ou en partie, d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux »*.

[238] Anne Applebaum, *Goulag, une histoire*, Grasset, 2005.

[239] D'abord le film de Claude Lanzmann « Shoah » en 1985.

d'autres ou un génocide-type mais, comme l'ont manifestement voulu ses promoteurs, *le* génocide princeps, l'Unique, l'Indépassable, l'Absolu, celui qui éclipse ou écrase à jamais tous les autres. Et le phénomène s'est poursuivi et amplifié. Avec le temps, à une utilisation qui pouvait être légitime a succédé une exploitation par les plus hautes instances du judaïsme pour qui il ne s'agit plus seulement de conserver pieusement une mémoire mais de retirer le maximum de *dividendes*, notamment pour l'entreprise sioniste israélienne. Ainsi sont nées, de la part d'*« un leadership aussi furieux qu'ignare »* (selon l'expression de Raul Hilberg, auteur de ce qu'il nomme avec une sobre précision *La destruction des Juifs d'Europe)*, cette *Shoah-business* des Américains, cette *Shoah-religion*, cette *instrumentalisation ou* cette *hollywoodisation* de la Shoah, bien analysées et stigmatisées depuis quelques années par quelques auteurs juifs particulièrement lucides et courageux[240]. Shmuel Trigano[241] précise même qu' *« il existe une sphère institutionnelle de la Shoah »* faite *« d'institutions, chaires universitaires, musées, revues, fonds de recherche, etc »* et que « *les entreprises qui se consacrent à sa commémoration bénéficient de moyens très importants* ». Et ce même auteur de s'interroger : *« Les Juifs ne trouveraient-ils aujourd'hui d'énergie que pour la sacralisation de leur souffrance victimaire, dont ils semblent ne pas pouvoir (ni vouloir) sortir puisqu'ils la tabouisent dans l'éternité ? »*

Si le judaïsme ne comportait pas une dimension raciale, ce serait une marque légitime de compassion et de mémoire d'utiliser avec les Juifs le mot "shoah" (plutôt que le mot générique de génocide). On parle bien de "Grand Dérangement" en évoquant la déportation des Acadiens... Malheureusement, il faut bien voir que ce mot de "Shoah" doté d'une majuscule et qui *« a servi à tous les usages possibles, politiques ou commerciaux »*[242] est un piège contribuant à la manipulation du discours au service d'une exceptionnelle entreprise de domination par la Parole en même temps que de légitimation d'un colonialisme et d'un apartheid caractérisés.

"Holocauste"

Les dictionnaires nous disent qu'un holocauste est, au sens propre, un sacrifice religieux où la victime est offerte à Dieu par quelque sacrificateur et détruite ensuite par le feu.

Au sens figuré, on a pu désigner par ce terme une destruction massive d'hommes. Churchill a parlé de l'"holocauste arménien" par les Turcs en 1915 ; un auteur de science-fiction a entrevu et décrit un "holocauste nucléaire"...

Dans le discours courant, le génocide des Juifs européens est donc vu, non pas comme un "holocauste" ou l'"holocauste des Juifs européens", mais comme l'"Holocauste".

Il ne fait pas de doute tout d'abord que les promoteurs de ce terme ont voulu dépasser le sens figuré et réinvestir le sens propre. Alors qu'il n'y a eu ni volonté de se sacrifier de la part des Juifs, ni volonté d'offrir un sacrifice à Dieu de la part des nazis, il est manifeste que le mot se propose de réintroduire une notion religieuse et plus précisément sacrificielle, d'attribuer aux victimes un destin spécifiquement divin, de sacraliser un fait historique en lui donnant une dimension trans-historique, de l'élever en somme au rang de *« phénomène métaphysique »*[243] dans lequel les Juifs sont des victimes transcendantales. Le judéocide perpétré par les nazis n'a-t-il pas été vu par certains Juifs comme une *révélation à l'envers* (selon l'expression d'Ernst Nolte), voire comme une religion par Y. Leibowitz ? D'ailleurs,

---

[240] Citons notamment Esther Benbessa dans son article de Libération du 11/09/00 *: La Shoah comme religion ;* Edgar Morin, Nair Sami et Danièle Sallenave dans leur article de *Le Monde* Horizons Débats du 4 juin 2002 : *Israël-Palestine : le cancer.*

[241] *Un exil sans retour*, p. 305.

[242] Batya Gour, *Dans la tourmente*, Nouvel Observateur, N° 1986 du 28/11/02.

[243] Expression de Maxime Rodinson dans *Peuple juif ou problème juif*, p. 7.

pour Gilad Atzman[244], cette religion holocaustique n'a-t-elle pas ses prêtres (Simon Wiesenthal, Elie Weisel, Deborah Lipstadt...), ses prophètes (Shimon Peres, Benjamin Nethanyahu et ceux qui mettent en garde contre le judéocide iranien…), ses commandements et ses dogmes ("plus jamais ça" ; "les six millions"…) ? N'a-t-elle pas non plus ses rituels (journées commémoratives, pèlerinages à Auschwitz, etc.), ses autels et ses temples (Yad Vashem, Musée de l'Holocauste et, même depuis peu, l'Onu !), voire ses "antéchrists" (les Négationnistes) ?

Mais il y a plus que cette présentation de l'histoire : l'"Holocauste" (comme le mot précédent de "Shoah") veut désigner s'approprier à tout jamais une singularité absolue et faire du martyre juif le paradigme de la souffrance humaine. Utilisé hors de tout complément, devenu porteur d'une majuscule alors qu'il ne comportait jusqu'ici qu'une minuscule, introduit subrepticement dans certains dictionnaires bien que non adopté par les historiens, devenu le titre d'un film américain de grande diffusion, "Holocauste" se propose, non seulement de rajouter quelque chose au génocide en question, mais de monopoliser à jamais l'Horreur subie par les Juifs en éclipsant toutes les horreurs du passé subies par les autres (notamment l'extermination des Tziganes ou la Traite des Noirs), voire en éclipsant par avance toutes les horreurs du futur.

Comment être surpris que *L'Industrie planétaire de l'Holocauste*, avec son réseau économique massif et ses infrastructures financières aux ramifications planétaires, vienne, sous la plume de Finkelstein, stigmatiser – notamment aux États-Unis et en France – un lobby activiste ? Et comment les exactions de ce lobby pourraient-elles ne pas engendrer une hostilité envers les Juifs ? L'éditorialiste de *Jewish Chronicle* de juillet 2000 a pu écrire à ce sujet *: « L'industrie de l'Holocauste est la grande pourvoyeuse de l'antisémitisme, par l'extorsion féroce qu'elle mène et par sa manière de falsifier l'Histoire ».*

Rapprochons de ces considérations, la célébration des **"Justes parmi les nations"** instituée en Israël en 1953 et reprise depuis lors en Europe. Initiative a priori fort louable et intention généreuse que cet honneur rendu à des personnes ayant risqué leur vie pour en soustraire d'autres aux griffes nazies ! Pourtant, en attribuant aux seuls protecteurs des Juifs le mot "Justes", mot doté lui aussi d'une connotation religieuse issue de la Bible, cette désignation, qui occulte tous les protecteurs des opposants et résistants au nazisme, relève du même esprit que celui qui a présidé à la promotion de "Shoah" et d'"Holocauste".

Notons que les conséquences malheureuses de ces deux *grands* mots n'ont pas échappé à plusieurs auteurs juifs, Henri Meschonnic[245] écrit : *Pour en finir avec le mot "Shoah"*, Jacques Sebag [246] écrit de son côté : *Pour en finir avec le mot "Holocauste"*.

LA "HAINE DE SOI" AU SEIN DU JUDAÏSME : UNE NÉVROSE PAR AUTO-ACCUSATION

Dans un ouvrage paru en 1930 *Der jüdische Selbsthass* ("la Haine de soi juive"), alors qu'en Allemagne les Juifs étaient particulièrement anxieux devant la progression des thèses national-socialistes, c'est Theodor Lessing qui forgea ce concept qui allait avoir un long avenir. Dans ce qui est une autocritique, il explique que nombre de Juifs modernes qui, comme lui et beaucoup d'autres en Allemagne et en Autriche à cette époque, se sont éloignés du judaïsme et cherchent à s'assimiler dans leur société d'accueil, se sentent volontiers coupables à deux titres différents. Coupables d'une part pour avoir trahi le judaïsme et leurs ancêtres juifs, coupables d'autre part pour ne pas avoir effacé leur « être juif » aux yeux des non-Juifs. Lessing prétend même qu' « *il n'existe pas un seul homme de sang juif où l'on ne décèlerait pas au moins les débuts d'une haine juive de soi ».*[247]

---

[244] Dans son article : *De la Reine Esther à l'Aipac.*
[245] *Le Monde* du 21 février 2005.
[246] *Le Monde* du 27 janvier 2005.
[247] *La haine de soi, le refus d'être juif,* p. 41.

Si ce concept revêt en fait une portée universelle – bien des catégories de personnes : les colonisés, les Noirs, les chômeurs et bien des mortels dans leur singularité sont passés à un moment de la vie par des épreuves pénibles d'auto-dévalorisation – c'est un fait qu'il concerne particulièrement le monde juif. Pour nombre d'auteurs succédant à Lessing, ce serait même *« un trait de caractère typiquement juif ».*

Disons que la "haine de soi"– forme du malaise ou du mal-être juif – revient à la fois à être attaché par quelque lien au judaïsme, alors qu'on n'aime guère son contenu religieux ou ses traditions, et à détester ce que l'on retrouve de juif en soi… Dès 1903, Otto Weininger avait assez bien décrit ce phénomène dans son ouvrage *Sexe et Caractère* : *« Quiconque déteste le caractère juif le déteste tout d'abord en lui-même. Le fait de le pourchasser chez d'autres n'est que la tentative de rejeter ce qui est juif ; il s'efforce de s'en séparer en le localisant entièrement chez autrui. La haine est un phénomène de projection tout comme l'amour. L'homme ne déteste que ce par quoi il se sent rappelé désagréablement à lui-même »*[248].

Ce syndrome mental va comporter des manifestations variables à l'infini quant à leur forme et leur gravité. Désorientations et attitudes de déroute, stratégies de compensation, de refuge ou de survie, telles sont schématiquement les plus banales de ces manifestations chez les individus concernés. Pour certains c'est le changement de patronyme voire la conversion au christianisme, pour d'autres, tel Marx se livrant à des diatribes contre les Juifs, c'est l'écriture. Pour d'autres encore, c'est l'adhésion à une idéologie de rencontre avec des conséquences parfois dramatiques. De nombreux Juifs adhèrent en 1917 au bolchevisme puis au communisme ; après 1918, Arthur Trebitsch se fait le champion du nationalisme allemand et en vient à considérer que les Germains forment une race de Seigneurs par opposition à la race des Juifs ; Maurice Sachs, après avoir épousé et renié successivement diverses causes dont le catholicisme, adhère au nazisme et rejoint les rangs de la Gestapo en 1940. Pour tels autres encore, c'est le renoncement à soi-même, voire le suicide. Paul Rée, ami de Nietzche, se jette du haut d'un glacier en 1901, Otto Weininger, l'année même de la parution de son ouvrage, se tire une balle dans la tête.

Au XXe siècle, et plus particulièrement depuis la création de l'État juif, l'adhésion de certains Juifs à l'hyper-orthodoxie judaïque comme au sionisme militant constituent aussi des réponses à quelque syndrome de la « haine de soi ».

À ce syndrome d'auto-accusation, syndrome banal dans le judaïcité et qui, par son extrême pénibilité, incite nombre de Juifs *« à en sortir »,* il faut ajouter un phénomène qui, pour ne pas être, comme le précédent, spécifique au judaïsme, se rencontre néanmoins avec une particulière fréquence dans sa sphère. Visant les Juifs faisant preuve de quelque dissidence à l'égard de la culture juive, émanant de l'intérieur même de la judaïcité, il s'agit d'un phénomène d'accusation qui s'est particulièrement développé avec la création de l'État d'Israël et les moyens modernes de communication. Les expressions-accusations lancées à ces Juifs *: "Juifs antisémites", "Juifs dissidents", "Juifs honteux", "Juifs coupables", "Juifs de négation", "Juifs pornographiques", "Juifs perdus", "Juifs traîtres", "Juifs renégats"…* résument assez bien la charge pesant sur les victimes et les violences auxquelles elles donnent lieu. Comme le montre ce terrain expérimental extraordinaire que représente l'État juif, jamais la souffrance psychologique des Juifs d'Israël et d'ailleurs n'avait atteint un tel degré. Ainsi qu'en témoigne l'histoire quotidienne, nombre de Juifs réprouvent, détestent ou haïssent foncièrement nombre de personnes de leur *race* s'opposant à l'entreprise sioniste. Traitée de *« sale Juive »* et accusée d' *« incitation à la haine raciale »*, Michèle Manceaux[249] ne nous dit-elle pas que *« les menaces téléphoniques, les injures par courrier ne proviennent pas d'antisémites venimeux mais d'excellents Juifs qui se désignent comme tels »* ? Et l'on sait d'expérience qu'il peut s'agir d'une haine à mort : c'est Yigal le Juif qui tue Rabin le Juif.

---

[248] Citation rapportée dans *Les Juifs et l'idéologie,* p. 108-109.
[249] *Histoire d'un adjectif,* p. 18.

CONCLUSION DU RACISME CHEZ LES JUIFS

Un racisme grandement méconnu

Comme nous l'avons vu, divers auteurs juifs n'ont pas manqué d'appliquer le qualificatif de *raciste* dans son sens propre à nombre d'aspects de l'entreprise sioniste en Palestine depuis le milieu du XXe siècle. Nous avons cité plusieurs de ces auteurs, soit qu'ils considèrent que le comportement de nombre de Juifs israéliens et de l'État juif lui-même pouvaient être qualifiés ainsi, comme Leibowitz et Jankelevitch, soit qu'ils écrivent qu'*« il est possible de présenter des projets de loi ouvertement racistes à l'encontre d'une minorité qui représente le cinquième du pays »* comme Eric Hazan[250], soit qu'ils assimilent les lois ségrégationnistes de l'État d'Israël à celles de l'État nazi comme Hannah Arendt et Haïm Cohen, soit qu'ils appellent de leurs vœux une *« analyse philosophique des bases racistes du sionisme »*, comme l'écrivain marocain Amran El Maleh. Néanmoins, dans la littérature consacrée au racisme, littérature citée en référence de ce texte, nous n'avons trouvé qu'un exemple où l'auteur évoque clairement le judaïsme lui-même – et non plus seulement le judaïsme sioniste – comme étant susceptible d'être mis en cause. C'est celui de Henri Korn qui, témoin de l'invasion du Liban et des bombardements de Beyrouth par les Israéliens en 1982, écrit ainsi : *« J'avais rejoint quelques groupes de Juifs opposés à cette invasion : je soutenais qu'on ne pouvait pas faire l'économie d'une réflexion sur le racisme dans la pensée et la tradition juives, et sur la déchéance qui en a résulté quand il s'est démasqué sous forme de raison d'État »* [251].

Quant aux auteurs non-Juifs, conscients s'ils sont chrétiens de la responsabilité du christianisme dans le génocide hitlérien ou/et paralysés par la peur d'être traités d'antisémites, le sujet du racisme juif semble leur être un tabou presque absolu… On peut même dire que, sauf exceptions[252], toute critique du judaïsme est chez eux pratiquement inexistante. Les auteurs des multiples ouvrages sur le racisme publiés jusqu'ici concentrent leurs propos avant tout sur le racisme anti-Juifs et accessoirement sur le racisme anti-Noirs, méconnaissant largement le racisme lié au judaïsme. Ainsi en est-il, par exemple, de Pierre-André Taguieff qui, dans son ouvrage déjà cité, peut écrire (p. 38) *« Un critère pratique du racisme est qu'il institue des catégories d'inconvertibles ou d'inassimilables, condamne sans exception tous les représentants supposés d'un groupe « impur » à être rejetés du groupe « pur », érige une barrière absolue entre « Nous » et les « Autres »…* sans se rendre compte que son excellente description s'applique non seulement à l'État juif en Palestine mais au judaïsme traditionnel.

À cette méconnaissance du racisme présent dans le judaïsme plusieurs raisons peuvent être évoquées. La première est sans nul doute sa permanence et sa stabilité qui porte les observateurs à s'y habituer et, suivant un processus banal d'accoutumance, à le négliger voire à l'ignorer[253]. La seconde réside dans les violences subies par les Juifs pendant près de deux millénaires, violences qui ont éclipsé le racisme spécifique des Juifs lequel, ne se manifestant

---

[250] *Le Monde* du 12/09/2002.

[251] *Histoire d'un adjectif*, p. 199.

[252] Nous avons cité Michel Onfray qui, dans son *Traité d'athéologie*, constate que « *la Torah invente l'inégalité ethnique, ontologique et métaphysique des races »*, citons aussi Jean Mouttapa qui, dans *Dieu et la Révolution du dialogue* invite le judaïsme *« à reprendre à nouveaux frais toute l'histoire de sa tradition »*.

[253] L'accoutumance est un phénomène physiologique qui, dans le domaine de la sociologie, est fait d'indifférence, de lassitude, de fatigue… atteignant les individus habitués pendant longtemps à être les témoins et les rapporteurs, soit d'une société "immobile", soit de faits répétitifs pendant une longue période. Les observateurs des communautés juives sont particulièrement concernés et "handicapés". Hors de la Palestine, le racisme de ces communautés, parce que structurel, permanent et discret, passe volontiers inaperçu ; en Palestine/Israël, le perpétuel renouvellement, depuis près de 60 ans de faits divers au quotidien est un obstacle du même genre : les observateurs, tout à leur tâche de rapporter ces faits divers "oublient" l'idéologie sioniste sous-jacente dont la connaissance permet seule de comprendre le drame inédit de la Palestine. Comme s'ils dissertaient d'Auschwitz en occultant le nazisme, du goulag en ignorant le communisme.

guère que par des violences autres que physiques jusqu'à l'avènement du sionisme, est mal analysé par les historiens. En outre, à la suite de l'expérience nazie et sous le couvert de la *lutte contre l'antisémitisme*, l'abondante littérature consacrée presque exclusivement depuis des décennies au racisme spécifique anti-Juifs, la puissante orchestration médiatique auquel il donne lieu et le chantage de diverses organisations communautaires juives, ont perpétué et aggravé cet état de fait.

Enfin, si le judaïsme engendre un nationalisme et un racisme spécifiques, il convient de remarquer aussi que, tout à l'opposé, l'universalisme est largement présent chez un certain nombre de penseurs du XXe siècle issus du judaïsme. Tout en ayant rejeté pour la plupart l'essentiel de la culture juive, ils ont participé à la révolution bolchevique de 1917 ou se sont engagés par la suite dans le mouvement communiste. Cette expérience d'universalisme, pour désastreuse qu'elle fut, est venue d'une certaine manière estomper ou occulter le nationalisme et le racisme portés par le judaïsme…

En définitive, c'est l'aventure sioniste qui aura permis, conjointement aux multiples travaux consacrés au racisme depuis l'expérience nazie, de faire prendre conscience de la dimension raciale du judaïsme restée jusqu'ici largement méconnue et d'apporter en même temps une réponse à cette obsédante question jamais satisfaite jusqu'alors : *« Pourquoi l'hostilité antijuive de type raciste se renouvelle-t-elle sans cesse depuis plus de deux millénaires ? »*

Un racisme émanant de la culture juive et dont la régression ne peut qu'être parallèle au déclin de cette culture

Compte tenu des types d'éléments qui fondent ce racisme dans le judaïsme : le mythe de l'Alliance, la loi rabbinique fondant la judéité sur des critères autres que la croyance, la mystique du pur et de l'impur jointe à celle du sang, enfin les données scripturaires cultivées avec une application sans faille, toute évolution ne peut être qu'extrêmement lente. Comme nous l'avons vu précédemment, les mythes qui structurent les grandes religions ont une longue existence faite de plusieurs phases, avant de perdre leur caractère sacré avec son inépuisable capacité d'inspiration des hommes. Or, en ce début de XXIe siècle, il est manifeste que le mythe, pour les juifs religieux et pour les chrétiens évangéliques, en est encore à la première phase : Yahvé est le Dieu du monde, les juifs forment le Peuple élu, la Palestine est la Terre des juifs, le Messie reviendra sur cette terre centrée sur Jérusalem. Quant aux juifs incroyants, ils se divisent sur le sujet en deux catégories. La majorité d'entre eux en sont à la seconde phase : ils ont bâti l'idéologie sioniste en se servant de cette référence, tandis que seule une très faible minorité a acquis une totale liberté vis-à-vis des mythes fondateurs. Ces mythes sont donc loin d'avoir terminé leur évolution : sans doute de très nombreux siècles seront-ils nécessaires pour qu'ils puissent perdre leur influence et, à l'exemple des mythes grecs pour l'Occident latin, quitter le domaine du sacré et accéder à celui de l'art.

Il faut bien voir aussi que l'institution de la loi rabbinique vieille de deux mille ans et consacrant la judéité à partir de critères de race est spécifique du judaïsme. Par modification de leur statut, les croyants d'alors, disons les « Israélites », sont devenus en bloc les « Juifs » tandis que le terme de « juif », désormais intimement associé à la notion de « race », allait ancrer dans les esprits des Juifs et des non-Juifs cette notion d'autant plus pernicieuse qu'elle est culturelle.

Quant aux éléments scripturaires que nous avons vu, eux aussi, fonder une séparation radicale entre Juifs et non-Juifs, il semble évident a priori, compte tenu de leur caractère sacré intouchable et, par ailleurs, de l'absence dans le judaïsme de toute autorité centralisatrice capable par elle-même d'en modifier la lettre et l'interprétation, que leur capacité inspiratrice soit également pérenne.

Face à cette accumulation d'éléments hautement péjoratifs comment ne pas être tenté de conclure avec Georges Friedmann[254] en *« l'impossibilité d'une Réforme ou même d'un "aggiornamento" du judaïsme »* ?

Quant à l'extinction du judaïsme sioniste pour la libération de la Palestine, il est évident qu'elle ne peut avoir lieu, comme celle des autres idéologies *dominatrices*, que sous l'action de forces antagonistes.

« Racisme inhérent au judaïsme » et « racisme chez les Juifs »

Si le judaïsme transporte des éléments conditionnant particulièrement les Juifs au racisme, il ne faut pas pour autant occulter, même s'ils sont largement minoritaires, ceux qui à l'opposé appellent au respect des non-Juifs et à la miséricorde. Nous avons cité divers textes relatifs à l'accueil des étrangers… Ces éléments qui s'opposent aux facteurs xénophobes et sont privilégiés par nombre de personnalités juives vont à leur manière tempérer, atténuer, neutraliser les inspirations et attitudes précédemment décrites. Chez d'autres Juifs encore, influencés à la fois par le christianisme, par les philosophes et la Révolution française, ils vont être à la source d'une réaction universaliste éminemment salutaire. Comme chacun le sait, le socialisme généreux où nombre de Juifs, non croyants pour la plupart, furent présents, s'est bâti sur ce riche héritage.

C'est dire, bien entendu, qu'il convient de distinguer le racisme propre à la société juive traditionnelle et le racisme effectif, en sentiments, paroles ou actes, se manifestant chez les personnes. Il va de soi que les deux racismes ne se recouvrent pas et que la responsabilité des Juifs, en tant que vecteurs passifs de la notion de *race* et porteurs du nom *juif* n'est pas plus à incriminer que celle des simples utilisateurs de ce mot.

Disons schématiquement que, plus l'influence du judaïsme-religion est prégnante, plus banal est le racisme de ses membres et réciproquement. Constatons par ailleurs que cette responsabilité reste largement à instruire tant les études sont restées modestes jusqu'ici.

En résumé

Contrairement à une idée courante suivant laquelle il serait paradoxal d'être juif et raciste au prétexte que les Juifs ont toujours souffert du racisme des non-Juifs, il faut tenir que la tradition judaïque, parce qu'elle enferme ses membres dans une essence de *Juifs*, expose ses membres, plus que toutes les autres traditions philosophiques ou religieuses, à être tout à la fois culturellement racisants et victimes de leur culture.

On ne saurait parler, en effet, du racisme des Juifs sans parler aussi du racisme des non-Juifs : si cette dernière forme de racisme (qui sera l'objet de la seconde partie de ce texte) va de pair *in fine* avec sottise ou/et méchanceté, elle est initialement, pour une part variable certes mais constante, toujours fruit d'une pollution des esprits par la conception raciale de la judéité répandue par le judaïsme dans sa sphère d'influence.

[254] *La Puissance et la Sagesse*, p. 215.

2ème PARTIE :

LE RACISME ANTIJUIF

CH VII – L'HOSTILITÉ ANTIJUIVE (anti-judaïsme et racisme) DANS LE MONDE GRÉCO-ROMAIN

En ayant à l'esprit la distinction essentielle que nous avons faite entre le racisme *naturel* (forme de racisme qui peut être, avec une bonne pertinence, assimilé à l'ethnocentrisme inhérent à la nature humaine et développé par tous les individus et par tous les peuples) et le racisme *culturel* (lorsque l'élément de race pris dans son sens propre est un critère de discrimination institutionnelle) nous allons dire, pour aller à l'essentiel, que les Grecs et les Romains de l'Antiquité ont bien pratiqué le premier mais non le second à l'égard des peuples avec lesquels ils ont été en contact. C'est le cas en particulier avec les Juifs.

RAPPORTS DES GRECS ET DES ROMAINS AVEC LES ÉTRANGERS EN GÉNÉRAL

Les **Grecs**, qui sont en Palestine et en Égypte depuis la conquête d'Alexandre au IVe siècle av. J.-C., pensent, certes, qu'il y a des Grecs et des non-Grecs, des Civilisés et des Barbares, mais cette distinction n'est point fondée pour eux sur une donnée d'ordre généalogique : les premiers sont des civilisés parce qu'ils ont la chance de vivre dans la Cité sous un régime démocratique et peuvent devenir des hommes achevés, accomplis, les autres sont des barbares parce qu'ils ne parlent pas le grec, ont une langue incompréhensible et vivent sous un régime de servitude. Ce sont les coutumes particulières adaptées à telle ou telle région, notamment au climat, qui déterminent la division de l'espèce humaine en peuples différents et non quelque donnée d'ordre racial, telle que la couleur de la peau ou l'origine familiale. Certains de ces peuples sont manifestement regardés avec condescendance ou notable mépris par quelques intellectuels grecs – il y a des degrés à la « barbarie » – mais d'autres au contraire, tels les Perses qui furent leurs partenaires pendant plusieurs siècles, sont vus comme ayant atteint, dans certains secteurs, un degré de perfection tout à fait remarquable.

D'après le philosophe Jacques Ricot[255], ce sont les sophistes de l'Antiquité grecque qui ont ébranlé le préjugé ancestral selon lequel l'être du barbare et celui de l'esclave étaient déterminés par la nature. L'un d'entre eux, Antiphon, peut écrire : *« Par nature, nous sommes tous et en tout de naissance identique, Grecs et barbares [...] Aucun de nous n'a été distingué à l'origine comme barbare ou comme Grec : tous, nous respirons l'air par la bouche et par les narines »*. Pour Isocrate : *« on appelle Grecs, plutôt ceux qui participent á notre éducation que ceux qui ont la même origine que nous »*.

« Ainsi le terrain est-il ensemencé, poursuit J Ricot, *pour que germe avec les stoïciens l'idée d'une unité du genre humain […] La cosmopolis, c'est-à-dire la société universelle du genre humain, s'est substituée au cadre devenu exigu de la polis (cité) »*. C'est dans ce contexte que résonne la célèbre formule de Ménandre, formule d'humanité universelle traduite par Térence : *"Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger"*, ou encore celle de Sénèque : *"Ma patrie, c'est le monde"*. La différence entre Grecs et Barbares, entre maîtres et esclaves s'évanouit. Tous les hommes sont appelés à la vertu, tous représentent une parcelle du divin.

Quant aux Noirs employés comme domestiques c'est-à-dire comme esclaves dans les cités grecques, *« si un jugement péjoratif est porté sur eux, il semble raisonnable de penser que c'est leur statut social, non la couleur de leur peau, qui est en cause »* écrit Delacampagne[256]. Et à l'appui de ses propos l'auteur signale[257] le célèbre texte de la *Métaphysique* d'Aristote considéré comme l'un des premiers grands textes antiracistes où le philosophe établit

[255] Étude sur l'humain et l'inhumain, p. 50.
[256] *L'invention du racisme*, p. 197.
[257] *Ibid.*, p. 313.

magistralement que la différence entre Blancs et Noirs ne constitue pas une différence spécifique à l'intérieur de l'humanité. Certains philosophes grecs rangés dans la catégorie des cyniques revendiqueront même *« l'égalité entre les hommes sans distinction ni de race, ni de sexe, ni de statut social »*. Ce n'est guère en effet qu'avec le judaïsme et le christianisme que le Noir sera ostracisé. Descendant de Cham, fils de Noé selon la Bible, il est porteur d'une malédiction éternelle, d'autant plus que la couleur de la peau symbolise les ténèbres et le mal.

En ce qui concerne la violence, si les Grecs n'ont pas été sans l'exercer à l'encontre de leurs rivaux ou ennemis – ils ont pratiqué la guerre et même la guerre civile – il y a néanmoins, à côté de ces faits évidents, des écrits importants et nombreux où les auteurs expriment clairement qu'il est épouvantable de vivre ainsi et qu'il convient de limiter cette violence à tout prix, à défaut de l'arrêter. *« Tous les textes que nous avons,* écrit Jacqueline de Romilly, *condamnent la guerre, et avec une telle force qu'ils demeurent encore, pour nous, aujourd'hui, le modèle de la condamnation des guerres »*[258]. En somme, on peut affirmer que l'altérité *par nature* des populations étrangères par rapport aux citoyens, premier critère établissant vraiment le racisme culturel, n'existe pas chez les Grecs. Une donnée est capitale de ce point de vue : les esclaves affranchis peuvent atteindre le stade supérieur de « métèques » avant de se fondre en quelques générations dans le reste de la population. Leur situation, pour inférieure qu'elle soit, n'est pas irréversible, une porte de sortie existe toujours.

Pour les **Romains,** il en est sensiblement de même. Les citoyens qui proclament leur attachement à la République puis à l'Empereur, les esclaves, les nationaux des territoires conquis, forment des catégories fort diverses de par leur habitus mais, là encore, aucune étude ne permet de conclure que l'aspect extérieur des individus, la couleur de la peau notamment, engendre quelque différenciation ou discrimination radicale et irréversible. Les hiérarchies entre les hommes sont appréciées essentiellement en terme de croyances, de traditions, mais non en termes de races. À Rome les esclaves affranchis deviennent même d'emblée des citoyens à part entière. Aucune théorie *racisante* n'est vraiment élaborée pour justifier la division de l'humanité en divers groupes. Autre critère d'importance : les unions inter-raciales, notamment avec les Noirs, sont fort répandues sans que cette coutume suscite de réprobation.

RAPPORTS DES GRECS ET DES ROMAINS AVEC LES JUIFS

Si quelques appréciations favorables aux Juifs peuvent être relevées chez **les intellectuels grecs** – Théophraste les considère comme un *« peuple de philosophes »,* tel autre auteur a des paroles élogieuses à propos de leur dieu, tel autre encore estime particulièrement certains sages juifs à l'instar des Égyptiens dont les dieux ont été adoptés – on peut considérer néanmoins que sont formulés avant tout des griefs à leur égard.

Ces reproches concernent tout d'abord la divinité. Certes les philosophes ne croient guère à l'existence des divinités populaires de l'Olympe mais ils s'indignent avec force de la volonté des Juifs d'imposer à toutes les nations leur dieu particulier, unique, suprême et éternel en prétendant de plus que Moïse a inspiré les plus grands d'entre eux, Platon, Aristote… à la source de la sagesse hellénique. Pourquoi les Juifs rejettent-ils avec mépris les dieux de la cité, renversent-ils autels et statues alors qu'ils refusent aux autres l'accès de leurs propres sanctuaires ? Pourquoi cette impiété ? Fait plus grave encore, qui s'apparente à un manque de patriotisme voire à une révolte et à une trahison, pourquoi refusent-ils de rendre les honneurs divins à l'empereur ?

[258] *Pourquoi la Grèce ?* de Fallois, 1992.

Par ailleurs, une accusation de meurtre rituel a été lancée par Damocrite à leur encontre : *« tous les sept ans les Juifs capturent un étranger, l'amènent dans leur temple et l'immolent en coupant ses chairs en petits morceaux ».*[259]

Surtout, avec toutes leurs observances singulières et leurs propres lois qui les différencient des autres hommes, les Juifs se tiennent toujours à l'écart. Vivant entre eux, asociaux, xénophobes, ils refusent de manger avec les païens, de prendre part à leurs jeux et à leurs exercices, de servir sous leurs étendards. Enfin, donnée particulièrement offensante pour tous, ils refusent de se marier avec des non-Juifs.

Le philosophe grec Philostrate[260], qui écrit vers l'an 250, résume assez bien les griefs qui leur sont faits par ses compatriotes. Après avoir constaté que *« ce peuple s'est depuis longtemps insurgé contre l'humanité en général »* il considère que les Juifs sont *« des hommes qui ont imaginé une vie insociable, qui ne partagent avec leurs semblables ni la table, ni les libations, ni les prières, ni les sacrifices, qui sont plus éloignés d'eux que la Bactriane ou que l'Inde plus reculée encore »*.

Quant aux Romains, qui arrivent en Palestine en 63 av. J.-C. et vont y rencontrer des Juifs, ils vont être relativement bienveillants à leur égard pendant un certain temps. D'une part ils se souviennent d'avoir reçu d'eux une aide précieuse lors de la conquête d'Alexandrie, d'autre part ils ont un paganisme très tolérant à l'égard des autres religions. L'anti-judaïsme romain représente théoriquement l'opposition du polythéisme au monothéisme mais le paganisme, contrairement aux religions monothéistes, ne possède qu'un système théologique peu structuré. Les sociétés païennes comportant et admettant des pratiques religieuses fort différentes, leur animosité éventuelle envers les autres communautés ne relève que très accessoirement de quelque élément doctrinal. De ce point de vue elles sont largement tolérantes. Renan a pu écrire à ce propos *dans Judaïsme et Christianisme* : *« Les peuples indo-européens, avant leur conversion aux idées sémitiques (juives, chrétiennes ou musulmanes), n'ayant jamais pris leur religion comme la vérité absolue mais comme une sorte d'héritage de famille ou de caste, devaient rester étrangers à l'intolérance et au prosélytisme […] Les Sémites au contraire, aspirant à réaliser un culte indépendant des provinces et des pays, devaient déclarer mauvaises toutes les religions différentes de la leur »*. Comme nous le verrons, le grief d'athéisme que les païens vont faire aux Juifs ne sera guère utilisé que pour conforter une opposition aux Juifs qui se montrent réfractaires à partager leur vie.

Ainsi, dans la première période, les Romains assurent aux Juifs le libre exercice de leur culte et leur accordent même des privilèges très particuliers, notamment l'exemption du culte de l'empereur et un adoucissement du service militaire. Avec cette faveur la religion juive, qui pratique à cette époque un prosélytisme actif, peut alors se développer rapidement parmi les populations de voisinage. Mais, quelques années seulement après la conquête de Pompée, un antagonisme sérieux devait apparaître à l'occasion de l'abolition du Sanhédrin. Car désormais c'est Rome qui entend gouverner seul et être le maître absolu dans ses provinces. Par l'intermédiaire d'un proconsul résidant à Damas et d'un gouverneur local chargés de résoudre les problèmes quotidiens se posant au pays devenu la province romaine de Judée, il s'agit avant tout que l'impôt soit payé et les lois romaines respectées. C'est à ce sujet que les oppositions vont particulièrement se manifester et croître sans cesse en intensité.

Par ailleurs, en Égypte et plus particulièrement à Alexandrie qu'ils occupent depuis l'an 30 av. J.-C., les Romains, qui se veulent des arbitres au sein des populations conquises, assistent à des conflits permanents entre les Juifs représentant 40 % de la population et les autochtones hellénisés, du fait de leur antagonisme religieux. D'un côté, le monothéisme des Juifs équivaut à un athéisme comme le grec Apion l'a formulé, de l'autre le polythéisme est vu

[259] *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*, p. 121.
[260] *Ibid.*, p. 176.

comme une forme de barbarie. Exaspérés de la permanence des conflits, les Romains en viennent à accuser les Juifs de ne pas honorer les Dieux, d'être anti-patriotes, d'être déloyaux envers l'Empereur, de ne pas vivre comme tout le monde et, plus particulièrement, de refuser les mariages avec les autres. Tandis que sont édictés des ordres impériaux réprimant la propagande juive, toutes ces critiques vont être développées par les lettrés très attachés aux traditions de Rome. Ainsi se dessine une opposition caractérisée entre les valeurs de l'hellénisme et celles du judaïsme. Cicéron se félicite que le Sénat ait prohibé l'exportation de l'or que les Juifs ont l'habitude d'envoyer tous les ans au temple de Jérusalem pour subvenir aux besoins du culte : *« Résister à une superstition bizarre c'est de la part de Flaccus*, écrit-il, *une marque d'énergie ; rejeter dans l'intérêt de la République cette multitude de Juifs si souvent turbulents dans nos assemblées, c'est la marque d'une singulière force d'âme »*[261]. Les Juifs sont accusés par Juvénal « *d'être élevés dans le mépris des lois romaines et de n'observer que la loi judaïque, de ne pas montrer la route aux voyageurs ni n'indiquer les fontaines aux non-circoncis… »*[262]. Pour Tacite, c'est l'agressivité des Juifs envers les autres communautés qu'il convient de dénoncer particulièrement : *« Ils ont entre eux*, écrit-il, *un attachement obstiné et une commisération active qui contrastent avec la haine implacable qu'ils portent au reste des hommes. Jamais ils ne mangent, jamais ils ne couchent avec des étrangers, et cette race, quoique très portée à la débauche, s'abstient de tout commerce avec les femmes étrangères »*[263]. Sénèque, quant à lui, condamne le repos du shabbat dans lequel il voit : *« une pratique nuisible parce que demeurer chaque septième jour sans rien faire, c'est perdre la septième partie de sa vie et que bien des intérêts pressants souffrent de cette oisiveté »*[264].

Et bientôt critiques, médisances et éventuellement calomnies favorisées par le mystère qui entoure le culte des Juifs et leur mode de vie à l'écart des autres vont être relayées avec une nouvelle vigueur par les auteurs chrétiens à l'égard de ces misanthropes insociables.

De cet antagonisme vont résulter des crises violentes. Elles n'ont pas comporté les mauvais traitements que les siècles suivants devaient connaître mais elles furent néanmoins meurtrières. Sous l'empereur Tibère, c'est l'expulsion des Juifs de Rome et, en 38 de notre ère, on assiste sous Caligula, qui nourrit une véritable haine des Juifs du fait de leur comportement asocial, à un véritable pogrom avec pillages des synagogues et massacres de familles entières. Plus tard, Claude enlève aux Juifs le droit de s'assembler tout en les menaçant de les considérer *« comme une plaie universelle »* s'ils persistent dans leur agitation. Plus tard encore, Hadrien leur interdit la circoncision.

Enfin, avec l'an 70 c'est l'expulsion massive des Juifs de Palestine, expulsion qui sera complétée en l'an 135.

Juvénal, dans ses *Satires*, résume assez bien la situation en écrivant que *« les relations entre le pouvoir romain et les Juifs ont fluctué entre une bienveillance extrême et une impitoyable répression »*.

EN RÉSUMÉ

À l'égard des étrangers et plus particulièrement à l'égard des Juifs, les Grecs et les Romains n'ont manifestement pas été indemnes de préjugés ethnocentriques ni de violences d'ordre raciste au sens moderne du terme. Mais aucune théorie, règle, loi… n'a été formulée par les intellectuels ou les institutions en place, notamment celle qui permet souvent à elle seule de parler de *racisme culturel*, à savoir l'interdiction des mariages mixtes jointe à quelque mystique du sang. Contrairement à ce que nous avons vu chez les Hébreux avec

[261] *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme* p. 238.
[262] *Ibid.*, p. 293.
[263] *Ibid.*, p. 307.
[264] *Ibid.*, p. 262.

l'institution de la loi rabbinique fondant la judéité sur l'hérédité, il n'existe pas dans le monde gréco-romain de concept rappelant d'une manière ou d'une autre celui de *race* au sens moderne, basé sur une composante héréditaire ou quelque signe extérieur des individus, concept qui fonde le statut de l'Étranger radical, de *l'Autre* structurel, qu'il soit de l'extérieur ou de l'intérieur du territoire de la Grèce ou de Rome.

En définitive, il semble que l'on peut dire ceci :

. l'hostilité du monde gréco-latin envers les Juifs est d'abord un anti-judaïsme : les données religieuses spécifiques sont très présentes. Cet anti-judaïsme n'est pas fondé sur le contenu des textes bibliques auxquels les auteurs grecs et romains ne font guère référence, mais avant tout sur des pratiques rituelles non conformes aux leurs ;

. en dehors de la forme naturelle du racisme toujours plus ou moins présente chez les hommes, le racisme anti-Juifs du monde gréco-romain est essentiellement un racisme *réactionnel* au racisme des communautés juives dont les comportements, dictés par des lois internes, sont jugés méprisants ou agressifs. Ce n'est pas un racisme *culturel*.

CH VIII – L'HOSTILITÉ ANTIJUIVE (anti-judaïsme et racisme) DANS LE CHRISTIANISME JUSQU'AU XVIIe SIÈCLE
De la *pureté de race* juive à la *limpieza de sangre* chrétienne

Après une phase de quelques deux siècles d'opposition purement religieuse et pacifique entre les chrétiens devenus rapidement tout puissants et les juifs, l'agressivité prosélyte des premiers face à la paisible et tranquille assurance des seconds ne se convertissant guère au christianisme, va monter gravement en puissance. Non seulement l'anti-judaïsme va se structurer régulièrement au cours des siècles sous l'influence des théologiens chrétiens et devenir plus offensif mais il va évoluer dans un autre registre, celui du racisme anti-Juifs qui va exploser au XVe siècle en Espagne.

Pourtant la doctrine chrétienne[265] est totalement étrangère aux notions de *race* et de *sang*, de par ses Écritures spécifiques avec notamment la proclamation princeps de saint Paul *: « désormais il n'y a plus ni Grecs ni Juifs, ni circoncis ni incirconcis, ni Barbares ni Scythes, ni esclaves ni hommes libres ! »*

Sur fond d'anti-judaïsme, la racialisation des Juifs et la mystique obsessionnelle de la *pureté de race* transportées par le judaïsme vont se révéler comme des éléments gravement contaminateurs pour les chrétiens héritiers du judaïsme.

L'ANTI-JUDAÏSME CHRÉTIEN

Contrairement au paganisme, le judaïsme et le christianisme constituent des systèmes religieux très différenciés, édifiés sur des textes sacrés et à ce titre intangibles. Leur antagonisme va s'avérer rapidement irréductible, particulièrement en qui concerne les deux critères essentiels en la matière : la conception de la divinité et la relation aux *autres*.

Le judaïsme, c'est d'abord un monothéisme absolu. Le Dieu juif est foncièrement hors du temps et de l'espace : il est le Transcendant, l'Incomparable, l'Innommable, l'Inconcevable, le Non-représentable. C'est YHWH d'après ce mot sans voyelles qui ne peut être que regardé. Dans le christianisme, au contraire, un Dieu incarné, Jésus-Christ, victime du sacrifice rédempteur spécifique de la religion chrétienne, partage la déité avec deux autres Personnes égales : le Père et le Saint-Esprit. Dieu est trine.

Deux conceptions fondamentalement différentes s'opposent. Si pour les juifs religieux le christianisme est un monothéisme radicalement altéré, voire une forme à peine atténuée de polythéisme, pour les chrétiens le judaïsme est profondément déficient puisque amputé de l'événement majeur, rédempteur et sauveur du genre humain : le sacrifice divin. De plus, les juifs sont directement concernés par le drame du Calvaire. Un abîme, qui ne saurait être comblé, sépare ainsi les deux systèmes religieux. Certes, *« on peut bien*, historiquement, *atténuer dans la crucifixion la responsabilité du peuple juif et renforcer celle de l'occupant romain ; il reste que*, théologiquement, *ce sont les Juifs qui ont fait mourir Jésus et qu'il ne pouvait en être autrement ».*[266]

---

[265] Ainsi que l'écrit Julia Kristeva (citée par J. Ricot dans son *Étude sur l'humain et l'inhumain*, p. 47) : *« L'Église paulinienne hérite du cosmopolitisme propre à l'hellénisme tardif qui offrait déjà des conditions matérielles et juridiques plus propices qu'auparavant aux étrangers et à leurs croyances. Paul s'appuie sur cette disposition pour rompre avec le nationalisme des communautés juives ».* Il faut certes remarquer que l'unique humanité en perspective pour le fondateur du christianisme suppose qu' *« elle soit tout entière rassemblée dans le Christ ».* Retenons néanmoins qu'il lui appartient, en tant qu'héritier également du paganisme gréco-romain, d'avoir *aboli* la loi juive qui sépare les hommes en Juifs et en non-Juifs.

[266] Citation de Jean Pépin rapportée par A. Memmi, *La libération du Juif*, p. 213.

Avec ces données doctrinales et la liturgie qui en résulte où la référence au judaïsme et aux juifs est constante, l'anti-judaïsme chrétien va devenir redoutable. Dès le Nouveau Testament, et plus particulièrement dans l'Évangile de Jean, s'exprime une violente condamnation des juifs perçus comme les agents de Satan et à ce titre fondamentalement pervers. *« Vous avez pour père le diable, affirme Jésus, et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir… Qui est de Dieu entend les paroles de Dieu ; si vous n'entendez pas, c'est que vous n'êtes pas de Dieu »* (VIII, 44 et 47). Ce texte de saint Jean que les théologiens et les prédicateurs chrétiens ne vont cesser de commenter au cours des siècles constitue la base essentielle de l'anti-judaïsme chrétien. Même si l'évangéliste proclame par ailleurs que *« le salut vient des juifs »* (IV, 22) et que ces derniers sont en définitive les acteurs de la Rédemption, le texte va imprégner profondément le peuple chrétien et sceller pour longtemps en Occident le destin des juifs, avant tout coupables de la mort du Christ.

Cet anti-judaïsme chrétien porté par la culture d'une unique vérité – comme le dira Pascal, *« notre religion est si divine que toute autre religion divine n'en a que le fondement »* [267] – peut se résumer assez bien par la prière que pendant de nombreux siècles les chrétiens adressèrent à Dieu le vendredi saint pour que les juifs se convertissent à la religion chrétienne : *« Prions pour les perfides juifs (Oremus pro perfidis judaeis), que le Seigneur notre Dieu lève le voile de dessus leurs cœurs, afin qu'ils reconnaissent avec nous Notre Seigneur Jésus-Christ ; Dieu tout-puissant et éternel, qui ne refusez pas votre miséricorde aux juifs même après leur perfidie, exaucez les prières que nous vous faisons pour l'aveuglement de ce peuple, afin que, reconnaissant la lumière de votre vérité, qui est Jésus-Christ, ils soient retirés de leurs ténèbres ».* [268]

Portée par les Évangiles qui contiennent de nombreux passages hostiles aux Juifs[269], entretenue par l'Église, l'hostilité antijuive va de ce fait revêtir, nous dit Marcel Simon[270] *« un caractère officiel, systématique et cohérent au service de la théologie et nourri par elle ».*

Quant au rapport établi avec les *autres*, judaïsme et christianisme vont également profondément diverger. Le premier, à partir de son concept fondateur du Peuple élu et de sa loi sur la judéité, va cultiver un communautarisme particulièrement étroit (Bergson parlera de *« religion close »),* le second, en héritier de Saint Paul, va s'ouvrir à l'universel et accueillir tous ceux qui le veulent.

Ce sont les Pères de l'Église, le plus souvent des lettrés et des évêques qui, dans les premiers siècles vont, par leurs écrits et leur prédication, influencer les développements de la doctrine chrétienne, la séparer progressivement du judaïsme et développer un anti-judaïsme purement doctrinal. Pour ces auteurs chrétiens, et plus particulièrement pour l'un des plus connus d'entre eux, Jean Chrysostome dans son *Contre les Juifs*, l'ère du judaïsme est maintenant terminée. La mission qui est la leur est de protéger le troupeau du Christ des Juifs qui ont voulu et provoqué la mort de Jésus. Pour ce forfait, les Juifs sont voués à être *« les plus misérables et les plus malheureux de tous les hommes »*. Comme l'indique l'Évangile de la Passion, n'ont-ils pas crié à l'adresse de Pilate : *« Crucifiez-le ! crucifiez-le ! […] Le soleil de justice s'était levé de bonne heure pour eux, mais ils en ont refusé les rayons et ils se sont assis dans l'ombre ; tandis que nous qui avons grandi dans l'ombre, nous avons attiré la lumière et nous nous sommes éloignés du nuage sombre de l'erreur […] les juifs sont malheureux, parce que les biens qui leur étaient offerts, d'autres les ont pris en se les appropriant, tandis qu'eux étaient repoussés ».*

---

[267] *Pensées*, coll. Livre de Poche, 1972, p. 274.
[268] Cette prière fut supprimée dans les années 1950.
[269] Un auteur en a relevé quarante dans l'évangile de Marc, quatre-vingt dans celui de Mathieu, cent trente dans celui de Jean, cent quarante dans les Actes des apôtres !
[270] *Verus Israël, Études sur les relations entre Chrétiens et Juifs dans l'Empire romain*, Paris, 1948, p. 263.

Désormais, il appartient aux chrétiens, jusqu'ici plus ou moins judaïsants, de se détourner des pratiques des juifs : rites, cérémonies, sacrifices, circoncision… et de se détacher définitivement de la synagogue. Fréquenter ce lieu c'est cautionner l'erreur des juifs qui ne reconnaissent pas la divinité du Christ, c'est pratiquer des sacrifices devenus inutiles avec la rédemption divine.

LE RACISME ANTIJUIF DANS LE CHRISTIANISME EUROPÉEN AU MOYEN-ÂGE ET AU DÉBUT DES TEMPS MODERNES LES STATUTS DE PURETÉ DU "SANG"

Comme ce fut le cas avec l'anti-judaïsme païen des Romains, l'opposition doctrinale des chrétiens, sûrs d'eux mêmes, en position dominante et particulièrement agressifs [271] – nombre de païens éminents se sont convertis à leur religion dynamique et ouverte à tous – va bientôt s'accompagner d'un animosité caractérisée envers les personnes. Dès le début du IVe siècle, le concile d'Elvira (300-306) institue les premières mesures discriminatoires de type raciste envers les juifs. En réplique à la loi rabbinique il interdit aux chrétiens, clercs et fidèles, sous peine d'être exclus de la communion, de manger (canon 50) avec des juifs et, sous peine d'une excommunication de 5 ans, de se marier avec eux (Canon 16). Par ailleurs, il est interdit aux juifs d'avoir des épouses chrétiennes ou d'acquérir des esclaves chrétiens. Quant aux enfants nés de ces unions ils doivent être baptisés.

Par ailleurs, l'opposition proprement théologique, émanant des lettrés et bientôt des autorités romaines, non seulement ne faiblit pas mais ne fait que s'affirmer. C'est d'abord l'édit de Milan en 313 où l'empereur Constantin déclare le christianisme "religion licite", puis l'édit de Thessalonique en 380 où Théodose le déclare "religion d'État" en instituant la collaboration intime, voire la conjonction de l'Église et de l'État.

Tour à tour manifestations d'une certaine tolérance ou contraintes aggravées vont se succéder. Alors que plusieurs rois d'Espagne et de France, Sisebut, Chilpéric, Dagobert ordonnent sur le conseil de certains évêques et hommes sages, que tous les Juifs refusant la régénération du baptême sacré soient expulsés hors des territoires du royaume, ailleurs certains évêques, tels Grégoire le Grand et Isidore de Séville refusent qu'appel soit fait au bras séculier. Pour ces derniers, seules la persuasion et la discussion autour de l'Ancien Testament sont dignes de la doctrine chrétienne.

Le 4e Concile de Tolède, au VIIe siècle, représente un certain tournant dans l'attitude de la hiérarchie chrétienne. Il décrète à la fois que la force doit être bannie comme moyen de conversion et que ceux qui se sont convertis précédemment, même sous l'effet de quelque contrainte, doivent être engagés résolument à garder la foi qu'ils ont reçue pour que le nom du Seigneur ne soit pas blasphémé et la foi chrétienne considérée comme vile et méprisable (canon 57). Par ailleurs, les enfants des juifs doivent être baptisés et, pour ne pas tomber dans les erreurs de leurs parents, en être séparés très tôt et confiés à des moines ou à des chrétiens sincères (canon 60).

Plusieurs siècles plus tard, Saint Bernard exprime un état d'esprit fait d'une tolérance très relative. S'adressant en 1146 au clergé et au peuple de Rhénanie il déclare : *« Vous ne devez ni persécuter, ni mettre à mort les juifs… Ils sont des monuments vivants qui nous rendent pour ainsi dire présente la passion du Sauveur. C'est pour cette raison que nous les voyons répandus dans tous les pays du monde, car la punition du crime qu'ils ont commis est une preuve irrécusable de la rédemption du genre humain ».*

---

[271] Bien entendu, ainsi que l'écrit Georges Nataf dans *Les sources païennes de l'antisémitisme*, p. 25, *« on peut imaginer que, si le christianisme était resté minoritaire, le judaïsme officiel aurait fait subir à ses adeptes le traitement que toute religion instituée fait généralement subir à ses dissidents ».*

Pendant un certain temps les choses ne devaient pas beaucoup évoluer. C'est la première croisade et l'appel aux armes lancé contre les musulmans par le pape Urbain II lors du Concile de Clermont qui déclenchent en 1096 les persécutions contre les Juifs européens. En Allemagne, des hommes armés échappant à tout contrôle, des évêques comme des barons, massacrent les Juifs à Worms, Cologne, Trèves, Ratisbonne mais aussi à Prague, à Metz, à Rouen. Car pour ces tout nouveaux croisés, les Juifs sont des infidèles comme les Sarrasins mais, en plus, ils ont commis le *crime suprême*, ils ont tué Jésus le Sauveur.

Au XIIIe siècle, saint Thomas dans sa *Summa theologica*, n'appelle guère qu'à quelque modération : *« Suivant le droit, il est licite,* écrit-il, *de tenir les Juifs, à cause de leurs crimes, en servitude perpétuelle et, pour les princes, de regarder les biens des Juifs comme appartenant à l'État mais il convient de faire preuve d'une certaine modération et ne pas les priver des choses nécessaires à la vie »*. En 1215 le pape au 4e concile de Latran met en œuvre des mesures discriminatoires caractérisées envers les Juifs : ils doivent porter des vêtements spécifiques tandis que certaines charges leur sont interdites. La guerre sainte va faire beaucoup de victimes : les Juifs sont expulsés d'Angleterre, de France, d'Italie, plus tard d'Ukraine et de bien d'autres régions chrétiennes.

Parallèlement à l'expansion du christianisme et à la prise de conscience progressive de la non-conversion des juifs, l'animosité antijuive des chrétiens s'aggrave sans cesse. Ce refus de plus en plus avéré, incompréhensible et insupportable au regard du temps écoulé, cette obstination des juifs à persévérer dans l'erreur malgré l'apport de la théologie chrétienne et le zèle des pasteurs, cette incapacité à adopter la *vraie* religion, ne peuvent être que le témoin d'une tare héréditaire, d'un vice de la nature, le fruit d'un châtiment divin consécutif à l'acte déicide de l'an 33. En condamnant Jésus à mort, les juifs n'ont-ils pas pris la responsabilité de voir son sang *« retomber sur eux et sur leurs enfants » ?* La perversité de leur nature s'avérant irréductible, le temps de la patience, de la persuasion et de la conversion est désormais terminé. À la fin du XIVe siècle-début du XVe commence alors la grande intolérance et les persécutions envers les juifs d'Espagne. En 1391, une vague de pogroms a lieu dans les royaumes de Castille et d'Aragon tandis qu'une législation contraignante se met progressivement en place. En 1412, le statut de Valladolid mis au point par saint Vincent Ferrier interdit aux Juifs *« de vendre ou d'offrir des produits alimentaires aux chrétiens, de faire labourer par ceux-ci leurs champs, de faire précéder leurs noms du titre de Don, de changer de domicile, de couper leurs cheveux et de raser leur barbe »*. Et c'est au milieu du XVe siècle qu'est promulgué à Tolède le premier "Statut de pureté du sang" (*estatuto de limpieza de sangre)* qui, suivant la démarche de ses auteurs, va se servir du judaïsme lui-même et sa loi du sang pour punir collectivement les juifs. Désormais le sang pur des chrétiens va s'opposer au sang impur des juifs.

S'il est avéré que les chrétiens espagnols ont inauguré et développé avec une particulière ampleur le racisme culturel européen envers les juifs, il est non moins clair qu'ils n'ont pas eu à innover la manière de leur être hostiles : il leur a suffi d'utiliser à leur encontre l'élément apporté *sur un plateau* par le judaïsme, la conception raciale de la judéité, pour verser dans le racisme *idéologique* toujours prêt à venir s'associer au racisme *naturel* sommeillant dans chaque individu. Un jour les nazis, en suivant ce même réflexe commun aux "humanoïdes" avancés, renverront eux aussi les armes à l'adversaire : ils retourneront contre les juifs la même loi juive. Dès l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, le législateur écrit dans le préambule des lois racistes en préparation : *« Le modèle qui s'est tenu devant mes yeux tout au long de la rédaction de ces décrets est celui des lois d'Esdras et de Néhémie, les premières lois jamais édictées pour la protection de la pureté raciale »*[272]. L'adoption définitive de ces

[272] Ilan Halevi dans *Question juive*, p. 43.

lois quelques mois plus tard ne sera pas sans provoquer chez les nazis quelque ricanement cynique.

Désormais, plus que la participation aux rites de l'Église, c'est le sang qui va être le plus sûr garant de ce qui est bon et de ce qui est mauvais en matière religieuse. Il y a le *bon* sang chrétien et le *mauvais* sang juif : *pureté de la foi* et *pureté du sang* vont de pair.

On peut noter que cette donnée assimilant qualité de la religion (ou de l'esprit) et qualité du sang, donnée issue du judaïsme et passée dans le christianisme espagnol, sera reprise aussi dans l'eugénisme et le nazisme. *« Quiconque pratique l'hygiène raciale et la raciologie est religieux et quiconque possède la religion doit aussi pratiquer l'hygiène raciale »*[273], affirme Artur Gütt, médecin concepteur, en 1933, d'une nouvelle politique de santé publique en Allemagne.

La pureté de la race étant maintenant élevée au rang d'un idéal chrétien, les interdits relatifs au métissage vont créer un système de séparation irréversible tandis que les Juifs sont de plus en plus l'objet de contraintes. Ayant à choisir entre la conversion au christianisme et la comparution devant le tribunal de l'Inquisition, tribunal installé en 1478 pour veiller au respect de l'orthodoxie chrétienne et punir toute forme d'hérésie, une forte proportion de Juifs se convertissent alors. Mais ces *nouveaux chrétiens*, ces *conversos*, souvent désignés par le terme péjoratif de *marranes*, même profondément sincères, vont souvent rester des suspects et capables de contaminer les chrétiens. À la mixophobie juive répond la mixophobie chrétienne. Dans son *Histoire générale d'Espagne (1587)*, Louis Turquet de Mayerne, relatant la conversion d'une partie des juifs après l'édit de *1492*, écrit : *« Dont advint un autre inconvénient, c'est qu'avec le temps les nobles familles s'allians par mariages avec ceste race se sont entièrement contaminées, et polluées de sang, et de créance »*[274]. Le fait d'avoir du *sang juif* va ainsi constituer pendant longtemps une défectuosité héréditaire dans la société espagnole tandis qu'à la haine religieuse envers le peuple *déicide* s'associe la haine d'ordre racial. Dès lors, toute personne soupçonnée de judaïser en secret est aussitôt dénoncée au tribunal. D'assez nombreux *conversos* n'ont à subir de la part des juges que des peines mineures telles que vexations et brimades mais d'autres, aussi nombreux, finissent leur vie sur le bûcher de l'Inquisition.

Néanmoins, comme le montre l'expérience du terrain, cela ne suffit pas à extirper le mal : il faut en finir avec les Juifs indésirables et les expulser. Le 31 mars 1492, sous l'influence du Grand inquisiteur, Thomas de Torquemada, l'Édit d'expulsion de Grenade est promulgué par les Rois Catholiques Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille. Rejetant le statut de hors-la-loi avec tout ce qu'un tel statut impliquait, plus de 200 000 Juifs trouvent alors refuge dans l'Empire ottoman (à Istamboul et Salonique notamment) ; ils y seront rejoints quelques années plus tard (en 1497) par ceux chassés du Portugal par le roi Manuel Ier.

Au début, ces lois et pratiques de profonde hostilité envers les Juifs n'allèrent pas sans quelque franche opposition dans l'Église. Le roi Jean II de Castille, les papes Nicolas V et Paul III, ainsi que nombre de représentants du clergé et de la classe politique, protestent énergiquement au nom de la doctrine chrétienne selon laquelle *non est distinctio Judaei et Graeci*, mais progressivement cette opposition s'estompe. Malgré la poursuite de la controverse aux siècles suivants au nom des principes évangéliques, les progrès du *"estatuto de limpieza de sangre"* sont malgré tout inexorables. Le sang, et non la croyance toujours incertaine, devient le critère décisif. Et les papes, Alexandre VI en 1495, Clément VII en 1525, Paul IV en 1555 ratifient le statut promulgué précédemment.

---

[273] Citation rapportée par Edouard Conte et Cornelia Essner, *La quête de la race*, p. 348.
[274] Citation rapportée par Claude Liauzu, *Race et Civilisation*, p. 207.

Après les Rois, ce sont les Institutions religieuses et les gouvernements locaux d'Espagne qui exigent à leur tour des statuts de *pureté raciale*. Suivant ces statuts, toute personne désirant un poste rémunéré en Espagne doit désormais démontrer qu'elle n'a aucun juif dans sa famille depuis au moins quatre générations. En 1547, l'archevêque de Tolède élargit leur application à tous les corps ecclésiastiques relevant de sa juridiction. Des certificats de *pureté raciale* sont demandés par quantité d'ordres religieux pour admettre leurs novices mais sont également exigés pour rejoindre les rangs des missionnaires, pour être admis à l'Académie militaire, voire pour devenir simple conquistador dans les Amériques.

De multiples problèmes sont posés par le Statut, en particulier pour l'admission des convertis au sein de l'Église. La conversion peut-elle véritablement pallier le défaut de la nature ? La pureté de la foi ne va-t-elle pas de pair avec la pureté du sang ?… À l'instar de la grande interrogation juive : *"La conversion au judaïsme suffit-elle pour faire partie du Peuple élu ?"*, la grande question du christianisme devient celle-ci : *"Le baptême chrétien peut-il vraiment supprimer les tares naturelles du peuple déicide ?"* Tour à tour, en fonction des mentalités, des contextes et des interprétations de l'Évangile, une réponse favorable ou non est donnée par les instances religieuses chrétiennes.

Tandis que les *nouveaux chrétiens* conservent une marque sociale infamante – parfois eux-mêmes considéreront qu'être de sang juif est un malheur – la pureté du sang et de la lignée reprise de la société juive devient, pour la société chrétienne ibérique portée depuis de nombreux siècles à être particulièrement unie, une véritable obsession nationale. *« Pouco sangue Judeo he bastante a destruyr o mundo »* (*« un peu de sang suffit à détruire le monde »)* s'écrie le portugais Vicente da Costa Mattos. La dimension biologique est encore plus évidente chez Fray Francisco de Torrejoncillo. Dans sa *Centinela contra judios* (Sentinelle contre les juifs) il propose en 1673 de caractériser ainsi le Juif : *« Pour enseigner la haine des Chrétiens, du Christ et de sa Loi divine, il n'est pas nécessaire d'avoir un père et une mère juifs. Un seul suffit. Si le père n'est pas juif, il suffit que la mère le soit. Et celle-ci n'a pas besoin de l'être entièrement, l'être à demi suffit ; bien plus, un quart suffit, ou même un huitième. Notre Sainte Inquisition a découvert des gens qui, séparés de leurs ancêtres juifs par vingt et une générations, continuaient de judaïser ».* Et il poursuit : *« Dans les palais, les nourrices choisies pour allaiter les fils de rois et de princes doivent être de vieilles chrétiennes [cristianas viejas], car il n'est pas convenable qu'ils sucent un vil lait juif. Venant de personnes infectées [personas infectas], ce lait ne peut qu'engendrer des inclinations perverses ».*

Fray Prudencio de Sandoval, dans sa biographie de l'empereur Charles Quint, revient lui aussi sur ce vice héréditaire que les Juifs ont attirée sur eux lors du drame du Calvaire, malédiction qui estompe le grand précepte de la charité chrétienne envers tous les hommes : *« Je ne critique pas la compassion chrétienne qui embrasse tous les hommes, car alors je commettrais un péché mortel ; je sais qu'Unique est le Seigneur de tous et qu'il n'y a pas de distinction entre le juif et le gentil... Cependant, qui peut nier que chez les descendants des juifs persiste et se perpétue le mauvais penchant de leur ancienne ingratitude et de leur aveuglement ?»*[275]

La phobie de la pollution raciale sera si prégnante en Espagne que l'obligation légale de prouver la non-contamination juive de son ascendance ne prendra guère fin qu'en 1865 trois siècles et demi après l'expulsion des Juifs. La société espagnole allait être en effet profondément et durablement marquée par cette expérience. *« La limpieza,* écrit Yerushalmi[276], *allait exercer une profonde influence sur l'histoire et la civilisation espagnoles*

[275] Les trois citations successives d'auteurs espagnols sont rapportées par Yosef Hayim Yerushalmi, *Esprit* mars-avril 1993.
[276] *Ibid.*, p. 19.

et portugaises, modeler certains aspects de la littérature et colorer ce sens de l'"honneur" si particulier à la péninsule ibérique ».

En fait, par l'intermédiaire des Ordres de chevalerie et des congrégations de l'Ordre de Saint Jérôme, des Franciscains, des Dominicains, des Jésuites…, ce sont toutes les nations chrétiennes européennes, et notamment la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne qui, à leur tour, vont être contaminées durablement par cette notion de « race » et vont, à leur traditionnel anti-judaïsme purement doctrinal, ajouter un racisme anti-Juifs caractérisé. En France, Joachim du Bellay conseille vivement au roi de conserver la pureté de son aristocratie :

« Et ne permettra point que d'un sang moins hardy
Le sang plus généreux devienne abastardy.
Car si des bons chevaux et des bons chiens de chasse
Nous sommes si soingneux pour conserver la race,
Combien plus doit un Roi soigneusement pourvoir
A la race, qui est son principal pouvoir? »[277]

Cette obsession du sang pur n'atteindra jamais en France, en Allemagne, en Grande Bretagne le niveau de l'Espagne, mais ces pays vont néanmoins procéder à des expulsions massives, voire à des exécutions. Pour la France, après l'expulsion en 1394 ordonnée par Charles VI et le Parlement de Paris, expulsion complétant elle-même celles de 1182 par Philippe Auguste et de 1306 par Philippe le Bel, il n'y a pratiquement plus de Juifs. Ils ne reviendront guère qu'à la fin du XVIIe siècle, lors de la conquête de l'Alsace et de Metz par Louis XIV.

Après avoir considéré les chrétiens comme des « intouchables », les juifs deviennent désormais les « intouchables » des chrétiens dont l'innocence ne peut qu'être souillée par un contact impur. Si on excepte le temps de son fondateur, Ignace de Loyola, qui ne tint pas compte du tabou de la *limpieza,* la Compagnie de Jésus est cet égard particulièrement éloquente. Les juifs convertis étant toujours quelque peu des impurs, des *maculados* dont le sang porte une tache (macula), il ne convient pas qu'ils puissent accéder aux charges et honneurs publics des chrétiens, et notamment à la prêtrise. Trois dates principales vont jalonner l'histoire de la Compagnie à ce sujet : en 1593, la Convention de l'Ordre, au lendemain de la mort d'Ignace de Loyola, n'admet en son sein « *aucun chrétien d'ascendance juive* » ; en 1608, un décret stipule que les novices doivent faire la preuve qu'ils n'ont pas de sang juif depuis cinq générations ; en 1923 enfin, un amendement au décret précédent précise qu'il suffit que les novices n'aient pas de sang juif depuis quatre générations. C'est ainsi que le R.P. Koch, dans l'ouvrage *Jesuiten-Lexikon,* peut écrire avec satisfaction en 1934 (un an après le triomphe du parti nazi en Allemagne) : *« De tous les ordres, c'est la Compagnie de Jésus qui, par sa règle, est le mieux protégée contre toute influence juive »*[278].

Notons, que les musulmans (les Maures) furent aussi visés par l'arrêt d'expulsion des rois d'Espagne mais les vexations et rétorsions qu'ils subirent, furent bien moindres que celles appliquées aux juifs. Ce n'est presque qu'accessoirement que les statuts de *limpieza de sangre* leur furent appliqués. L'opposition des chrétiens à leur égard est d'un tout autre ordre que celle existant entre chrétiens et juifs. Alors que les chrétiens, comme tous les non-Juifs, sont séparés des Juifs par la barrière infranchissable de l'élément racial qu'impose le judaïsme, chrétiens et musulmans ne sont séparés que par une donnée contingente, celle d'une croyance. Du *« Dieu le veut »* des croisés massacrant les musulmans de Jérusalem, au *« Allah est le plus grand »* des conquérants arabes à l'assaut de l'Europe, il s'agit toujours de guerres d'ordre religieux et non de combats d'ordre racial.

---

[277] Citation rapportée par Claude Liauzu, *Race et Civilisation,* p. 207.
[278] Données rapportées par Hannah Arendt, *Sur l'antisémitisme,* p. 224.

Luther, lui aussi, va suivre l'exemple des catholiques dans son hostilité caractérisée envers les Juifs. Dans un premier temps, espérant attirer les Juifs vers le christianisme, il se montre très bienveillant à leur égard, relance l'étude de l'Ancien Testament et réprouve fermement les persécutions de l'Église catholique qui ne font que repousser les Juifs dans leur communauté. Mais, dès qu'il se rend compte que les Juifs sont tout à fait rebelles à la conversion et rejettent l'enseignement de la religion réformée, il suit la même démarche que les catholiques et leur déclare une guerre sans merci. Quelques années avant sa mort il publie un pamphlet *Les Juifs et leurs mensonges*, dans lequel il exprime sa haine des Juifs et fustige leur *« race maudite »* dont l'entêtement, depuis 1500 ans les prive du Christ. Il les apostrophe avec une grande violence et les accuse d'être des usuriers. Il répète même les calomnies traditionnelles du Moyen Âge : le meurtre rituel[279], l'empoisonnement des puits, la sorcellerie… Les Juifs méritent une punition sévère : que leurs maisons et leurs synagogues soient brûlées, leur Talmud et leur livres de prière confisqués. Et si cela ne suffit pas, qu'ils soient expulsés comme l'ont fait les rois d'Espagne que Luther félicite malgré sa profonde aversion pour les catholiques[280].

Ce sont sans doute les écrits de Luther, tout imprégnés qu'ils sont de nationalisme et faisant du peuple allemand un peuple supérieur, qui vont avoir le plus d'influence sur la postérité. L'idéologie nazie intégrera divers éléments de sa pensée : les "ordres de la création" (la famille, le peuple, la nation, la race…), l'Allemagne comme nouveau peuple élu, la haine à l'égard des Juifs dont l'existence malheureuse est preuve de la malédiction divine.

Par ailleurs, à la notion de *pureté de race* émanant du judaïsme et intégrée par une partie des chrétiens va venir s'associer à cette époque, particulièrement dans les pays de l'Europe de l'Ouest : Espagne, France, Grande Bretagne, Allemagne, Pays-Bas…, une notion nouvelle : la *supériorité de la race* à la fois blanche et chrétienne. Elle sera prônée notamment par nombre d'hommes d'Église tel Juan de Sepulveda, demeuré célèbre pour s'être opposé à Bartolomé de Las Casas dans la défense des Indiens. Pour eux, il y a un droit *naturel* à dominer : *« Et il sera toujours juste et conforme au droit naturel que ces gens soient soumis à l'empire des princes et des nations plus cultivées et plus humaines [...] Et s'ils refusent cet empire, on peut le leur imposer par le moyen des armes et cette guerre sera juste ainsi que le déclare le droit naturel [...] En conclusion : il est juste, normal et conforme à la loi naturelle que les hommes probes, intelligents, vertueux et humains dominent tous ceux qui n'ont pas ces vertus […] N'est-il pas écrit dans le livre des proverbes que : "le sot servira le sage" ? »* [281]

C'est aussi au nom de la chrétienté et de la race que la colonisation de l'Amérique et de l'Afrique noire, *« cet arbitraire sanglant à mission civilisatrice »*, va être entreprise et poursuivie avec détermination. Et les philosophes des Lumières en laïcisant le discours religieux, les scientifiques en élaborant la théorie de la supériorité de la race blanche, lui apporteront dans les siècles suivants un concours manifeste, tandis que les éventuels scrupules se faisant jour ici ou là devant les exactions des colonisateurs et des marchands d'esclaves seront, pour l'essentiel, rapidement levés et que prévaudront intérêts et appétits de puissance de l'Occident.

---

[279] Fait singulier un historien juif contemporain, Ariel Toaff, italien et fils de rabbin, a relancé récemment la polémique dans un ouvrage *Pâques de sang* où il laisse entendre que de petits groupes de juifs se seraient livrés entre le XIIe et le XVe siècle en Italie du Nord à des meurtres rituels. Il semble ignorer la tradition chrétienne fondée sur les bulles papales d'Innocent IV (1247), de Grégoire X (1272) et de Paul III (1540) qui considéraient ces accusations comme *« tout à fait fausses »*.

[280] Lucie Kaennel : *Luther était-il antisémite?*, Genève, Labor et Fides, 1997.

[281] Citation rapportée par Sophie Bessis dans *L'Occident et les autres*, p. 22.

EN RÉSUMÉ

Deux éléments conjoints sont à la base du racisme explosant dans le christianisme espagnol du XVe siècle : d'une part le mythe de la Rédemption en tant que justification de l'anti-judaïsme doctrinal, d'autre part la racialisation des Juifs en tant que facteur d'opposition aux membres d'une lignée considérée comme maléfique.

En ce qui concerne le mythe de la Rédemption, même si le christianisme a puisé à la fois dans le judaïsme et le paganisme, on peut considérer qu'il s'agit d'une synthèse originale et spécifique. Quant au second facteur, il s'agit manifestement d'un héritage biblique : entre les lois ségrégationnistes juives de pureté du sang et celles instituées par le christianisme médiéval, la filiation est manifeste.

Toutefois, il faut bien considérer que le racisme développé dans le monde chrétien n'est pas resté, comme dans le monde gréco-romain, au stade de simple racisme *réactionnel*. Avec l'institution espagnole des "Statuts de pureté du sang", statuts qui devaient contaminer une grande partie de l'Europe, ce racisme est devenu, chez une partie notable des chrétiens – malgré leur doctrine fondamentalement non racisante qui aurait dû les en prémunir – un racisme véritablement *culturel* qui allait jouer un rôle considérable dans le drame juif du XXe siècle.

CH IX – L'HOSTILITÉ ANTIJUIVE (anti-judaïsme et racisme) DANS L'EUROPE INTELLECTUELLE DES XVIIe, XVIIIe et XIXe SIÈCLES

À l'hostilité traditionnelle des chrétiens à l'égard des juifs, hostilité qui d'ailleurs se renforce chez les théologiens, vient s'ajouter à cette époque une forme nouvelle, celle de divers penseurs et scientifiques.

XVIIe SIÈCLE

Lorsque vient ce siècle il n'y a plus guère de Juifs en Europe et, depuis longtemps, pratiquement aucun en France. Comme nous l'avons vu, leur retour, timide, se fait à partir de 1678, date où l'Alsace devient française. Pourtant, on constate que l'hostilité envers les Juifs dans sa forme religieuse est restée toujours très présente, comme en témoignent abondamment les sermons des grands prédicateurs tels que Bossuet, Bourdaloue, Massillon… Le responsabilité des Juifs dans la crucifixion du Christ est toujours vue, y compris dans les dictionnaires de l'époque, comme un crime et la malédiction divine comme une évidence. Les Juifs ne forment-ils pas toujours un peuple errant et misérable ? Les questions et réponses fournies par le catéchisme, les livres saints, les vies de Jésus-Christ et des saints confortent et perpétuent toujours ces idées de forfait impardonnable et de juste châtiment : *« Cette haine qu'on a à leur égard est extraordinaire* écrit Madame de Sévigné, *je sens de la pitié et de l'horreur pour eux et je prie Dieu avec l'Église qu'Il leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu ».*

Néanmoins, quelques penseurs issus du protestantisme vont promouvoir une vision nouvelle du christianisme et des religions en général. Le plus notable est sans doute Pierre Bayle qui publie son *Dictionnaire* et surtout son *Traité de tolérance universelle* en 1686. Coup de tonnerre dans le monde chrétien catholique. Avec lui, la tolérance devient vertu. Et, qui plus est, vertu universelle. Bayle considère que toutes les religions sont porteuses d'erreurs lesquelles sont à la base de perpétuels conflits. Elles doivent être critiquées et se réformer. Il est ainsi un des premiers penseurs à plaider en Europe chrétienne la cause de toutes les religions minoritaires et à exiger la liberté de penser pour leurs adeptes quels qu'ils soient :*« juifs, païens, mahométans, romains, luthériens, calvinistes, arméniens, sociniens ».* Foncièrement optimisme et désireux de forcer le destin, tout préoccupé de paix, il écrit : *« Pour ce qui regarde les Juifs, on est persuadé, même dans les pays d'Inquisition comme en Italie, qu'ils doivent être tolérés. On les tolère dans plusieurs États protestants, et tous les gens raisonnables ont horreur du traitement qu'on leur fait au Portugal et en Espagne ».*

Certes, la Religion Véritable restera pour beaucoup la religion catholique, les mentalités resteront, jusqu'au drame inédit du XXe siècle, tributaires de notions religieuses potentiellement agressives, mais avec Bayle la première des batailles pour la tolérance aura été menée non sans succès.

XVIIIe SIÈCLE

Au grief séculaire d'aveuglement quant à Jésus-Christ le Sauveur vient s'associer chez les européens d'alors, chrétiens ou non, un autre motif d'hostilité envers les Juifs : la concurrence commerciale. Les Juifs, commerçants habiles et besogneux, sont volontiers vus comme *« des usuriers qui trompent, des marchands qui cherchent, par des moyens injustes et sordides, à gagner de l'argent ».* Néanmoins, cette hostilité restera assez limitée : le XVIIIe siècle, c'est avant tout pour les historiens le *Siècle des Lumières* et celui de l'*Encyclopédie* (1751). Porteurs de principes universalistes, ils vont modifier la vision traditionnelle des Juifs. Montesquieu, Diderot, Rousseau et Voltaire, en dignes successeurs de Bayle, vont exalter la notion encore nouvelle de tolérance, inaugurée deux siècles plus tôt par les Réformés. Ils vont

s'opposer à ce qu'ils appellent dorénavant fanatisme ou superstition. Les Juifs sont des hommes égaux aux non-Juifs en droit et en dignité, principe que reprendront avec force et la Révolution française et plus tard le congrès de Vienne.

Cependant, à l'exception de Diderot pour qui les juifs forment parfois, en conversant et en correspondant entre eux, un lien utile entre les différents pays d'Europe, ces penseurs restent très sévères pour le judaïsme dont la doctrine du *peuple élu* et les pratiques rituelles, constituent un obstacle au rapprochement des hommes. Sévères aussi pour l'exclusivisme des juifs et leur mode de vie à l'écart attirant naturellement l'hostilité voire la haine tenace des autres peuples. En 1721, dans les *Lettres persanes,* Montesquieu, tout en portant un regard nouveau sur le judaïsme :*« c'est une mère de deux filles qui l'ont accablée de mille plaies »,* interpelle violemment les juifs qui se voient comme la source de toute sainteté, les inventeurs du monothéisme et qui, de plus, regardent les chrétiens comme des païens. Avec une insistance renouvelée, il leur demande d'être tolérants.

Il en est de même de Voltaire. Après avoir parlé des Hébreux de la Bible comme d'un peuple d'errants, de brigands, d'esclaves et de séditieux, il traduit dans de multiples textes son aversion à l'égard du judaïsme, de la Bible et des Juifs : *« Vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent ».* Néanmoins, contrairement à ce qu'écrivent divers auteurs modernes, tel Léon Poliakov dans son *Histoire de l'antisémitisme* ou Jean-Marie Lustiger dans son ouvrage *Le Choix de Dieu,* s'il y a hostilité évidente à l'égard des personnes il ne s'agit pas de racisme au sens propre. Comme l'écrit Roland Desné[282] *: « son discours sur les juifs ne relève pas d'une problématique raciale ou raciste ».* Même *« lorsqu'il est le plus agressif envers eux, ce n'est jamais à on ne sait quelle judéité naturelle physiquement manifestée qu'il s'en prend ; jamais il n'est fait allusion à quelque trait physique qui pût distinguer les Juifs des autres hommes »*[283]. Malgré la virulence de ses critiques, il est manifeste que Voltaire ne s'est pas laissé piéger par la malheureuse notion de race apportée par le judaïsme, notion à laquelle ont largement succombé non seulement les chrétiens mais aussi, comme nous le verrons, les ardents défenseurs des Juifs que furent l'abbé Grégoire à la Révolution, Émile Zola de l'affaire Dreyfus et, plus près de nous, J.P. Sartre.

Malgré ses jugements défavorables sur lesquels se sont basés divers auteurs modernes pour le classer comme antisémite, Voltaire aura sans doute été, en définitive, un des défenseurs les plus efficaces des Juifs. Dès 1789 Zalkind-Hourwitz, son contemporain, écrit : *« les juifs lui pardonnent tout le mal qu'il a dit d'eux en faveur du bien qu'il leur a fait, quoique sans le vouloir, peut-être même sans le savoir ; car s'ils jouissent, depuis quelques années d'un peu de repos, ils en sont redevables au progrès des Lumières, auquel Voltaire a sûrement plus contribué qu'aucun autre écrivain par ses nombreux ouvrages contre le fanatisme ».* Et à l'occasion du centenaire de la mort de Voltaire en 1878, Isidore Cahen de la communauté israélite française, pourra lui-même écrire : *« Le bien qu'il a fait – bien inestimable – en déracinant la tyrannie ecclésiastique, en ruinant les principes de l'Inquisition, en éteignant la flamme des bûchers, lui a survécu. C'est là le plus clair de son œuvre, et les méprises ou les petitesses de ses appréciations sont effacées par la grandeur des résultats que lui doit la civi1isation »»*[284].

En Allemagne, une multitude de publications et d'ouvrages foncièrement hostiles aux Juifs voient le jour à cette époque. Parmi leurs auteurs, Kant, notamment, considère que la religion *ethnique* qu'est pour lui le judaïsme contribue à élever des barrières infranchissables entre les

[282] Roland Desné, *Voltaire était-il antisémite ?,* Les cahiers rationalistes, juillet-août 2002 n° 559.
[283] Joël Barreau, *Voltaire et les Juifs*, conférence de l'Association Nantes-Histoire, 8 décembre 1997.
[284] Ces deux citations sont rapportées par Roland Desné dans l'article cité précédemment.

hommes. Il voit la conversion des Juifs, conversion qualifiée par lui d' *« euthanasie du peuple juif »* comme le seul événement capable de modifier favorablement leurs relations avec les populations de voisinage et d'entraîner une coexistence pacifique.

Pour la plupart des penseurs des Lumières, les croyances religieuses, parce qu'elles entraînent des comportements asociaux, représentent toujours leur principale raison d'hostilité envers la religion. Face aux Juifs, ils misent essentiellement sur leur assimilation à moins que ce soit sur leur émigration massive.

Quant aux scientifiques : Linné (en Suède), Blumenbach (en Allemagne), Buffon (en France), ils vont apporter quelques notions nouvelles d'importance dans le débat en cours sur les races humaines. Pour ces naturalistes qui ne retiennent pas la théorie privilégiée jusque-là du polygénisme, théorie émise précédemment par Giordano Bruno[285] et Christopher au XVIe siècle selon laquelle l'humanité posséderait plusieurs ancêtres, il n'y a, issu d'une seule souche, qu'un seul genre *homme* au sein duquel, sous l'influence du milieu naturel, se différencient espèces et races. Mais ils vont établir aussi, véritable obsession pour nombre d'entre eux, classifications et hiérarchies d'où il ressort de façon unanime que les Européens sont manifestement supérieurs aux autres par leurs qualités intellectuelles et leurs caractères esthétiques. Dans cette hiérarchisation, où les considérations morphologiques notamment pèsent d'un grand poids, les Noirs et souvent les Juifs, éloignés du canon grec, sont rejetés au bas de l'échelle.

Au concept initié par le judaïsme selon lequel il n'y a que deux catégories d'hommes, l'une pure et l'autre impure, concept ayant profondément conditionné les juifs et les chrétiens dans leur antagonisme, la scientificité des Lumières du XVIIIe, apporte un concept nouveau concernant les diverses races de l'humanité : celui du *supérieur/inférieur*. Cette étape, où est affirmée la supériorité occidentale, va se révéler marquante voire décisive dans bien des domaines. Les théories qu'elle a vu s'élaborer vont non seulement justifier l'esclavage et la colonisation mais s'épanouir particulièrement au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle avec, ce qui est alors nommé, la *question juive*.

XIXe SIÈCLE

C'est au cours de ce siècle que vont se conjuguer particulièrement les deux discours des siècles précédents : celui du *« pur/impur »*, celui du « *supérieur/inférieur* ». Tantôt on assiste à un discours purement laïque sur le *supérieur* et l'*inférieur*, notamment chez certains auteurs tributaires de la théorie de la sélection naturelle de Darwin abusivement interprétée, tantôt à un discours d'origine religieuse sur le *pur* et l'*impur*, tantôt à une association de ces deux discours.

En exceptant l'Espagne où l'hostilité des chrétiens envers les juifs, hostilité à la fois d'ordre religieux et racial, est toujours notable, l'Europe montre généralement une assez bonne tolérance à leur égard. En France, le décret Crémieux octroie la citoyenneté française aux juifs d'Algérie ; en Grande Bretagne Disraeli est porté à la tête du gouvernement qui hisse la couronne britannique au sommet de sa gloire. C'est approximativement dans le dernier tiers de ce siècle qu'un changement de cap va se produire : le discours *« supérieur/inférieur »* hérité des Lumières est repris en Occident par les esprits les plus avancés.

Dans sa lettre aux instituteurs de France en 1882, quelque cent ans après la promulgation de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen, Jules Ferry écrit : *« Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a pour elles un droit parce qu'il y a un devoir de civiliser les races inférieures »*. C'est aussi l'avis de Renan : *« La conquête d'un pays de race inférieure par une race supérieure qui s'y établit pour le gouverner n'a rien de choquant [...] Autant les conquêtes entre races doivent être*

[285] Cette théorie lui valut d'être condamné au bûcher par l'Église.

blâmées, autant la régénération des races inférieures ou abâtardies par les races supérieures est dans l'ordre providentiel de l'humanité. » En effet, écrit-il encore : *« La nature a fait une race d'ouvriers, c'est la race chinoise, d'une dextérité de main merveilleuse sans presque aucun sentiment d'honneur […] ; une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre […] ; une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne ».* [286] En Grande Bretagne, Rudyard Kipling écrit son poème *Le fardeau de l'homme blanc* selon lequel il est de la responsabilité de cet homme d'apporter les bienfaits de la civilisation à ceux qui en sont dépourvus et de prendre en charge, au besoin par la force militaire, *« les peuples nouvellement conquis et réfractaires, mi-diables, mi-enfants ».*

En affirmant que les Européens ont vocation à diriger le monde pour lui apporter le bonheur, aucun de ces auteurs n'a l'impression de trahir l'esprit des Lumières. Toute l'entreprise coloniale va être ainsi largement justifiée par le discours dominant exaltant la suprématie de la race blanche et plaçant les populations non européennes à des niveaux divers dans une hiérarchisation précise. Le racisme constitue alors l'idée politique de base. Les Sémites, et notamment les Juifs, « *qui ne connaissent ni la politique, ni les arts, ni les sciences* » sont disposés à l'échelon inférieur ; les Caucasiens ou Aryens, « *qui sont intelligents et dynamiques* », sont disposés à l'échelon supérieur de la race et de la culture.

Certes, les thèses de *race* et de *pureté du sang* adoptées par les chrétiens au XVe siècle n'ont pas perdu de leur pertinence en Europe mais le discours strictement laïque est particulièrement d'actualité. Après la dichotomie *juifs/non-juifs* instituée par le judaïsme, il y a maintenant, dans un même schéma manichéen, la dichotomie *aryens/juifs* qui va même, dit un auteur[287], être explicitée et exploitée jusqu'au délire par l'invention de couples de mots (tels : *sol/déracinement, peuple/masse, héros/marchands*…) le premier s'appliquant aux aryens et les exaltant, le second concernant les juifs et les abaissant.

Quelques théoriciens européens, au carrefour de ces deux systèmes de pensée, l'un laïc, l'autre religieux, vont parfaitement traduire le mouvement en question et fusionner les deux perspectives précédentes.

Gobineau (1816-1882), premier théoricien français de la race, se fait nostalgique d'une pureté originelle dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853) : *« Point de civilisation véritable chez les nations européennes quand les rameaux aryens n'y ont pas dominé ».* Toutefois sa pensée n'a rien à voir avec une conception biologique des individus. Diplomate, il n'écrit pas en scientifique. Et pour lui, bon catholique, tous les hommes sont créés à l'image de Dieu : il n'y a pas de hiérarchie dans le degré de l'humanité. Les races supérieures doivent plutôt aider celles qui sont inférieures, suivant le principe d'action que se donnent les colonisateurs occidentaux. Tout en partageant les vues chrétiennes d'ordre théologique sur les Juifs, Gobineau ne nourrit, en définitive, aucune mésestime envers eux : il les considère même comme un peuple *« libre, fort et intelligent ayant fourni au monde autant de docteurs que de marchands ».* Et puis, comme eux, il a horreur du métissage dans lequel il voit dégénérescence, mésalliance et en fin de compte chute des civilisations.

En Allemagne, Ernst Haeckel (1834-1919), savant biologiste et philosophe, est l'un des premiers à avoir popularisé le travail de Charles Darwin et sa théorie de l'évolution.[288] Dès

---

[286] *Œuvres complètes I*, p. 390.

[287] F. Tönnies (1855-1936) dans son ouvrage *Communauté et Société* (

[288] Il convient de noter que Darwin, contrairement à une thèse fort répandue que Patrick Tort réfute dans son ouvrage *Darwin et le darwinisme*, ne fut pas raciste. L'auteur peut écrire que *« Darwin n'était ni "darwiniste social", ni eugéniste, ni raciste, ni néo-malthusien, ni impérialiste, ni pro-esclavagiste, mais très exactement l'ennemi de tous ces dispositifs de forces idéologiques »*, Puf, collection *Que sais-je ?* 2005, p. 84.

1868, à peine neuf ans après *L'Origine des espèces,* il propose dans son *Histoire de la création* une classification des races humaines et leur hiérarchisation dans un cadre évolutionniste. Au départ il y a les Noirs censés être proches du singe, à l'arrivée il y a les Indo-Germains, c'est-à-dire les Allemands, les Anglo-saxons et les Scandinaves dont l'avancement, dans le domaine de l'industrie et des arts, témoigne de la forme humaine la plus évoluée. Le niveau d'évolution traduit le niveau d'humanité. Mais, pour lui comme pour Gobineau, le métissage est éminemment regrettable. Le mélange de deux races inégalement évoluées fait rétrograder et non progresser l'espèce humaine. Wilhelm Marr, dans son ouvrage *La victoire du judaïsme sur le germanisme*, ouvrage devenu le premier best-seller antisémite, soutient, quant à lui, la thèse chrétienne selon laquelle les Juifs, indépendamment de leur croyance, sont corrompus par nature.

Bien des écrits du XIXe siècle hostiles aux Juifs, s'inspirant eux-mêmes de ceux de Luther, d'où il ressort l'idée d'un peuple racialement pur doté de qualités (bravoure, loyauté, beauté…) inhérentes à la Germanie des origines, préfigurent en Allemagne les écrits nazis. Dès le milieu du XIXe siècle l'orientaliste Paul de Lagarde, dans un ouvrage de 1874, accuse les Juifs *« d'avoir perverti l'âme de la Nation et de donner à l'Allemagne un esprit mercantile »*. Le fédéraliste Konstantin Frantz, à la même époque, leur reproche *« de demeurer étrangers à l'âme du peuple au milieu duquel ils vivent tout en prenant la tête des pays qui les accueillent »*. Theodor Fritsch publie son *Catéchisme antisémite* où il défend *« la vision raciale de la question juive »*. L'historien Treitschke, quant à lui, dénonce *« l'ampleur de l'invasion par les Juifs et exige leur assimilation ou leur émigration »*.[289] De par leur nature ils sont dangereux pour la race allemande.

En Grande-Bretagne, Houston S. Chamberlain (1855-1927), fasciné par l'Allemagne dont il prend la nationalité avant de devenir le gendre de Richard Wagner, exalte lui aussi franchement la race aryenne et le sang germanique avant qu'ils ne soient souillés par les Juifs coupables d'un crime de *« lèse-sang »*. *« Se délivrer du joug sémitique »*, *« cultiver une discipline de la race »*, débarrasser le christianisme de *« ses oripeaux étrangers pour créer une religion adaptée à l'essence de notre type germanique »*, telles sont les orientations et pratiques qui doivent contribuer au rétablissement de la pureté originelle et à l'avènement d'une *« race noble »*. Dans ses *Fondements du XIXe siècle*, ouvrage paru en 1899, il écrit : *« Même s'il était prouvé qu'il n'y eut jamais de race aryenne dans le passé, nous voulons qu'il y en ait une dans l'avenir »*.

En France, Édouard Drumont (1844-1917) ne cesse d'opposer lui aussi Sémites et Aryens. Au début de *La France juive*, il écrit : *« Demandons à un examen attentif et sérieux les traits essentiels qui différencient le Juif des autres hommes et commençons notre travail par la comparaison ethnographique, physiologique et psychologique du Sémite et de l'Aryen, ces deux personnifications de races distinctes irrémédiablement hostiles l'une à l'autre, dont l'antagonisme a rempli le monde dans le passé et le troublera encore davantage dans l'avenir »* [290]. Pour Vacher de Lapouge (1854-1936) également, qui publie en 1889 *L'Aryen, son rôle social*, seule la race blanche, aryenne, dolichocéphale, est vraiment porteuse de grandeur. Il lui oppose la race brachycéphale, *« médiocre »*, dont les Juifs représentent la pire espèce. Et pour lui aussi le métissage, qu'il constate particulièrement au Brésil où les races sont nombreuses, conduit à la dégénérescence. Les mesures de ségrégation qu'il réclame alors sont très semblables à ce qu'allaient être en 1935 les lois de Nuremberg. Hiérarchie et pureté

[289] Les diverses citations de ce paragraphe émanent de l'ouvrage : *« De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain »*, p. 154.
[290] *La France juive, essai d'histoire contemporaine,* C. Marpion et E. Flammarion, Paris, 1885, t. I, p.3.

raciales, tels sont les deux thèmes revenant sans cesse dans le discours de ces théoriciens du XIXe siècle avec, bien entendu, celui du non-métissage.

Par ailleurs, l'hostilité d'ordre religieux envers les Juifs est toujours bien présente. Il en est ainsi particulièrement dans les cercles catholiques au moment de l'affaire Dreyfus. Dans le journal *La Voix du Nord*, on implore le ciel : *« Dieu tout-puissant et éternel qui n'excluez même pas de votre miséricorde la* PERFIDIE JUIVE (en capitales dans le texte) *exaucez les prières que nous vous adressons pour ce peuple aveugle, afin que, ouvrant les yeux à votre vraie lumière qui est le Christ, il sorte de ses longues ténèbres »*. Quant au journal *La Croix*, présent dans nombre de foyers et dans le tiers du clergé paroissial, il se considère simplement comme *« le journal le plus antijuif de France »*.

En fait, cette hostilité se voit dans de larges couches des sociétés européennes y compris chez les écrivains éloignés de la religion, tel Lamartine :

« Serions-nous donc pareils au peuple déicide
Qui, dans l'aveuglement de son orgueil stupide
Du sang de son sauveur teignit Jérusalem ? » (*Les harmonies poétiques et religieuses (I, 6)*

En cette fin de XIXe siècle, une autre donnée, qui n'est pas sans importance par les réactions qui s'ensuivent, est l'anti-catholicisme de Juifs de grande notoriété. Paul Colonge[291] signale que certains d'entre eux n'hésitent pas, notamment en Allemagne au sein du Kulturkampf prussien et protestant, à attaquer violemment le contenu de la foi catholique en ne voyant qu'idolâtrie et superstition dans les miracles et les pèlerinages. Une violente campagne catholique antijuive en résulte. Certains croyants s'en désolidarisent, en soulignant l'incompatibilité entre la haine des Juifs et l'esprit de charité évangélique, mais des pétitions sont lancées à travers toute l'Allemagne pour réclamer la limitation de l'immigration juive car *« les caractéristiques raciales juives »* menacent le bien-être, la culture et la religion du peuple allemand. 250 000 signatures sont ainsi remises au chancelier Bismarck[292]. Quant à ce dernier s'il *« désapprouve totalement la lutte contre les juifs, qu'elle se développe sur une base confessionnelle ou surtout sur la base raciale »* et *« la tenue de propos antisémites »*, cela ne l'empêche pas *« d'être d'avis de neutraliser les juifs par croisement. Car,* dit-il *cela ne saurait pas marcher autrement »*. Et, après avoir cité l'exemple de quelques familles de la noblesse allemande mêlées de sang juif, Bismarck constate, non sans quelque humour vulgaire, que *« cela ne donne pas toujours une mauvaise race »* surtout *« quand on unit un étalon de bon élevage allemand à une pouliche juive »*.[293]

Mais au dix-neuvième siècle l'hostilité antijuive ne s'exprime pas uniquement dans les courants de pensée précédents où sont exaltées les notions de race et de sang. Bien des philosophes, notamment allemands, ne vont pas s'arrêter à ces considérations d'ordre religieux ou scientifique. Leur hostilité à l'égard des Juifs obéit à d'autres considérations.

C'est avant tout le pouvoir des Juifs que dénonce Fichte : *« Au sein de tous les pays d'Europe s'étend un État puissant animé de sentiments hostiles, qui est continuellement en guerre avec tous les autres et qui, dans certaines circonstances, opprime terriblement les citoyens ; je veux parler des Juifs […] Si cet État est à ce point redoutable, c'est parce qu'il est fondé sur la haine du genre humain »*[294].

---

[291] *L'antisémitisme sous Bismark* in *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme moderne,* p. 162.
[292] *Ibid.,* p. 170.
[293] *Ibid.,* p. 157 (propos de Bismark dans une conversation avec Moritz Busch, journaliste à son service).
[294] Citation rapportée par Gilles Zenou dans *Regards sur la condition juive,* p. 82. À noter que l'expression : « *Les Juifs : ennemis du genre humain* », que nombre d'auteurs depuis l'Antiquité ont utilisée, traduit généralement dans leur esprit le comportement des Juifs dicté par le judaïsme à l'égard des populations de voisinage : *« ne pas assimiler, ne pas s'assimiler »*, comportement jugé au mieux comme fait d'indifférence et de dédain, au pire de mépris et d'hostilité.

Pour Hegel, le peuple juif, peuple maudit, se définit aussi par sa haine des autres (*odium generis humani*) et l'oppression qu'il exerce sur eux : *« Lorsqu'il fut accordé à ses descendants (ceux d'Abraham) de réduire l'écart entre leur être réel et leur être idéal, ils régnèrent sans ménagement, exerçant la tyrannie la plus révoltante »*[295].

Marx, quant à lui, retient particulièrement le pouvoir économique des Juifs. *« L'argent est le dieu jaloux d'Israël devant qui nul autre dieu ne doit subsister. L'argent abaisse tous les dieux de l'homme et les change en marchandise […] Le change, voilà le vrai dieu du Juif. Son dieu n'est qu'une traite illusoire »*[296].

Pour Nietzsche, la religion juive, dévalorise par certains de ses enseignements les valeurs nobles, empoisonne les hommes avec sa morale grégaire et les maintient en servitude. *« Ce sont les Juifs qui avec une logique terrifiante ont osé s'opposer à l'équation aristocratique des valeurs (bon = noble = puissant = beau = heureux = aimé de Dieu) et ont maintenu ce renversement »*[297].

À propos des relations entre les Juifs et les sociétés chrétiennes : espagnole, française, allemande… plusieurs historiens ont fait remarquer qu'elles avaient, par delà certaines contingences, évolué généralement suivant un même schéma. Dans un premier temps les Juifs qui s'intègrent progressivement et sont de plus en plus présents dans les différents secteurs importants de la vie sociale et économique sont bien acceptés ; dans un second temps, par contre, face à ce qui est perçu comme des solidarités communautaires contraires à l'intérêt national, un climat d'hostilité s'établit plus ou moins rapidement dans la population pour déboucher sur des manifestations dirigées contre la communauté dans son ensemble c'est-à-dire ouvertement racistes. En fait, tant que subsiste la conception raciale des Juifs portée simultanément par les Juifs et les non-Juifs, il ne saurait y avoir au mieux que des semblants d'assimilation ou de fusion. L'expérience allemande des XIXe-XXe siècles est sur ce point tout à fait démonstrative : tout en s'étant approprié d'une façon magistrale l'univers culturel allemand et avoir apporté une immense contribution à son enrichissement dans de multiples domaines, la plupart des intellectuels juifs allemands, parce toujours tributaires et souvent malgré eux de leur contraignante culture, sont restés *seuls dans un monologue*. C'est ce que constate Enzo Traverso[298] (sans toutefois en avoir saisi le processus intime) : après le stade de l'émancipation politique, l'assimilation – assimilation pourtant la plus volontariste et la plus complète que le monde ait connue – n'a jamais eu d'autre résultat que la manifestation persistante de l'altérité juive.

EN RÉSUMÉ

Le XIXe siècle, avec ses penseurs, ses doctrinaires et ses philosophes, ses scientifiques et ses théologiens, ses croyants et ses athées, aura émis, face aux comportements jugés agressifs des Juifs, nombre de discours traduisant une hostilité à leur encontre, sinon un racisme caractérisé. Comme nous allons le voir, le XXe siècle va, non seulement puiser largement dans cet argumentaire mais contribuer singulièrement à le compléter, cela même avant l'arrivée des nazis.

---

[295] *Ibid.*, p. 87.
[296] *Ibid.*, p. 91.
[297] *Ibid.*, p. 97 et 99.
[298] Dans *Les Juifs et l'Allemagne*, p. 6.

CH X – L'HOSTILITÉ ANTIJUIVE (anti-judaïsme et racisme) EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE AU XXe SIÈCLE

Indépendamment de l'opposition constante d'ordre doctrinal, opposition toujours plus ou moins teintée de racisme chez les chrétiens et les Européens imprégnés de la notion de *race juive*, le discours purement laïque d'ordre philosophique ou scientifique d'hostilité envers les juifs va particulièrement s'affirmer avec le XXe siècle. À l'idée alors banale et foncièrement raciste d'inégalité des races héritée des siècles précédents, d'où découle une inégalité de droit, s'associent maintenant des perspectives d'*amélioration artificielle* des populations. Pour pallier les défauts et insuffisances de la sélection naturelle qui a présidé jusqu'ici à l'évolution des espèces suivant la théorie de Darwin, et qui va de pair avec de nombreuses maladies héréditaires ou incurables, une nouvelle science apparaît dans les pays occidentaux, Europe et États-Unis notamment : l'eugénisme.

La conjonction de ces idées : l'inégalité des races d'une part, la perspective d'améliorer l'espèce humaine d'autre part va, sur fond d'anti-judaïsme chrétien, se révéler particulièrement maléfique.

L'EUGÉNISME EN OCCIDENT DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XXe SIÈCLE ET SON ÉVOLUTION VERS LE RACISME[299]

Le Britannique Francis Galton, inventeur du mot *eugenics* (eu = bien, genos = race) et fondateur de cette science nouvelle à la fin du XIXe siècle, s'interroge : *« Notre devoir n'est-il pas de faire tous les efforts raisonnables pour hâter l'évolution, et la rendre moins pénible qu'elle ne le serait livrée à ses propres forces ? »*. Car, ajoute-t-il, à propos des races primitives ou dépourvues des caractéristiques constitutives de la civilisation : *« Éduquez-les, civilisez-les, je n'imagine pas qu'on parvienne à modifier une race »*. L'eugénisme se propose ainsi de purifier la société, soit en entravant la multiplication des individus inaptes (c'est l'eugénisme négatif), soit en sélectionnant les individus les plus aptes dans la perspective de leur reproduction par des mariages précoces (c'est l'eugénisme positif).

Un grand nombre de biologistes trouvèrent que c'était une idée noble de vouloir améliorer l'humanité. En 1904, un enseignement national est inauguré à l'Université de Londres tandis que se met en place, à partir de 1907, une législation officielle dans les États du Sud des États-Unis, législation qui avait d'ailleurs été projetée dès la fin du XIXe siècle en Grande Bretagne par quelques médecins. L'interdiction du mariage, en vigueur depuis longtemps pour les populations de races différentes, est étendue à d'autres catégories de populations : malades mentaux, alcooliques, sujets atteints de maladies vénériennes ou présentant des malformations graves. Parallèlement des lois prescrivent la stérilisation de ces personnes ainsi que des délinquants sexuels (par castration chez les hommes, par salpingectomie chez les femmes). Par la suite, d'autres pays : la Suède (en 1922), la Suisse (en 1928), le Danemark (en 1929), l'Allemagne (en 1933), la Norvège, la Finlande… adoptent aussi ce type de lois avec le soutien de nombreux généticiens, biologistes, médecins, intellectuels. La biologie raciale est d'ailleurs financée par des institutions tout à fait officielles et respectables telle la Fondation Rockefeller.

Bien qu'inégalement appliquées, ces lois devaient être conservées dans une trentaine d'États des États-Unis jusqu'à la fin des années 1960, en Suède jusqu'en 1970. On peut remarquer que ni la Grande Bretagne, ni la France, ni l'URSS n'eurent de législation

[299] Les données de ce paragraphe proviennent des ouvrages de l'historien des sciences André Pichot, *La société pure de Darwin à Hitler*, de George Fredrikson, *Racisme, une histoire*, de Enzo Traverso, *La violence nazie*.

eugéniste même si leurs biologistes dans leur majorité ont pu le souhaiter et le proposer aux gouvernants.

Ces perspectives eugénistes répandues largement en Europe à cette époque ne peuvent pas être qualifiées par elles-mêmes de *racistes* mais très rapidement elles vont le devenir en se conjuguant avec les idées de supériorité de la race toujours bien vivantes depuis le XIXe siècle. Fait notable, à la Conférence de paix de 1919, les alliés refusent une proposition incluant dans la charte de la Société des Nations une déclaration proclamant l'égalité des races. La France, la Grande Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas sont alors des puissances coloniales dépourvues de tout état d'âme au sujet de leur action lointaine. Quant aux États-Unis, en dehors de leur législation sur l'immigration destinée à restreindre l'entrée des personnes *« racialement inférieures »* et où *« il est facile de trouver l'équivalent du (futur) discours nazi sur la race, l'eugénisme et la dégénérescence »*, elles sont une nation hautement ségrégationniste. André Pichot peut écrire à ce sujet : *« Ce que nous trouvons aujourd'hui d'abominablement raciste dans les textes de Gobineau, Darwin, Haeckel, Vogt, Gumplowicz, était alors l'opinion dominante, une opinion tellement banale que personne, ou presque, ne songeait à la critiquer, ni à gauche, ni à droite. Tout au plus y avait-il une certaine réticence lorsque ces théories étaient d'un nihilisme aussi glacial que chez Gumplowicz, ou lorsqu'elle prenait une forme aussi caricaturale que chez Vacher de Lapouge »*.

La majorité des biologistes et des médecins et, à leur suite, l'ensemble de la population partagent effectivement ces idées eugénistes. En 1905, le médecin Alfred Ploetz fonde à Berlin la Société d'hygiène raciale dont les travaux sont diffusés par plusieurs revues savantes ; en 1927, sous la république de Weimar, se crée l'institut Kaiser Wilhelm d'anthropologie, de génétique humaine et d'eugénisme qui centralise les recherches et élabore les premiers projets de stérilisation de malades mentaux, criminels et individus « moralement » arriérés ; en 1935, Alexis Carrel, un Français des États-Unis, publie *L'homme, cet inconnu* où il propose la création d'un *« établissement euthanasique pourvu de gaz approprié »* qui permettrait de résoudre le problème des anormaux *« de façon humaine et économique »*, ouvrage qui rencontre un énorme succès de librairie et vaut à son auteur la réputation de grand humaniste ; en 1936 la revue de haute valeur scientifique *Nature* publie, sans le moindre commentaires réprobateur, la nouvelle suivante : *« Un institut de biologie raciale doit être construit à Copenhague avec des subventions de la Fondation Rockefeller et du gouvernement danois »* ; en 1941 Julian Huxley, zoologiste britannique humaniste, publie *L'homme cet être unique*, où il considère que *« l'eugénisme fait partie intégrante de la religion de l'avenir »*. Et en 1947, alors qu'il est directeur de l'UNESCO et que son ouvrage est traduit en français, Huxley écrit encore *: « L'existence de différences génétiques dans les caractères physiques […] rend probable, à première vue, qu'il existe également des différences dans l'intelligence et le tempérament. Je considère, par exemple, comme absolument probable que les nègres authentiques, ont une intelligence moyenne légèrement inférieure à celle des Blancs ou des Jaunes »*. Pour A. Pichot, *« Huxley n'était pas spécialement raciste, sans doute l'était-il moins que bien des généticiens […] mais il avait les préjugés de son époque et prétendait les justifier pas la génétique »*.

L'eugénisme et son association avec le racisme, fait de société d'une extrême importance en lui-même mais particulièrement ici dans ces propos sur le judaïsme, reste pourtant très largement occulté. Pour Pichot il y a même à son sujet un vide quasi complet. Constatant que *« l'eugénism, qui a été massif dans la première moitié du siècle, n'est jamais pris en considération par les historiens, du moins dans les ouvrages généraux »* il en attribue le fait à la mauvaise conscience de nombre d'acteurs occidentaux.

Remarquons que l'eugénisme dont nous parlons ici est un eugénisme que l'on peut qualifier de *racial*, compte tenu des perspectives qu'il avait à cette époque et des pratiques

qu'il pouvait alors engendrer. Avec les progrès des sciences génétiques, il est clair qu'il peut y avoir maintenant un eugénisme indépendant de toute idée de race et moralement défendable.

LE RACISME ANTIJUIF DANS L'ALLEMAGNE NAZIE

Indépendamment de leurs conséquences génocidaires au caractère inédit qui ne nous concernent pas ici, voyons quels sont les sources et les éléments constitutifs de la pensée antijuive des nazis ou, en d'autres termes, quelle est la part d'héritage et celle d'invention dans l'idéologie nationale-socialiste à l'égard des Juifs. Telle est ici la question essentielle qu'il convient de se poser.

Si on se réfère à *Mein Kampf*, publié en 1924 dans une Allemagne désorientée, humiliée et frustrée à la suite du conflit 1914-1918, les motifs religieux qui fondent l'anti-judaïsme, suivant la définition que nous avons donnée à ce mot, sont apparemment inexistants. Les connaissances de Hitler en matière de religion semblent être extrêmement réduites. Le seul reproche qu'il fait aux Juifs, reproche qui ne manque d'ailleurs pas de surprendre, c'est *« de ne pas observer le vieux précepte de la Bible qui professe que la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite »*. Toutes les données doctrinales du christianisme, voire les critiques émises par les prédicateurs chrétiens, notamment celles qui concernent le peuple *déicide*, ne l'intéressent manifestement pas. Seul compte ce que lui a apporté dans sa jeunesse la société autrichienne profondément chrétienne : la haine de la race juive. Or, en ce début de XXe siècle, le racisme anti-Juifs est endémique aux États-Unis et dans toute l'Europe mais il l'est particulièrement en Europe centrale et orientale. Sont particulièrement concernées la Pologne, l'Autriche, la Russie, où existent des zones réservées aux Juifs, zones qui ont connu des pogroms sanglants peu d'années auparavant, notamment celui de Kichinev en 1904.

En fait, ce sont essentiellement les arguments biologiques et anthropologiques des théoriciens allemands du XIXe siècle et des eugénistes occidentaux du XXe siècle qui vont être retenus par Hitler à l'aube du national-socialisme.

L'eugénisme

En Allemagne, c'est sous l'expression d'*hygiène raciale* que se développe l'eugénisme dès le début du XXe siècle. Deux centres, Berlin et Munich, sont alors créés grâce à un financement émanant de la Fondation Rockefeller tandis qu'est éditée par les biologistes une revue les *Archives de biologie raciale et sociale.*

Comme nous l'avons vu précédemment, la première loi eugéniste fut promulguée le 14 juillet 1933 quelques mois après l'arrivée des nazis au pouvoir. Pratiquement calquée sur les lois américaines elle fut mise en application le 1er janvier 1934 et ne rencontra guère d'opposition hormis quelques protestations émanant du sommet de la hiérarchie catholique. (Mgr Von Galen, archevêque de Münster). Ni les protestants et leurs théologiens, ni les Juifs particulièrement nombreux dans les milieux scientifiques et notamment dans la biologie, ne formulèrent d'objection. Devenait légale la stérilisation de sujets atteints d'un certain nombre de maladies héréditaires ou de malformations, ainsi que celle des handicapés, des délinquants sexuels et des sujets présentant des malformations graves.

Mais, à cette stérilisation que nous avons vu banale dans divers pays et qui n'était pas *raciste* à proprement parler, succéda une forme de stérilisation qui, elle, l'était vraiment. En 1937, furent en effet stérilisés un certain nombre de *bâtards* des deux sexes issus des relations entre des Allemandes et des militaires français noirs appartenant aux troupes coloniales qui avaient occupé la Ruhr et la Rhénanie à la suite de la guerre de 1914-1918. Puis, dès la fin 1939 et le début de la nouvelle guerre, un pas supplémentaire devait être effectué dans la

même direction : à la stérilisation des malades mentaux, des handicapés, des porteurs de malformations…, succéda leur extermination, en évoquant volontiers quelque motif compassionnel, une mort *miséricordieuse.*

Si l'euthanasie des sujets en question n'était pas une invention spécifiquement allemande, la technique mise en œuvre et son caractère systématique, par contre, le furent réellement. Dans certains cas les mesures édictées devaient également concerner les vieillards séniles, les alcooliques, les grabataires, les *asociaux* (indigents, vagabonds, prostituées…). Des chambres à gaz spécialement aménagées virent alors le jour dans quatre centres répartis à travers l'Allemagne. À la suite des protestations émanant des autorités catholiques et protestantes, elles seront fermées en août 1941 mais reprises quelque temps plus tard, spécialement pour l'élimination des Juifs et des Tsiganes à la suite de la Conférence de Wannsee qui décida en 1942 du sort final de ces populations honnies. Après la phase de discrimination-spolation et le projet avorté de déportation hors d'Europe, il s'agit maintenant de la mise en œuvre de la « solution finale ».

C'est en définitive tardivement que quelques membres très connus des hiérarchies catholique et protestante se manifesteront vigoureusement. En 1941, Mgr Von Galen, protégé par son nom, n'hésite pas, conjointement avec l'évêque protestant Theophil Wurm, à déposer plainte pour meurtre ; en août 1943 une lettre pastorale collective des évêques catholiques allemands nie purement et simplement l'autorité d'un État fondé sur la violence : *« Tuer est en soi une mauvaise action, même si elle est prétendument exécutée pour le bien de la communauté à l'encontre de malades mentaux innocents et sans défense, de prisonniers de guerre ou de condamnés, de personnes de race ou d'origine étrangère »*.

Le développement du racisme anti-Juifs chez les nazis

En imputant d'abord la défaite de l'Allemagne lors de la guerre 1914-1918 aux agissements de la "juiverie internationale" et à la trahison des Juifs allemands, ce que dénonce Hitler dans *Mein Kampf*, c'est le péril juif (p. 307), le plan juif de conquête du monde (p. 668) et son rêve de domination universelle (p. 313 et 315), l'esprit de domination d'une race inférieure (p. 320), la volonté des Juifs de devenir les maîtres des autres peuples (p. 307), de constituer un État dans l'État (p. 309) et de le dominer (p. 323), de conquérir économiquement le monde et de le mettre politiquement sous leur joug (p. 321). En résumé, le Juif exerce une domination financière sur toute l'économie politique (p. 312), une domination sur la presse mondiale (p. 65, 305, 315), la grande presse (p. 320 et 305), la Bourse et les forces du travail de la nation (p. 314). Pour Hitler, qui ne fait que reprendre et rassembler les arguments de nombre d'auteurs allemands du XIXe siècle et du début du XXe défendant l'esprit de la race au sein du pangermanisme, l'exemple le plus notable est celui de la Russie soviétique de 1917 où les Juifs se sont alliés en grand nombre aux Bolcheviques pour s'assurer cette domination. Les Juifs sont des parasites qui contaminent le sang des non-Juifs. Bientôt juifs et communistes seront des synonymes.

Un autre ouvrage-clef, où est explicitée aussi l'idéologie nazie, est celui de Alfred Rosenberg *Le Mythe du XXe siècle* publié en 1930. Pour l'auteur, les théories de l'égalité entre les hommes, issues principalement du christianisme, sont fausses et ont causé de grands dommages à la civilisation. Pour la promotion de la nation allemande il convient de les rejeter de façon absolue[300].

---

[300] On peut remarquer ici que la conception de l'inégalité des races qui a pu être soutenue aussi au XIXe siècle par des gens de culture chrétienne va de pair avec un tout autre comportement que celui préconisé par Rosenberg et les nazis à l'égard des hommes "inférieurs". Ernest Renan peut écrire : *« Certes, nous repoussons comme une erreur de fait fondamentale l'égalité des individus humains et l'égalité des races : les parties élevées de l'humanité doivent dominer les parties basses […] Mais les nations européennes telles que les a faites l'histoire sont les pairs d'un grand sénat où chaque membre est inviolable […] La société humaine est un édifice á*

Pour les nazis, la race est la clef de l'histoire et le fondement des conflits. Il faut revenir à *« la race, au peuple, à la tribu »* et fonder l'appartenance sur le sang de façon irrévocable. La race aryenne, parce que supérieure aux autres, doit dominer en s'assurant un espace vital ("Lebensraum"). *« Pénétré de la conviction que la pureté du sang allemand est la condition de sa conservation et animé de la volonté inflexible de protéger à jamais la liberté et l'indépendance de la nation allemande »*, le Reichstag adopte ainsi à l'unanimité les Lois du 15 septembre 1935, lois très comparables à celles qui existaient alors dans les États du Sud des États-Unis ou à celles qui allaient être promulguées quelque temps plus tard en Afrique du Sud. Elles définissent le « Juif », le degré de pollution par le sang juif acceptable ou non, enfin les sanctions en cas d'infraction. L'Allemagne adoptait ainsi un régime résolument raciste. Remarquons que ces lois qui, d'après l'un des législateurs nazis, s'inspiraient de textes bibliques, relevaient aussi de l'esprit ayant présidé dans le christianisme aux *Statuts de pureté du sang* : les historiens Cecil Roth et Benzion Netanyahu constatent en effet une continuité entre la *limpieza de sangre* espagnole et les lois de l'Allemagne nazie[301].

Les *Lois de Nuremberg « pour la protection du sang et de l'honneur allemands »*

Conformément à la loi du 7 avril qui avait défini comme aryen *« tout Allemand dont deux parents et quatre grand-parents sont chrétiens et de race blanche »*, ces lois attribuent tout d'abord la citoyenneté allemande à ceux qui ont une ascendance allemande ou apparentée. Parallèlement, sont définis comme « juifs » ceux ayant trois ou quatre grands-parents juifs ou appartenant à la religion juive. Les Juifs exclus de la citoyenneté allemande sont désormais considérés comme résidents étrangers.

Ces lois définissent ensuite les « métis juifs » : ceux ayant deux grands-parents de sang allemand et deux de sang juif sont dits « métis de premier degré », ceux ayant trois grands-parents allemands et un de sang juif sont dits « métis de second degré ».

Quant à la définition du « sang juif », elle s'appuie tantôt sur la détermination religieuse, tantôt sur les signes morphologiques faciaux, tantôt sur la circoncision, tantôt sur les noms et prénoms…

Un certain nombre de règles sont ainsi édictées :

1) Les mariages entre Juifs et nationaux de l'État allemand ou parents sont interdits. Les mariages qui auraient été contractés nonobstant cette interdiction sont nuls et non avenus, même s'ils ont été conclus à l'étranger pour circonvenir à cette loi. (Les procédures d'annulation ne peuvent être amorcées que par le Procureur de l'État).

2) Les relations sexuelles hors mariage entre Juifs et habitants de race allemande ou parents, sont interdites.

3) Il est interdit aux Juifs de faire travailler dans leur ménage des domestiques féminins de sang allemand ou parents, âgées de moins de 45 ans.

À noter que l'interdiction des mariages entre Juifs et Aryens avait déjà fait l'objet, dès l'arrivée au pouvoir de Hitler, de la loi du 7 avril 1933, mais elle ne faisait que copier celles qui existaient aux États-Unis et en Afrique du sud (depuis le *Colour Bar Act* de 1926) entre les Blancs et les Noirs.

Par ailleurs :

3) Il est interdit aux Juifs de faire flotter un drapeau du Reich ou un drapeau national, ainsi que d'arborer les couleurs du Reich. Par contre, ils sont autorisés à arborer les couleurs juives. L'exercice de ce droit est protégé par l'État.

---

plusieurs étages où doit régner la douceur, la bonté (l'homme y est tenu même envers les animaux) » (*Œuvres complètes t. I*, p. 455).

[301] Yerushalmi, *Archives de Sciences Sociales des Religions, oct-déc. 2000.*

4) Toute personne qui contrevient à l'interdiction du paragr.1 sera puni de prison et de travaux forcés.

5) Un homme qui enfreint l'interdiction du paragr. 2 sera puni de prison avec ou sans travaux forcés.

6) Toute personne contrevenant aux dispositions des paragr. 3 ou 4 sera punie d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à un an et d'une amende, ou de l'une de ces deux sanctions.

Comme nous venons de le voir, était automatiquement Juif celui dont trois des grands-parents étaient juifs. Pour ceux dont les grands-parents avaient épousé des Allemands et qui ne présentaient pas des caractères physiques prononcés, le critère religieux vint s'ajouter au critère biologique dans la vérification de leurs origines et leur distinction des Aryens.

Initialement, ceux qui étaient juifs pour un quart ou même pour moitié *(Mischlinge)* pouvaient être considérés comme citoyens allemands s'ils ne pratiquaient pas le judaïsme ou s'ils ne se mariaient pas à des individus juifs ou partiellement juifs. En définitive, après de multiples discussions et disputes entre politiques, juristes et biologistes nazis – les uns partisans d'une exclusion absolue de tout sang juif[302], les autres faisant de l'allogénéité une affaire de degrés – une opinion prévalut en général : le fait pour les quart-Juifs d'épouser des Allemands au sang pur ne risquait pas finalement d'entraîner une contamination irrémédiable du sang de la nation allemande. En revanche, les demi-Juifs, tout au moins ceux qui appartenaient à la communauté religieuse ou s'étaient mariés selon les rites juifs, ne pouvaient épouser que des Juifs tant était grand le risque de contamination. Quant aux autres demi-Juifs ils ont pu dans certains cas être déclarés « de sang allemand » sur décision administrative.

Si le racisme allemand envers les Juifs allait en définitive moins loin en matière d'exigence de pureté que celui des chrétiens blancs américains à l'égard des Noirs – c'est la règle de l'unique goutte de sang *(« one-drop rule »)* qui prévalait alors dans le Sud des États-Unis – il était par contre beaucoup plus radical dans son horreur du métissage. Contrairement aux États-Unis il interdisait non seulement les mariages mixtes, mais aussi, à l'instar du judaïsme, les relations sexuelles inter-raciales. Dans le judaïsme, *« la femme juive est souillée par le goy »*, ici, *« la femme aryenne est souillée par le Juif »* lequel *« impose, par la puissance du sang, son identité à sa "proie" allemande et à sa descendance »*[303]. Quant à la forfaiture de l'homme aryen qui a un rapport sexuel avec une juive, pour grave qu'elle soit, elle l'est cependant moins que celle de la femme allemande : *« l'aryen ne réussit pas à "aryaniser" la juive, mais il résiste à l'"infection" »*.

Dans son *Immorality Act* de 1949, le régime d'apartheid d'Afrique du Sud devait adopter sensiblement les mêmes dispositions.

Compte tenu de l'antagonisme religieux traditionnel judaïsme-christianisme existant chez les catholiques mais aussi chez les protestants de tradition luthérienne surtout, compte tenu aussi de l'impact sur l'ensemble de la population des doctrines sur les races élaborées au XIXe siècle, ces lois nazies n'eurent qu'assez peu d'opposants. L'Église catholique, qui avait signé un concordat avec Hitler dès son arrivée au pouvoir en 1933, se tait à leur proclamation. Ces lois rencontrèrent même divers appuis résolus dans les milieux chrétiens comme celui de Mgr Gröberg, archevêque de Fribourg. Après la Nuit de Cristal en 1938, à partir de laquelle les nazis appliquèrent résolument les lois raciales, il déclare : *« On ne peut refuser à quiconque le droit de sauvegarder la pureté de sa race et d'élaborer les mesures nécessaires à cette fin »*.

À noter qu'après les pogroms déjà perpétrés, la ségrégation des Juifs revêtit des formes extrêmes pour les forcer à émigrer : après avoir été exclus de l'administration, de la presse, de

---

[302] Parmi ces derniers, Himmler réclame non seulement un peuple « nettoyé de Juifs » *(judenrein)*, mais une élite libre d'ancêtres juifs *(judenahnenfrei)* par une épuration généalogique totale.

[303] *La quête de la race*, p. 351.

l'enseignement, du cinéma et du théâtre, du Barreau, de la médecine…, ils n'eurent plus le droit d'utiliser les transports publics ni de faire des courses à certaines heures tandis que leurs enfants étaient renvoyés des écoles. En 1939 leur situation s'aggrava encore : ils ne purent plus diriger d'entreprises ou de commerces ni posséder de biens immobiliers.

Les décrets d'application des lois de Nuremberg mirent les Tsiganes dans la même catégorie que les Juifs. Non seulement ils étaient considérés comme de race *inférieure* mais comme métissés d'asociaux, de délinquants, de dégénérés. On peut noter toutefois que Himmler croyait qu'ils formaient une *race pure*. À ce titre ils servirent parfois de matériel de recherche sur les origines de la *race des seigneurs* avant d'être exterminés dans les camps de Pologne et notamment celui d'Auschwitz.

Les lois de Nuremberg élaborées avec l'appui de divers juristes allemands eurent aussi l'aval de personnalités éminentes tels Heidegger ou Carl Schmitt. Certes, on constate que Heidegger ne désigne pas nommément les Juifs dans son cours de philosophie des années 1930 mais, tributaire de l'ambiance qui règne alors en Allemagne, il parle néanmoins des *« possibilités fondamentales de la race originelle germanique »*. Il estime, par ailleurs, que *« pour tout peuple, le premier garant de son authenticité et de sa grandeur est dans son sang et sa croissance corporelle »*[304]. Quant au juriste catholique Carl Schmitt, il approuve résolument une conception discriminatoire du droit en justifiant les lois nazies : *« Le droit de déterminer ce qui est allemand, ce qui est substance allemande, ce qui est nécessaire à la protection du sang allemand, est et reste l'affaire du peuple allemand lui-même […] le droit et la volonté du Führer ne font qu'un »*.[305]

Les manifestations pratiques du racisme des nazis seront assurément fort différentes de celles des chrétiens, chrétiens d'Europe et d'ailleurs lesquels n'ont jamais imaginé la destruction physique des Juifs mais il est clair que le nazisme, quant à sa doctrine à laquelle adhéra une fraction notable d'un peuple instruit, ne fut pas le fruit d'une génération spontanée et qu'il fait essentiellement figure d'héritier d'une triple filiation : judaïque, chrétienne et savante[306]. À lui revient le paroxysme de perversité et d'inhumanité sur le terrain que l'histoire a connu, avec une *bureaucratie du crime* savamment organisée conduisant à un acte génocidaire singulier, mais la vision raciale des Juifs, dénominateur commun de toutes les formes de racisme antijuif, n'est pas son invention. Comme le constate Sophie Bessis à la suite de divers auteurs, le nazisme est *« le résultat d'une filiation et non une rupture »*. *« Ni l'obsession de la pureté, ni la conviction de faire partie d'une humanité supérieure, ni la volonté de se tailler un espace "vital" ne peuvent être portées au crédit des inventions hitlériennes »*[307].

En résumé

1° Le choc judaïsme/nazisme au XXe siècle a sans doute réalisé la première rencontre historique entre deux systèmes de pensée culturellement racisants ;

2° Le racisme antijuif du nazisme, fruit d'une synthèse dont les éléments existaient partout en Europe mais qui, ailleurs, étaient disjoints ou d'une moindre acuité, repose principalement sur quatre éléments conjoints :

---

[304] Citations rapportées dans l'ouvrage de Emmanuel Faye, *Heidegger, L'introduction du nazisme dans la philosophie*, Albin Michel 2005. Comment ne pas rapprocher ces citations du philosophe nazi de celle du philosophe juif Martin Buber citée précédemment : *« Le sang est une force qui constitue nos racines et nous vivifie, les couches les plus profondes de notre être sont déterminées par lui, notre pensée, notre volonté lui doivent leur plus intime coloration » !*

[305] Citations rapportées par Y.C. Zarka dans *Un détail nazi dans la pensée de Carl Schmitt*, PUF 2005.

[306] Sous ce qualificatif de "filiation savante" est désignée ici l'influence des scientifiques (biologistes, ethnologues…) et des philosophes qui, en Allemagne, furent particulièrement nombreux et renommés.

[307] *L'Occident et les autres*, p. 70 et 71. Pour l'auteur, ce sont Adorno et Horkheimer qui furent les premiers à parler d'une filiation pour l'hitlérisme.

. la conception raciale de la judéité et la notion de pureté du sang portées par le judaïsme depuis deux mille ans et reprises depuis le XVe siècle par une partie notable du christianisme ;

. les théories de divers biologistes européens du XIXe siècle hiérarchisant les races, exaltant la race aryenne, méprisant celle des Juifs, auxquelles succédèrent les théories des eugénistes du début du XXe siècle ;

. la présence massive de Juifs dans la révolution bolchevique de 1917 et leur responsabilité dans les massacres perpétrés (la destruction de la bourgeoisie)[308], avec la conclusion *« qu'il fallait, à titre de représailles et de prévention, les exterminer »* ;

. les données des auteurs allemands de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle selon lesquelles les solidarités trans-frontières des communautés juives, vues comme relevant d'une forme de racisme, sont potentiellement nuisibles aux intérêts nationaux.

L'HOSTILITÉ ANTIJUIVE DANS LA FRANCE DE VICHY

De même que le gouvernement nazi, arrivant au pouvoir en 1933, attribuait aux Juifs allemands une grande responsabilité dans la défaite de 1918, le gouvernement français siégeant à Vichy après la catastrophe de juin 1940 considéra lui aussi, en fidèle témoin de l'hostilité latente dans l'opinion publique envers les Juifs, que ces derniers avaient une responsabilité particulière dans la défaite cinglante et imprévue de l'armée française. Cette hostilité était alors endémique dans le monde occidental.

L'hostilité antijuive aux États-Unis et en Europe avant la guerre de 1939-1945

Après la violente vague de boycott visant les Juifs, déclenchée en Autriche après l'Anschluss de mars 1938 puis étendue en Allemagne avec notamment la destruction des synagogues et la volonté des nazis de se débarrasser à tout prix des Juifs, le président Roosevelt suscita une conférence internationale pour organiser l'émigration et l'accueil des persécutés. Cette conférence qui réunit trente-deux États se déroula à Évian du 6 au 15 juillet 1938. Mais, comme le rapporte Rita Thalmann elle fut tout à fait décevante. Témoignant de l'hostilité antijuive à travers le monde et en particulier l'Europe, *« son seul résultat,* écrit-elle, *fut la formation d'un comité intergouvernemental pour les réfugiés ayant pour siège Londres et pour secrétaire général l'Américain George Rublee qui est chargé "d'une mission exploratoire" auprès des autorités allemandes ».*

« À Évian 650 000 exilés juifs refusés par tous » titre le New York Herald Tribune à la suite de la Conférence, tandis que le journal allemand Reischswart proclame : *« Juifs à céder à bas prix - qui en veut ? Personne »* et que le *Danziger Yorposten* constate qu'on *« aime à prendre les Juifs en pitié tant que cette pitié alimente une agitation malintentionnée à l'égard de l'Allemagne, mais qu'aucun État n'est disposé à lutter contre la tare culturelle de*

[308] Dès le début de la révolution russe de 1917 dans la plupart des pays européens l'influence des juifs fut mise directement en cause. En Angleterre l'historienne Nesta Webster parle de *« conspiration juive »*, le *Times* de Londres de *« péril juif »*, Winston Churchill voit dans l'élément juif *« la force qui se cache derrière chacun des mouvements subversifs du XIXe siècle »*, en Italie, en France, en Allemagne… les milieux chrétiens et leur presse dénoncent avec force la présence juive derrière le "judéo-bolchevisme". La directive, diffusée parmi les soldats de la Wehrmacht à Minsk le 19 octobre 1941 pendant l'avancée allemande en Union soviétique, et martelée pendant toute la guerre dans les pays occupés pour appeler les volontaires au combat, appelait à une lutte sans merci au nom de la sauvegarde de la culture européenne : *« En tant que porteurs du bolchevisme et guides spirituels (geistigen Führer) de l'idée communiste, les juifs sont notre ennemi mortel. Il faut les anéantir (Sie sind zu vernichten)»*. (citations rapportées par Enzo Traverso, *La violence nazie,* p. 113 et 114.

.

l'Europe centrale en acceptant quelques milliers de Juifs. La conférence, conclut ce journal, est donc une justification de la politique allemande contre les Juifs ». [309]

Les dirigeants allemands ont en tout cas la preuve que les trente-deux États ayant participé à la conférence d'Évian n'ont nullement l'intention de prendre en charge les persécutés, ni même de s'occuper sérieusement de leur sort. Les États-Unis sont alors particulièrement hostiles aux Juifs. *« Elle opposa à ces derniers,* écrit Messadié, *le mur glacé de ses lois sur l'immigration, comme en témoigne l'indigne odyssée du paquebot Saint-Louis à l'été 1939. Parti de Hambourg avec 900 passagers juifs, le Saint-Louis entra finalement en rade de La Havane, à Cuba. Ses passagers étaient tous munis de visas parfaitement en règle pour une période de quatre-vingt-dix jours. Mais les autorités cubaines, dont il faut rappeler qu'elles étaient directement sous la férule américaine, refusèrent de les laisser débarquer. Le Saint-Louis se rendit ensuite à Miami, où les passagers se heurtèrent au même refus. Le navire retourna à Hambourg et la majorité de ses passagers périt plus tard dans des camps de concentration »*[310].

En Europe, on peut considérer qu'il n'y a eu guère que des individus isolés – mais pas de groupes sociaux – pour élever des protestations ou pour montrer leur solidarité envers les Juifs lors des persécutions nazies tant l'hostilité envers eux, sourde ou affichée, était alors présente. En Allemagne, l'archevêque catholique de Berlin, Konrad Preysing, suggère un texte de protestations à ses collègues mais le primat de l'Église allemande, le cardinal Adolf Bertram s'oppose absolument à son projet.

L'hostilité antijuive en France à partir de 1940

Après la défaite de 1940, se protéger des Juifs fut considéré par le gouvernement de Vichy comme une priorité, non pas principalement parce qu'ils constituaient une race inférieure (des *Untermenschen*) comme le pensaient les Allemands, mais simplement parce que dominant dans la société française, ils y avaient une influence néfaste. Divers groupements de propagande antijuive caractérisée tels le Rassemblement antijuif de France, le Centre de documentation et de propagande, le Mouvement antijuif colonial… sont alors particulièrement actifs. De son côté, l'Église catholique qui est au courant du statut des Juifs en préparation reste muette malgré son influence importante sur le gouvernement de Vichy.

Alors que dans la France officielle, les théories et pratiques eugénistes n'avaient guère connu de succès – seuls quelques rares biologistes et intellectuels s'y étaient vraiment investis – ce sont l'antagonisme religieux traditionnel christianisme-judaïsme et le racisme anti-Juifs toujours particulièrement vivace depuis le XIXe siècle et l'Affaire Dreyfus, qui vont jouer le rôle essentiel dans l'inspiration des responsables du pays. L'anti-judaïsme, c'est naturellement celui du peuple dans son ensemble, conditionné depuis toujours à considérer le peuple juif comme déicide, maudit et profanateur, mais c'est d'abord celui des intellectuels et des journalistes catholiques dont l'influence va être particulièrement déterminante sur l'ensemble de la chrétienté, clercs et laïcs. Aucun de ces auteurs, certes, n'approuvera les menées et persécutions caractérisées envers les Juifs mais ils participeront tous à des degrés divers, par leur passivité ou par leurs écrits, à une hostilité antijuive qui, parfois, peut légitimement être qualifiée de raciste.

Parmi les premiers émergent particulièrement les figures de Léon Bloy (1846-1917), de Paul Claudel (1868-1955), de Charles Péguy (1873-1914), de Jacques Maritain (1882-1973, de Georges Bernanos (1888-1948). Parmi les seconds celles des Pères Assomptionnistes, éditeurs des journaux La Croix et Le Pèlerin. À la fois profondément croyants et parfaitement instruits quant aux origines juives et à la théologie du christianisme, quelques idées maîtresses dominent leur discours : Jésus, leur héros divin, est un Juif ; le peuple juif dont Jésus fait

[309] "*20 janvier 1942 le protocole de Wansee"* in *10 leçons sur le nazisme*, p. 215.
[310] *Histoire Générale de l'antisémitisme*, p. 397.

partie est le peuple élu mais il est en même temps maudit à jamais pour avoir été l'agent du sacrifice divin ; la non-conversion des Juifs au christianisme est un scandale incompréhensible. Le christianisme leur a apporté une foi inébranlable en un dogme infaillible mais, comme nous allons le voir à travers un texte émanant de Jacques Maritain, philosophe devenu, à la fois un cardinal de l'Église pour son rôle intellectuel au service de la foi et un défenseur des Juifs persécutés, il n'a pas échappé, comme nombre d'individus à la contamination par la pensée raciale à l'égard des Juifs. À côté de critiques pouvant se justifier concernant des groupes de Juifs pratiquant des solidarités agressives (groupes financiers dans la circonstance), à côté d'une opposition doctrinale au judaïsme, disons d'un anti-judaïsme relevant de la simple et légitime discussion d'opinions religieuses, on peut voir que Maritain a lui-même franchi un pas vers le racisme, même si ce pas fut bien plus réduit que celui de la plupart des autres penseurs chrétiens. Son *problème* n'est en fait que celui du monde chrétien en général qui, depuis deux mille ans, est porté à la fois à l'anti-judaïsme doctrinal par son dogme spécifique de la Rédemption et au racisme antijuif par la pensée raciale inhérente à son héritage judaïque.

Le texte qui suit et qui date de 1921 est à ce propos tout à fait emblématique. *« La question juive* écrit Maritain[311], *présente deux aspects : un aspect politique et social, et un aspect spirituel ou théologique ».*

« Au premier point de vue, la dispersion de la nation juive parmi les peuples chrétiens pose un problème particulièrement délicat. Sans doute bien des juifs, ils l'ont montré au prix de leur sang pendant la guerre, sont vraiment assimilés à la patrie de leur choix ; la masse du peuple juif reste néanmoins séparée, réservée, en vertu même de ce décret providentiel qui fait de lui, tout le long de l'histoire, le témoin du Golgotha. Dans la mesure où il en est ainsi, on doit attendre des juifs tout autre chose qu'un attachement réel au bien commun de la civilisation occidentale et chrétienne Il faut ajouter qu'un Peuple essentiellement messianique comme le peuple juif, dès l'instant qu'il refuse le vrai Messie jouera fatalement dans le monde un rôle de subversion, je ne dis pas en raison d'un plan préconçu, je dis en raison d'une nécessité métaphysique, qui fait de l'Espérance messianique, et de la Justice absolue, lorsqu'elles descendent du plan surnaturel dans le plan naturel, et qu'elles sont appliquées à faux, le plus actif ferment de révolution […] Je n'insiste pas sur le rôle énorme joué par les financiers juifs et par les sionistes dans l'évolution politique du monde pendant la guerre et dans l'élaboration de ce que l'on appelle la paix. De là, la nécessité évidente d'une lutte de salut public contre les sociétés secrètes judéo-maçonniques et contre la finance cosmopolite, de là même la nécessité d'un certain nombre de mesures générales de préservation ».

« Les mesures dont je parle sont, par nature, des mesures d'autorité gouvernementale, et si de fait, pour les obtenir, il est nécessaire de recourir à l'opinion publique, nous avons le devoir, nous autres écrivains catholiques, d'éclairer celle-ci et de lui apprendre à raisonner de ces choses sans haine, en gardant la discipline intellectuelle qui convient […] J'arrive maintenant au second aspect de la question juive, à l'aspect spirituel ou théologique, qui concerne la vocation du peuple juif, et que je me permets de souligner, parce qu'il est trop oublié. Si antisémite qu'il puisse être à d'autres points de vue, un écrivain catholique, cela me paraît évident, doit à sa foi de se garder de toute haine et de tout mépris à l'égard de la race juive et de la religion d'Israël considérées en elles-mêmes. […] Si dégénérés que soient les Juifs charnels, la race des prophètes, de la Vierge et des apôtres, la race de Jésus est le tronc sur lequel nous sommes entés […] Plus la question juive devient politiquement aiguë, plus il est nécessaire que la manière dont nous traitons de cette question soit proportionnée au drame divin qu'elle évoque ; il est incompréhensible que des écrivains catholiques

[311] *À propos de la question juive,* La Vie spirituelle, 11, n°4, juillet 1921. Signalons par ailleurs son ouvrage publié en 1938 : *L'Impossible antisémitisme,* Desclée de Brouwer 1994.

parlent sur le même ton que Voltaire de la race juive et de l'Ancien Testament, d'Abraham et de Moïse […] C'est ainsi que l'Église, pressée par sa charité, et malgré cette sorte d'horreur sacrée qu'elle garde pour la perfidie de la Synagogue, et qui l'empêche de plier les genoux lorsqu'elle prie pour les juifs le Vendredi saint, c'est ainsi que l'Église continue et répète parmi nous la grande clameur : "Pater, dimitte illis" de Jésus crucifié ».

À l'exemple de Jean-Paul Sartre guidé par une donnée humaniste, il apparaît à l'évidence que Jacques Maritain, malgré ses bonnes intentions à l'égard des Juifs dictées par une donnée évangélique, s'est fait piéger par la conception raciale de la judéité et qu'il a favorisé le racisme qu'il voulait pourtant combattre.

Si ce racisme fut alors banal chez les chrétiens cela n'exclut pas bien entendu qu'il fut aussi largement présent chez les athées tels Léon Daudet, Charles Maurras, Louis-Ferdinand Céline, Jean Giraudoux… Ce dernier par exemple, nommé en 1939 au Commissariat à l'Information, constate dans *Pleins pouvoirs,* son essai politique violemment antijuif, que la France est submergée par de nouveaux barbares sous forme *« de centaines de mille Ashkénazis, échappés des ghettos polonais ou roumains »*. Il se dit *« pleinement d'accord avec Hitler pour proclamer qu'une politique n'atteint sa forme supérieure que si elle est raciale, car c'était aussi la pensée de Colbert ou de Richelieu.* Il appelle de ses vœux un ministère de physiologie et de psychologie car s'exclame-t-il : *« Quelle mission plus belle que celle de modeler avec amour sa race ! »*

Les dispositions gouvernementales françaises antijuives de 1940

Après trois mois seulement d'occupation, indépendamment de l'occupant nazi et de son idéologie, le gouvernement devait, de son plein gré, mettre en œuvre son plan de protection du peuple français à l'encontre des Juifs. Ce fut la loi du 3 octobre 1940 destinée d'abord à définir le statut des Juifs, ensuite à réglementer ou à interdire les activités sociales et notamment professionnelles des Juifs en France.

Il s'agit d'abord de répondre à la question : "Qu'est-ce qu'un Juif ?".

L'article 1 de cette loi, qui devait être complétée par de nombreuses ordonnances, se présente ainsi :

Est regardé comme Juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Cet article sera modifié par les **lois du 2 juin et du 22 juillet 1941** qui, en apportant dans la définition du Juif un critère d'ordre religieux, veulent se démarquer des lois allemandes basées essentiellement sur la race :

Est regardé comme juif :

1) celui ou celle, appartenant ou non à une confession quelconque, qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive, ou de deux seulement si son conjoint est lui-même issu de deux grands-parents de race juive ;

2) celui ou celle qui appartient à la religion juive, ou y appartenait le 25 juin 1940, et qui est issu de deux grands-parents de race juive.

La non-appartenance à la religion juive est établie par la preuve de l'adhésion à l'une des autres confessions reconnues par l'État avant la loi du 9 décembre 1905.

Le désaveu ou l'annulation de la reconnaissance d'un enfant considéré comme Juif sont sans effet au regard des dispositions qui précèdent.

Dans les articles 2, 3, 4, 5, 6, 7 la loi précise les multiples fonctions et professions interdites aux Juifs et celles qui leur sont accessibles.

Les Juifs sont notamment exclus de la haute fonction publique, de l'enseignement et de la magistrature. Par ailleurs, ils ne peuvent exercer une profession libérale, commerciale,

industrielle ou artisanale que "*dans les limites et les conditions fixées par décret en Conseil d'État* ", ce qui se traduit généralement par l'établissement de quotas.

L'article 8 concerne les dérogations éventuelles à la présente loi. Elles s'appliquent aux Juifs ayant rendu à l'État français des services exceptionnels ou dont la famille établie en France depuis au moins cinq générations, a rendu à l'État français des services exceptionnels.

L'article 9 enfin dit ceci :

Sans préjudice du droit pour le préfet de prononcer l'internement dans un camp spécial, même si l'intéressé est Français, est puni :

1° d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 500 F à 10000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, tout Juif qui s'est livré ou a tenté de se livrer à une activité qui lui est interdite par application des articles 4, 5 et 6 de la présente loi ;

2° d'un emprisonnement de un an à cinq ans et d'une amende de 1 000 F à 20 000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, tout Juif qui se sera soustrait ou aura tenté de se soustraire aux interdictions édictées par la présente loi, au moyen de déclarations mensongères ou de manœuvres frauduleuses. Le tribunal peut, en outre, ordonner la fermeture de l'établissement.

Cette législation inique du gouvernement de Vichy n'entraîna que des critiques très réduites, tant de la part des *progressistes* et de la communauté juridique que de celle des chrétiens et de l'Église de France. On peut même dire qu'elle représentait une suite logique à l'hostilité banale alors à l'égard des Juifs et qu'elle fut accueillie ou favorablement ou dans l'indifférence. Saul Friedlander rappelle, par exemple, que lorsque Léon Bérard, ambassadeur de Vichy auprès du Vatican, *« s'enquit des réactions du Saint-Siège à l'entrée en vigueur des décrets qui, de toute évidence, avaient laissé celui-ci impassible, il se vit encouragé à abolir une égalité en droits jugée offensante pour la société chrétienne »*[312]. Ce n'est guère que devant des exactions criminelles caractérisées que quelques voies éparses se firent entendre par la suite. Parmi ces dernières citons celle de l'archevêque de Toulouse Mgr Saliège dans sa lettre pastorale du 23 août 1942 : *« Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de le voir […] Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier »*.

Il reste que les Églises chrétiennes et la société française dans leur ensemble ont été extrêmement passives, voire complaisantes à l'égard du régime de Vichy avec sa politique envers les Juifs. En 1942, le grand théologien protestant Karl Barth réfugié en Suisse après avoir quitté l'Allemagne nazie, et fort influent en France, pouvait encore écrire : *« Comme on le reconnaît généralement, l'existence des Juifs est une preuve de l'existence de Dieu […] Les Juifs des ghettos fournissent cette démonstration, sans le vouloir, sans joie et sans gloire, mais ils la fournissent. Ils n'ont rien à attester au monde sinon l'ombre de la croix de Jésus-Christ qui tombe sur eux »*.

Comme chacun le sait, les conséquences des lois antijuives promulguées par le gouvernement français, en s'associant à celles des lois nazies, devaient être incommensurables.

En résumé

[312] *L'Extermination des Juifs d'Europe,* Revue des Études juives, CXXXV, 1976, p. 132.

Dans la France de Vichy, le discours sur l'inégalité des races du XIXe siècle comme les théories eugénistes du début du XXe siècle qui modelèrent profondément la pensée allemande, n'eurent qu'une influence très marginale dans le racisme visant les Juifs. En fidèle témoin du racisme développé dans la société chrétienne ce racisme releva avant tout de l'association des deux éléments conjoints traditionnels : l'anti-judaïsme doctrinal issu du christianisme et la vision raciale de la judéité largement reprise du judaïsme depuis le XVe siècle.

Pour conclure ce chapitre consacré à l'hostilité antijuive en Allemagne et en France au XXe siècle, on peut dire que cette hostilité qui a culminé avec le cataclysme d'Auschwitz n'est pas seulement, comme le pensent certains historiens[313], la résultante de l'éruption hitlérienne et du passé allemand mais celle du contexte civilisationnel de l'ensemble du monde occidental de la fin du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle.

[313] Tel Daniel J. Goldhagen dans *Les bourreaux volontaires de Hitler : les Allemands ordinaires et l'holocauste*, Seuil 1998.

CH XI – LA RACIALISATION DES JUIFS DANS LE JUDAÏSME : CLÉ DU RACISME ANTIJUIF

Si la pensée raciale issue du judaïsme est à la base du racisme chez les Juifs, elle est aussi, comme nous venons de le voir dans les chapitres précédents, un élément essentiel du basculement, chez les non-Juifs, d'un anti-judaïsme en tant que simple opposition légitime à des données religieuses, en un racisme caractérisé et inadmissible à l'égard des personnes. C'est, en effet, l'agent contaminateur des esprits et le dénominateur commun de toutes les formes de ce racisme. Revenons de nouveau ici sur ce sujet-clé.

LE PIÈGE DE L'ANTISÉMITISME

Parmi les multiples auteurs ayant abordé le sujet de l'antisémitisme, Hannah Arendt, en écrivant : *« qu' avant de penser "racism*e" *il convient de penser "race" »*[314], semble avoir assez la gravité de la notion de race portée par le judaïsme. À propos du fossé existant entre les Juifs et les non-Juifs, et en citant des extraits de l'ouvrage de Jacob Katz *(Exclusiveness and Tolerance. Studies in Jewish-Gentile Relations in Medieval and Modern Times)* elle écrit : *« Du XVe à la fin du XVIe siècle [...] le judaïsme devint "plus que jamais un système de pensée fermé". C'est alors que, sans intervention extérieure, les Juifs commencèrent à penser que "ce qui séparait les Juifs des nations n'était pas fondamentalement une divergence en matière de croyance et de foi, mais une différence de nature profonde", et que l'antique dichotomie entre les Juifs et les non-Juifs était "plus probablement d'origine raciale que doctrinale". Ce changement d'optique, cette vision nouvelle du caractère étranger du peuple juif [...] apparaît clairement comme la condition* sine qua non *de l'antisémitisme »* [315].

Que cette remarquable philosophe juive ait pu penser que l'hostilité envers les Juifs résultait non pas d'une différence de croyance entre Juifs et non-Juifs mais d'une différence de *nature*, une différence d'essence en somme, permet de réaliser parfaitement ce que la notion d'hérédité ou de *race*, cet élément d'ordre culturel transporté par la tradition judaïque peut avoir de pernicieux. Et dans le cercle infernal où se succèdent et s'appellent les deux formes conjointes de racisme, comment ne pas attribuer à la pensée raciale portée par le judaïsme la responsabilité première, puisque son fondement qui est scripturaire a pour lui et l'antériorité et la permanence ?

Si la loi raciale rabbinique et le mythe du Peuple élu inculquent aux Juifs la notion de *l'étrangèreté* des non-Juifs et leur enseignent à se voir Juifs parmi les non-Juifs avec le racisme qui peut en résulter, il faut bien voir parallèlement que ces éléments fondateurs, conditionnent parallèlement les non-Juifs à penser *race* en présence d'un Juif, à voir *l'Autre* dans le Juif, à cultiver à leur tour l'altérité, bref à avoir des Juifs une perception racisante et à développer un racisme réactionnel. Terrible piège que celui-là tendu aux non-Juifs ! Même les plus ardents défenseurs des Juifs vont se faire facilement tromper par cette vision. Il en sera ainsi notamment pour ce partisan résolu de leur émancipation et leur ami sincère que fut l'abbé Grégoire sous la Révolution. Dans son ouvrage *Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs* – titre qui est à lui seul un programme – ne dresse-t-il pas un catalogue assez effrayant de leurs tares biologiques (un *« visage blafard », un « nez crochu »,* un *« menton proéminent »,* des *« muscles constricteurs de la bouche fortement prononcés »…)* et ne suggère-t-il pas chez eux quelque malheureuse dégénérescence ?

---

[314] Le titre du chapitre II de son ouvrage *L'impérialisme* est celui-ci : *« Penser la race avant le racisme »*.
[315] *Sur l'antisémitisme,* p. 11.

Émile Zola, fervent avocat du capitaine Dreyfus, est lui-même contaminé**.** Racontant dans son roman *L'argent* comment un banquier chrétien s'est trouvé ruiné par un financier juif il écrit : *« Il y avait là, en un groupe tumultueux, toute une juiverie malpropre, de grasses faces luisantes, des profils desséchés d'oiseaux voraces, une extraordinaire réunion de nez typiques »*[316]. La métaphore culturelle est claire : le Juif est indissociable de ses caractères physiques héréditaires conditionnant eux-mêmes une avidité pour l'argent.

Quant au dreyfusard catholique Anatole Leroy-Beaulieu, quoique porté à reconnaître l'existence d'un certain génie chez les Juifs il n'en souligne pas moins leurs défauts physiques et psychiques : *« Il y a, chez nombre d'entre eux,* écrit-il, *une sorte d'abâtardissement et de dégénérescence de la race »* et *« à la dégénérescence physique correspond, trop souvent, la dégradation morale »*[317].

Même Jean-Paul Sartre qui a été à l'époque moderne un grand défenseur des Juifs se laisse lamentablement prendre dans les filets de la race en contribuant lui-même au racisme qu'il a pourtant la ferme ambition de combattre. *« Quand je vivais à Berlin, dans les commencements du régime nazi,* écrit-il, *j'avais deux amis français dont l'un était juif et l'autre non. Le Juif présentait un type "sémite" accentué ; il avait un nez courbe, les oreilles décollées, les lèvres épaisses… »*[318] ; *« Je ne nierai pas qu'il y ait une race juive […] Ce que j'appellerai, faute de mieux, caractères ethniques, ce sont certaines conformations physiques héritées qu'on rencontre plus fréquemment chez les Juifs que chez les non-Juifs »*[319] ; *« Par caractères ethniques nous entendons ici les données biologiques héréditaires que nous avons acceptées comme incontestables »*[320].

Ayant pris délibérément le parti de ne pas critiquer le judaïsme et considérant par ailleurs les Juifs comme *« les plus doux des hommes »* et *« fondamentalement ennemis de la violence »* [321], le généreux philosophe qu'est Sartre ne s'est manifestement pas rendu compte qu'avec sa description péjorative du physique des Juifs il contribue à transmettre l'agent contaminateur du racisme envers eux, aussi sûrement sans doute que tous les écrivains vraiment antisémites rendus d'emblée suspects sinon odieux par la haine manifeste dont ils font preuve.

Si on rapproche la vision que ces quatre ardents *philosémites* ont des Juifs de celle d'un *antisémite* déterminé comme Drumont qui écrit : *« Les principaux signes auxquels on peut reconnaître le Juif restent ce fameux nez recourbé, les yeux clignotants, les dents serrées, les oreilles saillantes, les ongles carrés au lieu d'être arrondis… »*[322], il paraît évident que les uns et les autres voient les Juifs à travers des données de *race*. Ceci est à la fois juste et conforme à la tradition juive, mais il est clair que de tels discours dépréciant les Juifs physiquement et psychiquement, ou bien favorisent le racisme chez les autres ou bien témoignent d'un racisme personnel caractérisé. Force est de constater que cette représentation des Juifs : une lignée, une généalogie, une communauté centrée et fermée sur elle-même, est entièrement dépendante de la culture juive, mieux qu'elle est imposée d'autorité aux non-Juifs, qu'ils soient judéophiles, judéophobes ou indifférents et que cette représentation porte… le virus même du racisme !

Quant à la philosophe Simone Weil, en découvrant en 1940 qu'elle était israélite lors de la publication par le gouvernement de Vichy du Statut des Juifs, ne constata-t-elle pas, de son côté, que certains de ses collègues professeurs d'université pouvaient se conduire à son égard

---

[316] *L'Argent*, Gallimard, Folio, p. 56.
[317] Citation rapportée par Enzo Traverso, Op. cit. p. 132.
[318] *Réflexions sur la question juive*, p. 74.
[319] *Ibid.*, p. 73.
[320] *Ibid.*, p. 123.
[321] *Ibid.*, p. 142
[322] *La France juive*, p. 35.

en se basant exclusivement sur qu'elle appelle, dans une lettre à Xavier Vallat commissaire aux Affaires juives, *« les présomptions d'origine israélite attachée à mon nom » ?*

Par une malencontreuse disposition de la tradition judaïque, le nom et le qualificatif de *juif* sont, en effet, contaminés par la notion de race. Ceux qui les emploient comme ceux qui sont désignés sont littéralement piégés. Les premiers sont acculés à penser *race* : ne suffit-il pas la plupart du temps à un individu d'être né dans une famille où il y a des Juifs pour qu'il soit d'emblée qualifié de *juif* indépendamment de toute croyance ou culture juive. Les seconds peuvent se sentir méprisés d'être vus à partir de ce seul critère héréditaire à la source de préjugés et stéréotypes antijuifs. En dépit de lui-même et indépendamment des non-Juifs, le Juif est, de par le judaïsme, constitué comme Juif par son sang.

Dans le racisme anti-Noirs – racisme qui s'attaque à un groupe racisé mais traditionnellement non racisant – la notion de race est présente chez l'acteur et non chez la victime. Dans le racisme anti-Juifs au contraire, radicalement différent en cela de tous les autres racismes, c'est la victime elle-même qui, de par sa tradition culturelle, est le vecteur conscient ou non de cette notion potentiellement capable de transformer un simple opposant ou un banal ennemi en un raciste caractérisé. La sottise et la culpabilité de ce dernier n'en sont pas moins grandes que celles du raciste anti-Noirs, mais n'y a-t-il pas là quelque chose de pathétique dans ce singulier phénomène victimal quand est présente à l'esprit la pérennité du racisme anti-Juifs ?

Dans son ouvrage déjà cité, Jean Paul Sartre[323] a écrit : *« Le Juif est un homme que les autres hommes tiennent pour Juif : voilà la vérité simple dont il faut partir. En ce sens, le démocrate a raison contre l'antisémite : c'est l'antisémite qui* fait *le Juif » ; « on a contraint les Juifs de se penser Juifs », « ce qui fait le Juif, c'est sa situation concrète » ; « c'est l'idée que l'on se fait du Juif qui semble déterminer l'Histoire, non la "donnée historique" qui fait naître l'idée » ; « il est évident pour nous qu'aucun facteur externe ne peut introduire dans l'antisémite son antisémitisme ».*

Sartre se trompe quant au processus en question. Sa vision est gravement amputée de quelque chose qui précède le phénomène d'antisémitisme qu'il cherche à analyser : le fait que le Talmud et la loi rabbinique, en fondant la judéité sur le critère héréditaire, conditionnent d'abord les Juifs à se voir *juifs* parmi les non-Juifs et ce depuis plus de deux millénaires. Le Juif, *« qui reste au-dehors »* [324] et qui a reçu en dépôt *« l'orgueil de la différence »* [325], se voit d'abord différent du non-Juif avant que celui-ci, à son contact, le perçoive différent. Avant de devenir le Juif du non-Juif et la cible de l'antisémite, le Juif est d'abord la représentation du Juif conscient de sa judéité, de sa différence indélébile, de son altérité. L'appartenance juive du Juif ne naît nullement en premier lieu du regard d'autrui sur lui mais de son regard sur lui-même : *se penser Juif* est d'abord une prescription essentielle du judaïsme avant d'être une contrainte venue de l'extérieur.

« Dès ma petite enfance, écrit Jean Marie Lustiger[326], *j'ai su que je n'étais pas comme les autres ».* Pour André Neher[327], *« le Juif est quelque chose d'autre qu'un homme au sens terrestre, technique, banal du terme, il est le sourcier de la Lumière perdue »* et l'auteur d'ajouter : *« Seul un peuple se trouvant à la limite du Divin et de l'Humain peut être solidaire d'Eretz (la Terre de Dieu), elle-même à la limite du Céleste et du Terrestre […] Israël est l'axe du monde, il en est le nerf, le centre, le cœur ».*

---

[323] *Ibid.*, p. 83-84 ; p. 175 ; p. 176 ; p. 18.
[324] Theodor Lessing, *La haine de soi, le refus d'être juif,* p. 44.
[325] Expression de Alain Finkielkraut dans son ouvrage *Le Juif imaginaire,* p. 120.
[326] *Le choix de Dieu,* p. 32.
[327] *L'identité juive,* p. 31, 95, 113.

« Dès mon plus jeune âge, lorsque mes yeux commencèrent à s'ouvrir sur le monde, écrit de son côté André Chouraqui[328], *je voyais bien que nous étions d'ailleurs […] Être juif, géographiquement et chronologiquement, c'était être d'ailleurs ».*

Le judaïsme ayant imposé une conception manichéenne du monde des hommes, l'antisémitisme, à son tour, ne peut pas ne pas comporter cette même conception. Juifs et non-Juifs sont piégés par le même processus.

Avec cette donnée raciale inhérente au judaïsme il faut bien voir aussi que les antisémites trouveront toujours une raison justifiant leur comportement, voire une circonstance atténuante à leurs exactions. Comme nous l'avons vu, l'Inquisition, les chrétiens espagnols, Hitler… ne se priveront pas de cette aubaine : penser la différence entre Juifs et non-Juifs à la manière du judaïsme, considérer le caractère racial et indélébile de la judéité et s'en servir dans leur hostilité envers les Juifs. Faut-il rappeler que pour les nazis, comme pour l'essentiel de la judaïcité en référence au Talmud, les Juifs convertis au christianisme, tels le protestant Victor Klemperer ou la carmélite Edith Stein, restaient des Juifs[329] ? Il en sera de même pour le gouvernement de Vichy, comme en témoigne le cas de Simone Weil. Élevée dans un milieu complètement assimilé, totalement étrangère au monde des Juifs au point de n'apprendre qu'en classe de première qu'il existait des Juifs et des Gentils, désignée comme juive par la législation raciale, elle est exclue de l'enseignement public en 1940 alors que sa profession de foi, à l'adresse des autorités, ne laissait place à aucune ambiguïté quant à ce qu'elle était ou voulait être : une personne libre et non le simple héritière de quelque sang.

Dans l'islam, il y a bien hérédité paternelle mais elle très différente de l'hérédité maternelle juive. Pour la liberté des individus et pour le progrès de la civilisation, comme pour celui de la démocratie, il s'agit certes d'une tare notable que cette transmission qui se veut héréditaire de la religion, mais il n'y a ni notion de *sang*, ni notion de *race* transmettant par voie masculine ou féminine l'identité même de la personne. L'islam, foncièrement égalitaire – *« Vous êtes tous égaux comme les dents d'un peigne »* a dit le prophète – n'a jamais fait de différence entre les races et, de ce fait, est resté indemne de racisme premier. Les musulmans épousent volontiers des étrangères et, s'agissant des femmes, l'interdiction pour elles de se marier avec un non-musulman ne provient pas du Coran. En témoigne aussi le prosélytisme constant de l'islam dans la perspective primordiale qui est la sienne (comme elle reste celle du christianisme) : son extension maxima près des *infidèles*. Comme le rapporte Hesna Cailliau[330] *« les Arabes n'hésitèrent pas, dès la première expansion, à mêler leur sang aux nouveaux convertis, créant ainsi une culture arabo-berbère au Maghreb, arabo-égyptienne dans la vallée du Nil, arabo-iranienne dans l'ancien Empire sassanide. Ce processus d'acculturation et de métissage s'est poursuivi jusqu'à nos jours ».* Et l'on sait que beaucoup de Noirs, notamment aux États-Unis, se convertissent à l'islam. La conversion, particulièrement facile, puisqu'il s'agit seulement de déclarer trois fois : *« Allah est grand et Mahomet est son prophète »*, fait ainsi de l'islam la religion monothéiste la plus accessible, la plus « ouverte » suivant le qualificatif que Bergson a attribué particulièrement au christianisme.

Dans les ouvrages sur le racisme, les auteurs rapprochent souvent le racisme anti-Noirs du racisme anti-Juifs. En fait, si les manifestations violentes de l'un et de l'autre peuvent évidemment avoir quelques ressemblances, leurs fondements et donc leur avenir sont totalement différents. Puisqu'il n'existait pas initialement de racisme anti-Blancs chez les Noirs, le racisme anti-Noirs ne pouvait être qu'un racisme *primaire, naturel,* assez facilement

---

[328] *Mon testament. Le feu de l'Alliance* p. 16.

[329] En fonction de cette donnée, la canonisation d'E. Stein en 1998 entraîna une vigoureuse protestation de la communauté juive auprès du pape Jean-Paul II.

[330] *L'esprit des religions,* p. 231.

réductible. Sans base culturelle il devait, comme le temps l'a montré, s'effondrer rapidement dans les institutions à la fin du XXe siècle, lorsque quelques coups de boutoir lui furent portés aux États-Unis et en Afrique du Sud. Avec le racisme anti-Juifs des non-Juifs, le problème est tout différent. Qui pourra jamais distinguer un racisme *réactionnel* à des manifestations vues comme d'ordre raciste et un racisme *de contamination* par la notion de race avec leur part respective de responsabilité ?

LA RACIALISATION DES JUIFS DANS LE JUDAÏSME : DÉNOMINATEUR COMMUN DE TOUS LES RACISMES ANTI-JUIFS

Edmond Fleg, dans son ouvrage *Pourquoi je suis juif,* a posé une question essentielle : *« À quoi tient cette haine du Juif, que rien n'apaise, qui existe depuis qu'existent des Juifs ? »*

Pour comprendre les persécutions dont les Juifs ont toujours été victimes, bien des interprétations ont pu être proposées : leur prétention à se considérer comme une race supérieure, leur étroit nationalisme, leur influence dans la société, notamment leur rôle économique, leur non-assimilation parmi les goyim entraînant la vindicte de ceux-ci, les *« détestables singularités »* d'une religion dépassée, l'antique haine des chrétiens pour les Juifs *« coupables du crime de déicide sur la personne de Jésus »*, leur rôle de bouc émissaire… Pour Freud (dans *L'Homme Moïse*) c'est le meurtre du père par la horde primitive que le *malheureux peuple juif* n'a cessé d'expier après l'avoir nié… Mais, tous ces facteurs ont été jugés insuffisants par les auteurs. Pour nombre de ceux-ci, l'antisémitisme est tout simplement mystérieux. *« C'est l'un des faits les plus irritants et les plus déconcertants de l'histoire contemporaine,* écrit Hannah Arendt[331]*, que, parmi tous les grands problèmes politiques, ce soit le problème juif, apparemment limité et de peu d'importance, qui ait eu l'honneur, si l'on ose dire, de déclencher la machine infernale. Une telle disproportion entre la cause et l'effet offense le bon sens ».*

Effectivement si, comme le font généralement les auteurs, on ne fait qu'analyser les interactions multiples entre les Juifs et leur entourage en dissertant à perte de vue sur des causes qui ne sont que secondes, contingentes, fonction des contextes, des époques, des lieux, des cultures et s'enchevêtrant à l'infini, ce qui s'est passé au XXe siècle est manifestement incompréhensible, comme peut l'être l'oppression continue de la communauté juive en Europe dans les siècles précédents.

Parce que gravement amputée d'une donnée de base essentielle, la vision de ces auteurs est fausse : le concept d'antisémitisme ne résume nullement les rapports entre juifs et chrétiens des deux derniers millénaires.

S'il est indéniable que le monde christianisé a gravement persécuté les Juifs au cours de cette longue période, il faut bien voir que l'histoire juive, contrairement à l'historiographie courante reprise par les médias, ne se réduit pas à un immense pogrom. Comme nous l'avons vu, d'une part les Juifs furent parallèlement, à leur manière, des agresseurs, d'autre part cette vision fausse relève de plusieurs raisons dont l'essentielle réside dans le type de violences longtemps exercées par les Juifs, violences qui, ne revêtant pas le caractère spectaculaire des violences *ordinaires* d'ordre physique, passent volontiers inaperçues des agressés, donnent parfois lieu à des interprétations fantaisistes ou malveillantes voire à des calomnies caractérisées et, en définitive, sont mal retenues par l'histoire. En dehors de celles, évidentes, du judaïsme sioniste, il n'y a guère de fautes inspirées par la culture juive qui, du fait du communautarisme extrême développé par cette tradition, ne soient soumises à ce devenir singulier : être plus ou moins occultées ou rapportées tendancieusement, excusées ou

[331] *Sur l'antisémitisme,* p. 23.

aggravées. Il est notable à ce propos que, sauf exceptions, les auteurs ne semblent pas être conscients des tares inhérentes au judaïsme alors qu'ils en décèlent de multiples aux autres religions monothéistes.

Par ailleurs, si beaucoup d'Occidentaux d'aujourd'hui ont pris conscience de la responsabilité de leurs ancêtres dans la traite des Noirs, dans l'extermination des Indiens d'Amérique, dans le génocide des Juifs européens et, plus généralement, du caractère mortifère de tout discours exprimant ou suggérant *l'infériorité* de quelque population, nombre d'entre eux n'ont pas encore réalisé que le judaïsme portait depuis toujours un discours de ce type conditionnant le double racisme dont nous parlons. Frappés de stupeur par l'ampleur du charnier nazi relatif aux Juifs, et puissamment entretenus depuis lors dans leur responsabilité en la matière, il est clair qu'ils n'ont guère porté ailleurs leur regard. Comme si l'histoire se résumait à Auschwitz.

La vision de cette longue période de quelque deux mille ans, ne doit plus être celle d'une agression à sens unique : "chrétiens *contre* juifs" mais celle d'un choc en boucle de deux groupes antagonistes "juifs contre chrétiens"/"chrétiens contre juifs". Il s'agit d'un racisme "en miroir" : *racisme des Juifs à l'égard des non-Juifs, racisme des non-Juifs à l'égard des Juifs*, deux racismes généralement différents quant aux manifestations qu'ils comportent, mais intimement liés par le penser racial judaïque et dont la destinée ne peut être que commune[332].

L'antisémitisme, cette hostilité perpétuellement résurgente à l'égard des Juifs en tant que membres d'une lignée, et qui appartient à tous les temps, relève en définitive de deux catégories de causes : une cause première, la notion de race que le judaïsme véhicule d'autorité chez les Juifs et qui ne peut pas ne pas contaminer à la fois Juifs et non-Juifs – c'est la spécificité de tout antisémitisme –, des causes secondes variables à l'infini, causes historiques, anthropologiques, psychologiques, sociales…, tel le conflit palestinien à l'époque moderne qui, comme l'écrit, sans doute avec raison, Bertell Ollman : *« a créé plus d'antisémitisme réel qu'il n'en a jamais existé »*[333].

C'est dans ces données fondamentales, et en elles seules, que réside la spécificité de l'antisémitisme ou, en d'autres termes, son irréductibilité aux autres formes de racisme avec conjointement l'impossibilité de le combattre efficacement tant que le judaïsme cultive et transmet les éléments en cause.

Comme le constatent nombre d'auteurs juifs l'antisémitisme est effectivement inhérent au judaïsme. *« L'antisémitisme est co-extensif au judaïsme »* écrit l'un d'eux, *« il lui est consubstantiel »* écrit un autre et donc « *virtuellement éternel »*. Le psalmiste le constatait déjà en son temps et interpellait Dieu en ces termes *: « Tu nous livres comme des troupeaux dont on se nourrit, tu nous éparpilles parmi les nations, tu vends ton peuple à vil prix, tu fais de nous un objet d'opprobre et de moquerie pour nos voisins […] Pour toi nous subissons chaque jour la mort […] Réveille-toi donc ! Pourquoi demeures-tu endormi […] ? Sors de ton sommeil ne nous délaisse pas à jamais »* (Ps 44, 10-25).

« Nous emportons l'antisémitisme dans nos besaces partout où nous allons » constate de même le Dr Weizmann, premier président d'Israël[334].

À la donnée suivant laquelle la cause primordiale de l' antisémitisme n'est pas à chercher à l'extérieur du judaïsme mais à l'intérieur même de celui-ci, quelques voix juives ont apporté une certaine contribution.

---

[332] Ici, l'expression de « chrétiens » ne désigne pas exclusivement les chrétiens de croyance, mais bien les Occidentaux dans leur ensemble et notamment les politiques, tous tributaires à des degrés divers de la civilisation chrétienne.

[333] Citation rapportée par Edgar Morin, *Op. cit.*, p.164.

[334] Citation rapportée par Albert Memmi dans *La libération du Juif*, p. 232.

Pour Bernard Lazare[335] qui se pose la question : *« Quelles vertus ou quels vices valurent au Juif cette universelle inimitié ?»*, c'est la loi juive qui, sans hésitation, doit être mise en cause. *« L'attachement d'Israël à sa loi,* écrit-il, *fut une des causes premières de sa réprobation.* Et il précise son jugement *: « Si cette hostilité, cette répugnance même, ne s'étaient exercées vis-à-vis des Juifs qu'en un temps et en un pays, il serait facile de démêler les causes restreintes de ces colères ; mais cette race a été, au contraire, en butte à la haine de tous les peuples au milieu desquels elle s'est établie. Il faut donc, puisque les ennemis des Juifs appartenaient aux races les plus diverses, qu'ils vivaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres, qu'ils étaient régis par des lois différentes, gouvernés par des principes opposés, qu'ils n'avaient ni les mêmes mœurs, ni les mêmes coutumes, qu'ils étaient animés d'esprits dissemblables ne leur permettant pas de juger également de toutes choses, il faut donc que les causes de l'antisémitisme aient toujours résidé en Israël même et non chez ceux qui le combattirent ».*

Maxime Rodinson dans *Peuple juif ou problème juif ?,* impute, lui aussi, une part écrasante de responsabilité au judaïsme dans le sort réservé aux Juifs. Car, pour lui, écrit Jean Daniel[336], *« il n'y a point de nature juive mais seulement une culture néfaste, perverse ».*

De même, en parlant de l'hostilité des Juifs à l'égard des non-Juifs, Hannah Arendt[337], en citant de nouveau l'ouvrage de Jacob Katz *(Exclusiveness and Tolerance. Studies in Jewish-Gentile Relations in Medieval and Modern Times,* p. 122*)* a pu écrire : *« Lorsqu'on découvrit la tradition juive d'hostilité souvent violente à l'égard des Chrétiens et des non-Juifs, "le public juif en général fut non seulement indigné, mais sincèrement étonné" car ses porte-parole s'étaient persuadés et avaient persuadé les Juifs que, s'ils étaient ainsi séparés des autres nations, la faute en revenait aux non-Juifs, à leur hostilité et à leur obscurantisme. Les historiens juifs assuraient désormais que le judaïsme avait toujours été supérieur aux autres religions […] Cette théorie spécieuse dont les Juifs étaient les premières victimes, accompagnée par la conviction que les Juifs avaient toujours été des objets souffrants et passifs, revenait en fait à prolonger l'antique mythe de l'Élection ».*

Ce mythe de l'Élection, sur lequel revient Hannah Arendt, constitue effectivement un des éléments essentiels qu'il convient de ne pas négliger si l'on veut parler de racisme envers les Juifs. *« La persécution des élus de Dieu,* écrit Jean Marie Lustiger[338], *n'est pas un crime semblable à tous les crimes que sont capables de commettre les hommes : il s'agit de crimes directement liés à l'Élection, et, donc, à la condition juive ». « N'était-il pas naturel ou juste »* écrivent de leur côté Benbassa et Attias[339], *que le judaïsme devint lui-même à terme la victime d'un exclusivisme qu'il avait promu ? Comme si, par l'effet de quelque étrange malédiction ou pour sanction de ses trop nombreux péchés, Israël était pour ainsi dire condamné à produire les armes perverses dont ses persécuteurs useraient contre lui. Comme si l'ennemi était là déjà, à l'intérieur ».*

Ces divers auteurs ont manifestement fait un pas notable vers la compréhension du phénomène : ils ont bien vu qu'il ne s'agit pas, selon la coutume la plus habituelle, de s'arrêter en premier lieu aux comportements apparents des hommes mais aux données qui les inspirent et notamment aux mythes souvent reçus en héritage et aux valeurs d'ordre culturel

[335] L'antisémitisme, son histoire et ses causes, p.11.
[336] *La prison juive,* p. 90.
[337] *Sur l'antisémitisme,* p. 13.
[338] *Le mystère d'Israël,* Nouvel Observateur N° 1984 (extrait de *La Promesse,* Éditions Parole et Silence, 2002).
[339] *Le Juif et l'Autre,* p. 44 et 113.

qu'ils ont adoptées… Néanmoins, leur analyse doit être poussée plus loin… Car le *racisme*, c'est d'abord quelque élément de *race* [340] !

EN RÉSUMÉ

Le peuple juif n'est point pécheur comme le veulent l'Ancien et le Nouveau Testament, ni maudit comme le veulent le Coran et l'Évangile ou comme semble le montrer l'histoire, ni taré comme le veulent les antisémites, ni victime de quelque immanence du mal…

Par ailleurs, contrairement à l'avis de divers auteurs, l'antisémitisme n'est pas de l'anti-judaïsme (même si l'anti-judaïsme, défini comme une opposition à des données religieuses, peut souvent le précéder…), il n'est pas non plus, comme le veulent les marxistes, une conséquence de la fonction socio-économique des Juifs (dans la finance, dans le commerce, dans l'information…), conséquence devant disparaître dans quelque société *de progrès*.

Ce phénomène raciste n'est ni irrationnel ni incompréhensible[341] : son substratum apparaît clairement à qui porte un regard libre sur la culture issue du judaïsme. Comme ont pu l'affirmer ou le suggérer divers auteurs cités précédemment l'ennemi est d'abord à l'intérieur.

La racialisation des Juifs, découlant des données fondamentales que sont le mythe du Peuple élu et la loi rabbinique fondant la judéité sur des critères de *race*, constitue l'élément causal commun aux multiples formes revêtues par ce racisme au cours de l'histoire. Elle fonde une altérité irréductible. Elle inspire les premières lois écrites de pureté raciale. Elle fournit d'abord aux Juifs, et secondairement aux non-Juifs, une figure des *autres* racialement connotée. Elle fait élever des barrières spirituelles ou/et matérielles entre Juifs et non-Juifs. Elle conditionne les Juifs à vivre en marge des sociétés non-juives et les non-Juifs à voir les Juifs comme un corps étranger dans leur société. Élaborée il y a quelque deux millénaires, cette racialisation d'un groupe humain par lui-même représente véritablement l'invention du racisme culturel.

---

[340] Il semble bien que ce soit Simone Weil, parmi les auteurs issus de parents juifs, qui ait le mieux entrevu la dimension raciale du judaïsme dont elle fut une des multiples victimes. Gustave Thibon, dans la préface qu'il a écrite pour *La pesanteur et la grâce*, rapporte que Simone Weil parlait, elle aussi, comme d'une évidence, des « *racines juives de l'antisémitisme* » : « *Combien de fois m'en a-t-elle parlé !* » écrit-il. Il précise même qu' *« elle aimait à répéter qu'Hitler chassait sur le même terrain que les Juifs »*.

[341] Un récent ouvrage de D. Sibony est toujours intitulé : *L'énigme antisémite.* Seuil 2004.

CH XII – UN PHÉNOMÈNE PERPÉTUELLEMENT RÉSURGENT OU L'INANITÉ DE LA "LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME"

Le racisme anti-Juifs ne saurait s'éteindre… Que ses manifestations aient atteint un sommet inédit au cours du XXe siècle et soient largement connues et justement réprouvées, ne change rien à une donnée essentielle : même s'il comporte une composante culturelle spécifique – nous avons vu cette composante particulièrement présente dans la communauté chrétienne à partir du XVe siècle, dans la communauté savante du XIXe siècle et surtout dans le nazisme – ce racisme comporte toujours une composante liée au judaïsme. Il ne peut changer que de forme et d'acteurs.

L'HOSTILITÉ NOUVELLE ENVERS LES JUIFS (antijudaïsme et racisme) DANS LE MONDE ISLAMIQUE

Ayant pris conscience que son anti-judaïsme a fait le lit du racisme et a engagé sa responsabilité dans le génocide nazi, il est probable que le monde occidental, disons schématiquement le monde chrétien, soit immunisé pour un certain temps contre le racisme anti-Juifs. Mais, depuis le milieu du XXe siècle, la survenue au Moyen-Orient d'un judaïsme particulièrement agressif à l'égard de populations tout autres que chrétiennes a ouvert un nouveau front et fait émerger un nouvel acteur d'importance : le monde islamique. À partir de son anti-judaïsme purement doctrinal, les musulmans, comme précédemment les Romains et les chrétiens en présence de la judéité racisante, vont développer un racisme réactionnel caractérisé.

L'anti-judaïsme arabo-musulman

Si l'islam et le judaïsme ont bien des points communs : d'abord la donnée essentielle de la conception de Dieu avec un strict monothéisme, ensuite un certain nombre de dispositions importantes telle que l'absence de hiérarchie sacerdotale ou certaines pratiques rituelles concernant l'alimentation, le jeûne, la circoncision…, il reste que l'antagonisme entre les deux religions s'est révélé très tôt lorsque les juifs de Médine, la ville initiale du prophète, refusèrent d'embrasser l'islam. Très rapidement la rupture fut consommée : La Mecque devait désormais remplacer Jérusalem tandis que l'hostilité des musulmans allait se manifester au grand jour, d'autant plus que les juifs étaient largement minoritaires. Le Coran est explicite **:** *« Nous les avons maudits et nous avons endurci leur cœur. Ils altèrent le sens des paroles révélées ; ils oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras pas de découvrir leur trahison – sauf chez un petit nombre d'entre eux »* (sourate V, 13).

Même si une sourate engage ensuite à *« oublier les fautes des juifs et à pardonner »* les multiples textes, affirmant la supériorité absolue de l'islam sur les autres religions et appelant à la guerre contre les infidèles, visent d'abord les juifs « usurpateurs et falsificateurs des Écritures » :

« Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu ; ceux qui ne considèrent pas illicite ce que Allah et son prophète ont déclaré illicite ; ceux qui, parmi les gens du Livre ne pratiquent pas la vraie Religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils paient directement le tribut (la jizya) après s'être humiliés » (IX, 29).

« Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de luttes doctrinales et qu'il n'y ait pas d'autre religion que celle d'Allah. S'ils cessent, Allah le verra » (VIII, 39).

« Vous formez la meilleure communauté suscitée parmi les hommes ; vous ordonnez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est blâmable » (III,110).

Dans les endroits où l'islam est parvenu à étendre sa domination, accompagnant les dispositions d'esprit favorisées par certains versets du Coran, des brimades, des humiliations à l'égard des juifs et, d'une manière générale à l'égard des infidèles ont été bien réelles : discriminations concernant le vêtement et les maisons, interdictions d'occuper des postes de pouvoir, d'exercer sa religion en public, de construire des synagogues, de posséder des armes et de monter à cheval, d'épouser une musulmane (un musulman peut néanmoins s'unir à une juive), obligation de se déchausser au passage devant un mosquée, impossibilité de témoigner contre un musulman… Et puis les conversions forcées, les réductions en esclavage, voire les persécutions de communautés juives obligeant les juifs à s'exiler ont pu également se voir à certaines périodes. Albert Memmi[342] rappelle notamment à l'époque moderne un massacre à Casablanca en 1907, au autre à Fez en 1912, un autre à Constantine en 1936 qui fit 24 morts et des dizaines de blessés, un autre à Tripoli en 1945.

Néanmoins, malgré leur infidélité à Dieu et leur situation fréquente d'infériorité, les juifs comme les chrétiens restent des *dhimmis* (protégés) des autorités musulmanes. Les dispositions contraignantes dont nous avons parlé n'ont guère été appliquées dans certains pays et bien des juifs purent occuper des postes élevés dans l'administration musulmane, notamment dans l'Espagne des Xe et XIe siècles. D'autres, chassés de ce pays au XVe siècle par les rois catholiques, ont souvent trouvé refuge dans les pays musulmans.

Par ailleurs il convient de ne pas perdre de vue que, pour l'islam, juifs et chrétiens sont des musulmans potentiels : l'islam, religion ouverte comme le christianisme, ne demande qu'à les accueillir en son sein.

À ces données tantôt favorables tantôt défavorables aux juifs, il faut en ajouter une autre assez particulière : le fait que l'islam qui se veut le vrai destinataire du message biblique, message écrit depuis le début des temps par Dieu mais révélé et dicté directement à Mahomet, n'a jamais vraiment reconnu sa dette envers ceux qui l'ont précédé. Et cette dette est importante en vérité puisque le contenu de nombre de versets du Coran est largement repris de la Bible et du Talmud. La vindicte envers le judaïsme qui a précédé l'islam, la malédiction d'Allah envers ceux qui ont mérité sa colère jusqu'à la fin des temps, le refus de reconnaître un quelconque héritage juif, vont constituer, en définitive, pour le monde musulman, un grave handicap. Quoi de plus stérilisant que d'avoir à maudire ce dont on est redevable, avec le funeste engrenage qui s'ensuit !

De l'anti-judaïsme au racisme antijuif arabo-musulman

Après les siècles qui ont vu se succéder croisades, démantèlement de l'empire ottoman, colonisation, expulsions, guerre continue contre les Palestiniens avec les paroxysmes de 1947-1948, 1967, 1973, 1982, 2006, guerres d'Afghanistan et d'Irak, il apparaît clairement que l'agression sioniste distillant chaque jour en Palestine violences et humiliations de tous ordres, avec le large appui ou la passivité d'une partie de l'Occident chrétien, a fait déborder le vase d'une hostilité antijuive qui, depuis les débuts de l'islam, était essentiellement d'ordre religieux. *« Même hors période de tension,* écrit Nadine Picaudou[343] en 2000, *il est de plus en plus fréquent, d'entendre les Palestiniens dire "les Juifs" au lieu de dire "les Israéliens"»*. Les inscriptions *"Mort aux Juifs"* fleurissent lors de l'Intifada 2000. Le slogan *"One Jew, one bullet"* retentit à la conférence de Durban en 2001, tandis que les sourates sacrées du Coran, hostiles aux infidèles et longtemps mises sous le boisseau, sont réactivées dans nombre de

[342] *Juifs et Arabes,* Gallimard, coll. « Idées », p. 62.

[343] *Désaccords de paix*, éditions Hommes de Parole 2001, p. 209. Il faut remarquer néanmoins que l'expression n'est nullement illégitime de la part des Arabes puisqu'il y a aussi en Israël des musulmans et des chrétiens et que ce sont les juifs, et eux seuls, qui les agressent et sont visés. Peut-on leur reprocher la généralisation abusive d'incriminer *les juifs* en général plutôt que *les juifs israéliens*, quand on sait que la majorité des juifs de par le monde est pro-sioniste ?

mosquées. Le célèbre faux fabriqué en France contre les Juifs au début du XXe siècle par un russe émigré, *Les Protocoles des Sages de Sion*, est réédité dans de nombreux pays, les thèses niant le judéocide par les nazis, développées en Europe il y a quelques années, sont reprises par des intellectuels arabes. Des caricatures tournent en dérision l'Holocauste…

Le qualificatif de « juif » est même étendu aux populations honnies. *« Beaucoup d'Irakiens se défient tellement des Américains* écrit Thomas Friedman[344], *qu'ils leur ont trouvé un surnom : les "Juifs" […] le grand ennemi de l'Islam s'appelle désormais JIA* pour *Jews, Israël and America »*.

La spirale infernale est d'autant plus inexorable que le terrorisme *"arabe"* ou *"musulman", « symétrique du militarisme racial "juif" »*[345] sévissant en Palestine depuis plus d'un demi-siècle, est le fruit du désespoir et de la faiblesse de ses auteurs en face d'une agression-répression scientifiquement organisée avec la complicité et la puissante aide de nombreux pays occidentaux.

Particulièrement grave aussi le fait qu'une partie du monde arabe, voire du monde islamique (le Dar el Islam, soit environ 1 milliard de personnes depuis le Maroc à l'Ouest jusqu'à l'Indonésie à l'Est) qui, pendant longtemps vivait sa foi sans se référer ni au judaïsme ni au christianisme, est entravé dans son développement économique, social et humain par certains éléments inhérents à sa religion. La conjonction du politique et du religieux, la prééminence de la communauté sur l'individu, le statut souvent inférieur de la femme, la difficulté voire l'impossibilité pour certaines communautés musulmanes d'interpréter les textes du Coran dictés par Allah lui-même[346], l'absence d'autorité supérieure susceptible de favoriser une évolution doctrinale font partie de ces handicaps avec comme conséquences, la rétraction du monde islamique sur son passé et une crispation identitaire. Il faut ajouter que l'islamisme en tant que fondamentalisme musulman, ne constitue pas, comme il peut être *politiquement correct* de le dire, une dérive aberrante de l'islam à l'époque moderne : il en fait partie intégrante comme le sionisme pour le judaïsme, l'Inquisition et les Croisades pour le christianisme. Il résulte simplement de la lecture littérale de certains textes vus comme sacrés.

L'islam, à partir de la réactivation de son anti-judaïsme au contact de l'agression sioniste en Palestine, a donc basculé, et pour une durée qui ne peut être que longue, vers le racisme. Ce racisme n'est, pour l'instant tout au moins, qu'un racisme *réactionnel* à celui des Juifs, un contre-racisme – la culture musulmane n'est nullement racisante par nature – mais il représente néanmoins un racisme au sens propre en s'exerçant à l'encontre de tous les individus d'une communauté de sang. Le christianisme a développé un anti-islam, l'islam, de son côté, a développé un anti-christianisme ayant l'un et l'autre comporté des violences, voire des actes de guerres caractérisés lors des Croisades ou de l'avancée de l'islam en Occident, mais ces antagonismes ne furent jamais d'ordre raciste au sens propre. Ce furent des guerres de religion typiques comme celles qui ont opposé catholiques et protestants, des combats sous le sceau du sacré, ceux de la Vérité contre l'Erreur. Les chrétiens et les musulmans ne sont que des *croyants*, séparés par des opinions religieuses que le temps et la civilisation peuvent relativiser et non par des éléments de race, immuables par nature. Certes, les religions peuvent parfois fonctionner comme des catégories raciales, *« la religion, peut être essentialisée au point de se transformer en équivalent fonctionnel du racisme biologique* » a écrit fort justement Fredrikson[347] mais pour graves que puissent être les manifestations de ce phénomène, leur prévention reste néanmoins relativement accessible aux instances dirigeantes

---

[344] *International Herald Tribune*, 25 octobre 2004.
[345] Alain Badiou, *Circonstances 3 Portées du mot « juif »*, p. 90.
[346] Selon la tradition sunnite *« le texte est divin mais son interprétation est l'œuvre des hommes : il convient de le soumettre à l'itjihad, l'effort de réflexion individuelle »*, mais il reste en pratique que le champ d'interprétation possible de certains textes est pratiquement inexistant.
[347] *Racisme, une histoire*, p 162.

du pays qui en est la victime. Lorsqu'une donnée de race est présente et qu'elle est portée par des textes sacrés comme c'est le cas avec le judaïsme – unique exemple d'une religion-culture possédant une dimension raciale au sens propre – la problématique est toute différente. Le phénomène en résultant revêt alors une gravité particulière et par sa contagiosité et par sa pérennité : au racisme des Juifs va répondre obligatoirement, un jour ou l'autre, le racisme de ceux qui sont de l'autre race, les non-Juifs.

L'ÉCHEC IRRÉMÉDIABLE DE LA "LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME"

Si, face à l'oppression subie en Palestine par leurs frères en civilisation, le monde arabe, voire une partie notable du monde musulman, ne peuvent que développer des sentiments hostiles aux Juifs et à leurs alliés, une autre raison de l'échec obligatoire de cette entreprise de lutte est plus pesante encore. C'est le fait que le mot *antisémitisme*, qui est à la fois porteur de la notion de *race* et qui ne concerne que les Juifs, contribue, par un syllogisme aussi implacable que largement inconscient, à racialiser plus encore les Juifs à leurs propres yeux comme à ceux des autres et, parallèlement, à les exposer, à partir d'un quelconque grief, au racisme des non-Juifs. Certes, le judaïsme racialise les Juifs pour leur malheur depuis plus de vingt siècles – le terme d'antisémitisme n'est-il pas appliqué par divers auteurs à l'hostilité antijuive des premiers chrétiens voire à celle des Romains ? – mais, avec la force sans cesse croissante que lui donnent les médias d'aujourd'hui, l'utilisation de ce mot vient puissamment conforter cette donnée tandis que le nom *juif* devient parallèlement une forme verbale d'étoile jaune. Avoir l'intention de couper quelques mauvaises herbes, tout en semant à profusion les graines de ces mêmes herbes, peut-il être autre chose qu'un geste inconsidéré dans sa motivation et malheureux dans ses résultats ?

Par ailleurs, si les Juifs, en tant que personnes, transportent avec et malgré eux le mot juif contaminé par cette notion de race , il est évident, à plus forte raison, que les Organisations communautaires juives auront toujours un handicap particulièrement notable et même rédhibitoire, pour mener avec quelque efficacité cette « lutte contre l'antisémitisme ». L'existence d'une *"Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme"* (LICRA)[348] et plus encore celle du *"Centre européen de recherches et d'action sur le racisme et l'antisémitisme"* (CERA) sont, à l'évidence, le parfait témoin de cette erreur fondamentale propre à la communauté juive.

C'est dire aussi que les expressions devenues maintenant courantes dans les médias telles que : *« lutte contre le racisme et l'antisémitisme », « actes racistes et antisémites »,* expressions où les deux types de racisme sont à la fois associés et distingués, où les Juifs sont d'autant plus désignés au monde que les non-juifs sont occultés, ne sauraient avoir qu'un résultat contraire à celui qui est recherché quant au comportement des non-Juifs. On peut même ajouter, sans crainte de se tromper, que le résultat de la *lutte* visant à protéger les seuls Juifs du racisme ne saurait être qu'en fonction inverse des efforts et de l'application avec lesquels elle est menée. Et l'on sait combien est grande cette application et minutieuse la surveillance exercée ! Esther Benbassa ne parle-t-elle pas de *« la fureur de la lutte contre l'antisémitisme » ?*[349]

En dehors de sa traduction omniprésente dans les médias d'aujourd'hui, en dehors du nombre impressionnant d'ouvrages et de revues édités chaque année concernant l'*antisémitisme* en Europe et plus particulièrement en France, ouvrages dressant sans cesse de minutieux bilans et proposant de nouvelles ripostes, en dehors de l'activisme des multiples

[348] À noter que la "Ligue Contre le Racisme et l'Antisémitisme" a elle-même succédé à la "Ligue Contre l'Antisémitisme" (la LICA).
[349] Nouvel Observateur du 22/04/2004.

groupes et groupuscules[350] se consacrant à cette tâche de tous les jours aussi pathétiquement vaine que démesurée, certaines résolutions du XXIVe congrès sioniste mondial (Jérusalem 17-21 juin 2002) sont, à ce propos, tout à fait démonstratives. Extraites du chapitre intitulé *"Lutte contre l'antisionisme, l'antisémitisme et le racisme"*, ces résolutions sont les suivantes :

…….

3°...mettre en place des groupes d'experts qui travailleront avec les faiseurs d'opinion, les médias (presse, radio et télévision) et les intellectuels pour combattre les fléaux de l'antisémitisme et de l'anti-sionisme qui se propagent actuellement dans certains de ces milieux ;

4°...créer dans tous les pays où ce sera nécessaire, des groupes de réflexion qui travailleront avec des législateurs pour faire adopter une législation qui mettra hors-la-loi l'antisémitisme, l'anti-sionisme et le déni de l'Holocauste ;

5°...former des groupes de juristes qui enregistreront et engageront des procès contre les hommes politiques, les médias, ou toute autre organisation qui prône la haine antisémite et antisioniste ;

6°...créer, avec l'Union mondiale des étudiants juifs et les autres organisations sionistes d'étudiants juifs, un organisme de surveillance des activités antisémites et antisionistes sur les campus, qui dénoncera les propagateurs de haine ;

7°...former des groupes d'éducateurs qui entreprendront une lecture très approfondie de tous les manuels scolaires, dictionnaires et encyclopédies, pour les expurger de tout contenu antisémite, antisioniste et de déni de l'Holocauste ;

8°…recruter dans le monde entier des personnalités morales et éthiques, dans les gouvernements et parlements, chargées de mettre en garde les gouvernements qui n'ont pas combattu assez fermement l'antisémitisme et l'anti-sionisme dans leur pays.

Quant à l'État d'Israël qui a institué une "*Journée nationale de lutte contre l'antisémitisme"* en janvier 2004 et qui, pour attirer en Palestine le maximum de Juifs, collecte et exploite avec une assiduité sans faille les multiples faits classés comme antisémites par les Sionistes des pays occidentaux, il a publié la même année une plaquette intitulée *Comment combattre l'antisémitisme* où sont indiquées les *« munitions »* à utiliser dans le combat en question. Par ailleurs, en avril 2002, le CRIF (Conseil Représentatif des Institutions juives de France), pris dans le même piège, a refusé les propositions de la Ligue des droits de l'homme d'organiser une manifestation unitaire contre toutes les formes de racisme, préférant mobiliser les Juifs, et eux seuls, contre l'antisémitisme !

On peut ajouter que cette cécité d'ordre pédagogique *« qui ne pardonne pas »* est aussi celle de nombre d'hommes politiques qui, sensibles non parfois sans raison aux actes d'hostilité antijuive se manifestant dans leur pays, s'engagent eux-aussi, en hommes de bonne volonté, à *« lutter contre l'antisémitisme »* sans se rendre compte que leurs bonnes intentions sont destinées, en perpétuant et aggravant le péril qu'ils veulent combattre, *à paver l'enfer*. La réunion de 500 délégués composant l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en

[350] Parmi les nombreux groupes en question citons notamment pour la France le *Service de protection de la communauté juive (SPCI)* cogéré par le Fonds social juif unifié (FSJU), le *Conseil représentatif des Juifs de France* (CRIF), le *Consistoire central* et le *Consistoire de Paris,* l'*Observatoire du monde juif,* le *Bureau de vigilance du Conseil des communautés juives de Seine-Saint-Denis* et une floraison de sites Web. Depuis le début des années 1980 ils enregistrent jour après jour les incidents et *« vérifient sur le terrain l'exactitude des faits rapportés ». (Observatoire du monde juif,* bulletin n° 1, novembre 2001).

Europe (OSCE) à Berlin en 2004, où ce sujet de l'antisémitisme a été abordé largement, est venue conforter cette opinion d'une regrettable méconnaissance du processus en question.

Remarquons à ce propos qu'il n'y a jamais eu de lutte instituée contre le racisme "anti-Noirs", contre le racisme "anti-Indiens" ou contre le racisme "anti-Arabes"..., mais une simple *lutte contre le racisme*. Et comme le temps le montre, cette lutte, même si elle est toujours à reprendre et à parfaire, obtient des résultats notables, voire parfois spectaculaires. Le respect pour les membres de ces communautés longtemps *racisées* a grandement progressé dans de nombreux pays. C'est que la première condition nécessaire au succès, à savoir l'absence dans les esprits de toute communauté particulière à protéger, était remplie d'emblée. C'est ce phénomène suivant lequel la défense d'une minorité persécutée aboutit, par un *effet boomerang*, à renforcer l'agression dont elle est victime que certains sociologues ont qualifié de *« double bind »*. Mais le cas des Juifs, sans doute unique dans l'histoire, est d'une gravité bien plus grande encore puisque c'est le judaïsme lui-même qui détermine ses adeptes à véhiculer les éléments culturels conditionnant et les Juifs et les non-Juifs à se voir comme des groupes d'essence différente.

Penser, par ailleurs, avec certains auteurs des XVIIIe et XIXe siècles, que la marche du progrès doit conduire à la disparition de ce phénomène, penser avec J.P. Sartre que *« la révolution socialiste est nécessaire et suffisante pour supprimer l'antisémitisme »*[351], penser qu'il convient d'adapter les mesures éducatives à chaque pays où il sévit, penser que le génocide nazi puisse servir de leçon pour l'avenir et constituer une protection efficace, relève de la même méconnaissance. Car *penser le racisme, c'est d'abord penser race* ! Et si la théorie des races *supérieures* et des races *inférieures* chère à certains doctrinaires du XIXe et du XXe siècle n'a plus guère d'adeptes il y a, portées par la culture judaïque et pour des malheurs insignes, deux races fondamentalement *étrangères* dans l'humanité.

À propos de cette action, destinée à prévenir ou à réduire le racisme antijuif sans cesse résurgent, plusieurs conclusions essentielles peuvent être tirées :

1) *La lutte contre l'antisémitisme* qui, conformément à la tradition du judaïsme, fait des Juifs une catégorie d'hommes *à part des autres*, qui ancre toujours plus dans les esprit la notion de race juive ce substratum des racisme juif et antijuif, qui se veut en somme un antiracisme spécifique, est frappée, non pas du sceau de la simple inefficacité, mais de celui de la négativité. On peut même ajouter que, de toutes les communautés *racisées*, la communauté des Juifs est la seule qui ne saurait bénéficier d'une action de prévention près des populations *racisantes*. Car il n'y a pas de manifestations d'antisémitisme, aussi monstrueuses et imbéciles soient-elles, où la notion biologisante de *race juive*, inventée et répandue par le judaïsme, incluse dans le mot même *antisémitisme* n'ait pas pollué quelque peu l'esprit des antisémites. La racialisation des Juifs structurellement liée au judaïsme – comme le montre la continuité du phénomène de l'antiquité à nos jours – constitue véritablement la constante de tous les antisémitismes[352].

Il y a donc théoriquement deux conditions nécessaires à l'extinction du phénomène en cause (vu dans son sens adéquat de *racisme*) :

---

[351] *Op. cit.*, p. 182.

[352] Vladimir Jankélévitch, dans son ouvrage *L'Imprescriptible*, Seuil 1986, p. 25), a écrit : *« L'extermination des Juifs est le produit de la méchanceté pure et de la méchanceté ontologique, de la méchanceté la plus diabolique et la plus gratuite que l'histoire ait connue. Ce crime n'est pas motivé, même par des motifs "crapuleux" »*. Ces propos qui se sont voulus définitifs ne le sont manifestement pas. Une donnée essentielle a manqué à l'auteur : même le racisme extrême des nazis à l'égard des Juifs relève pour une part de la dimension raciale que le judaïsme imprime à la judaïcité, et plus précisément de la biologisation de l'altérité juive.

. des Juifs dont la judéité soit déconnectée de l'élément racial. Mais, peut-on imaginer un judaïsme sans cette *valeur* fondamentale ?

. des non-Juifs pensant et agissant comme si les Juifs n'étaient pas juifs. Mais, n'est-ce pas là, à l'évidence, une seconde utopie ?

2) Il est évident que le monde juif dans son ensemble n'a pas encore compris :

. que la judéité basée essentiellement sur la filiation par le sang en vertu et de la législation du judaïsme et d'une tradition ininterrompue est une tare de cette tradition. Elle fait des communautés juives des communautés culturellement racisantes dont le racisme s'exprime de façon variable : racisme particulièrement agressif en Palestine depuis un siècle, il est généralement discret ailleurs mais non moins présent dans sa forme psychologiquement violente. Cette disposition est en même temps contrainte morale et atteinte à la liberté de ces personnes ;

. que le mot *juif*, qu'il soit substantif ou adjectif, est porteur, avec la notion de race, du *virus* mental du racisme ;

. que la notion de *pureté de race* vue dans le judaïsme comme un idéal, avec les interdits qui l'accompagnent pour que soit évité le métissage avec les non-Juifs, permet à elle-seule de dire : *pensée raciale* et *pensée potentiellement raciste* ;

. que toutes les actions menées au nom de la lutte contre *l'antisémitisme*, en contribuant, par la simple utilisation de ce mot-piège devenu incontournable, à racialiser les Juifs et à exalter le communautarisme juif, stimulent et pérennisent le phénomène en cause.

En définitive, c'est dans la méconnaissance de ces simples données que réside tout entier ce que l'on désigne généralement comme *le problème juif :* le malaise permanent, l'inquiétude, voire l'angoisse existentielle dont souffrent nombre de Juifs et la perpétuation de l'hostilité à leur endroit. Et malgré l'explosion du milieu du XXe siècle en Allemagne nazie, il semble bien que cette méconnaissance, n'ait aucunement régressé. Un an après la fin de la Seconde guerre mondiale, à l'occasion du pogrom de Kielce en Pologne au cours duquel 43 Juifs rescapés du génocide nazi avaient été tués par la foule avec la participation de la police et de l'armée polonaises, Emmanuel Levinas pouvait écrire : *« Nous ne voulons pas qu'une fois de plus, tout ce qu'il y avait d'exceptionnel – et, disons enfin le mot, de religieux – dans notre aventure, n'arrive pas à rompre le cours implacable des choses. Que nous nous soyons mépris sur le format de notre destinée »*[353]. On peut même dire que cette cécité des communautés juives s'est aggravée avec l'avènement de l'État juif, super-ghetto à l'échelle d'une région vers lequel sont désormais tournés les regards de la majorité des Juifs. Car, si la notion de *race juive* issue de la Bible, entretenue depuis deux millénaires et à la base du racisme chez les Juifs, ne justifie ni n'absout le racisme des non-Juifs, elle l'explique parfaitement : avec cette notion contaminant les esprits, un banal antagonisme envers des personnes peut se transformer, compte tenu de la nature humaine, en un racisme caractérisé par extension à leur lignée. C'est le stimulus du phénomène. Alors que les chrétiens auraient dû être dissuadés, par bien des éléments de leur religion, de nourrir des sentiments racistes notamment envers les Juifs, n'ont-ils pas succombé en nombre ? Anti-judaïsme issu du christianisme et conception biologisante des Juifs issue du judaïsme se sont associés pour engendrer un racisme antijuif caractérisé.

Par ailleurs, il faut bien voir que les contraintes culturelles et notamment le corset que le judaïsme impose aux siens : *« ne pas trahir sa race »*, *« ne pas tomber dans le déshonneur de l'assimilation »*, se sentir *« les membres d'une race particulière n'ayant rien de commun avec*

[353] Citation rapportée par Benny Lévy dans *Être juif*, p. 21.

les autres habitants du pays »[354], se voir *étrangers* parmi les non-Juifs et voir les non-Juifs comme des *étrangers* parmi les Juifs… de même que les interrogations récurrentes de certains d'entre eux : *« Comment suis-je juif ? », « Qui est juif ou qui ne l'est pas ? », « Est-il juif ou non ?* [355]… sont d'autres signes révélateurs des terribles handicaps inhérents à la tradition juive. Jean Daniel[356] ne parle-t-il pas du *destin carcéral* des Juifs *?*

3) Il est non moins clair que le monde non-Juif dans son ensemble, et plus particulièrement le peuple chrétien, n'a pas encore compris le mécanisme intime qui l'a conduit si souvent vers ce racisme.

Quand on parle de racisme anti-Français, de racisme anti-Allemands, de racisme anti-musulmans… ce n'est, comme nous l'avons vu, qu'un racisme au sens figuré. Le terme de racisme est, dans la circonstance fort abusif : les mots *Français*, *Allemand*, *musulman* ne transportent en aucune manière la notion de race. Ce que l'on désigne comme du racisme n'est en fait qu'une simple opposition, une banale hostilité qui peut, certes, être notable, voire conduire à des affrontements violents, mais qui ne représente pas du racisme *vrai*. Avec le judaïsme, où la notion de race en provenance du *racisé* affecte l'esprit du *racisant*, il en est tout autrement. Si le non-Juif ne prend garde à cette contamination, s'il n'est pas conscient du phénomène, une hostilité banale envers un Juif (ou quelques Juifs) est susceptible de se transformer en une forme caractérisée de racisme.

Si la contamination involontaire par le virus du racisme hérité du judaïsme peut être vue à la rigueur comme une circonstance atténuante pour le monde chrétien, la responsabilité de celui-ci n'en est pas moins notable au regard de l'histoire, d'une part bien sûr pour les actes inadmissibles renouvelés pendant tant de siècles et greffés sur un anti-judaïsme doctrinal, d'autre part pour avoir largement négligé l'analyse du phénomène en question. S'il avait effectué ce travail d'élucidation, sans doute ce monde chrétien aurait-il perçu ce que les Juifs, à l'intérieur même du judaïsme, ont des difficultés à voir. N'est-il pas plus facile d'imputer aux autres la cause de ses malheurs que d'examiner ses propres erreurs ? La quasi totalité des ouvrages sur l'antisémitisme n'émanent-ils pas d'auteurs juifs ?

Il faut ajouter que certains responsables chrétiens de l'époque actuelle incités à multiplier les gages d'un pro-judaïsme, voire d'un pro-sionisme inconditionnel, contribuent manifestement à entretenir la méconnaissance des responsabilités en question. en obtempérant aveuglément aux exigences renouvelées de la partie juive sans lui demander de s'interroger sur elle-même.

---

[354] Citation de Max Nordau au 1er Congrès sioniste mondial de 1897 rapportée par Sylvie Courtine-Denamy, *Le souci du monde,* p. 52.

[355] Dès le XVIIIe siècle le philosophe allemand Jean-Gottlieb von Herder (1744-1803) pouvait écrire : *« Viendra un jour où il sera barbare de se demande qui est juif et qui ne l'est pas ».*

[356] *La prison juive,* p. 11.

CH VII – UNE « LIBÉRATION » POUR LES JUIFS ?

Avant l'avènement du nazisme, malgré l'hostilité antijuive plus ou moins latente ou active sévissant en Europe, malgré l'accusation de « haine de soi » proférée à l'égard de certains d'entre eux jugés non-conformes, malgré le conditionnement lié au judaïsme à se voir en exil (en « diaspora »)[357] c'est-à-dire étrangers dans leurs lieux de résidence, de nombreux Juifs européens sont relativement heureux et sereins dans leurs pays respectifs. Ils se savent, certes, honnis de certains milieux mais ils se savent aussi hautement estimés des autres. À cette époque, dans une proportion fort importante, ils se sentent chez eux et à l'abri de tout danger. *« D'une manière générale, en Europe centrale et dans les milieux bourgeois, on est d'avis que l'isolement des Juifs et l'antisémitisme sont en train de s'évanouir et que la question juive va se régler d'elle-même en silence »*[358]. Ces hommes sont d'abord Français, Allemands, Anglais avant d'être Juifs : leur patrie est celle qui les a vus naître, grandir, accomplir leur service militaire, exercer leur profession, faire la guerre avec ferveur patriotique comme soldats ou officiers. La culture, l'histoire de ces pays est leur culture et leur histoire. Ce sont des Français juifs, des Allemands juifs, des Anglais juifs comme il y a des Français catholiques, des Allemands protestants, des Anglais agnostiques. En exceptant l'agriculture, il y a des Juifs – ils se nomment, et on les nomme plutôt Israélites[359]– dans toutes les professions, y compris dans l'armée. Comme l'écrit Alain Finkielkraut[360] la devise *« Sois un Juif au-dedans et un homme au-dehors est alors le credo de toutes les communautés juives de l'Europe libérale, leur credo et leur principale règle de vie : Dieu est ton affaire, une affaire privée, une affaire de famille ; dans l'intimité, tu peux prier comme tu l'entends, revêtir les phylactères et parler à l'Éternel en langue hébraïque... Mais au-dehors, dans la cité, il faut que tu sois comme les autres, français en France, allemand en Allemagne, prêt à défendre ta patrie contre tout agresseur, heureux de mourir en première ligne, républicain fervent si tu vis en régime parlementaire, fidèle sujet au cas où tu serais né dans une monarchie ».*

C'est dire, à ce propos, qu'il était absolument inconcevable pour les Juifs allemands, particulièrement bien intégrés, de penser que les nazis étaient susceptibles de les exterminer et que tant d'entre eux paieraient de leur vie leur attachement à la patrie allemande. En 1914, plusieurs associations de Juifs allemands avaient appelé leurs membres *« au-delà de ce qu'impose le simple devoir de patriote »*, à consacrer toutes leurs forces au service de l'Allemagne. Walter Rathenau, un grand industriel juif, fut l'un des organisateurs de l'économie de guerre allemande en 1914-1918 et l'un des artisans de son relèvement comme ministre des Affaires étrangères de la République de Weimar. On sait qu'il paya de sa vie – il fut assassiné en 1922 par un pré-nazi – le don qu'il fit à la jeune République. Quant à l'historien français, Marc Bloch, torturé et fusillé par la Gestapo en 1944 pour faits de Résistance, il pouvait crier son amour de la France et écrire dans *L'étrange défaite* : *« La France, dont certains conspirent à m'expulser aujourd'hui et peut-être (qui sait ?) y réussiront, demeurera, quoi qu'il arrive, la patrie dont je ne saurais déraciner mon cœur. J'y*

---

[357] Initialement, le terme de « diaspora » a signifié la dispersion des juifs à la suite de leurs révoltes réprimées par les Romains. Le terme s'applique donc normalement à cet exil précis des Juifs et, par extension, à l'exil massif d'autres populations que ce soit à l'occasion des guerres ou de conditions économiques particulièrement défavorables. On parle de diaspora irlandaise, chinoise, italienne… etc. Mais pour les Sionistes, comme pour tous les Juifs religieux ou restant tributaires du mythe ancestral, la diaspora s'applique à tous les Juifs du monde qui, hors de leur vraie patrie, la Palestine historique, ne peuvent qu'être en exil.

[358] Jean-Jacques Lafaye, *Stefan Zweig* p. 55.

[359] Comme nous l'avons vu ce terme avait une connotation essentiellement confessionnelle. Gommant l'élément racial que porte le mot « juif », il était, bien entendu, hautement préférable à ce dernier sur le plan de la prévention du racisme anti-Juifs.

[360] *Le Juif imaginaire*, p. 75.

suis né, j'ai bu aux sources de sa culture, j'ai fait mien son passé, je ne respire bien que sous son ciel, et je me suis efforcé à mon tour de la défendre de mon mieux »[361].

Chez un grand nombre de Juifs éloignés de la religion, la règle de transmission de la judéité par l'hérédité et la conscience d'appartenir à un *peuple-race* s'étaient elles-mêmes largement estompées ou avaient disparu. La création de l'État d'Israël consécutive au génocide nazi allait brutalement stopper une évolution qui, selon toute vraisemblance, devait, avec le temps, être favorable aux Juifs avec la marginalisation croissante du religieux, cet élément essentiel du racisme juif. Le triomphe de l'idéologie sioniste est maintenant une source permanente et inédite de déchirement et cette fois-ci, pour tous les Juifs du monde, qu'ils soient des apôtres ou des contempteurs de cette cause. Car aucun d'entre eux ne peut être indifférent. Et cette chape psychologique qui s'est abattue sur eux n'a cessé de s'alourdir face à une guerre où les ennemis ne peuvent pas, contrairement aux conflits habituels, devenir un jour des partenaires de paix.

Cette chape, c'est d'abord le drame inédit des deux patries dont l'une est moralement imposée. En effet, pour les Juifs sionistes qui mettent le concept de race juive au-dessus de tout, *« un Juif n'est allemand ou français que fortuitement ; il est Juif avant tout »*[362]. Dans la pensée de nombre d'entre eux, comme ce fut le cas notamment de Ben Gourion, le qualificatif le plus approprié à appliquer aux Juifs refusant d'aller vivre en Israël est celui de déserteurs. Dès le 8 décembre 1942 il déclarait d'ailleurs : *« Le désastre qu'affronte le judaïsme européen n'est pas mon affaire »*[363]. Et la double allégeance de nombre de Juifs restés dans leurs divers pays d'origine ne plait guère aux sionistes : elle n'est tolérable à la rigueur que si elle privilégie systématiquement Israël de façon active. Quant aux Juifs assimilés ce sont des renégats. Il n'est pires ennemis qu'eux.

C'est ainsi que, conditionnés en même temps que culpabilisés par les mots de « diaspora » et de « alyah »[364] que le judaïsme leur met incessamment devant les yeux, harcelés voire sommés par les émissaires sionistes d'aller vivre en Israël[365] ou de lui fournir, à titre de compensation, une aide toujours renouvelée dans un quelconque domaine[366], tiraillés perpétuellement entre la solidarité de *race* envers les Juifs israéliens, leur conscience morale et leurs intérêts légitimes, volontiers désorientés dans leur jugement, portés à faire de la surenchère ou à commettre maladresses et provocations à l'égard des non-Juifs, poussés à agir contre les intérêts matériels ou moraux de leur pays de résidence, incités à la déloyauté, nombre de Juifs, de France et d'ailleurs, vont être profondément affectés. Car si avoir une patrie de naissance et en acquérir volontairement une seconde ultérieurement n'entraîne de drame intérieur pour la plupart des individus qu'en cas de grave conflit entre les nations en question, le problème est ici tout différent : cette *acquisition* a été imposée de l'intérieur même du judaïsme par la force d'une idéologie dont la malignité, apparue d'emblée à la

---

[361] *L'étrange défaite*, p. 32.

[362] Constatation de Sylvain Lévy à la fin de la guerre de 1918 rapportée par P. Prévost, *La France et l'origine de la tragédie palestinienne.* p. 93.

[363] Tom Segev, *Le septième million, Les Israéliens et le génocide*, Liana Levi, 1993.

[364] Précisons que l'« alyah » ne signifie pas seulement la *montée* mais le *retour* dans la Terre promise.

[365] En 2004, il y a avait en France une centaine d'agents recruteurs émissaires d'Israël avec la mission de convaincre les Juifs français de faire leur *alyah* : *« Partez de la France dès maintenant : elle n'est plus un endroit sûr pour les Juifs. Venez dans votre vraie patrie, Israël ».*

[366] La collecte annuelle, à laquelle participe une fraction notable des Juifs, est vue par les Sionistes comme un simple impôt de solidarité entre membres d'une même famille. En 1979, Guy de Rothschild président du *Fonds social unifié*, coprésident de l'*Appel unifié juif de France*, président de la *Commission économique et sociale internationale Israël-Diaspora* précisait à ce sujet que 60 à 70 % de l'importante somme recueillie en France allait à Israël qui en avait la libre disposition, y compris pour acheter des armes (alors que la France avait mis l'embargo sur le matériel militaire) et que le reste allait à la communauté juive de France (Alfred Fabre-Luce, *Pour en finir avec l'antisémitisme*, p. 129 et 131). Cette aide considérable n'empêche pas les Juifs israéliens de fustiger les donateurs qui tentent par ce moyen d'apaiser leur conscience en n'allant pas en Israël.

majorité du monde juif, négligée ensuite pendant une certaine période, réapparaît aujourd'hui dans toute son ampleur. Avraham Burg, ancien président du Parlement israélien et ancien président de l'Agence juive, après avoir constaté que *« la nation israélienne n'est plus aujourd'hui qu'un amas informe de corruption, d'oppression et d'injustice »*, résume, quant à lui, le sionisme dans les propos suivants : *« un État chauvin et cruel où sévit la discrimination, un État où les nantis sont à l'étranger et où les pauvres déambulent dans les rues, un État où le pouvoir est corrompu et la politique corruptrice ; un État de pauvres et de généraux, un État de spoliateurs et de colons ».*[367] Et dans un autre texte il formule le pronostic suivant : *« une structure construite sur l'insensibilité à l'Homme s'effondrera d'elle-même, inévitablement. Prenez bien note de cet instant : la superstructure du sionisme s'effondre déjà […] Seuls les fous continuent à danser en haut de l'immeuble alors que les piliers s'effondrent ».*
« Le sionisme est à bout de souffle, écrit de son côté Chmuel Trigano, *mais personne n'ose (se) l'avouer »*[368].

Quant au philosophe Alain Badiou face à *« la politique de conquête, de liquidation physique des Palestiniens, de massacre de lycéens arabes, de maisons dynamitées, de tortures, que mène l'État d'Israël »*, il redoute que *« le nom des juifs soit mis en péril »* par cet État *« antisémite »*. [369]

Remarquons aussi que l'idéologie sioniste fut envisagée, avant la création de l'État d'Israël, par nombre de Juifs agnostiques ou athées, comme un espoir de libération à la fois des ennemis de l'extérieur et des multiples tutelles et contraintes du judaïsme. Faire du peuple juif *« un peuple comme les autres »* ou *« un peuple normal parmi les autres »*, était leur rêve. Or, leur tradition culturelle veut au contraire qu'ils ne soient pas *comme les autres.* Leur déconvenue et leur désorientation sont à la mesure de leur méconnaissance : en ce début du XXIe siècle, une immense clameur de haine antijuive est hurlée dans presque tout l'Orient et reprise en Russie, en Amérique latine voire en Europe. Quant aux Juifs sionistes en Palestine, après avoir rêvé d'une société laïque et fraternelle, ils ont une société largement théocratique et raciste excluant la démocratie. Après avoir rêvé de paix, ils sont entourés d'ennemis et voués à la guerre.

Le Juif, croyant ou non, parce que soumis à une pression culturelle intense le dotant d'une essence particulière, n'est pas en effet facilement libre comme peuvent l'être les adeptes de toutes les autres traditions religieuses ou philosophiques. Ainsi que l'écrit Jean Daniel[370] qui voit dans l'Élection un des murs invisibles mais essentiels de la *prison juive* : *« quand bien même on sort de la religion, on ne sort jamais du peuple juif et de son destin unique, même et surtout si l'on se déclare incroyant […] On est condamné à l'appartenance […] On ne sort de la judéité qu'en trahissant et qu'en se reniant ».*

Si, de certaines contraintes culturelles auxquelles ils sont soumis, bien des Juifs peuvent se libérer, il faut voir que la plus pesante d'entre elles, parce qu'inhérente à cette *« entité collective fondée exclusivement sur la filiation »* [371], reste la composante raciale. Car rien ne peut faire qu'un Juif conscient de son ascendance juive et soumis à un environnement traditionnel ne se sente pas juif. Rien non plus ne peut faire que les non-Juifs, qu'ils soient des non-Juifs ordinaires, des philosémites ou des antisémites, en pensant le mot *juif*, n'incluent dans leur esprit,

---

[367] *La révolution sioniste est morte,* Le Monde du 11/09/03.
[368] *La nouvelle question juive,* Gallimard 1979, p. 29.
[369] *Circonstances, 3 Portées du mot « juif »,* p. 25-27. Si le nom "juif" est effectivement souillé par les exactions de l'État juif que l'histoire enregistre chaque jour depuis plus d'un demi-siècle, avec les conséquences inéluctables et incalculables sur les personnes porteuses de ce même qualificatif, il faut bien voir cependant que cette pollution, pour profonde qu'elle soit, n'est que conjoncturelle et donc secondaire par rapport à celle dont est responsable la culture juive traditionnelle donnant à ce nom, depuis toujours, une connotation raciale.
[370] *La prison juive,* p. 52.
[371] Maxime Rodinson, *Peuple juif ou problème juif,* p. 266.

consciemment ou non, *l'idée de race* que nous avons vue à la base du racisme. Alors que face au chrétien, au musulman, au bouddhiste…, les individus voient *le croyant, l'adepte d'une doctrine, le pratiquant de certains rites*, face à un Juif ils sont conditionnés à voir *celui-qui-n'est-pas-comme-eux, celui-qui-n'est-pas-comme-les-autres*, tributaires qu'ils sont du phénomène sémantique spécifique du judaïsme où l'altérité apparaît irréductible. Ludwig Börne, Juif allemand converti au christianisme, fit un jour cette remarque particulièrement éclairante : *« Les uns me reprochent encore d'être un juif, les autres me le pardonnent, les troisièmes m'en savent gré, mais tous y pensent ».*[372]

EN RÉSUMÉ

Si « *le peuple juif n'a jamais cessé d'être socialement et historiquement malade »*[373] comme l'écrit Albert Memmi, si la condition de Juif est *« impossible »* ou *« insoluble »*, ou *« pathogène »* ou *« névrotisante »* ou *« humiliante »* comme l'écrivent divers auteurs juifs, si les Juifs *« en ont assez de cette histoire, assez de cet insoluble intrinsèque »* comme l'écrit encore un autre[374], il est évident qu'une telle donnée tient exclusivement à la culture juive et notamment au fait qu'il n'y a pas de racisme anti-Juifs, quelles que soient ses manifestations, qui ne soit dépendant, pour une part variable certes mais constante, de cette même culture et plus précisément de la pensée raciale qui lui est inhérente. La « libération » du Juif ne peut passer que par le dépassement laborieux d'une lourde condition existentielle. Ainsi que l'écrit encore Albert Memmi[375] *: « La libération du Juif doit comprendre un véritable dénouement de ses liens intimes ; une distance vis-à-vis de ses croyances et de ses pratiques collectives, bref suppose un refus préalable de sa judéité ».*

Constatons que bien des Juifs tentent l'aventure de l'affranchissement, que certains d'entre eux, certes, échouent tant sont pesantes les contraintes propres au judaïsme, mais que d'autres, nombreux même depuis la création de l'État d'Israël, réussissent cette libération, sinon toujours pour eux-mêmes, tout au moins pour leurs descendants.

---

[372] Citation rapportée par Henri Arvon, *Les Juifs et l'idéologie*, p. 106.
[373] *La libération du Juif*, p. 187.
[374] Daniel Sibony, *L'énigme antisémite*, p. 44.
[375] *L'Homme dominé*, Payot 1973, p. 257.

CONCLUSION

Tous les individus, parce que vivant en société, sont concernés par la notion incontournable de *race*. Tous sont amenés en pratique à percevoir que certains individus sont d'une race différente de la leur. La différence entre les races que chaque individu perçoit généralement à son avantage est, soit objective quand elle est basée sur la *nature* où interviennent essentiellement l'aspect corporel et l'élément héréditaire, soit subjective et relative alors à la *culture*, aux traditions, croyances et idéologies forgées au cours des temps, notamment à partir de données religieuses, données largement mythiques mais que les hommes retiennent au gré de leur personnalité et de leur environnement.

C'est cette perception qui est à la base du processus raciste susceptible de se développer et de se manifester par des violences diverses destinées à la conservation ou à la suprématie de sa propre communauté. Disons en d'autres termes que la *racialisation* d'une population par une autre fait le lit du *racisme* et que ce phénomène est généralement réciproque dans un processus en cercle vicieux.

Avec le phénomène progressif d'uniformisation auquel sont soumis les humains, il apparaît que l'importance des données de *nature* régresse par rapport à celles de *culture*. Pour un nombre croissant d'individus, la couleur de la peau, le sang, l'hérédité, le patrimoine génétique sont ainsi devenus relativement secondaires par rapport aux données culturelles. Le mélange progressif des races en est la traduction, phénomène que le monde, tout au moins dans sa partie instruite, considère globalement comme un progrès de civilisation. La racialisation des Noirs par exemple (et plus généralement la racialisation des gens de couleur) par les Blancs s'estompe manifestement avec le temps à travers le monde, avec pour heureuse conséquence la régression du racisme anti-Noirs[376]. Or, il n'en est pas de même avec la racialisation des Juifs dont les manifestations, comme le montre l'histoire, sont sans cesse résurgentes.

Comme nous l'avons vu, cette différence d'évolution entre les deux phénomènes racistes s'explique facilement : la racialisation des Noirs est *naturelle*, la racialisation des Juifs est non seulement dépendante de la *nature* mais de plus éminemment *culturelle*. La Loi rabbinique de séparation radicale des hommes en Juifs et en non-Juifs avec ses prescriptions de non-métissage dans une perspective de pureté – loi écrite qui vient consacrer définitivement dans les esprits la séparation déjà instituée par le mythe fondateur du *Peuple élu/Terre promise* – représente cette base juridique essentielle permettant d'attribuer à la société juive antique l'invention du *racisme culturel*.

Cette racialisation de la population juive par l'institution religieuse, cette mise en exception des Juifs qui veut que les Juifs ne se voient pas, et ne soient pas perçus, comme vivant parmi les autres et comme les autres hommes depuis plus de vingt siècles, avec la pérennité qui est attachée à une institution religieuse vue comme sacrée, représente

[376] Si la racialisation des Noirs et partant le racisme anti-Noirs a régressé d'une façon notable, bien entendu des retours en arrière ne sont jamais exclus. La création en novembre 2005, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale française, du *Conseil représentatif des associations noires*, le CRAN, initiative *a priori* louable et généreuse compte tenu des discriminations persistantes, ne peut avoir qu'un résultat inverse de celui recherché. Quelques semaines plus tard la création du *Conseil représentatif des associations blanches*, le CRAB, en apportait la démonstration. Les initiateurs de ces associations analogues du CRIF pour les Juifs, comme les promoteurs de la lutte contre l'"antisémitisme", n'ont pas compris que tout ce qui contribue à racialiser et à communautariser une population engendre un racisme « en miroir » et d'abord un racisme à l'encontre de la population qui veut se protéger. Car, les termes de « Blancs », de « Noirs », de « Juifs » porteront toujours dans le conscient ou l'inconscient des hommes cette notion potentiellement perverse de « race ».

véritablement le fil d'Ariane des manifestations que nous qualifions aujourd'hui de *racistes*, manifestations multiformes qui accompagnent depuis toujours la judaïcité : racisme des Juifs à l'égard des non-Juifs, racisme des non-Juifs à l'égard des Juifs. De ce racisme continu *en miroir* nous avons souligné particulièrement les manifestations aiguës paroxystiques : chez les non-Juifs, celles qui relèvent, en Espagne des *Statuts de pureté du sang* du milieu du XVe siècle à 1865, en Allemagne des *Lois de Nuremberg* de 1933 à 1945, en France du *Statut des Juifs* de 1940 à 1945 ; chez les Juifs, celles qui relèvent des lois ségrégationnistes de l'État d'Israël depuis 1948.

Comme on le sait, ce dernier racisme particulièrement actif et soutenu par de puissants alliés est confronté avec le monde islamique. Et selon toute vraisemblance, cet antagonisme va être la grande affaire du siècle en cours. Mondialisation, présence de communautés juives et islamiques dans de nombreux pays, armes de destruction massive, tous ces facteurs se conjuguent pour que le danger représenté par cet affrontement centré sur la Palestine ne concerne plus seulement l'Europe mais une partie notable du monde, ainsi que l'ont exprimé déjà une majorité d'Européens[377] et plusieurs auteurs[378]. Car le conflit en cours n'est pas seulement un conflit entre un État à composante raciste et une population non-juive nullement racisante de par sa culture, mais entre le judaïsme sioniste et l'islam, le premier étant à la fois l'agresseur et le facteur principal du phénomène de sur-radicalisation croissante qui affecte le second depuis un passé récent.

Affrontement sous une forme nouvelle ? En effet, désormais il ne s'agit plus du choc entre deux composantes d'une même civilisation (la juive d'un côté, la chrétienne de l'autre) comme dans les siècles précédents, mais du *choc de deux civilisations*[379] portées par deux idéologies religieuses[380] : la judéo-évangélique d'une part, l'islamique d'autre part.

Revirement historique spectaculaire à l'époque moderne que cette évolution de l'antagonisme traditionnel entre les juifs et les chrétiens vers une alliance intime entre juifs et chrétiens évangéliques ! Deux éléments essentiels ont contribué à cette coalition inédite : la timidité des chrétiens européens marqués par leur responsabilité dans le génocide nazi et le formidable appui matériel et moral des chrétiens évangéliques des États-Unis à l'entreprise sioniste en Palestine, vue par eux comme une manifestation divine[381], évangélisme

---

[377] Organisé en novembre par les 15 instituts EOS Gallup Europe un sondage de novembre 2003 a montré, en effet, qu'Israël représente, pour 59 % d'entre eux, le pays qui menace le plus la paix du monde. Quant aux pays considérés ensuite comme les plus dangereux, ce sont à égalité (de 53 %) les États-Unis, l'Iran et la Corée du Nord.

[378] Pascal Boniface : *Vers la 4e guerre mondiale* Armand Colin 2005 ; Thierry Volton : *4e guerre mondiale,* Grasset 2006.

[379] L'expression « choc des civilisations » popularisée par Samuel Huntington en 1993 a été inventée par Bernard Lewis en 1964 en l'appliquant déjà au conflit israélo-palestinien. *« La crise au Proche-Orient,* écrit-il, *ne surgit pas d'une querelle entre États, mais d'un choc de civilisations ».* En sioniste convaincu, il tirait la conclusion qu'il fallait soutenir Israël.

[380] Ce qui d'ailleurs semble donner raison à André Malraux qui aurait prédit une telle évolution pour le XXIe siècle.

[381] Le nombre des chrétiens : Évangéliques, Mormons, Baptistes, Pentecôtistes... « compagnons de route » du sionisme particulièrement puissants et actifs, est de l'ordre de 70 à 80 millions aux Etats-Unis mais ils sont également présents et en constante progression en Amérique latine, en Afrique, en Asie, en Belgique… Une structure d'encadrement, mise au point fin 2005 conjointement entre le Pentagone et l'armée d'Israël, la CUFI *(Christians United for Israël)* a pour but de propager la théologie sioniste dans les Églises évangéliques pour que le soutien aux actions de guerre israéliennes soit perçu comme un devoir religieux par une majorité d'États. Pour les chrétiens sionistes, en référence à l'Apocalypse, le retour du Christ ne surviendra pas avant que les Juifs se soient regroupés en Palestine. Le fait que les Juifs, selon la même prophétie, doivent se convertir au christianisme, est mis sous le boisseau compte tenu des conjonctions d'intérêt à court terme. Rappelant certains « compagnons de route » du communisme vus par Lénine comme des « imbéciles utiles », ces chrétiens sont tout à la fois méprisés secrètement pour leur croyance et flattés habilement pour leur formidable appui matériel et moral à Israël.

particulièrement redoutable puisque générant un impérialisme messianique au sein même d'une démocratie.

Par ailleurs, il faut bien voir que ce conflit singulier du Moyen-Orient, du fait de son exceptionnelle durée et de l'idéologie d'origine religieuse qui le sous-tend, est mal appréhendé par le plus grand nombre des observateurs et en particulier par les politiques qui, malgré la bonne volonté et l'intégrité morale du plus grand nombre d'entre eux, ne retiennent pour leur jugement et dans leur action, que des éléments de surface que l'actualité leur fournit chaque jour en sur-abondance en oubliant l'essentiel : l'idéologie sioniste.

Et le temps a accumulé depuis 1947 les solutions inadéquates et les résolutions dérisoires de la part des Nations Unies.

Après avoir négligé les populations non-juives de Palestine et fait peser sur elles le poids de leur propre responsabilité dans le génocide nazi, après avoir accepté, pour le nouvel État qu'elles créaient, le qualificatif de *juif* qui le conditionnait d'emblée comme État racial et qui engageait en même temps dans une voie sans issue la communauté juive israélienne, les Nations Unies ont persévéré dans leurs erreurs. Bien que la colonisation sioniste représente au regard des principes universels une entreprise criminelle et plus précisément un *Crime de guerre* pour la Cour pénale internationale, elles se sont refusées à utiliser les armes adéquates pour la faire cesser. Incapables d'œuvrer à la transformation d'un État ouvertement ségrégationniste en un État démocratique pour tous ses citoyens, l'aidant puissamment, pour certaines d'entre elles, à se doter des armes de destruction massive, tolérant ses exactions quelles qu'elles soient depuis 1948, elles l'ont soustrait aux règles du Droit international et aux sanctions prévues par la Charte des Nations Unies. Tout ceci constitue à l'évidence des fautes que l'histoire devra reconnaître un jour.

En définitive, si on veut bien remonter aux sources du conflit qui depuis tant d'années affecte gravement les habitants de la Palestine historique, sans se laisser distraire par les multiples événements et considérations qui, depuis un siècle, s'accumulent et obèrent chaque jour un peu plus la compréhension du sujet en donnant à de pseudo-sages l'occasion d'opposer sans cesse l'une et l'autre partie en présence, il nous paraît que la toute première cause de l'affrontement est à voir dans la composante raciale inhérente au judaïsme et reprise par l'idéologie sioniste. Les Nations Unies – en bafouant l'un de leurs principes les plus sacrés, fondement même du droit international : l'autodétermination des peuples – ont permis à ce racisme de se développer sur le terrain[382]. Indépendamment des arrangements avec la légalité d'alors, leur décision de novembre 1947, instituant un État juif avec ses bases théocratiques, ne pouvait en aucune manière être validée secondairement par une situation devenue légitime, comme l'histoire peut fournir quelques heureux exemples. D'où l'état d'affrontement permanent qu'avaient parfaitement prévu quelque esprits libres. S'il appartient aux juristes et aux historiens d'aujourd'hui de reprendre l'histoire de cette tragédie chronique à partir du moment où la présence ottomane en Palestine a été remplacée par le mandat britannique sous l'autorité de la Société des Nations après la guerre de 1914-1918, il reste que le temps et l'histoire auront démontré l'illégitimité de la situation créée.

Comme l'écrivent Edgar Morin, Sami Nair et Danièle Sallenave : *« Le problème n'est pas seulement moyen-oriental. Le Moyen-Orient est une zone sismique de la planète ou s'affrontent Est et Ouest, Nord et Sud, riches et pauvres, laïcité et religions entre elles. Ce sont ces antagonismes que le cancer israélo-palestinien risque de déchaîner sur la planète.*

[382] La Charte du 26 juin 1945 avait, en effet, établi au lendemain de la guerre : *« l'égalité du droit des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes »* (article 1.2). Ceci impliquait que les droits dits "historiques" basés sur les multiples éléments du passé – éléments religieux, dynastiques, raciaux, guerriers... générant contestations, violences et affrontements interminables – devaient laisser place à l'expression démocratique de la communauté humaine qui en était la résultante de fait.

Ses métastases se répandent déjà sur le monde islamique, le monde juif, le monde chrétien. Le problème n'est pas seulement une affaire ou vérité et justice sont inséparables. C'est aussi le problème d'un cancer qui ronge notre monde et mène à des catastrophes planétaires en chaîne »[383]. La Palestine, où triomphe l'idéologie sioniste dont les nations occidentales n'ont pas encore mesuré la vraie nature, est en effet aujourd'hui l'un des lieux du monde où la négation du droit international et le mépris des droits de l'homme sont les plus criants. Et, face à une population asservie, la situation des Juifs est potentiellement plus tragique qu'elle ne l'a été dans le passé : tributaires de leurs mythes ancestraux ils sont entrés dans un piège voué à se refermer.

Juifs et non-Juifs n'en ont pas fini avec le judaïsme et sa composante raciale dont le destin sera toujours d'établir dans les esprits une frontière irréductible, source d'un antagonisme sans fin. C'est la *"question juive*" !… Présente depuis plus de deux millénaires, analysée en vain depuis plusieurs siècles par nombre d'auteurs, elle est devenue aujourd'hui une donnée majeure de la géopolitique mondiale.

Mais, alors que se profile une nouvelle tragédie, n'y aura-t-il donc pas quelques sages susceptibles de la conjurer ?

[383] *Israël-Palestine : le cancer,* Le Monde Horizons-Débats 4 juin 2002.

BIBLIOGRAPHIE

ARENDT Hannah, *Sur l'antisémitisme,* Calmann-Lévy, 1973.
ARENDT Hannah, *La tradition cachée,* Christian Bourgeois éditeur, 1987.
ARVON Henri, *Les Juifs et l'idéologie,* PUF, 1978.
ATZMAN Gilad, *De la Reine Esther à l'AIPAC,*
http://www.ismfrance.org/news/article.php?id=6385&type=analyse&lesujet=Histoire
BADIOU Alain et WINTER Cécile, *Circonstances, 3 Portées du mot « juif »,* Lignes et Manifeste, 2005.
BENBASSA E. et ATTIAS J.C., *Les Juifs ont-ils un avenir ?,* JC Lattès, 2001.
BENBASSA E. et ATTIAS J.C., *Le Juif et l'Autre,* Le Relié, 2002.
BERNANOS Georges, Essais et écrits de combat, Gallimard, 1995.
BERNHEIM Gilles, *Réponses juives aux défis d'aujourd'hui,* Textuel, 2003.
BESSIS Sophie, *L'Occident et les autres, Histoire d'une suprématie,* La Découverte/Poche, 2003.
BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale,* Armand Colin, 2005.
BUBER Martin, *Judaïsme,* Gallimard, 1982.
CAILLIAU Hesna, *L'esprit des religions,* éd.Milan, 2003.
CHOURAQUI André, *Mon testament. Le feu de l'Alliance,* Bayard, 2001.
COLONGE Pierre, *L'antisémitisme à l'époque bismarckienne et l'attitude des catholiques allemands* in *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain,* Presses Universitaires de Lille. 1979.
COHEN Hermann, *L'éthique du judaïsme,* Le Cerf, 1994.
CONTE Edouard et ESSNER Cornelia, *La quête de la race,* Hachette, 1995.
COURTINE-DENAMY Sylvie, *Trois femmes dans de sombres temps,* Albin Michel, 1997.
COURTINE-DENAMY Sylvie, *Le souci du monde,* Vrin, 1999.
DANIEL Jean, *La prison juive,* Odile Jacob, 2003.
DEBRAY Régis, *Le feu sacré, fonctions du religieux,* Fayard, 2003.
DEBRAY Régis, *Les communions humaines. Pour en finir avec « la religion »,* Fayard, 2005.
DELACAMPAGNE Christian, *L'invention du racisme,* Fayard, 1983.
DELACAMPAGNE Christian, *L'espace du racisme,* Seuil, 1991.
DELCAMBRE Anne-Marie, *L'Islam des interdits,* Desclée de Brouwer, 2003.
FABRE–LUCE Alfred, *Pour en finir avec l'antisémitisme,* Julliard, 1979.
FAYE J. P. et DE VILAINE A. M., *La déraison antisémite et son langage,* Actes Sud, 1993.
FINKIELKRAUT Alain, *Le Juif imaginaire,* Seuil, 1980.
FINKELSTEIN Norman G., *L'industrie de l'Holocauste,* La Fabrique éditions, 2001.
FREDRIKSON George M., *Racisme, une histoire,* Liana Levi, 2003.
FREEDMAN Benjamin H., *The Hidden Tyranny.*
GERSTENFELD M. et TRIGANO S. (sous la direction), *Les habits neufs de l'antisémitisme en Europe,* Éditions Café noir, 2004.
GREILSAMMER Ilan, *La nouvelle histoire d'Israël,* Gallimard, 1998.
GRESH Alain, *Israël, Palestine, Vérités sur un conflit,* Fayard, 2002.
HALEVI Ilan, *Question juive. La tribu, la loi, l'espace.* Éditions de Minuit, 1981.
HITLER Adolph, *Mein Kampf,* Nouvelles Éditions Romaines.
LAFAYE Jean-Jacques, *Stefan Zweig,* Éditions du Félin, 1999.
LANCU Carol, *Les mythes fondateurs de l'antisémitisme,* Privat, 2003.
LAZARE Bernard, *L'antisémitisme, son histoire et ses causes.* Éditions de la Différence.
LEIBOWITZ Yechayahou, *La mauvaise conscience d'Israël,* avec J. Algazy, Le Monde Éditions, 1994.

LEIBOWITZ Isaïe, *Israël et judaïsme,* Desclée de Brouwer, 1996.
LESSING Theodor, *La haine de soi, le refus d'être juif,* Berg international, 1990.
LÉVY Benny, *Être juif,* Verdier, 2003.
LEVY Carlos, *L'antijudaïsme païen, essai de synthèse,* in *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain,* Presses Universitaires de Lille, 1979.
LIAUZU Claude, *Race et Civilisation,* Syros, 1992.
LUSTIGER Jean-Marie, *La Promesse,* Éditions Parole et Silence, 2002.
LUSTIGER Jean-Marie, *Le choix de Dieu,* de Fallois, 1987.
MANCEAUX Michèle, *Histoire d'un adjectif,* Stock, 2003.
MEMMI Albert, *La Libération du Juif,* Payot, 1966.
MEMMI Albert, *Le racisme,* Gallimard, 1982.
MESSADIÉ Gérald, *Histoire générale de l'antisémitisme,* JC Lattès, 1999.
MILNER Jean-Claude, *Les penchants criminels de l'Europe démocratique,* Verdier, 2003.
MORIN Edgar, *Le monde moderne et la question juive,* Seuil, 2006.
NATAF Georges, *Les sources païennes de l'antisémitisme,* Berg International, 2001.
NEHER André, *L'identité juive,* Éditions Payot & Rivages, 1994.
ONFRAY Michel, *Traité d'athéologie* Grasset, 2005.
PICHOT André, *La société pure – De Darwin à Hitler,* Flammarion, 2000.
POLIAKOV Léon, *Histoire de l'antisémitisme T1,* Calmann Lévy, 1981.
PRÉVOST Philippe, *La France et l'origine de la tragédie palestinienne* 1914-1922, C.E.C. 2003.
REINACH Théodore, *Testes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme,* Georg Olms, 1983.
RENAN Ernest, *Œuvres complètes,* Calmann-Lévy, 1947-1961.
REY-FLAUD Henri, « *Et Moïse créa les Juifs… » Le Testament de Freud,* Aubier, 2006.
RICOT Jacques, *Étude sur l'humain et l'inhumain,* Pleins feux, 1998.
RODINSON Maxime, *Peuple juif ou problème juif ?,* Librairie Maspero 1981, Éditions La Découverte & Syros, 1997.
SARTRE J. P., *Réflexions sur la question juive,* Gallimard, 1954.
SCHOENMAN Ralph, *L'Histoire cachée du sionisme,* Éditions Selio, 1988.
SHAHAK Israël, *Le racisme de l'État d'Israël,* Authier, 1975.
SHAMIR Israël Adam, *L'autre visage d'Israël,* Ed. Balland et Blanche, 2003.
SIBONY Daniel, *L'énigme antisémite,* Seuil, 2004.
TAGUIEFF P. A., *Le racisme,* Flammarion, 1997.
TRAVERSO Enzo, *La violence nazie, une généalogie européenne,* La Fabrique 2002.
TRAVERSO Enzo, *Les Juifs et l'Allemagne,* La Découverte, 1992.
TRIGANO Shmuel, *Un exil sans retour, Lettre à un Juif égaré,* Stock, 1996.
U.E.J.F., *Le sionisme expliqué à mes potes,* Éditions de la Martinière, 2003.
VIDAL Dominique, *Le mal-être juif,* Agone, 2003.
WARSCHAWSKI Michel, *À tombeau ouvert,* La Fabrique, 2003.
WIEVIORKA Michel, *L'espace du racisme,* Seuil, 1991.
WIEVIORKA Michel, *La tentation antisémite, Haine des Juifs dans la France d'aujourd'hui,* Robert Laffont, 2005.
YERUSHALMI Josef Hayim, *L'antisémitisme racial est-il apparu au XXe siècle ? De la* limpieza de sangre *espagnole au nazisme : continuité et rupture,* Esprit N° 190 mars-avril 1993.
ZENOU Gilles, *Regards sur la condition juive,* PUF, 2003.